



**“ Un rêve très fort c’est que je continue à être capable
de vivre et de raisonner malgré mon handicap ”.
Histoires d’entrepreneurs en situation de handicap
social, moteur ou sensoriel**

Julien Billion

► To cite this version:

Julien Billion. “ Un rêve très fort c’est que je continue à être capable de vivre et de raisonner malgré mon handicap ”. Histoires d’entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel. Gestion et management. Institut Polytechnique de Paris, 2022. Français. NNT : 2022IPPAT015 . tel-03692260

HAL Id: tel-03692260

<https://theses.hal.science/tel-03692260>

Submitted on 9 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« *Un rêve très fort c'est que je
continue à être capable de vivre et de
raisonner malgré mon handicap* »¹.
Histoires d'entrepreneurs en situation
de handicap social, moteur ou
sensoriel.

Thèse de doctorat de l'Institut Polytechnique de Paris préparée à Télécom
Paris

*École doctorale n°626 École doctorale de l'Institut Polytechnique de Paris
(ED IP Paris)*
Spécialité de doctorat : sciences de gestion

Thèse présentée et soutenue à Palaiseau le 30 mai 2022 par Julien Billion

Composition du Jury :

Valérie FERNANDEZ	Présidente
Professeure, Télécom Paris	
Olivier GERMAIN	Rapporteur
Professeur, UQAM	
Bérangère SZOSTAK	Rapporteuse
Professeure, IAE de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	
Bachir KERROUMI	Examineur
Chargé de recherche, Université Gustave Eiffel	
Olivier FOURNOUT	Directeur de
Maître de conférences HDR, Télécom Paris	thèse

¹ Bertrand

« *Le temps ne dure qu'en inventant* ».

Gaston Bachelard.

REMERCIEMENTS À

Mes informants pour leur gentillesse, leur implication et la qualité, la richesse de leurs témoignages.

Olivier FOURNOUT (Télécom Paris) pour sa bienveillance, sa sincérité, sa disponibilité, son exigence intellectuelle et ses conseils, ses orientations scientifiques.

Rey Dang (ISTEC), Claire DOUSSARD (UMR AUSser 3329 du CNRS), Bachir KERROUMI (EIVP), Christelle QUERO (IAE Lille) et Jérémie RENOUF (ISC Paris), mes coauteurs pour leur fiabilité, leur pertinence, leur intelligence scientifique et la qualité des échanges. Claire porte, avec humilité, finesse et clairvoyance, le regard géographique sur la recherche engagée ensemble sur les entrepreneurs en situation de handicap moteur et sensoriel.

L'Institut Polytechnique de Paris, Télécom Paris et l'institut interdisciplinaire de l'innovation, i3 (CNRS/école Polytechnique/Mines ParisTech/Télécom Paris) pour la qualité de leurs ressources.

L'école doctorale de l'Institut Polytechnique de Paris de m'avoir accepté comme doctorant.

L'ISC Paris pour m'avoir mis dans les meilleures conditions professionnelles de réalisation de cette thèse et, tout particulièrement, Fernanda ARREOLA, doyenne de la faculté et de la recherche, pour son enthousiasme, son empathie et son esprit constructif. Fernanda et Guillaume FLAMAND ont proposé des recommandations très judicieuses sur l'un des travaux présentés dans le cadre de cette thèse.

Ma femme, mes parents, ma famille et à mes amis pour leur soutien et leur présence constante.

Pensées douces pour mon fils.

SOMMAIRE

TABLE DES MATIÈRES	5
PRÉAMBULE	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE	13
PARTIE I	
28	
INTRODUCTION DE LA PARTIE I	29
CHAPITRE I UNE RECHERCHE SUR LE HANDICAP MOTEUR OU SENSORIEL	30
CHAPITRE II LE POSITIONNEMENT ET LA PROBLÉMATIQUE	53
CHAPITRE III LA THÉORIE DE L’EFFECTUATION	66
CHAPITRE IV UNE MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE INNOVANTE	84
PARTIE II	112
INTRODUCTION DE LA PARTIE II	113
CHAPITRE V « <i>« DÉJÀ 2 ANS A MON COMPTE »</i> . HISTOIRE D’UN JEUNE SANS DOMICILE RÊVEUR ET ENTREPRENEUR ». (TRAVAIL I)	114
CHAPITRE VI FROM PENN STATION TO MIDTOWN, NEW YORK : THE INFORMAL ENTREPRENEURS IN THE CASE OF HOMELESS YOUTHS AND OF THEIR SURVIVAL STRATEGIES. (TRAVAIL II)	132
CHAPITRE VII « <i>I WILL HAVE MY OWN PLACE</i> ». LA FORMATION À L’ENTREPRENEURIAT DES JEUNES SANS DOMICILE À PARIS ET À NEW YORK. (TRAVAIL III)	152
CHAPITRE VIII L’ENTREPRENEUR. « <i>IL FAUT ÊTRE GONFLÉ</i> » ² . (TRAVAIL IV)	167
CHAPITRE IX ÉCOSYSTÈME. « <i>J’AI DES PILIERS</i> » ³ . (TRAVAIL V)	198
CHAPITRE X L’INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DE DEUX MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES AVEUGLES. (TRAVAIL VI)	224
CONCLUSION GÉNÉRALE	235
ÉPILOGUE	259
BIBLIOGRAPHIE	262
RÉSUMÉ	286

² Gabriel

³ Baptiste

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
TABLE DES MATIÈRES	5
PRÉAMBULE	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE	13
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE SUR LA JEUNESSE SANS DOMICILE	14
PROFIL DES INFORMANTS	15
TRAJECTOIRES SOCIALES SINGULIÈRES ET COMMUNES	16
JEUNESSE SANS DOMICILE ET HANDICAP SOCIAL	18
HANDICAP SOCIAL ET ENTREPRENEURIAT	20
ANNONCE DU PLAN : UNE THÈSE SUR TRAVAUX EN DEUX PARTIES	26
PARTIE I	28
INTRODUCTION DE LA PARTIE I	29
CHAPITRE I UNE RECHERCHE SUR LE HANDICAP MOTEUR OU SENSORIEL	30
1.1. INTRODUCTION DU CHAPITRE I	31
1.2. UNE PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE RECHERCHE SUR LES ENTREPRENEURS EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR OU SENSORIEL	32
1.2.1. LE HANDICAP	32
1.2.2. L'ENTREPRENEURIAT	33
1.2.3. L'ENTREPRENEURIAT DES ENTREPRENEURS EN SITUATION DE HANDICAP : UN SUJET PEU TRAITÉ	34
1.2.4. LES OBJECTIFS DE CETTE RECHERCHE	36
1.2.5. UNE PRÉSENTATION SUCCINCTE DES INFORMANTS	37
1.3. LES ENTREPRENEURS EN SITUATION DE HANDICAP : UNE REVUE DE LITTÉRATURE	39
1.3.1. LA MÉTHODOLOGIE ET LA REVUE SYSTÉMATIQUE DE LA LITTÉRATURE	39
1.3.2. LE PROFIL PARTICULIER DES ENTREPRENEURS EN SITUATION DE HANDICAP	44
1.3.2.1. LE CHOIX DU TRAVAIL INDÉPENDANT, DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL	44
1.3.2.2. LA MOTIVATION ET LES OBSTACLES À SURMONTER	45
1.3.2.3. LE TRAVAIL DE L'IMAGE DE SOI ET LA PERSONNALITÉ	46
1.3.2.4. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ET DE LEUR DÉVELOPPEMENT	47
1.3.3. UNE MISE EN PERSPECTIVE DE L'ENTREPRENEURIAT AU PRISME DU HANDICAP	47
1.3.3.1. LE POSITIONNEMENT DE L'ENTREPRENEUR EN SITUATION DE HANDICAP EST-IL RÉELLEMENT SINGULIER ?	48

1.3.3.2. DE L'IMPORTANCE DE LA RECHERCHE SUR LE HANDICAP POUR MIEUX COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE ENTREPRENEURIAL	49
1.3.4. L'ENTREPRENEURIAT ET LE HANDICAP : UNE THÉMATIQUE DE RECHERCHE À SON DÉMARRAGE	50
1.4. SYNTHÈSE DU CHAPITRE I	52
CHAPITRE II LE POSITIONNEMENT ET LA PROBLÉMATIQUE	53
2.1. INTRODUCTION DU CHAPITRE IV	54
2.2. LE POSITIONNEMENT	55
2.2.1. UN PARCOURS À LA LUMIÈRE DE LA RÉFLEXIVITÉ	55
2.2.2. UN CHERCHEUR MÉTIS	57
2.2.3. LES AVANTAGES DU CHERCHEUR MÉTIS	58
2.2.4. LES INCONVÉNIENTS DU CHERCHEUR MÉTIS	59
2.2.5. DE LA SOCIOLOGIE VERS LES SCIENCES DE GESTION	60
2.3. LA PROBLÉMATIQUE	62
2.4. SYNTHÈSE DU CHAPITRE II	65
CHAPITRE III LA THÉORIE DE L'EFFECTUATION	66
3.1. INTRODUCTION DU CHAPITRE II	67
3.2. LES THÉORIES ENTREPRENEURIALES ÉMERGENTES : EFFECTUATION ET BRICOLAGE	68
3.3. LA THÉORIE DE L'EFFECTUATION ET SES ÉVOLUTIONS	71
3.3.1. LES PRÉMISSSES DE LA THÉORIE DE L'EFFECTUATION	71
3.3.2. LES PRINCIPES DE LA THÉORIE ET APPROFONDISSEMENTS	72
3.4. LA PRÉSENTATION D'UNE REVUE DE LITTÉRATURE SUR L'EFFECTUATION	75
3.4.1. UNE MÉTHODOLOGIE STRUCTURÉE ET PRÉCISE	75
3.4.2. LES RÉSULTATS ET LES PERSPECTIVES	76
3.5. UNE NOUVELLE REVUE DE LITTÉRATURE	79
3.5.1. UNE REVUE DE LITTÉRATURE DANS LA CONTINUITÉ DE GRÉGOIRE & CHERCHEM	79
3.5.2. DE NOUVEAUX RÉSULTATS	80
3.5.3. DES RECHERCHES LIMITÉES SUR LE TERRITOIRE	81
3.6. SYNTHÈSE DU CHAPITRE III	83
<u>CHAPITRE IV UNE MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE INNOVANTE</u>	84
4.1. INTRODUCTION DU CHAPITRE III	85
4.2. UNE STRATÉGIE DE RENCONTRE	86
4.2.1. UNE PRISE DE CONTACT AVEC LES INFORMANTS	86
4.2.2. UN ÉCHANTILLON TRÈS QUALITATIF	88
4.3. L'ENTRETIEN ET LA CARTOGRAPHIE	90
4.3.1. LE PREMIER ENTRETIEN EXPLORATOIRE	90
4.3.2. LE DEUXIÈME ENTRETIEN ET LA CARTOGRAPHIE	91
4.3.3. LE TROISIÈME ET DERNIER ENTRETIEN	93
4.4. LES RENCONTRES AVEC LES INFORMANTS	95
4.4.1. LE RÉSEAU DES CHERCHEURS	95

4.4.1.1. LES AMIS	95
4.4.1.2. LES PAIRS	97
4.4.1.3. L'ENTREPRENEURIAT	100
4.4.1.4. L'ENTREPRISE	102
4.4.1.5. L'ASSOCIATION	103
4.4.2. UNE MISE EN RELATION PAR LES INFORMANTS	105
4.4.2.1. BRAHIM ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL	105
4.4.2.2. MALIK ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR	106
4.4.2.3. JESSICA ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AUDITIF	108
4.5. SYNTHÈSE DU CHAPITRE IV	111

PARTIE II **112**

INTRODUCTION DE LA PARTIE II	113
CHAPITRE V « « DÉJÀ 2 ANS A MON COMPTE ». HISTOIRE D'UN JEUNE SANS DOMICILE RÊVEUR ET ENTREPRENEUR ». (TRAVAIL I)	114
5.1. INTRODUCTION	116
5.2. L'ENTREPRENEURIAT DANS LE CAS DES JEUNES SANS DOMICILE	118
5.3. LA THÉORIE DE L'EFFECTUATION	119
5.4. LES RÊVES	120
5.5. LE PROTOCOLE ETHNOGRAPHIQUE	122
5.6. MAXIME, UNE HISTOIRE PRIVILÉGIÉE	123
5.7. LES RÊVES D'ENTREPRENEURIAT	125
5.8. LA CRÉATION DE SON ENTREPRISE	127
5.9. DISCUSSION	129
5.10. CONCLUSION	130

CHAPITRE VI FROM PENN STATION TO MIDTOWN, NEW YORK : THE INFORMAL ENTREPRENEURS IN THE CASE OF HOMELESS YOUTHS AND OF THEIR SURVIVAL STRATEGIES. (TRAVAIL II) **132**

6.1. INTRODUCTION	134
6.2. LIMINALITY THEORY AND HOMELESSNESS	136
6.2.1. NON-TRADITIONAL SPACES AS LIMINALITY EXAMPLES	136
6.2.2. ENTREPRENEURIAL TERRITORIES IN THE CASE OF HOMELESS YOUTH	138
6.3. OUR METHODOLOGY : COMBINING ETHNOGRAPHIC WORK WITH SPATIAL ANALYSIS	140
6.4. MIDTOWN AND PENN STATION, TERRITORIES OF INFORMAL ENTREPRENEURSHIP	143
6.5. DISCUSSION	150
6.6. CONCLUSION	151

CHAPITRE VII « I WILL HAVE MY OWN PLACE ». LA FORMATION À

L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES SANS DOMICILE À PARIS ET À NEW YORK. (TRAVAIL III)	152
7.1. INTRODUCTION	154
7.2. LA BIFURCATION, LA RUPTURE ET LES TURNING POINTS	156
7.3. LE PROTOCOLE ETHNOGRAPHIQUE	157
7.4. DES LIENS FRAGILES AVEC L'EMPLOI	158
7.5. LES RUPTURES AVEC L'EMPLOI	160
7.6. LES RÊVES D'ENTREPRENEURIAT	162
7.7. UNE FORMATION À L'ENTREPRENEURIAT	164
7.8. CONCLUSION	166
 CHAPITRE VIII L'ENTREPRENEUR. « IL FAUT ÊTRE GONFLÉ »⁴. (TRAVAIL IV)	167
8.1. LE CHOIX DE L'ENTREPRENEURIAT	169
8.1.1. L'EXPÉRIENCE DU CHÔMAGE	169
8.1.2. L'EXPÉRIENCE NÉGATIVE EN ENTREPRISE « CLASSIQUE »	171
8.1.3. L'EXPÉRIENCE DU HANDICAP	172
8.1.4. L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL	175
8.1.5. UNE IDÉE POUR ENTREPRENDRE	177
8.2. UNE TYPOLOGIE D'ENTREPRENEUR	179
8.2.1. L'ENTREPRENEUR JUNIOR	179
8.2.2. L'ENTREPRENEUR CONFIRMÉ	179
8.2.3. L'ENTREPRENEUR SÉNIOR	180
8.2.4. L'ENTREPRENEUR SÉNIOR HYBRIDE	181
8.2.5. L'ENTREPRENEUR EN SÉRIE	182
8.2.6. L'ENTREPRENEUR À L'ARRÊT	182
8.3. LE SECTEUR D'ACTIVITÉ	184
8.3.1. LE HANDICAP	184
8.3.2. DES ACTIVITÉS HYBRIDES OU MULTIPLES	186
8.3.3. HORS DU SECTEUR DU HANDICAP	187
8.4. LES TRAITS DE PERSONNALITÉ DE L'ENTREPRENEUR	190
8.4.1. L'ANGOISSE	190
8.4.2. LA FORCE MENTALE	191
8.4.3. LE MARKETING DU SOI ET DU HANDICAP	193
8.4.4. L'ADAPTATION ET L'ANTICIPATION	194
8.4.5. L'INNOVATION	196
8.4.6. L'ENGAGEMENT	196
 CHAPITRE IX L'ÉCOSYSTÈME. « J'AI DES PILIERS »⁵. (TRAVAIL V)	198
9.1. L'ENTOURAGE	200
9.1.1 LA FAMILLE ET LES AMIS : UN PREMIER CERCLE ÉVENTUEL DE SOUTIEN	200
9.1.2. UN CERCLE PROFESSIONNEL PROCHE	203
9.1.3. LES DIVERSITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP	206
9.2. LES ACTEURS TIERS	211

⁴ Gabriel

⁵ Baptiste

9.2.1. UN ÉTAT DES LIEUX	211
9.2.2. LES CLIENTS	213
9.2.3. LES PRESTATAIRES	216
9.2.4. LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	217
9.2.5. LES FINANCEURS	218
9.2.6. LES PARTENAIRES NON FINANCEURS	221
CHAPITRE X L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DE DEUX MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES AVEUGLES. (TRAVAIL VI)	224
10.1 INTRODUCTION	226
10.2. INTÉGRATION PERSONNELLE	228
10.3. INTÉGRATION INTERPERSONNELLE	229
10.4. INTÉGRATION PAR L'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DU MATÉRIEL DE TRAVAIL	230
10.5. INTÉGRATION PAR L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ	232
10.6. CONCLUSION	234
CONCLUSION GÉNÉRALE	235
LES ENTREPRENEURS EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR OU SENSORIEL	236
LE DEVENIR DES HANDIPRENEURS	237
LES RÊVES DES HANDIPRENEURS	241
LA THÉORIE DE L'EFFECTUATION ET LE HANDICAP	244
UNE APPROCHE CRITIQUE DE LA THÉORIE DE L'EFFECTUATION	248
UNE APPROCHE CRITIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT	251
LES ENTREPRENEURS EN SITUATION DE HANDICAP SOCIAL, MOTEUR OU SENSORIEL SONT-ILS DES HÉROS ?	252
CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES DE LA THÈSE	254
LES LIMITES DE CETTE RECHERCHE DOCTORALE	257
ÉPILOGUE	259
BIBLIOGRAPHIE	262
RÉSUMÉ	286

PRÉAMBULE

Dans le cadre de ma thèse de sociologie à l'EHESS en codirection avec l'université Columbia, je m'intéresse aux trajectoires de vie de vingt jeunes sans domicile à Paris et à New York. Cette thèse sous la direction de Maryse Marpsat et de Kim J. Hopper mobilise les théories de socialisation, du lien social en analysant notamment la construction des liens et des ruptures de ces jeunes avec les travailleurs sociaux, les éducateurs du dispositif de protection de l'enfance, les associations d'accueil, d'hébergement, d'insertion, les enseignants du primaire et du secondaire, les employeurs et le marché professionnel. Les jeunes rencontrés dans la rue, les gares, les parcs et les associations parcourent une trajectoire scolaire déviante, peu valorisée socialement marquée par les absences, les suspensions, les exclusions, l'obtention d'un diplôme peu reconnu ou la non-détention de diplôme. Ils peuvent aussi suivre des programmes scolaires, professionnels spécialisés et également s'en éloigner. Ils sont chômeurs ou travailleurs légaux précaires, illégaux, faiblement qualifiés et disposant de revenus limités quand ils en ont. Certains jeunes n'ont jamais travaillé ou ont été licenciés. D'autres jeunes ont arrêté de travailler de leur plein gré et ne veulent plus du tout travailler. La vie, les épisodes sans domicile fragilisent le lien avec l'école et le travail et favorisent l'accumulation de ruptures. En France, certains jeunes sont en lien avec le travail par le biais du bénévolat et des stages, tandis qu'aux Etats-Unis ils sont plus en contact avec l'école ce qui se manifeste par l'obtention du *high school diploma*.

Après mon doctorat, depuis dix ans, je suis immergé dans les sciences de gestion en tant que chercheur, entrepreneur, puis enseignant. Je fonde et dirige un laboratoire privé de recherche multidisciplinaire spécialisé sur l'emploi, affilié à une entreprise de portage salarial. Je continue mes recherches engagées en doctorat en m'intéressant particulièrement aux entrepreneurs vulnérables tout en ouvrant de nouveaux axes de recherche sur les personnes très qualifiées comme les consultants en portage salarial. J'éprouve un fort intérêt pour la discipline des sciences de gestion et m'appuie sur les travaux des gestionnaires. Cette discipline fait référence dans le domaine portant sur l'entrepreneuriat. Je recrute, travaille avec des docteurs et des enseignants-chercheurs en sciences de gestion. Je participe avec mes collègues aux partenariats avec l'école Polytechnique, l'Institut Mines-Télécom Business school et je crée et développe un partenariat avec l'ESCP Europe. Ces partenariats débouchent sur la rédaction en commun d'articles scientifiques ainsi que sur l'organisation de colloques en sciences de gestion. Dans le cadre des axes du laboratoire, nous nous intéressons aux nouvelles formes, relations et configurations de l'emploi. Nous réfléchissons aux discours de l'emploi par les biais de la réception, de la performativité et des paradoxes. Nous interrogeons la responsabilité sociale des entreprises dans le cas des entreprises de portage salarial. Nous menons des recherches sur les technologies numériques au service de l'emploi. Nous analysons le phénomène des grands exclus du travail, du rapport des populations vulnérables au travail.

Montant progressivement les échelons dans l'entreprise de portage salarial jusqu'à devenir membre du comité de direction et créateur d'entreprises pour le groupe, je m'éloigne de la réalisation de la recherche. Dans le même temps, ma formation d'executive MBA (EMBA) me renforce dans l'idée de me spécialiser encore plus en sciences de gestion. Je m'ouvre ainsi à d'autres disciplines comme la finance, le marketing et à la stratégie. Mon mémoire d'EMBA sur les opportunités et les modalités de création d'une start-up de production audiovisuelle pour l'insertion des jeunes sans domicile sur le marché du travail mobilise en tout premier lieu le savoir en sciences de gestion, me conduit également à de nouvelles recherches, à la marge, en entrepreneuriat culturel et sur la création d'entreprise de production audiovisuelle.

Je souhaite découvrir l'enseignement et prendre le temps de produire mes propres recherches en sciences de gestion. Je donne des cours en école de commerce à l'EMLV, l'EM Normandie, l'ESSCA, l'ISTEC, 3A et à l'université à l'INSHEA. Je découvre ma passion pour l'enseignement et poursuis, en parallèle, mes recherches en tant que chercheur associé à la chaire Management et diversité de l'université Paris-Dauphine. Je postule dans les écoles de commerce et suis sélectionné pour des entretiens. Ma candidature retient l'attention de plusieurs écoles mais la non-obtention d'un doctorat en sciences de gestion constitue, notamment, un frein à mon recrutement. Je dois, également, accélérer la publication de travaux en sciences de gestion. Souhaitant assouvir mon désir d'être formé, poursuivre mon apprentissage dans cette discipline, monter en gamme en termes de publication, participer à des conférences internationales reconnues et occuper un emploi à plein temps en tant qu'enseignant-chercheur en école de commerce, je décide de m'aiguiller vers une thèse en sciences de gestion sur travaux. Cette thèse allie deux passions : l'entrepreneuriat et l'action sociale. Elle présente, tout d'abord, des travaux menés dans le prolongement de ma thèse en sociologie tout en ouvrant à un nouveau sujet, à savoir les entrepreneurs jeunes sans domicile, en situation de handicap social. Elle présente ensuite un nouveau terrain de recherche engagé quatre années par le passé, à savoir les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel. Elle met en œuvre une approche théorique commune à ces deux catégories d'entrepreneurs désavantagés en ayant comme ambition de produire des connaissances originales, spécifiques aux entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Présentation générale de la recherche sur la jeunesse sans domicile

Cette recherche doctorale en sociologie est originale étant donné : la nature de son sujet - les jeunes sans domicile ; son cadre théorique - sociologie des ruptures ; sa population - jeunes sans domicile hétérosexuels, homosexuels, bisexuels et transexuels ; ses approches qualitatives - récit de vie rétrospectif des jeunes et suivi tout au long de la thèse ; sa méthodologie de terrain - ethnographie de rue, entretiens enregistrés et non enregistrés, utilisation des réseaux sociaux sur Internet ; une comparaison internationale - France et États-Unis et tout particulièrement entre Paris et New York ; et deux centres urbains comme territoires de recherche - Châtelet et Midtown.

Cette recherche porte sur vingt jeunes sans domicile, dix à Paris et dix à New York. Je réalise un mois de pré-terrain et onze mois de terrain à Paris, quatre mois de pré-terrain et onze mois de terrain à New York. Au total, le pré-terrain et le terrain durent respectivement cinq mois et vingt-deux mois. Je rencontre les informants dans les associations et dans la rue. Pendant le premier terrain, j'entre en contact avec mes informants et j'enregistre les entretiens biographiques. Durant les autres terrains, j'essaye de rencontrer à nouveau mes informants et je conduis des entretiens non enregistrés. Je reste en contact avec mes informants par téléphone, email ou facebook durant et entre les terrains et les suis, autant que possible, pendant la durée de l'ensemble de ma recherche doctorale.

Un protocole ethnographique est organisé comprenant à la fois un terrain ethnographique et des entretiens collectés par le biais des récits de vie. L'ethnographie est une approche qualitative qui implique le rassemblement de données, d'observations et permettant d'analyser les connexions entre les liens et les ruptures dans le cadre d'une trajectoire de vie. Elle colle à la réalité des faits sociaux, contribue à ouvrir le terrain des perceptions, à percevoir, à décrire et à comprendre l'invisible. Elle ne rend pas possible, dans une certaine mesure, la généralisation mais elle dispose de ses propres atouts. Elle considère la subjectivité, les émotions, les sentiments, les représentations du chercheur. Elle révèle l'expérience vécue et les subtilités des trajectoires des informants. Un nombre réduit de situations est considéré pour rendre la réflexion plus profonde. Par ailleurs, plus les études de cas sont différentes, plus la compréhension des faits sociaux s'avère intense.

Les trajectoires sociales des jeunes sans domicile sont reconstruites par la méthode du récit de vie. Cette méthode révèle une multitude d'éléments qui leur sont caractéristiques et l'ordre dans lequel ces éléments font sens. Elle permet d'appréhender dans le détail les trajectoires sociales par la définition du contexte institutionnel dans lequel les histoires de vie des informants sont construites et l'analyse indépendante et conjointe d'une série de variables tels que la famille, l'éducation et le travail. Elle rend possible la reconstruction des trajectoires institutionnelles des jeunes sans domicile

sur une période longue de temps, l'étude de leur histoire de vie dans une relative globalité, complexité et d'analyser leurs liens sociaux et leurs ruptures dans une perspective synchronique et diachronique.

Plus de quarante entretiens biographiques enregistrés sont effectués. Chaque entretien est réalisé en un, deux ou trois temps et dure entre une et trois heures pour obtenir des données les plus précises possible. Chaque jeune est invité à raconter son histoire depuis sa naissance pour reconstituer sa trajectoire sociale de vie. Les principaux sujets de ces entretiens sont les relations sociales et le quotidien. Les interrogations évoluent en fonction des découvertes.

Profil des informants

J'ai choisi d'interroger des jeunes majeurs sans domicile (âgés de 18 à 28 ans au moment de l'entretien enregistré). Je ne peux pas interroger des mineurs car ils n'ont pas nécessairement de contacts avec leurs parents. Ainsi, leurs parents ne peuvent donner leur accord nécessaire à l'entretien. Tous les jeunes sans domicile à Paris sont rencontrés dans une association, un club de prévention spécialisée. Ils sont difficiles à trouver par un autre biais. Les jeunes sans domicile sont déracinés, issus d'un milieu populaire, portent jeans, vestes, baskets ce qui les aide à se fondre dans la foule et par conséquent les rend plus difficiles à identifier dans l'espace public que leurs aînés (Guillou, 1998). A New York, les jeunes sans domicile sont rencontrés à la station Penn Station, au centre d'accueil et d'hébergement pour jeunes sans domicile homosexuels, bisexuels, et transgenres et dans un centre d'accueil pour adultes sans domicile.

Les caractéristiques des informants au moment de l'entretien enregistré sont les suivantes :

Informants	France	États-Unis
Âge		
18,25[	6	8
[25, 28]	4	2
Genre		
Masculin	8	7
Féminin	2	2
Transsexuel	0	1
Orientation sexuelle		
Hétérosexuelle	9	6
Homosexuelle	1	1

Bisexuelle	0	3
Situation familiale		
Célibataire	4	4
En couple	6	6
Parenté		
Ayant au moins un enfant	2	3
Lieu pour dormir		
Rue ou centre d'hébergement	6	10
Autre	4	0
Travail légal	0	0
Clandestinité	1	0
Éléments de la trajectoire		
Cité ou inner-city	6	8
Dispositif de protection de l'enfance	6	5
Incarcération	3	4
Hôpital psychiatrique	1	1

Mes informants à Paris et à New York présentent des caractéristiques communes au moment de l'entretien enregistré. Le profil social global le plus fréquent dans ma recherche est un jeune sans domicile de sexe masculin, issu d'une famille pauvre, anciennement placé, non marié, sans enfant, sans internement en institution psychiatrique, sans période d'incarcération, sans diplôme ni travail et détenteur de papiers en règle.

Trajectoires sociales singulières et communes

Chaque trajectoire sociale de jeunes sans domicile est, dans une certaine mesure, singulière. Le passage par les institutions d'État comme le dispositif de protection de l'enfance ou la prison influence cette trajectoire de diverses manières. Dans le même temps, des similitudes sont observées entre les différentes trajectoires. Mes informants sont socialisés à la marge de la société depuis leur enfance ou même depuis leur naissance. Leurs trajectoires sont marquées par une succession de domiciles différents, dans des zones géographiques différentes. Mes informants quittent le domicile

de la famille nucléaire (parents, fratrie) ou en sont expulsés pour vivre dans des hébergements d'autres individus : famille étendue (grands-parents, oncle/tante, cousins, beaux-parents), ami, client, partenaire amoureux et/ou sexuel. Ils peuvent aussi vivre en foyer, familles d'accueil du dispositif de protection de l'enfance, foyers pour jeunes travailleurs, hôtels, hôtels sociaux, centres d'hébergement d'urgence/longue durée, hôpitaux, centres pour délinquants mineurs, prison ou dans la rue. Certains jeunes disposent de leur propre appartement mais uniquement sur une courte durée.

Mes informants subissent une trajectoire de stigmatisation, de discrimination et de dépréciation. Ils sont principalement blancs mais aussi d'origine étrangère en France et non blancs aux États-Unis. Certains d'entre eux grandissent dans des quartiers pauvres, sont placés dans le dispositif de protection de l'enfance, incarcérés et vivent dans la rue. Leur période d'enfance et d'adolescence est réduite et, ainsi, celle de leur socialisation primaire. Ils rencontrent des problèmes identiques à l'intérieur de leur famille et durant les périodes sans domicile : pauvreté, violence et sur-autonomie. Leurs parents sont souvent absents, particulièrement le père. Certains jeunes sont aussi pris dans une logique de violence ordinaire et commettent une délinquance de survie et aggravée. Leur travail est précaire quand ils en ont un.

Le lien de filiation constitue le plus puissant des liens sociaux. Quand il est cassé ou dissous, le processus pour devenir sans-domicile peut s'enclencher. La souffrance génère davantage de souffrance. Une rupture peut conduire à une autre rupture, à un entrecroisement et une association de ruptures. La rupture du lien de filiation (avec la famille) entraîne des répercussions négatives sur la construction de tous les liens sociaux en ce sens qu'elle peut conditionner les ruptures à venir : rupture du lien de participation élective (avec les amis, les partenaires), du lien de participation organique (avec l'école et le travail) et de citoyenneté (avec l'ensemble des individus). Mes informants sont peu ou pas protégés par les solidarités issues de la famille, des pairs, du partenaire, de l'école, du travail, et/ou de l'État. Ils ne maintiennent pas de relations durables, ni avec les individus, ni avec les lieux et les territoires fréquentés ou habités. Ils sont en perpétuel mouvement. Cette liberté apparente cache un désir profond de créer et de maintenir des liens sociaux. Cette forte attente émotionnelle peut susciter de la frustration, de la colère et de la violence.

Mes informants prennent des libertés en contradiction avec le savoir-vivre ensemble et les interactions sociales ordinaires. Ils veulent vivre en dehors des règles, des accords, des lois et des normes et commettent ainsi des actes antisociaux et des actes délictueux tels des brutalités, des délits et des crimes. L'adaptation à la hiérarchie et à la vie en société est difficile. Ils testent, s'opposent, se disputent constamment avec des adultes perçus comme illégitimes car ils ont construit précocement avec eux des liens douloureux et défaillants. Les ruptures s'accumulent : le corps se dégrade, le

psychisme se détériore, le sentiment d'insécurité augmente, les peurs envahissent l'esprit. Ils alternent les périodes d'inclusion et d'exclusion lesquelles prennent progressivement le dessus. Des informants sont pris dans une spirale de rupture : exclusion familiale/fugue, exclusion scolaire/renonciation, consommation de produits psychotropes, pratiques délinquantes, incarcération, vie à la rue.

Nous pouvons distinguer trois formes principales de trajectoires qui dépendent du niveau d'exclusion et d'inclusion sociale : les jeunes sans domicile très exclus ; les jeunes sans domicile qui sont entre l'inclusion et l'exclusion sociale ; les jeunes sans domicile inclus socialement mais de manière précaire. Les ressources des jeunes sans domicile, leurs capacités d'accès à la solidarité, le type de réseau construit sont fondamentaux pour appréhender leurs trajectoires sociales. Construire cette typologie est délicat. Par exemple, la mise en couple prend la forme d'une rupture au sens sociologique dans le cadre d'une trajectoire. Or cette rupture, cette transition biographique peut avoir des effets bénéfiques ou salutaires selon le type de partenaire rencontré. Le partenaire peut aider à sortir de la rue ou renforcer la condition de sans-domicile. Par ailleurs, cette typologie classe les trajectoires : un même informant peut changer de catégorie si sa trajectoire subit une transformation profonde. Mes informants appartiennent à une catégorie ou à une autre selon le moment où les dernières données sont obtenues.

Jeunesse sans domicile et handicap social

Cette précarité des jeunes sans domicile pourrait être perçue autrement. Dans le prolongement de ma thèse de sociologie, une notion apparaît intéressante pour appréhender sous un autre angle ces jeunes en difficultés sociales, en rupture sociale, en précarité. La précarité reste une notion difficile à appréhender ; un de ses indicateurs est le revenu monétaire (Castiel & Bréchat, 2009). Une des définitions à retenir de la précarité pourrait être celle de Wresinski (1987). La précarité correspond à l'absence d'au moins une sécurité comme occuper un emploi ce qui compromet les personnes et les familles de jouir de leur rôle professionnel, familial et social. Les personnes dites en situation de précarité sont le plus souvent identifiées comme étant bénéficiaires de « minima sociaux » ou appartenant à une catégorie socioprofessionnelle dont le niveau de revenu est bas (Castiel & Bréchat, 2009).

La notion de handicap social caractérise avec davantage de précision la situation des jeunes sans domicile et notamment leur situation sociale. Le revenu, l'environnement - les conditions de vie, de travail, le soutien, le statut social - et les marqueurs sociodémographiques - le lieu de résidence, le genre comme le fait d'être une femme - correspondent à des marqueurs d'une situation de défaveur

dans notre société (Castiel & Bréchat, 2009). Ainsi, le terme de handicap social peut être privilégié à celui de précarité.

Cette notion de handicap social existe dans les textes au Canada. D'après la Commission ontarienne des droits de la personne (2009), la Cour suprême du Canada considère l'aspect subjectif du handicap, la réaction de la société à un handicap réel ou présumé et confirme également la création d'un « handicap social ». En effet, la discrimination peut être basée sur l'existence de limites fonctionnelles mais aussi sur des présomptions, des mythes et des stéréotypes. En conséquence, un handicap peut résulter d'une limite physique, d'une affection, d'une limite présumée ou d'une combinaison de l'ensemble de ces facteurs.

Le handicap social considère le désavantage social, lequel peut, par ailleurs, n'être qu'une situation temporaire et non pas un stigmate porté à vie, comme peut l'être le handicap physique ou mental ; choisir le terme « handicap social » permet d'éviter toute confusion pouvant naître avec le terme de handicap moteur et/ou mental (Castiel & Bréchat, 2009). Comme les résultats de ma recherche l'ont démontré, certains jeunes sans domicile quittent la situation de sans domicile. La situation au regard de l'hébergement n'est pas figée.

Les adultes dits « handicapés sociaux » sont, dans le discours commun des agents de la resocialisation, les déviants atteints, pour l'immense majorité, de « cécité culturelle » et les personnes socialement dévalorisées (Lopez, 1978). Le handicap social peut être caractérisé par trois facteurs majeurs et ce par ordre décroissant d'importance : le « revenu », le « capital mobilier » et le « confort intérieur » (Castiel & Bréchat, 2009). Une autre définition du handicap social est donnée par Moulin et al. (2005) laquelle est plus limitative car elle considère uniquement ces populations : chômeurs, bénéficiaires du RMI, titulaires d'un contrat emploi solidarité, SDF et jeunes de 16 à 25 ans exclus du milieu scolaire et engagés dans des processus d'insertion professionnelle.

Handicap social et entrepreneuriat

Quelques années après la fin de ma thèse de sociologie, je revois un jeune sans domicile que je connais depuis une dizaine d'années. Je prends un rendez-vous avec Maxime pour réaliser un entretien enregistré sans savoir ce que je ferai vraiment des données, en reprenant son histoire, en lui demandant de ses nouvelles, en me laissant porter par ses réponses,. Cette rencontre donnera lieu à une publication en 2018 dans la revue *Entreprendre et innover* intitulée : « *conversation avec un jeune entrepreneur qui dort dans la rue* ».

Les prénoms des différents informants cités dans cette recherche doctorale en sciences de gestion sont modifiés par respect de la confidentialité.

Julien Billion : Bonjour, peux-tu te présenter, nous parler de toi ?

Maxime : Je m'appelle Maxime, j'ai 29 ans, je suis SDF, sans emploi. Je cherche à m'en sortir dans la vie quand même. Je dors à Beaubourg ou place des Vosges quand il pleut.

JB : Quelle est ta relation avec ta famille ?

M : Je n'ai pas vraiment de relation familiale, excepté avec ma sœur qui est à Bordeaux mais que je vois très rarement. Des fois je la vois une fois par an. Des trucs comme ça. Sinon ma famille, c'est les gens de la rue, on va dire.

JB : Tu as suivi une formation ? Tu as un diplôme ?

M : Conducteur d'engin, chargeuse, livreuse et grue. C'est des engins de chantier pour faire des terrassements, des maisons, des routes. Sinon je suis maçon-terrassier, j'ai appris sur le tas, en fait. C'est une passion, la construction surtout la maçonnerie et la pierre, maçonnerie de pierre, ou la pierre sèche. C'est vraiment ce que j'aime faire.

JB : Pourrais-tu raconter comment cela s'est passé pour toi à l'école ?

M : J'ai eu une scolarité normale jusqu'en cinquième. En fait, je supportais pas de rester assis sur une chaise pendant huit heures à emmagasiner des informations qui m'ont servi jusqu'en cinquième mais pas plus que ça pour ma vie. J'avais pas eu de problème majeur jusqu'en sixième. J'avais des bonnes notes, j'étais bien vu des professeurs, j'avais un bon bulletin scolaire. Mais j'ai changé de foyer car à l'époque j'étais en foyer donc ça m'a perturbé un peu peut-être... Et j'ai commencé à ne plus suivre les cours, à sécher. Et en cinquième j'ai arrêté parce que je supportais plus l'enfermement d'une salle de classe. A l'époque, je sentais que je ne faisais pas partie du groupe. J'étais à l'écart des gens parce que j'avais déjà goûté à la rue. Je faisais déjà des fugues... On va à l'école, on rentre, on va à l'école le lendemain, c'est pas ça. J'allais de temps en temps à l'école, c'était toujours pas trop bien avec les autres élèves et les professeurs...

JB : Il y a des histoires de violence ? T'as été renvoyé ?

M : Y en a qui ont mangé des chaises et tout. Ça a toujours été par rapport à ma vie, mon passé, qui je suis, d'où je viens, mes parents qui sont absents, tout le temps pas là. J'ai été expulsé, même viré définitivement. J'ai été viré du lycée, de plusieurs collèges, dans plusieurs départements. Des histoires de taper des gens car ils avaient mal parlé, insulté les parents, des trucs comme ça, des conneries, des pétages de plombs. Et à la fin, on se fait virer.

JB : A la fin de cinquième, qu'est-ce que tu fais au niveau travail et formation ?

M : Je fais un CAP pâtisserie. Ça me plaît grave. J'y suis à trois, quatre heures du matin, jusqu'à 18h le soir. J'apprends la pâtisserie, confiserie. Je fais ça pendant un an et demi. Après, mon patron il est parti en retraite. Vu que j'étais le petit apprenti du nouveau patron, ça passait pas. J'étais pas un employé normal, je lui faisais pas gagner d'argent. J'ai arrêté. On ne te traitait pas comme une merde mais presque. On est rabaissé si on se trompe alors qu'on est en formation. J'étais pas stable. Je suis plus stable dans ma tête qu'avant mais avant j'étais vraiment pas stable. Après ça, j'ai vraiment été à la rue, à la rue. « *Je suis taré* », je me suis dit. Je fais plus rien derrière ça. Je vais de boulot en boulot. Là où le vent me mène. Je trouve un travail là, je le fais. Je peux bosser, je bosse. Je peux pas bosser, je fais la manche.

JB : Et quand tu bosses, qu'est-ce que tu cherches ? Qu'est-ce qu'on te propose ?

M : Ça dépend. Y a débroussaillage dans les jardins. Après, c'est là que commence le bâtiment pour moi. Puis y a les saisons, les vendanges, les pêches, les abricots. C'est du bouche-à-oreille, puis souvent je propose. Après si vraiment je cherche du travail déclaré chez un patron, je vais à Pôle Emploi prendre des annonces. Je prends l'adresse, le numéro et puis j'y vais sans passer par eux.

JB : Sur les quatorze dernières années, combien d'années tu as travaillé à ton avis ?

M : Entre cinq et huit ans, en comptant tout à la suite.

JB : Cela veut dire que tu as travaillé un mois sur deux depuis que tu as fini ton CAP ?

M : En fait, une fois sept mois, une fois huit mois, une fois deux ans. Il y a une année où j'ai rien foutu et une autre où je suis parti au Maroc où je suis resté trois mois. C'était pour une œuvre humanitaire...

JB : Quand tu travailles, tu as un bulletin de salaire ?

M : Ouais, des fiches de paie. Mais là j'en ai plus trop. J'en ai plus du tout. Je les ai toutes jetées, perdues. Ça me sert à rien, ça me chauffe pas, ça me fait pas manger. Sur le coup oui, mais après... Rien que cette année, j'ai travaillé six mois. Trois mois avec des fiches de paie, trois mois à mon compte.

JB : Tu cherches un travail tous les jours ou est-ce que la manche, ça te suffit ? Est-ce que tu as besoin d'un travail ?

M : Depuis le CAP, j'ai quand même bien travaillé. Depuis la fin de CAP, j'ai travaillé un bon moment. Déjà deux ans à mon compte.

JB : Qu'est ce que t'appelles à ton compte ? Au black ?

M : Non ! Déclaré avec un numéro de SIRET. Auto-entrepreneur pour le dernier carrelage.

JB : Et tu as passé ce chantier sur le compte de ton entreprise ?

M : Ça rentrait. Faut pas dépasser 32.000 euros. Cette année, j'ai fait que 7.000 euros.

JB : Comment as-tu trouvé ce travail ?

M : Par un ami, mais après c'est une recherche de clientèle, c'est du porte-à-porte, du bouche-à-oreille, de la sous-traitance pour beaucoup de choses.

JB : T'as travaillé combien de mois en tant qu'auto-entrepreneur ?

M : Deux ans et demi.

JB : Quels types de job ?

M : Ça a été au début nettoyage de bâtiment à Paris. Après j'ai changé de nom de la boîte, de spécialité. Je suis passé de nettoyage de bâtiment à terrassement.

JB : Tu as changé de numéro de SIRET ?

M : Non, le numéro de SIRET ne change pas. Ça reste à vie. Chaque personne, chaque entreprise a son numéro de SIRET si on s'inscrit en tant qu'auto-entrepreneur.

JB : Pourquoi as-tu créé ton entreprise ? Pourquoi le statut d'auto-entrepreneur ?

M : Parce que tu declares ce que tu veux, en fait. L'État n'est pas toujours derrière toi pour savoir le client que tu as.

JB : Tu connaissais le statut d'auto-entrepreneur ?

M : Je connaissais. Mon frère l'était. Il me l'a dit mais sans plus et puis moi, j'ai regardé Internet et tout. À l'époque, on voulait travailler ensemble, chacun son auto-entreprise, mais quand on travaille on fait les choses ensemble. Il a une spécialité et moi aussi. On se complète. Dans le truc d'auto-entrepreneur, y a plein de trucs où il faut les diplômes. Pour moi, y'a que dans le terrassement où il ne faut pas de diplôme pour créer son entreprise. Je peux acheter un engin et dire je suis terrassier et faire des travaux chez les gens. Y a aucun souci.

JB : Toutes les informations sur l'auto-entreprise, c'est par Internet ?

M : Internet, la chambre des métiers, la chambre de commerce. Je me rendais là-bas. Après, c'est bien de travailler un petit peu déclaré, pas assez pour payer des impôts mais juste ce qu'il faut...

JB : Quand tu ne passais pas par l'auto-entrepreneur, c'était quel type de boulot, c'était en CDD ? Est-ce que t'as déjà eu des CDD ?

M : Oui, j'ai même eu des CDI. C'était des CDD de trois mois, six mois. Je faisais tout : magasinier, manœuvre. Après j'ai beaucoup bossé au black aussi. Si je compte les jours comme ça. Après y'a les travaux que je fais pour le collègue, pour les aider gratuitement.

JB : Au black, c'est toujours dans le bâtiment ?

M : Au black, je peux construire une maison. Ça coûte moins cher qu'une entreprise. Moi, c'est la pose. Je coûte beaucoup moins cher. C'est les prix entreprise car avec mon numéro de SIRET, j'ai des rabais. Au black, je fais tout en fait. Je fais tout au black. Pas les vendanges. Je suis toujours déclaré. Je fais quoi au black, ramassage des abricots. A Paris, y a une dame qui me prenait pour porter des vêtements des magasins à un autre.

JB : Comment l'as-tu trouvée, cette dame ?

M : Dans la rue. Je faisais la manche, elle est venue me voir. Ça t'intéresse de te faire un petit billet ? Tu ramènes ça là-bas.

JB : Si tu as le choix, tu préfères travailler au black, avec un contrat, ou en tant qu'auto-entrepreneur ?

M : Je préfère en tant qu'auto-entrepreneur mais je préfère quand même au black on va dire. On ne donne rien à l'État. Que dalle. C'est tout dans notre poche, payé en liquide.

JB : Et tu as déjà eu un CDI ?

M : Oui, j'en ai eu un. En 2009, pour faire magasinier dans un petit Casino à 1.200 euros par mois. Cette personne reste un ami qui me dit que j'ai bien fait de pas rester car de toute façon, il m'aurait licencié économiquement car ils ne pouvaient plus payer.

JB : Quels ont été tes rapports avec tes employeurs ? Est-ce que t'as été renvoyé ? Est-ce que c'est toi qui est parti ?

M : J'ai été renvoyé, je me suis barré. Il y en a un à qui en a qui j'ai jamais demandé la paye parce qu'il fallait plus qu'on se voie. Il y en avait avec qui ça s'est très, très bien passé. Je suis toujours en contact. S'ils ont besoin d'aide, ben je suis là.

JB : Est-ce que tu sais pourquoi tu demandes ta paye ou pas ?

M : Ben y en a qui peuvent se faire taper, vu leur comportement, leur façon de parler. On est travailleur d'accord. On est rentable mais on n'est pas des animaux, on est humain. Un employé, si tu veux qu'il fasse du bon boulot, il faut lui dire quand ça va pas, s'il s'est trompé quelque part. Mais y en avait vraiment ils te parlent comme si t'étais un chien.

JB : Et quand tu as été renvoyé, c'était pour quoi ?

M : J'ai tapé quelqu'un, il parlait mal. Il a dit les mots qu'il fallait pas, je l'ai tapé, c'est comme ça.

JB : Et quand tu partais, c'est parce que tu ne les supportais plus ?

M : Ouais, c'est trop.

JB : Est-ce que tu te verrais avoir un CDI, rester au même endroit ?

M : Si j'avais un CDI dans ce que je veux faire, ok. Si j'ai un CDI en taille de pierre, je prends. Je veux habiller des maisons, construire des murs en pierre. Si une mairie me propose chaque mois 1200 euros, tous les murs à refaire, tous les chemins, les petits escaliers en pierre, je le refais.

JB : Tu cherches un boulot actuellement ou tu vis comme ça ?

M : Pour l'instant c'est pas le luxe, mais je m'en contente. Pour l'instant, c'est comme ça.

JB : C'est pas prioritaire le boulot ?

M : Non, pour l'instant, j'ai d'autres projets qui vont faire que je vais toucher mon but.

JB : Quel est ton projet ? Qu'est ce que t'as envie de faire ?

M : Pour l'instant, je vais mettre 1.500, 2.000 euros de côté, un peu à la manche, un peu en vendant mes petites bougies. Je vais vendre certaines choses, ça va me rapporter de l'argent... Une fois que j'ai cette somme-là, 1.500 euros, 2.000 euros, je vais passer mon permis et voir pour trouver un camion. Je prends la route.

L'auto-ethnographie reflète le besoin d'introspection (Ellis, 2004). Cette conversation constitue un tournant scientifique. La « conversation » est l'occasion de recueillir des *insights*, des pistes d'innovations potentielles, des éléments d'étude (De Montety & Patrin-Leclère, 2011). Un de ses effets productifs est de faire émerger la sérendipité. Elle met en relief de manière très nette la thématique de l'entrepreneuriat comme mode de travail d'un jeune sans domicile. Je décide d'exploiter cette conversation, de réexploiter les données collectées dans ma recherche doctorale en sociologie en me focalisant sur l'entrepreneuriat dans le cas des jeunes sans domicile à Paris et à New York. Dans le même temps, je souhaite découvrir d'autres formes de handicap et je m'oriente vers le handicap moteur et sensoriel.

Annonce du plan : une thèse sur travaux en deux parties

Cette recherche doctorale en sciences de gestion vise à transcender les clivages scientifiques pour apporter un regard neuf et produire un nouveau savoir. Elle est ancrée dans diverses disciplines, dimensions et sensibilités pour affiner au maximum les interprétations proposées. Les sciences voyagent de l'une à l'autre en commettant des infidélités lesquelles sont à l'origine, fréquemment, d'une nouvelle connaissance (Dumas, 1999). Élargir son horizon intellectuel favorise la créativité. On peut prendre un exemple mis en avant par Fernandez et Houy (2021), à savoir la conception d'une méthode cohérente et pertinente sur la prise de décision dans l'incertain. Il apparaît fondamental de faire dialoguer les disciplines entre elles pour réussir à traiter exhaustivement d'un sujet sans biais et ce en bénéficiant de la richesse de grilles d'analyse diverses issues de disciplines distinctes.

Cette nouvelle recherche s'attache à éclairer et à comprendre les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel à la lumière de la théorie de l'effectuation. Elle s'appuie sur leurs expériences de vie pour essayer, je l'espère, de contribuer à enrichir les connaissances sur ce type d'entrepreneur afin de favoriser l'émergence de solutions innovantes en faveur de son insertion professionnelle et du développement de son entreprise. Elle souhaite aider les décideurs politiques, associatifs, les dirigeants d'entreprise à façonner les politiques économiques, sanitaires, sociales et l'action publique en adéquation avec les réalités vécues par les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel.

Cette thèse en sciences de gestion sur travaux se structure en deux parties respectivement de quatre et de six chapitres. Tout d'abord, la partie I pose le cadre de cette thèse. Dans le chapitre I, la nouvelle recherche sur les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel est introduite. Dans le chapitre II, mon positionnement scientifique est discuté et la problématique est construite sur la question des moyens et des partenariats des entrepreneurs en situation de handicap moteur, sensoriel ou social. Dans le chapitre III, le cadrage théorique reposant sur la théorie de l'effectuation est présenté. Dans le chapitre IV, la méthodologie de recherche multidisciplinaire est développée.

Ensuite, la partie II présente six travaux de recherche. Dans les chapitres V, VI et VII, trois travaux portent successivement sur les entrepreneurs jeunes sans domicile par le biais de l'histoire de vie d'un rêveur à Paris, l'informel à New York et la formation en France et aux Etats-Unis. Dans les chapitres VIII, IX et X, trois travaux considèrent successivement les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel par le biais de leurs caractéristiques, de leur écosystème et du cas particulier de l'intégration professionnelle de deux masseurs-kinésithérapeutes.

En conclusion, nous discutons des résultats d'un point de vue global, mobilisons l'approche critique en entrepreneuriat, proposons des contributions générales et présentons des limites de recherche.

PARTIE I

INTRODUCTION DE LA PARTIE I

La partie I de cette thèse comprend quatre chapitres. Dans le chapitre I, la nouvelle recherche sur les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel est présentée. Le sujet est posé au regard des notions de handicap et d'entrepreneuriat. Les notions sont définies. Le terrain de recherche et ses objectifs sont mis en avant. Les informants sont mis en évidence au regard de quelques moments de leur vie. Un état de l'art est réalisé sur l'entrepreneuriat et le handicap. La figure de l'entrepreneur en situation de handicap est examinée puis mise en perspective avec l'entrepreneur valide.

Dans le chapitre II, j'analyse mon positionnement scientifique durant ma recherche sur les jeunes sans domicile et sur les entrepreneurs en situation de handicap moteur et sensoriel. J'examine les avantages et les inconvénients de ce type de positionnement. Je construis également pas à pas la problématique en m'intéressant notamment au concept d'entrepreneur défavorisé. Les entrepreneurs en situation de handicap social et les entrepreneurs en situation de moteur ou sensoriel sont deux catégories spécifiques d'entrepreneurs défavorisés. Les moyens et les partenariats qu'ils ont à disposition posent question.

Dans le chapitre III, le cadre théorique est défini. Nous analysons les théories entrepreneuriales émergentes et nous nous intéressons tout particulièrement à la théorie de l'effectuation dont nous dressons l'évolution. Nous présentons une revue de littérature sur la théorie de l'effectuation déjà existante dont un prolongement est proposé.

Dans le chapitre IV, la méthodologie de recherche est élaborée. Elle s'appuie sur la méthodologie de rencontre, sur la méthodologie d'entretiens et de cartographie. Vingt informants participent à cette nouvelle recherche. Au minimum deux entretiens sont effectués pour chaque informant. Leurs histoires sont présentées de manière succincte.

CHAPITRE I

UNE RECHERCHE SUR LE HANDICAP MOTEUR OU SENSORIEL

1.1. INTRODUCTION DU CHAPITRE I

Ce premier chapitre vise à présenter de manière générale notre nouvelle recherche sur le handicap moteur ou sensoriel. Il présente les objectifs de cette recherche, son terrain. Les informants sont introduits par le biais de certains éléments de leur histoire.

Les travaux en France sur les entrepreneurs en situation de handicap sont limités. Aussi, un état de l'art à l'échelle internationale s'impose. Tout d'abord, une revue systématique de la littérature sur les entrepreneurs en situation de handicap est menée. La méthode de sélection et d'analyse des articles scientifiques est exposée. Les résultats de ces recherches sont catégorisés en fonction de particularités de l'entrepreneur en situation de handicap puis mis en perspective avec les entrepreneurs valides. Enfin, la question de l'entrepreneur est considérée au sens large et des pistes originales de recherche sont proposées.

1.2. UNE PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE RECHERCHE SUR LES ENTREPRENEURS EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR OU SENSORIEL

Cette nouvelle recherche porte sur les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel. En premier lieu, les notions de handicap et d'entrepreneuriat sont définies. Par la suite, nous démontrons que le sujet des entrepreneurs en situation de handicap est peu étudié et définissons, en conséquence, des objectifs pour cette nouvelle recherche. Enfin, les histoires des informants sont présentées sous format court.

1.2.1. LE HANDICAP

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé et la Banque mondiale (2011), plus d'un milliard de personnes vivent avec un handicap, soit environ 15 % de la population mondiale. D'après Camberlein (2015), le handicap présente aujourd'hui de multiples définitions dont celle de l'OMS qui est reprise par de nombreuses institutions françaises. Une personne handicapée correspond à « *toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises* ». Dans le droit français, le code de l'action sociale et des familles (2021) détermine le handicap d'après la loi du 11 février 2005, portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées comme « *toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant* ». Le handicap peut revêtir plusieurs formes : la cécité et la déficience visuelle, la surdité et la perte d'audition, le handicap moteur, les déficiences intellectuelles et mentales ou encore les troubles envahissants du développement et l'autisme.

Le handicap constitue un facteur impactant la vie professionnelle des personnes. Même s'il existe peu de données disponibles à l'échelle mondiale permettant de comparer de manière fiable le taux d'emploi des personnes handicapées entre plusieurs pays, plusieurs études suggèrent que la situation de l'emploi des personnes handicapées est caractérisée par un taux d'inactivité et un taux de chômage plus élevés que ceux de la population dans son ensemble (Pagán-Rodríguez, 2009 ; OCDE, 2014). Par ailleurs, les personnes en situation de handicap occupent souvent des emplois peu qualifiés. Cette situation résulte de l'âge plus important à l'entrée du marché du travail et du manque de compétences

de la personne en situation de handicap, généralement moins qualifiée que l'ensemble des demandeurs d'emploi (Meager & Higgins, 2011).

En France, Gillot (2018) énonce quelques statistiques démontrant que les personnes en situation de handicap sont plus fortement et durablement touchées par le sous-emploi et le chômage que les autres demandeurs d'emploi. Les personnes handicapées se maintiennent également plus difficilement dans l'emploi. En 2015, 57% des personnes en situation de handicap étaient inactives, 35% d'entre elles avaient un emploi, et le taux de chômage atteignait 19% des personnes bénéficiant d'une reconnaissance administrative. Leur condition au regard de l'emploi est systématiquement plus défavorable que celle de l'ensemble de la population. Leur taux d'inactivité correspond au double de celui de la population dans son ensemble.

1.2.2. L'ENTREPRENEURIAT

L'entrepreneuriat correspond à une solution professionnelle de plus en plus envisagée par les personnes handicapées et a été promu comme une stratégie de lutte contre la pauvreté pour combattre la prévalence du chômage, du sous-emploi au cours des deux dernières décennies (Caldwell et al., 2020). Il peut se traduire par la création, le développement ou la reprise d'une entreprise. Si les termes d'entrepreneuriat et de travail indépendant ont été utilisés de manière interchangeable dans la littérature pour les personnes en situation de handicap, des différences conceptuelles importantes prennent forme entre eux (Yamamoto, Unruh & Bullis, 2011). Le travail indépendant vise à employer une seule personne, dans le but d'atteindre l'autosuffisance financière. L'entrepreneuriat, quant à lui, est orienté vers le profit, et vise à créer non seulement des emplois pour un individu, mais aussi d'autres emplois liés à la croissance de l'entreprise (Parker Harris et al., 2013). Néanmoins, différents types d'entrepreneuriat existent. Alors que l'entrepreneuriat commercial est uniquement orienté vers la croissance et le profit, l'entrepreneuriat social présente également une mission sociale. Les entrepreneurs sociaux sont souvent motivés par leur expérience personnelle des problèmes sociaux et des besoins non satisfaits. De plus, la mission de leur entreprise se mêle à leurs valeurs sociales (Austin & Stevenson, 2006). L'entrepreneuriat social peut ainsi constituer un modèle d'emploi efficace des personnes handicapées, même s'il est actuellement sous-utilisé (Parker, Renko & Caldwell, 2014). Il correspond pourtant à une source d'opportunités et d'innovations réussies (Ouimette & Rammler, 2017).

L'entrepreneuriat peut être appréhendé comme un moyen d'accéder, selon Olmedo-Cifuentes & Martínez-León (2019) à l'autonomie de la personne en situation de handicap. La création de sa propre activité professionnelle manifeste la montée en compétence et le développement de son potentiel.

Elle permet alors d'accéder à l'emploi, de casser les plafonds de verre, de s'émanciper professionnellement, d'acquérir une indépendance financière et de s'épanouir. Elle permet également de contourner les discriminations potentielles (Maritz & Laferrière, 2016). L'entrepreneur en situation de handicap souhaite alors contrôler sa destinée (Ashley & Graf, 2017). Il occupe également une place, un rôle, fait partie intégrante de la vie en société. Lorsque l'entrepreneur emploie d'autres travailleurs, en situation de handicap ou non, il participe d'autant plus de manière effective à l'économie locale, nationale et parfois internationale. Ceci constitue une source d'inclusion sociale et peut engendrer aussi de la fierté, de la reconnaissance, de la dignité et de l'estime de soi. L'accessibilité à l'emploi et à l'entrepreneuriat élargit donc le champ de liberté d'action, de développement personnel et de réalisation de soi.

1.2.3. L'ENTREPRENEURIAT DES ENTREPRENEURS EN SITUATION DE HANDICAP : UN SUJET PEU TRAITÉ

L'entrepreneuriat s'incarne dans la variété des profils des femmes, des hommes, de leurs parcours, situations, et ressources (Fayolle, Le Loarne-Lemaire & Maâlaoui, 2014). Le handicap contribue, de fait, à enrichir la figure de l'entrepreneur, qui doit créer inévitablement des compétences de compensation pour exister dans la sphère professionnelle (Maâlaoui & Germon, 2014). Aussi, le rôle et les caractéristiques des entrepreneurs en situation de handicap se doivent d'être soulignés, alors que peu de recherches sont menées sur le sujet à l'international. Néanmoins, Mota, Marques & Sacramento (2020) observent une augmentation du nombre de recherches sur l'entrepreneuriat et le handicap au cours de la dernière décennie. Cette tendance peut s'expliquer par des changements de perception à l'égard des personnes handicapées, même si les préjugés à l'égard de ces personnes sont encore répandus (Shaheen, 2016). Ainsi, la revue de la littérature internationale menée par Mota, Marques & Sacramento (2020) analysant quarante deux articles scientifiques sur le sujet contribue à une meilleure compréhension du phénomène entrepreneurial ces quinze dernières années dans le cas des personnes handicapées. Ces auteurs vérifient que, dans certains cas, ces personnes recourent au travail indépendant et deviennent des entrepreneurs pour éviter le chômage. L'éducation et la formation occupent un rôle positif dans la manière dont ce processus se développe car elles permettent le développement de l'autonomie et l'amélioration de leurs attitudes entrepreneuriales.

En France, seul un nombre limité de travaux en sciences de gestion s'intéresse à la question de l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap (Fayolle et al., 2014 ; Maâlaoui & Germon, 2014 ; d'Andria & Gabarret, 2017 ; Raffin, 2018 ; Renouf, 2022). Deux travaux apparaissent étoffés. Raffin s'intéresse aux entrepreneurs en situation de handicap et à leur transition entrepreneuriale. Ses recherches s'appuient sur les théories des motivations et de la salutogenèse, à savoir une approche

se concentrant sur les facteurs favorisant la santé et le bien-être. Renouf, auteur d'un ouvrage collectif, prend le parti de considérer l'entrepreneuriat dans le champ du handicap sous l'angle des solutions, des innovations, des acteurs faisant bouger les lignes.

En outre, d'autres disciplines pourraient participer à la réflexion. Dans les champs de l'aménagement et de la géographie, bien que certaines recherches concernent la mobilité territoriale et l'accessibilité des bâtiments (Larrouy, 2007 ; Mus, 2011 ; Baltenneck, 2011; Dejoux & Armmogum, 2011 ; Thomas, 2001 ; Alauzet, 2017), celles-ci ne s'intéressent pas précisément à ces questions au prisme de l'entrepreneuriat et du handicap. L'accessibilité au travail et à la mobilité correspondent pourtant à des enjeux sociaux et professionnels essentiels pour les entrepreneurs en situation de handicap. Être mobile est une question d'importance pour ces personnes, car l'accès à certaines ressources nécessaires à l'entrepreneuriat sur un territoire donné apparaît plus complexe du fait du handicap. La question territoriale associée aux activités entrepreneuriales est, par ailleurs, rarement posée. Or, les territoires sont des ressources tangibles pour les entreprises et agissent en tant que structures de régulation, sources d'innovation, appuis dans le cadre de développement de produits, de services associés à une culture locale (Billet, 2018). La dimension géographique est donc traduite par des ressources spécifiques associées au territoire et, plus largement, à un marché auquel les entrepreneurs peuvent avoir accès ou non du fait de diverses stratégies de mobilité.

De ce fait, de nombreuses questions méritent d'être posées et restent en suspens. Comment le parcours des entrepreneurs est-il impacté par leur handicap ? Quelles sont leurs représentations de ce parcours ? Comment sont-ils accompagnés et assistés par des personnes et organisations tierces ? Comment mobilisent-ils certaines ressources sur un territoire donné ? Comment leur activité est-elle conditionnée par la mobilité et l'accessibilité à différents espaces entrepreneuriaux ? En définitive, comment les personnes en situation de handicap vivent-elles leur condition d'entrepreneur ?

1.2.4. LES OBJECTIFS DE CETTE RECHERCHE

Cette recherche va tenter de répondre à ces questions tout en poursuivant différents objectifs. En premier lieu, elle tend à mieux comprendre et à expliciter les conditions professionnelles des entrepreneurs en situation de handicap par une compréhension de leur parcours, de leur écosystème entrepreneurial, et de leur rapport au territoire. Une meilleure compréhension de ces sujets pourrait éventuellement permettre aux décideurs et acteurs de terrain d'améliorer la condition professionnelle des entrepreneurs handicapés.

Elle a également pour vocation de rendre visible ces entrepreneurs dans les sphères intellectuelles, politiques et économiques. Elle tend à sensibiliser au handicap et à l'entrepreneuriat les décideurs politiques, les acteurs opérationnels, le grand public et la communauté scientifique. Cette sensibilisation a pour but de favoriser l'acceptation en société des personnes en situation de handicap en général, et, particulièrement celles entrepreneures en situation de handicap moteur ou sensoriel. La sensibilisation peut aussi contribuer à limiter les discriminations professionnelles dont les entrepreneurs en situation de handicap peuvent faire l'objet. La compréhension et le respect des différences inter et intra handicap peuvent enfin s'avérer une force et une source de richesse dans le développement de leur entreprise.

Afin de répondre à ces objectifs, nous avons effectué une recherche auprès de vingt entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel. Cette recherche est originale car elle cherche à appréhender le phénomène entrepreneurial dans le cas des personnes en situation de handicap en combinant les disciplines que sont les sciences de gestion, la sociologie et la géographie. Elle ambitionne de mettre en œuvre trois entretiens par informant de manière échelonnée dans le temps pour percevoir l'évolution de leur entreprise et de leur rapport à l'entrepreneuriat. Les critères de sélection des informants sont multiples pour considérer les différences de parcours selon l'âge, le genre, le niveau d'étude, le type de handicap de l'entrepreneur, le secteur d'activité et la localisation géographique de l'entreprise. L'expérience du handicap, venant de l'interaction entre les problèmes de santé, les facteurs personnels et les facteurs environnementaux, est très diverse. S'il existe bien une corrélation entre le handicap et le fait d'être désavantagé, toutes les personnes en situation de handicap n'ont pas des désavantages identiques (Organisation Mondiale de la Santé & Banque mondiale, 2011).

1.2.5. UNE PRÉSENTATION SUCCINCTE DES INFORMANTS

Les informants ont eu la gentillesse de raconter leur parcours teinté de joie et de réussite, de doute et de peur. Ils sont désignés indifféremment comme « entrepreneurs handicapés », « entrepreneurs en situation de handicap » ou « handipreneurs », néologisme né de la contraction des mots « handicapé » et « entrepreneurs ». En effet, ces trois terminologies font sens au niveau international dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées, au regard des associations et de la communauté scientifique.

Certains entrepreneurs participants à la recherche sont en situation de handicap moteur. Jerry, 20 ans, éprouve de très grandes difficultés à s'exprimer et à se servir de ses mains et de ses bras. A 18 ans, il devient entrepreneur et conçoit des outils à destination des personnes en situation de handicap, car il ne trouve pas de bras adapté pour l'aider dans son quotidien. Bertrand, quant à lui, est retraité. Il a été entrepreneur en marge de sa carrière d'ingénieur. Il est actuellement auteur-photographe. Âgée de 46 ans, Daba décide de devenir entrepreneure à la suite de déceptions professionnelles en tant que salariée. Les postes proposés n'étaient pas à la hauteur de ses ambitions et de ses compétences. Elle souhaite aussi apporter des solutions et un nouvel éclairage sur le handicap. La conseillère Pôle emploi de Diane lui propose de s'intéresser à la création d'entreprise suite à un licenciement économique. Dubitative, elle s'en sent tout d'abord incapable. A 46 ans, elle crée pourtant son entreprise de formation et en demeure la gérante 13 ans plus tard. Kader, 36 ans, devient entrepreneur car il aime prendre des risques et saisir des opportunités. Il dirige deux entreprises et, en parallèle, est le repreneur de deux autres entreprises. Malik, 32 ans, pense disposer de compétences en ressources humaines et en informatique, et souhaite trouver des solutions au chômage. Son entreprise a donc pour objectif d'aider les demandeurs d'emploi à trouver du travail et des professionnels pouvant les accompagner pour monter en compétences. Il développe également avec Marwa une application mobile. Âgée de 32 ans, Marwa se déplace, quant à elle, en fauteuil électrique. Elle peine à trouver sa place dans le monde professionnel, et bascule vers l'entrepreneuriat. Elle développe une entreprise dans le champ du handicap car ce sujet lui parle.

D'autres informants participant à la recherche sont malvoyants ou aveugles. Alice, 40 ans, était salariée en CDI pendant une dizaine d'années. Souvent épuisée par les écrans d'ordinateur du fait de sa malvoyance, et ne connaissant pas sa valeur sur le marché du travail, elle éprouve un désir de changement et devient entrepreneure. Baptiste, 32 ans, se rend compte du manque d'intérêt concernant le handisport. Il fonde donc une entreprise dans le but de médiatiser et de valoriser le handisport et les sportifs français. Il considère que si son parcours d'entrepreneur n'est pas évident au quotidien, il fait néanmoins sens. Brahim, 60 ans, est proche de la retraite. Il est chercheur et multi-

entrepreneur. Durant toute sa carrière, il combine des activités professionnelles salariées et entrepreneuriales. Damien est lui aussi multi-entrepreneur. Âgé de 49 ans, il souhaite donner vie à ses rêves depuis tout jeune. Gabriel, 63 ans, retraité kinésithérapeute et ostéopathe, a fondé une entreprise rassemblant des kinésithérapeutes voyants et déficients visuels dans un même cabinet. Jean, 60 ans, s'est réorienté professionnellement plusieurs fois. Il perd la vue complètement à 32 ans suite à l'aggravation de sa maladie. Il reprend alors ses études pour devenir kinésithérapeute. Depuis 20 ans, il exerce cette profession en libéral. Octave, 56 ans, devient entrepreneur à la suite d'une rupture de contrat salarié. Compte tenu de son âge avancé, il se dit que trouver un travail salarié va être délicat, d'où son intérêt pour l'entrepreneuriat. Tristan, 47 ans, occupait initialement un emploi salarié dans une entreprise pharmaceutique. Sans perspective d'évolution réelle, il décide de devenir entrepreneur, d'autant plus qu'il en a l'idée depuis plusieurs années. Vincent, 25 ans, est multi-entrepreneur. Comme il ne peut devenir avocat du fait de sa malvoyance, il décide de se lancer dans plusieurs aventures entrepreneuriales. Sa dernière entreprise propose des formations, du conseil et de l'accompagnement à destination de cabinets d'avocats.

Enfin, certains des informants sont sourds. Jessica, 40 ans, crée et développe durant deux années une entreprise en parallèle de son travail de salarié pour quitter sa routine professionnelle et montrer ses compétences. Insatisfaite par la vie entrepreneuriale, elle retrouve un travail salarié dans une grande entreprise. Ninon, 43 ans, est autodidacte compte tenu de la qualité de l'éducation destinée aux sourds. Elle monte avec d'autres personnes une association, dirige une équipe et gère un site d'information qui publie quotidiennement des actualités bilingues français/langue des signes français. Oscar, 39 ans, attrape durant sa jeunesse le virus de l'entrepreneuriat aux Etats-Unis. Il poursuit ses études en France, puis devient salarié d'une grande entreprise de télécommunication, et réfléchit en parallèle à des projets entrepreneuriaux. Il crée une application de reconnaissance vocale. Samir, 40 ans, travaille durant une dizaine d'années dans l'animation, l'accompagnement et le professorat. Passionné depuis son enfance par la gastronomie, l'art culinaire et de recevoir, il décide à l'âge de 29 ans, de se réorienter professionnellement pour se concentrer sur son projet de restauration. Il devient gérant d'un restaurant marocain.

1.3. LES ENTREPRENEURS EN SITUATION DE HANDICAP : UNE REVUE DE LITTÉRATURE

Une revue systématique de la littérature est opérée sur les entrepreneurs en situation de handicap. La méthodologie est présentée. Les résultats indiquent que ces entrepreneurs ont un profil particulier. Ils sont mis en perspective avec les entrepreneurs valides.

1.3.1. LA MÉTHODOLOGIE ET LA REVUE SYSTÉMATIQUE DE LA LITTÉRATURE

L'objectif de cette revue de littérature est donc de mieux cerner les différentes caractéristiques des entrepreneurs en situation de handicap. Compte tenu du nombre d'articles publiés distinctement sur les entrepreneurs et sur le handicap, une revue systématique de la littérature (RSL) peut s'avérer efficace pour atteindre cet objectif, tout en permettant de mieux analyser l'association de ces deux concepts dans la littérature. La RSL a suscité un intérêt croissant dans la communauté universitaire depuis sa création en 1994 (Mulrow, 1994), notamment en sciences de gestion. Choisir de réaliser une RLS indique une volonté d'adopter une méthode aussi neutre que possible, et qui fonctionne de manière plus optimale qu'une analyse documentaire plus traditionnelle (Phillips, 2019). Contrairement aux revues de la littérature plus descriptives, la RLS fait appel à un algorithme explicite pour effectuer une recherche et une évaluation critique de la littérature, améliorant de fait la qualité du processus d'examen des résultats en utilisant une procédure transparente et reproductible (Tranfield, Denyer & Smart 2003 ; Crossan & Apaydin 2010). Conformément aux processus de RLS décrits dans la littérature, la méthode développée consiste en un protocole en trois étapes : la collecte des données, la conservation des données et le regroupement des données pour analyse.

Il existe différentes approches concernant la collecte de données. La première étant de faire une recherche par mot clé dans des bases de données spécialisées, puis d'effectuer une première sélection des articles à partir de listes de journaux scientifiques de qualité. Champenois et al. (2019) utilise la base de données ISI-Web of Science, puis la liste de revues présentées dans le « Academy of Business Schools Academic Journal Guide 2018 » pour effectuer une RSL sur les pratiques entrepreneuriales. Grégoire et Cherchem (2020) utilisent, quant à eux, les bases de données EBSCO's Business Source Complete® and ProQuest's ABI/Inform Complete®, puis la liste du Thompson Reuters' InCites™ Journal Citation Reports® (JCR) – Social Sciences Edition, 2016 pour leur revue de la littérature sur l'effectuation.

La seconde approche concernant la collecte de données consiste, au contraire, à sélectionner tout d'abord les journaux scientifiques identifiés par thématiques de recherche au sein de listes de

journaux scientifiques de qualité, puis de faire une recherche par mot clé au sein des articles de ces journaux. C'est l'approche notamment utilisée par Le Louarne et al. (2020). Ces auteurs ont d'abord sélectionné les revues scientifiques traitant d'innovation, d'environnement et de durabilité au sein de la liste du 2019 Harzing Journal Quality, fréquemment utilisée pour les RSL en sciences de gestion. Puis ils ont effectué une recherche par mot clé sur les sites des revues sélectionnées.

C'est cette deuxième approche qui a été adoptée du fait d'une RSL effectuée en anglais et en français. En effet, les bases de données fréquemment utilisées pour la première approche concernent essentiellement des revues anglophones (Web of Science, Ebsco, Scopus), et oblitérent une grande partie des articles francophones. C'est pourquoi la première étape méthodologique a été de sélectionner des revues scientifiques anglophones et francophones présentes au sein de deux listes de journaux scientifiques réputés : le classement des revues scientifiques en sciences de gestion de la FNEGE de 2019, et le classement HCERES des revues scientifiques toutes disciplines confondues à jour en 2020. Le classement de la FNEGE a permis tout particulièrement de sélectionner des revues traitant d'entrepreneuriat et d'innovation. Celui de l'HCERES, quant à lui, a permis de cibler des revues scientifiques spécialisées sur le handicap, qui ne sont pas forcément présentes dans la liste de la FNEGE. Par conséquent, 87 revues scientifiques d'intérêt répondant à ces critères ont été initialement sélectionnées. Puis, des recherches par mot clé au sein de ces revues pour trouver des articles pertinents ont été réalisées au travers de deux approches. Pour les articles anglophones, la base de données Scopus a permis la recherche d'articles au sein des revues scientifiques sélectionnées, recherche incluant la combinaison de termes suivante dans le titre, le résumé, et les mots-clés : 1) disab* AND entrepreneu* ; 2) impair* AND entrepreneu* ; et 3) handicap* AND entrepreneu*, 4) deficien* AND entrepreneu*. L'utilisation de la formulation entrepreneu* permettait d'inclure divers mots liés à l'entrepreneuriat (tels que entrepreneur, entrepreneurship, etc.), de même que disab* les mots liés au handicap (tels que disable, disability) etc. Le terme « deficien* » a été traduit en « déficien* » en français, traduction qui peut également être associée à celle du terme « impair* » en anglais. Ceci a notamment permis de mener une recherche par mot-clé considérant les déficiences visuelles, auditives, cognitives etc... Les recherches par mots-clés incluaient également les paramètres suivants : l'ISSN de la revue scientifique concernée ; période comprise entre janvier 1980 et décembre 2020. Ce processus de recherche n'a, par ailleurs, pas inclus les critiques de livres, les thèses et autres rapports scientifiques et opérationnels qui n'avaient pas fait l'objet d'un processus de revue par les pairs à l'aveugle. La même démarche a été utilisée pour les articles francophones en effectuant la recherche par mot-clé directement sur les sites officiels des revues concernées. Cette recherche par mot-clé et par journaux a permis de sélectionner près de 128 articles répartis au sein de 42 journaux présentés dans le tableau ci-dessous sous la forme d'une liste de revues sélectionnées et du nombre d'articles identifiés par catégorie et par mots-clés.

<i>Thème et Langue</i>	<i>FNEGE HCERES</i>	<i>ISSN</i>	<i>Titre de la revue</i>	<i>entrepreneur* ET disab*</i>	<i>entrepreneur* ET impair*</i>	<i>entrepreneur* ET handicap*</i>	<i>entrepreneur* ET de(é)ficien*</i>
Entre.	F	0007-6813	Business Horizon	1			1
Anglais	F + H	0898-5626	Entrepreneurship and Regional Development	2		1	4
	F + H	2157-5665	Entrepreneurship Research Journal				1
	F + H	1042-2587	Entrepreneurship: Theory and Practice			1	2
	F + H	0894-4865	Family Business Review				1
	F + H	1554-7191	International Entrepreneurship and Management Journal				2
	F + H	1355-2554	International Journal of Entrepreneurial Behaviour and Research	1	1	1	4
	F + H	1465-7503	International Journal of Entrepreneurship and Innovation	2			
	F + H	1368-275X	International Journal of Entrepreneurship and Innovation Management				1
	F + H	1476-1297	International Journal of Entrepreneurship and Small Business	2			4
	F + H	0266-2426	International Small Business Journal: Researching Entrepreneurship	2	2		2
	F + H	0267-5730	International Journal of Technology Management				1
	F + H	0167-4544	Journal of Business Ethics	1	1		3
	F + H	0883-9026	Journal of Business Venturing	1	2	1	9
	F + H	0890-913X	Journal of Private Enterprise				1
	F + H	0737-6782	Journal of Product Innovation Management				1
	F	0827-6331	Journal of Small Business & Entrepreneurship	1		1	1
	F + H	1462-6004	Journal of Small Business and Enterprise Development			1	2
	F + H	0047-2778	Journal of Small Business Management				1
	F + H	0921-898X	Small Business Economics	2	2		
	F + H	1932-4391	Strategic Entrepreneurship Journal				2
	F + H	0040-1625	Technological Forecasting and Social Change				1
	F + H	0166-4972	Technovation				1
	F	0973-0745	The Journal of Entrepreneurship				1
	F + H	1369-1066	Venture Capital		1		
Entre.	F + H	2034-7634	Entreprendre & Innover			2	3

Français	F + H	1161-2770	Entreprises et Histoire		1	1	
	F + H	1630-7542	Revue de l’Entrepreneuriat		2		
	F + H	0338-4551	Revue Française de Gestion		3	2	
	F + H	2259-2490	Revue Interdisciplinaire sur le Management, Homme & Entreprise (RIMHE)		1		
Handic.	H	0264-6196	British Journal of Visual Impairment		1		
Anglais	H	0968-7599	Disability and Society	4			
	H	1934-9491	Intellectual and Developmental Disabilities	2	1		
	H	1833-8550	International Journal of Disability Management	1		1	
	H	1360-2322	Journal of Applied Research in Intellectual Disabilities	1	1		
	H	1044-2073	Journal of Disability Policy Studies	2			
	H	1366-8250	Journal of Intellectual and Developmental Disabilities	2			
	H	1053-0487	Journal of Occupational Rehabilitation	2	1	1	
	H	1052-2263	Journal of Vocational Rehabilitation	8	1	1	
	H	1095-158X	Psychiatric Rehabilitation Journal	1			
	H	0034-3552	Rehabilitation Counseling Bulletin	1			
Handic. Français	H	1875-0672	ALTER Revue Européenne de Recherche sur le Handicap	3		2	
TOTAL articles par mot-clé				42	14	18	54
TOTAL articles				128			

La deuxième étape du protocole de RSL consiste à la sélection et à la conservation des données. C'est pourquoi les articles en doublons présents dans les 128 articles précédemment cités ont été éliminés. Puis le contenu des articles a été examiné dans le détail afin de construire l'échantillon d'articles à conserver. Les articles conservés apportent explicitement une contribution directe à l'avancement de la compréhension académique de l'entrepreneuriat associé au handicap. Aussi les articles conservés présentent de multiples phrases, paragraphes, et citations pertinentes et significatives sur l'entrepreneuriat et le handicap. Cela a notamment permis d'éliminer les nombreux articles parlant de déficiences ou de handicaps financiers, institutionnels, organisationnels des entreprises, qui sont certes intéressants mais qui ne s'inscrivent pas dans la définition officielle du handicap selon l'OMS. Cette RSL se concentre donc sur les articles parlant explicitement de l'expérience d'entrepreneurs en situation de handicap. Cette procédure de tri et de conservation a permis de réduire l'ensemble des

articles à 31 titres inclus dans 23 revues scientifiques. Cette sélection démontre que même si l'entrepreneuriat et le handicap ne sont pas des sujets d'intérêts récents, le débat sur l'association de ces concepts a en fait été récemment développé, avec près de 87% des articles publiés entre 2011 et 2020 comme le montre ce tableau sur l'évolution du nombre d'articles sur l'entrepreneuriat et le handicap (2000 - 2020).

<i>Date</i>	2000-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2020
<i>Nb d'articles</i>	1	3	11	16

La troisième étape du protocole de RSL consiste à regrouper et à classer les données pour analyse. En premier lieu, une catégorisation systématique a été réalisée, en encodant les articles comme étant soit des essais conceptuels et états de l'art, soit des études empiriques. Puis une analyse thématique similaire à celle déployée par Champenois et al. (2019) a été réalisée. Un deuxième processus de codage des articles a été établi en fonction de : (1) le sujet général de l'article et ses objectifs ; (2) les concepts et idées théoriques existants ou développés par les auteurs ; (3) les méthodologies utilisées dans le cadre des articles empiriques (approche méthodologique, données collectées, méthode d'analyse) et ; (4) les résultats et contributions à l'entrepreneuriat et au handicap. Les résultats de cette classification et analyse thématique sont présentés dans l'annexe jointe à l'article.

Les différentes recherches identifiées suscitent des interrogations et proposent des réponses sur le profil des entrepreneurs en situation de handicap.

1.3.2. LE PROFIL PARTICULIER DES ENTREPRENEURS EN SITUATION DE HANDICAP

Les entrepreneurs en situation de handicap ont un profil particulier. Ils font le choix du travail indépendant, de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneuriat social. Ils font preuve de motivation ce qui leur permet de surmonter les obstacles à l'entrepreneuriat. L'image de soi, la personnalité, les compétences influent sur leur expérience de création d'entreprise.

1.3.2.1. LE CHOIX DU TRAVAIL INDÉPENDANT, DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Caldwell, Parker Harris & Renko (2012) s'appuient sur la théorie de la citoyenneté pour questionner la politique encourageant le travail indépendant et l'entrepreneuriat en tant que vecteur d'autonomisation et d'autosuffisance chez les personnes en situation de handicap. Les politiques publiques contemporaines envisagent et tendent vers l'entrepreneuriat et le travail indépendant en tant qu'option d'emploi viable pour les personnes en situation de handicap en général. Elles correspondent à une stratégie visant à stimuler la création d'entreprises et d'emplois, à promouvoir l'autonomie, à réduire la dépendance à l'égard des services aidants, et à atténuer les disparités en matière d'emploi (Caldwell, Parker Harris & Renko, 2020). Le travail indépendant et l'entrepreneuriat peuvent, en effet, fournir des options viables pour combattre les inégalités que subissent les individus en situation de handicap (Ashley & Graf, 2018). Les entrepreneurs en situation de handicap s'engagent alors plus facilement dans le travail indépendant comme moyen de répondre à des besoins personnels, économiques et sociaux. Par ailleurs, les personnes en situation de handicap sont plus susceptibles d'être des travailleurs indépendants que les personnes non handicapées. Le travail indépendant offre une flexibilité et un meilleur ajustement entre le statut d'invalidité et la vie professionnelle. Les niveaux de satisfaction vis-à-vis de l'emploi, du type d'emploi et des conditions de travail des travailleurs indépendants handicapés sont supérieurs à ceux rapportés par les salariés en situation de handicap. Les décideurs politiques doivent alors encourager le travail indépendant pour augmenter les niveaux de bien-être et d'emploi des personnes handicapées, notamment en Europe (Pagán-Rodríguez, 2009).

Comme le soulignent l'étude de Blass & Ketchen Jr (2014) réalisée aux Etats-Unis, les entreprises des personnes en situation de handicap appartiennent principalement au secteur des services. Leur propriété demeure généralement individuelle. Elles sont également majoritairement consolidées, ce qui signifie que leur ancienneté est d'environ 42 mois. Les aventures entrepreneuriales ayant la plus

grande probabilité de succès sont celles qui sont basées sur un modèle économique durable, et exploitant les caractéristiques et les expériences uniques de l'entrepreneur. Ces aventures sont construites autour d'un processus ou d'un système qui rend possible la prospérité de l'entreprise et des entrepreneurs. Par ailleurs, comme l'indiquent Caldwell, Parker Harris & Renko (2012), l'entrepreneuriat social est devenu une expression qui prend de l'ampleur dans la communauté des personnes ayant une déficience intellectuelle et développementale. Il constitue une stratégie innovante pour résoudre les problèmes sociaux et économiques urgents. Il porte le potentiel d'être une source d'autonomisation, de création d'emplois, et d'innovation sociale. Il peut enfin être utilisé pour accorder davantage de droits aux personnes présentant une déficience intellectuelle et développementale.

1.3.2.2. LA MOTIVATION ET LES OBSTACLES À SURMONTER

Des obstacles au fait d'entreprendre sont identifiés dans le cas des entrepreneurs en situation de handicap. Nevala et al. (2019) analysent l'efficacité des interventions de réadaptation sur l'emploi et le fonctionnement des personnes ayant une déficience intellectuelle, ainsi que les obstacles et les facilitateurs de leur emploi. Les difficultés rencontrées par les entrepreneurs en situation de handicap sont liées à certains facteurs d'incitation, aux faiblesses des politiques, aux soutiens institutionnels, et autres facteurs sociétaux. Les efforts des start-ups développées par des entrepreneurs en situation de handicap émergents sont moins susceptibles d'entraîner la naissance d'une organisation viable, ce qui indique que ces entrepreneurs font face à des défis particuliers (Renko et al., 2015). Certaines lacunes associées aux services, aux politiques publiques et à la recherche ont pu être observées dans le domaine de l'autosuffisance des entrepreneurs en situation de handicap (Parker Harris et al., 2014b). Heath & Reed (2013) constatent que même si le travail indépendant est une option viable pour les personnes handicapées, il ne s'accompagne pas de services traditionnels accessibles aux entrepreneurs en situation de handicap. Sarker (2020) soutient, par ailleurs, que les personnes handicapées sont confrontées à une discrimination notable, notamment dans l'accès à la microfinance. Les attitudes des employés au sein de la micro-finance sont l'une des principales sources de telles discriminations, ce qui a des implications importantes pour la vie des personnes en situation de handicap. Ainsi, ces dernières ont tendance à ne pas postuler pour des prêts en microfinance en raison de l'anticipation d'un tel rejet. Pagán-Rodríguez (2012) donne aussi l'exemple des femmes âgées handicapées. Ces femmes qui travaillaient à leur compte en 2004 étaient moins susceptibles de conserver le même statut professionnel trois ans plus tard. Enfin, le capital social est important pour démarrer et maintenir une entreprise. Pourtant, les personnes en situation de handicap sont considérées comme ayant un faible capital social (Hsieh et al., 2019).

Cependant, les expériences antérieures en matière de handicap social et d'exclusion sociale peuvent constituer une force motrice motivant les personnes en situation de handicap. Comme le soulignent Hsieh et al. (2019), les conditions difficiles et les expériences de discrimination préparent indirectement les entrepreneurs en situation de handicap à relever les défis de l'entrepreneuriat. Les écueils socio-économiques comme la discrimination sociale fondée uniquement sur l'apparence et la condition personnelle auxquels font face les personnes handicapées peuvent être surmontés grâce au soutien de divers mécanismes d'adaptation adoptés en fonction de la situation et de leurs proches qui jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de leurs entreprise. De plus, il est possible de transcender un faible capital social par le recours à un modèle conçu pour dispenser de la formation et relier les entrepreneurs en situation de handicap à faible revenu les uns aux autres et aux ressources nécessaires.

1.3.2.3. LE TRAVAIL DE L'IMAGE DE SOI ET LA PERSONNALITÉ

Le travail de l'image de soi correspond également à une manière d'aller de l'avant face aux discriminations. Martin & Honig (2020) mettent en évidence l'amélioration de l'image de soi, la réduction éventuelle de la stigmatisation, la valeur de « faire » dans le travail indépendant. Ils montrent comment l'image de soi des personnes en situation de handicap peut être altérée par un échec professionnel au démarrage d'une entreprise, la stigmatisation et les périodes prolongées de chômage. Ils s'appuient sur la théorie de l'image de soi, qui pose la relation positive entre image de soi et performance au travail tout en observant que la construction de l'image de soi évolue selon le contexte. Les entrepreneurs en situation de handicap renvoient une image qui peut leur être défavorable et devant être surmontée, d'après Williams & Patterson (2018), en raison de leur corps anormal.

Malgré tout, les entrepreneurs en situation de handicap manifestent un fort esprit d'entreprise. La personnalité proactive constitue par ailleurs l'un des prédicteurs significatifs des intentions entrepreneuriales (Castillo & Fischer, 2019). De plus, se connaître est essentiel pour réussir professionnellement. Les entrepreneurs handicapés, même s'ils présentent des traits de comportement similaires à ceux des entrepreneurs non handicapés, se sont notamment avérés plus résilients et persévérants face aux défis de l'échec, du stress et de l'incertitude que ces derniers (Saxena & Pandya, 2018). Ces traits de personnalité contribuent en retour à l'image de soi.

1.3.2.4. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ET DE LEUR DÉVELOPPEMENT

L'aventure entrepreneuriale nécessite une intention et des compétences. Les individus en situation de handicap doivent déployer certaines compétences pour débiter dans l'entrepreneuriat et rencontrent des difficultés spécifiques. Par conséquent, ils doivent développer des compétences entrepreneuriales personnelles et fonctionnelles spécifiques (Bagheri & Abbariki, 2017). Les compétences personnelles comprennent notamment les compétences comportementales, la capacité à apprendre, à être efficace par soi-même. Cette capacité à être efficace par soi-même est, en effet, une compétence importante pouvant orienter le choix d'une carrière chez les personnes handicapées (Castillo & Fischer, 2019). Les compétences fonctionnelles englobent, quant à elles, les compétences sociales et l'engagement.

Les compétences des entrepreneurs en situation de handicap peuvent être développées grâce à l'enseignement et à la formation. L'éducation constitue un levier important pour la réussite entrepreneuriale. Les jeunes ne devraient pas être exclus des opportunités de création d'entreprise et de formation en entreprise en raison de leur handicap ou de difficultés d'apprentissage (Pavey, 2006). L'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle peut être amélioré grâce à l'enseignement secondaire, y compris des méthodes d'enseignement et des services de soutien personnel appropriés, l'utilisation d'un travail assisté, des aménagements sur le lieu de travail et le soutien de la famille et de l'employeur (Nevala et al., 2019). La formation à l'entrepreneuriat devrait présenter certaines caractéristiques pour favoriser l'inclusion des entrepreneurs en situation de handicap. La pédagogie, le contenu du cours et la formation à l'entrepreneuriat sont des prédicteurs importants de l'action entrepreneuriale (Dakung et al., 2017). L'éducation à l'entrepreneuriat exposant les étudiants handicapés à la résolution de problèmes de la vie réelle constitue un outil capable de renforcer leur confiance et leur capacité à prendre des risques dans le démarrage d'une entreprise.

1.3.3. UNE MISE EN PERSPECTIVE DE L'ENTREPRENEURIAT AU PRISME DU HANDICAP

La question de la singularité de l'entrepreneur en situation de handicap se pose. Ainsi, les recherches sur ce type d'entrepreneur s'avèrent fondamentales.

1.3.3.1. LE POSITIONNEMENT DE L'ENTREPRENEUR EN SITUATION DE HANDICAP EST-IL RÉELLEMENT SINGULIER ?

Les articles tendent à observer, dans une certaine mesure, des similitudes et des divergences entre les entrepreneurs en fonction du type de handicap, de leur positionnement entrepreneurial et de

leur personnalité. Les entrepreneurs en situation de handicap se positionnent en raison de facteurs extérieurs, et se comparent notamment par rapport à d'autres entrepreneurs, qu'ils soient handicapés ou non. L'objectif est alors de mettre l'accent sur leur similitude, ou au contraire sur leur singularité vis-à-vis des autres entrepreneurs. Les entrepreneurs en situation de handicap tendent, néanmoins, à reproduire des représentations normatives en lien avec la figure de l'entrepreneur valide. Or, ces représentations normatives peuvent être déstabilisées suite au recours à des positions et à des conversations intérieures opposant leur moi actuel à des moi plus anciens, ambitieux ou impossibles (Jammaers & Zanoni, 2020).

Les entrepreneurs en situation de handicap présentent des singularités, dont certaines sont à nuancer, voire même à discuter. Ils sont plus engagés dans l'entrepreneuriat social, mais ce type d'entrepreneuriat attire également de plus en plus les entrepreneurs valides. Les personnes en situation de handicap recourent à l'entrepreneuriat comme mode d'organisation du travail pour des questions d'autonomie, d'indépendance et de flexibilité, ce qui est également le cas des entrepreneurs valides. Certains entrepreneurs valides peuvent être également victimes de discrimination mais d'autres natures comme leur origine, leur niveau d'étude, leur préférence sexuelle, leur religion. Toutefois, il est à souligner que certains entrepreneurs en situation de handicap peuvent cumuler les discriminations liées à leur handicap avec celles d'autres natures comme par exemple le genre féminin ou un âge avancé.

Le fait de se connaître, la personnalité de l'entrepreneur qu'il soit en situation de handicap ou non constitue un point important dans la réussite entrepreneuriale. Les entrepreneurs valides démontrent aussi de la force mentale. Ils sont aussi résilients pour certains, qualité développée et démontrée en surmontant des traumatismes de nature familial, politique ou migratoire par exemple. Ils peuvent aussi avoir peu de capital social. Des personnes en situation de handicap peuvent avoir accès à plus de capital social qu'une personne valide. Le besoin de mobiliser du réseau n'est pas non plus propre aux entrepreneurs en situation de handicap.

Enfin, certains auteurs démontrent même l'absence de singularité de l'entrepreneur en situation du handicap sur certains points. Les entrepreneurs handicapés réussissent à peu près dans la même mesure que les autres entrepreneurs (Larsson, 2006). Il n'y aurait pas non plus de lien entre les symptômes d'hyperactivité et la préférence entrepreneuriale académique (Canits et al., 2019).

1.3.3.2. DE L'IMPORTANCE DE LA RECHERCHE SUR LE HANDICAP POUR MIEUX COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE ENTREPRENEURIAL

Certaines recherches sur les entrepreneurs en situation de handicap apportent des contributions en termes de théories, de méthodes et de résultats qui peuvent être éventuellement généralisables à des recherches en entrepreneuriat au sujet d'entrepreneur valide ou non.

Sur le plan des recherches sur le développement d'entreprises, Heath, Ward & Reed (2013) tentent d'identifier les pratiques prometteuses dans le domaine du travail indépendant dans le cas des personnes en situation de handicap. Ils observent une association entre le lancement réussi d'une entreprise et l'utilisation de la découverte correspondant à une méthode pour identifier les liens et les soutiens, les compétences et les intérêts d'un individu, qu'il soit en situation de handicap ou non. Dakung et al. (2017) se reposent sur la théorie de régulation des actions pour fournir un cadre utile dans l'examen des tâches, des actions nécessaires en se concentrant sur certains mécanismes, comme les intentions d'objectifs, les plans d'action, la connaissance de l'action et l'efficacité par soi-même. Kašperová, Kitching & Blackburn (2018) observent que l'identité entrepreneuriale, en tant que pouvoir causal, contribue à l'action et à la production d'événements. Ces résultats sont validés par des données extraites d'une enquête qualitative menée auprès de personnes handicapées, mais apportent plus largement des réponses à des questions entrepreneuriales.

Certains auteurs utilisent également les entrepreneurs en situation de handicap comme sujets d'étude pour discuter plus en profondeur la théorie du capital social, ou d'autres théories qui lui sont associées. Jasniak, Baierl & Halberstadt (2020) s'appuient sur la théorie du capital social et sur la théorie de l'identité sociale pour démontrer que les interactions sociales, le soutien social général suscitent un impact positif sur les intentions entrepreneuriales, notamment des personnes sourdes et malentendantes. Par ailleurs, les soutiens provenant de diverses sources, y compris la famille et les amis, les organisations de personnes handicapées et les groupes d'aide aux entreprises sont nécessaires à chaque étape du démarrage, de l'exploitation d'une entreprise. Et pourtant, certaines sources de soutien semblent sous-utilisées (Hagner & Davies, 2002).

Enfin, les recherches sur les entrepreneurs en situation de handicap peuvent apporter un éclairage sur d'autres populations d'entrepreneurs, notamment dévalorisées. Williams & Patterson (2018) proposent par exemple un angle conceptuel intersectionnel afin d'explorer un groupe social particulier - les femmes - à un point d'intersection négligé - le handicap - dans le cadre social de l'entrepreneuriat. Quatre synergies théoriques entre la recherche sur le genre, l'entrepreneuriat et le handicap ont également été explorées dans la littérature : la justification économique ; la flexibilité, l'individualisme et la méritocratie; et le capital social et humain (Williams & Patterson, 2018).

1.3.4. L'ENTREPRENEURIAT ET LE HANDICAP : UNE THÉMATIQUE DE RECHERCHE À SON DÉMARRAGE

Cette analyse structurée de la littérature indique que la recherche sur l'entrepreneuriat et le handicap en est encore à ses débuts, même si l'on observe une forte augmentation du nombre de publications sur ce sujet depuis 2011. Les analyses de contenu ont également démontré que le corpus de recherche sur l'entrepreneuriat et le handicap a produit un ensemble de notions et de résultats sur la figure de l'entrepreneur en situation de handicap et sur les défis qu'il rencontre au travers de la mobilisation de théories existantes et de méthodes d'analyse principalement empiriques.

Il ressort de cette revue de littérature que des similitudes et des divergences émergent entre les entrepreneurs, qu'ils soient, par ailleurs, en situation de handicap ou non. En premier lieu, certaines raisons d'entreprendre sont communes à tout entrepreneur. En revanche, le handicap et les besoins qu'il crée peuvent être des facteurs de motivation pour entreprendre. L'expérience du chômage, d'expériences négatives en entreprise classique, ou la prépondérance d'une personnalité entrepreneuriale sont également des raisons menant à l'entrepreneuriat. Les difficultés rencontrées dans leur vie personnelle peuvent les conduire à développer des solutions à des besoins qu'ils ont précisément identifiées.

Par ailleurs, les différents résultats démontrent que plusieurs des problématiques inhérentes aux entrepreneurs en situation de handicap ne sont pas purement entrepreneuriales, mais relèvent plus généralement des défis inhérents au handicap. Faire face à la discrimination ou au manque de soutien institutionnel et social s'avère être des problématiques communes à toute personne en situation de handicap. Cependant, ces défis peuvent devenir des facteurs de motivation, des besoins à résoudre, et, somme toute, des raisons d'entreprendre.

1.4. SYNTHÈSE DU CHAPITRE I

Cette nouvelle recherche est présentée de manière globale. Ses concepts clés sont définis à savoir le handicap et l'entrepreneuriat. Ses objectifs sont notamment de produire de nouvelles connaissances sur un sujet qui apparaît peu traité.

La revue de littérature permet d'établir des pistes de recherche. Tout d'abord, la question des profils des entrepreneurs en situation de handicap émerge et, notamment, de leurs compétences qui sont parfois définis de manière étroite donc restrictives. Ensuite, la grande majorité des recherches repose sur une approche exclusivement en sciences de gestion. Il apparaît un manque d'approches pluridisciplinaires dans la compréhension de notre objet étudié. Or réfléchir au croisement de champs disciplinaires, aux méthodes de collecte et d'analyse de données, et aux modes de représentation des résultats permet de susciter des approches créatives, de contribuer à l'exploration de différentes dimensions en lien avec l'entrepreneuriat et le handicap et donc de produire un savoir original. Enfin, il existe un déséquilibre entre les différents terrains nationaux analysés en termes de production de connaissances sur les entrepreneurs en situation de handicap. Les terrains anglophones prédominent dans les articles analysés.

Ainsi, cette nouvelle recherche tend à dépasser certaines limites des recherches précédentes sur l'entrepreneur et le handicap en interrogeant, en élargissant la question des compétences, en déployant une méthodologie de recherche interdisciplinaire et ce dans un contexte encore relativement peu étudié, à savoir le territoire français. Elle est originale d'autant plus que mon positionnement est lui aussi original.

CHAPITRE II

LE POSITIONNEMENT ET LA PROBLÉMATIQUE

2.1. INTRODUCTION DU CHAPITRE II

En tant que chercheur, porter un regard objectif sur son parcours est essentiel pour comprendre comment la connaissance est produite. Dans mon cas, mes expériences professionnelles antérieures en tant qu'éducateur et qu'entrepreneur se doivent d'être interrogées. Comment ces expériences influencent-elles le traitement de mes recherches ? De quelle manière, peuvent-elles impacter ses résultats ? Ces expériences entraînent-elles des avantages ou des inconvénients dans l'élaboration du savoir ?

Analyser son positionnement permet de comprendre davantage son fonctionnement scientifique et de prendre de la hauteur concernant notamment la problématique de recherche. Les jeunes sans domicile et les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel sont des populations avec lesquelles j'ai travaillé et/ou je dispose d'une proximité. Je mène également des recherches à leur sujet. Comment les aider à s'inclure professionnellement ? Comment comprendre le désavantage de certaines catégories d'entrepreneurs ? Quels sont les compétences dont ils peuvent tirer profit qu'elles soient spécifiques ou non à leur handicap ? Quelles sont leurs moyens mis à disposition ? Avec quel type de partenaires tissent-ils des liens ?

2.2. LE POSITIONNEMENT

Mon parcours professionnel est présenté en recourant à l'auto-analyse, à la réflexivité. Je suis un chercheur métis, ce qui présente des avantages et des inconvénients dans l'élaboration et la réalisation d'une recherche.

2.2.1. UN PARCOURS À LA LUMIÈRE DE LA RÉFLEXIVITÉ

J'aime apprendre, désapprendre, entreprendre, créer, innover, rechercher, enseigner, transmettre, vulgariser, relier théorie et pratique, intellectualisation et action, développer des compétences diverses, combiner les disciplines différentes - sciences de gestion, sociologie, sciences politiques, anthropologie, géographie -, les réseaux différents - recherche, pouvoir public, entreprise, association, média -. D'après Jacquemin et al. (2017), les caractéristiques d'une démarche critique en sciences de gestion s'appuient notamment sur l'acceptation et la valorisation d'une posture de réflexivité du chercheur en gestion ce qui sous-tend la capacité du chercheur à problématiser les pratiques de gestion et à considérer sa propre interprétation d'une réalité qu'il contribue à façonner.

Mon parcours professionnel entremêle éducation, recherche, enseignement, entrepreneuriat, action publique, associative et le voyage. Le voyage constitue un élément clé dans la construction de la pensée intellectuelle et de la mise en pratique. Il peut être près de chez soi, dans le même quartier, dans la même ville, dans le même pays en partant à la rencontre de populations appartenant à un groupe social différent du sien comme les jeunes sans domicile à Châtelet ou ayant des singularités qui font percevoir autrement les actes les plus ordinaires de la vie comme les entrepreneurs en situation de handicap moteur et sensoriel. Il peut être aussi le fait de sortir de son contexte national, de partir vers l'autre dans d'autres horizons géographiques. L'apprentissage de l'argot, des langues est fondamental pour comprendre son terrain, ses informants. La construction de la relation personnelle passe par les mots utilisés (Chanlat et al., 2013). Cette faculté d'exprimer en mots la réalité intérieure et extérieure permet d'accéder au monde des significations (Chanlat, 1990). Mes expériences en tant que bénévole - travailleur social en Côte d'Ivoire pour les enfants des rues -, qu'étudiant éducateur - travailleur social au Mali en dispensaire de brousse -, qu'étudiant en licence de sciences de l'éducation - mémoire d'anthropologie en Algérie sur l'identité kabyle -, qu'étudiant en master Erasmus Mundus en sciences sociales - enseignements en Afrique du sud, Espagne, Portugal, Suède -, que chercheur/doctorant aux Etats-Unis à New York et à Cambridge sur les jeunes sans domicile à Paris et à New York m'ont permis de regarder, de travailler, de vivre ailleurs et, ainsi, de me forger, une vision neuve, diversifiée, originale de la société.

La comparaison internationale apporte une vision enrichie de son objet de recherche pour l'intellectuel et de sa pratique professionnelle pour le praticien, l'entrepreneur. Une comparaison internationale affine la réflexion, ouvre des nouvelles perspectives de connaissance et nous rend capables de considérer différemment l'objet de recherche, de définir précisément ses contours et de le confronter avec d'autres réalités, terrains, définitions, interprétations et données. Elle déclenche un sentiment d'étonnement et encourage le travail de rupture épistémologique dont le chercheur est responsable (Vigour, 2005). Elle favorise la distance avec les pièges du culturalisme (Fassin, 2009). Elle souligne les spécificités du contexte national et aide à mieux comprendre son propre pays par la connaissance d'un autre pays (Dogan & Pelassy, 1981). Elle s'avère fondamentale dans la quête d'interprétations fiables et dans l'élaboration de théories globales (Hyman, 1998). Elle aide à tirer des enseignements du succès et des échecs des autres États et augmente les chances d'améliorer les politiques (Stein & Munro, 2008). Elle révèle les éléments principaux qui rapprochent ou différencient les États providence contemporains (Esping-Andersen, 1990).

La question de la valorisation de la recherche est centrale dans mon parcours. Dans le prolongement de ma thèse de sociologie, je rédige un ouvrage grand public et je suis l'auteur et producteur d'un documentaire long-métrage et de documentaires sous format court pour faire évoluer les représentations des personnes sur les personnes sans domicile. L'image prend le dessus sur l'écrit dans le débat public et est moins contraignante, discriminante. Le rôle de l'intellectuel est triple dans la société de gestionnaires où nous vivons : critique, lucide et porteur d'espoir (Chanlat, 1998). Je crée un laboratoire privé de recherche en sciences sociales affilié à une entreprise de portage salarial afin notamment de valoriser ce type de recherche dans le secteur privé. Les praticiens ont une expérience plutôt positive de la recherche ; la recherche est utile, importante et nécessaire (Soparnot, Arreola & Borel, 2017).

La recherche en sciences sociales constitue un moyen efficace de sensibiliser, voire d'améliorer la vie des personnes vulnérables si tant est que les responsables politiques et associatifs les considèrent. Elle est utile et légitime pour la conception, la construction, l'évolution et l'évaluation des politiques publiques. Elle correspond à un outil potentiel pour changer la société en profondeur. La compréhension globale d'un fait social nécessite le recours à la multidisciplinarité, à l'interdisciplinarité. Surmonter les clivages scientifiques et les barrières disciplinaires permet de porter une vision globale et innovante sur la théorie et la pratique. L'ouverture à l'autre, aux autres, aux autres pays et cultures favorise l'émergence intellectuelle. Le savoir scientifique augmente à mesure de son partage et de son exploitation, selon un processus cumulatif de partage et de production du savoir (Harnay, Szostak & Cohendet, 2020).

2.2.2. UN CHERCHEUR MÉTIS

Mes recherches sont à mi-chemin entre ce que nomment Beaud et Weber (2003) « *l'enquête par distanciation* » d'un objet social familier et « *l'enquête par dépaysement* » d'un objet éloigné de lui. Mes différents objets de recherche sont à la fois familiers et nouveaux pour moi.

Le chercheur se doit de maîtriser, dans la mesure du possible, les conséquences d'un parcours en proximité avec son objet. En licence et en master, j'ai conduit des recherches en sciences sociales tout en travaillant comme éducateur spécialisé. Le mémoire de master est construit dans une logique inductive. En master et en doctorat, j'analyse une population vulnérable connue et traite de type d'institution l'encadrant comme les foyers de protection de l'enfance, ou un club de prévention spécialisée dans lesquels j'ai exercé comme éducateur. J'ai accompagné durant mon ancienne carrière de travailleur social des jeunes sans domicile. Néanmoins, je n'ai jamais appartenu à ce groupe. Je suis culturellement et socialement distant du groupe étudié. Je suis issu des classes privilégiées, diplômé, blanc, sans origine étrangère. Je n'ai pas connu d'expériences de maltraitance, de négligence à l'intérieur de ma famille. Je n'ai pas été suivi par le dispositif d'aide sociale à l'enfance. Je n'ai jamais été sans domicile.

Après le doctorat, fondateur et dirigeant d'un laboratoire privé de recherche spécialisé sur le travail, l'entrepreneuriat et les nouvelles formes d'emploi, nous conduisons des recherches sur le cœur d'activité économique de l'entreprise : le portage salarial et les indépendants. En tant que membre du comité de direction de l'entreprise, je suis chef de projets de plusieurs créations d'entreprises. Suite à mon départ de cette entreprise, je passe du statut de chercheur-intrapreneur à chercheur-entrepreneur. Je mène des recherches sur deux de mes entreprises : « comme tout le monde » et « fly me up ». Je mène une recherche doctorale en sciences de gestion sur un sujet que j'ai expérimenté à titre personnel, une histoire vécue, à savoir la création d'entreprise, l'entrepreneuriat. En revanche, la question du handicap moteur et sensoriel est relativement nouvelle.

Je me positionne moi-même dans cette recherche comme Dufoulon (1998) appelle un « *ethnologue métis* ». Les ethnologues métis examinent et contemplent un univers connu sans vivre, sans connaître les mêmes expériences personnelles. Nous pouvons aller plus loin au concept posé par Dufoulon d'« ethnologue métis » et parler de « chercheur métis ». Le chercheur est métis non pas uniquement par la méthode ethnographique employée mais par l'ensemble du processus de construction de la connaissance qu'il entreprend : du choix de l'objet, du terrain, des informants à la production d'interprétations. Je suis un chercheur métis en handicap et en entrepreneuriat. J'ai été éducateur auprès de jeunes sans domicile, en situation de handicap social en club de prévention spécialisée. J'ai accompagné aussi des enfants et des adolescents déficients visuels en internat scolaire. Concernant

l'entrepreneuriat, j'ai créé trois entreprises pour le compte d'un groupe de portage salarial. On pourrait donc parler d'expériences intrapreneuriales. J'ai fondé et développé également à titre personnel trois entreprises.

2.2.3. LES AVANTAGES DU CHERCHEUR MÉTIS

Le chercheur métis dispose d'atouts, dans une certaine mesure, dans la production de savoir en sciences de gestion car il est proche du terrain examiné. Ses expériences passées et présentes de praticien peuvent nourrir sa recherche. Il possède une expérience de terrain, une histoire, un passé, des souvenirs communs avec la population et les organisations étudiées. Il contemple un univers, d'une certaine manière, connu. Il peut réinvestir son savoir-faire dans une interaction de recherche, sur son terrain et créer des relations de confiance avec ses informants. A titre d'exemple, mes expériences auprès des jeunes sans domicile m'ont permis de comprendre leur code, d'apprendre à savoir respecter leur attitude, à savoir s'effacer quand la situation se présente, à savoir accrocher un jeune sans domicile inconnu dans l'espace public, à prendre confiance dans l'établissement de relation avec des jeunes méfiants des adultes donc pas nécessairement faciles à aborder. Les connaissances pratiques obtenues durant ses expériences passées et actuelles donnent un avantage aussi longtemps que le chercheur est capable de les convertir en connaissance. Les hypothèses, la théorisation se mêlent au réel, au vécu, à l'expérience pratique. Mobiliser diverses sensibilités, expertises, disciplines, recourir à la fois à la connaissance scientifique et à son savoir de terrain, affinent l'examen de son objet d'étude, les interprétations proposées, diversifient, enrichissent la pensée, la réflexion et l'action. Chaque point de vue, restitue une partie de la réalité mais uniquement l'ensemble des regards portés peut vraiment faire émerger une image moins partielle, interpréter une réalité observée dans un sens plus total (Chanlat, 1990).

Les connaissances pratiques que j'ai acquises au cours de mes expériences antérieures en tant qu'éducateur et entrepreneur me donnent un avantage, à condition que je sois capable de les convertir en connaissances. Par exemple, la difficulté d'entreprendre est, il me semble, délicate à décrire, à raconter si soi-même, on n'a pas vécu ce type de situation qui vous prend par les incertitudes qu'elle crée. Je peux mobiliser mes connaissances théoriques actuelles pour analyser des faits qui se sont produits lorsque j'étais praticien. Ma longue présence sur le terrain me permet de mobiliser mon parcours, afin de réinvestir des données préalablement collectées, et parfois uniques. Certaines données que j'ai obtenues seraient impossibles à atteindre en tant que chercheur. Le savoir livresque n'apporte pas nécessairement les éléments essentiels pour comprendre le monde social. Certains travaux sont trop éloignés de la réalité sociale prétendument analysée et d'autres sont incomplets. Les connaissances que j'ai construites reposent, entre autres, sur l'analyse de mon parcours antérieur :

entretiens, conversations, observations. Je peux me confronter aux contextes de fabrication de données lors de mes expériences en tant qu'éducateur/entrepreneur et en tant que chercheur. Je peux mettre à l'épreuve ces deux types d'expertise. En quelque sorte, je compose avec mes expériences pour construire des hypothèses et les confronter à mes expériences. Mes multiples sensibilités affinent l'examen de mon objet d'étude. Je suis en capacité de recourir à la fois à mes connaissances de terrain et aux connaissances scientifiques afin de produire des interprétations, des connaissances nouvelles.

Cette double connexion à l'apprentissage me permet d'élargir, de diversifier et d'enrichir ma pensée et ma réflexion. Une connaissance intime du terrain peut être revendiquée par le chercheur qui connaît son sujet de l'intérieur (Paugam, 2008). Je peux servir d'intermédiaire entre deux univers, celui des praticiens et des chercheurs, qui, dans une certaine mesure, n'interfèrent pas. Je peux apporter une contribution théorique au champ du travail social, de l'entrepreneuriat et des connaissances pratiques aux cercles universitaires. Mes expériences passées facilitent l'émergence et l'émulation de nombreux questionnements sur la société et la construction d'objets d'étude en adéquation à la fois avec la demande scientifique et sociale. Ma recherche peut être reliée aux attentes des décideurs politiques, des prestataires de services et des citoyens. De plus, l'analyse des interrogations en lien avec les problèmes sociaux confère une énergie associée au sentiment d'être utile et d'appartenir à la société. Cette énergie multiplie la capacité de travail. Elle génère une certaine forme de détermination qui permet de surmonter les obstacles inhérents à toute recherche en sciences sociales.

2.2.4. LES INCONVÉNIENTS DU CHERCHEUR MÉTIS

Des points de difficultés sont aussi à signaler dans le cas du positionnement du chercheur métis. Le chercheur métis peut rencontrer des obstacles à déconstruire, puis reconstruire son objet de recherche. Les individus étudiés étaient, parfois, une partie de mon quotidien hors du monde académique. Je dois considérer avec distance, des choses précédemment vus, lus et entendus durant ma carrière professionnelle. Paugam (2008) parle d'aveuglement causé par trop de proximité. Regarder son objet d'étude avec impartialité, originalité et distanciation de ses représentations et préjugés s'avère parfois complexe et nécessite un fort travail sur ses prénotions. Par exemple, les jeunes sans domicile que j'ai rencontrés durant ma recherche me faisaient penser à d'autres jeunes sans domicile que j'avais accompagnés par le passé en tant qu'éducateur. Les histoires se télescopent ce qui peut nous faire oublier relativement rapidement l'unicité de l'individu et de sa trajectoire de vie.

Bachelard et Bourdieu pensent que le chercheur devrait être éloigné des informants. Il est nécessaire d'admettre une rupture entre la connaissance sensible et la connaissance scientifique : des problèmes

sont causés par la connaissance de proximité (Bachelard, 2004). La familiarité du chercheur avec son univers constitue l'obstacle épistémologique archétypal (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, 1993). Contrairement à Bachelard et Bourdieu, Beaud et Weber pensent que la proximité est constructive pour la recherche. Cependant, ils observent également que la distance peut constituer un atout. L'étrangeté crée le détachement, la désorientation autorise la permutation du regard (Beaud & Weber, 2003). En outre, les informations mémorisées extraites de sa précédente carrière sont, peut-être, des souvenirs éloignés de la réalité passée. Le passé et le présent s'entrecroisent, les expériences de praticiens et de chercheurs s'interfèrent, ce qui peut entraver le processus d'objectivation et nuire à la qualité de la recherche. A titre d'exemple, mes expériences entrepreneuriales sont relativement récentes. Le sentiment vécu par l'informant de frustration, de lenteur, d'attente, peut rejaillir dans ma propre histoire personnelle d'entrepreneur et faire écho. Dissocier ainsi sa propre histoire et celle de l'informant devient délicat.

Enfin, il est à noter que le concept de chercheur métis est poussé à son extrême quand je produis des recherches sur mes propres entreprises telles « comme tout le monde » et « fly me up ». Je produis des actions entrepreneuriales que j'analyse par la recherche.

2.2.5. DE LA SOCIOLOGIE VERS LES SCIENCES DE GESTION

Un basculement s'est opéré dans ma carrière de chercheur de la sociologie vers les sciences de gestion. L'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social sont des sujets importants dans les sciences de gestion. Les sciences de gestion constituent potentiellement un vecteur d'utilité publique, au service de l'intérêt général. Elles analysent des objets servant le bien de tous et de toutes, les évolutions du vivre-ensemble. Le tournant sociétal représente une tendance forte des théories des organisations et conceptualise la prise en compte de la pensée sur l'écologie, l'éthique, la responsabilité sociale et plus globalement sur le développement durable (Pasquero & Chanlat, 2016). La recherche peut être connectée aux attentes des pouvoirs publics, des entreprises, des associations, et des citoyens et conduire à des propositions politiques, des recommandations. Notre discipline se veut « utile » dans le sens de la compréhension en profondeur des organisations et des marchés conduisant à des prescriptions pour en améliorer le fonctionnement (Babeau & Chanlat, 2011). Par ailleurs, la force et une originalité des sciences de gestion sont sa diversité, ses tendances multidisciplinaires. Les sciences de gestion sont arrivées tardivement dans le champ académique et leur ouverture constituent une partie intégrante de son identité ; davantage que les autres disciplines, elles se nourrissent, grandissent et n'existent que car elles glanent ailleurs leur graine pour leurs fruits futurs ; l'ouverture ne constitue pas un surplus ou une forme de luxe pour les sciences de gestion : c'est sa raison d'exister (Babeau & Chanlat, 2011).

Les sciences de gestion tirent leur légitimité de leur proximité avec le réel. Elles sont de fait ou devraient l'être des témoins, des révélateurs de problèmes sociaux, des haut-parleurs sur les inégalités, les discriminations, les intolérances, des prescripteurs de solutions destinées aux décideurs de l'action publique, des stimulateurs d'échanges, de débats, des déclencheurs de polémiques. Les attentes des praticiens vis-à-vis de la recherche en management sont de différents ordres : compatibilité de la forme des articles avec les attentes des managers ; le lien entre la recherche et les enjeux actuels des affaires ; l'originalité des résultats ; force des résultats ; portée générale des résultats ; caractère cumulatif des résultats ; portée opérationnelle des résultats (Soparnot, Arreola & Borel, 2017). Les sciences de gestion sont par nature proches du réel qu'elles explorent ce qui mérite, toutefois, d'être nuancé. Les chercheurs sont poussés pour survivre ou prospérer à un contact au mieux superficiel avec le terrain, à abandonner toute approche qualitative ou en profondeur (Moriceau, Laroche & Jardat, 2017). La recherche nécessite de favoriser la proximité. Soparnot, Arreola & Borel (2017) évoque l'éventuel rapprochement entre les attentes des managers et les pratiques de la recherche en gestion par la sensibilisation croisée en s'intéressant aux pratiques réelles de la recherche en sciences de gestion au niveau théorique, méthodologique et social et de l'activité des managers, des pratiques et des méthodes, des enjeux et des préoccupations. La conception de l'utilité de la recherche en gestion afin de la rendre plus pertinente pour les managers requiert une convergence entre la pertinence instrumentale, conceptuelle et symbolique, l'apprentissage de nouvelles connaissances, l'identification de tendances futures, la résolution de problèmes complexes et l'obtention de ressources.

2.3. LA PROBLÉMATIQUE

Les individus ne sont pas égaux. Selon Maâloui et al. (2020), l'existence du concept d'entrepreneurs défavorisés témoigne que la réalité est différente de la thèse avancée sur la méritocratie. Travailler durement n'est pas nécessairement synonyme de récompense. Tous les entrepreneurs défavorisés ne sont pas non plus également défavorisés. L'égalité en termes d'accès aux ressources, aux soutiens ainsi que la chance de développer une start up à succès doit être questionnée au sujet des entrepreneurs défavorisés (McAdam, Harrison & Leitch, 2019). Les entrepreneurs défavorisés sont aussi hétérogènes que leurs contextes ; ils doivent être étudiés en soi et en interaction (Maâloui et al., 2020). Le contexte est une dimension importante à analyser dans le discours de l'entrepreneuriat en général (Welter & Gartner, 2016) et de l'entrepreneuriat défavorisé en particulier (Maâloui et al., 2020).

Les entrepreneurs défavorisés incorporent un large éventail d'individus et de groupes qui varient en fonction de leurs attributs et de leurs circonstances socio-démographiques (Kushnirovich et al., 2017 ; Miller & Breton-Miller, 2017). Ils sont catégorisés selon les défis rencontrés à savoir les défis physiques, émotionnels, cognitifs, socio-culturels, économiques (Miller & Breton-Miller, 2017). Les causes engendrant la dévalorisation peuvent se révéler diverses comme l'identité nationale, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion ou l'affiliation politique (Morgan, 2020). Ce sont, par exemple, les femmes (Marlow, 2014), les seniors (Maâlaoui et al. (2013), les réfugiés (Heilbrunn, 2019). L'entrepreneuriat dévalorisé représente une aire de recherche émergente (Maalaoui et al., 2020).

Les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel constituent une catégorie globale d'entrepreneurs défavorisés. Leur créativité est mise à l'épreuve. Les processus créatifs ne sont pas formés par des transitions linéaires ou logiques mais par des mutations et des transgressions, avec pour conséquence un changement de forme imprévisible. L'évolution du domaine des études sur l'entrepreneuriat peut être comprise en termes de créativité transformatrice (Germain & Jacquemin, 2017b). Le potentiel créatif d'un individu semble déterminer à quel point il est potentiellement un entrepreneur. On peut envisager une définition multidimensionnelle de l'entrepreneur qui peut être vu au prisme de la capacité d'agir, des perspectives de développement et de création (Arreola et al., 2017). La théorie de l'effectuation favorise la créativité. Elle correspond à une conception de l'action entrepreneuriale créative (Dutraive & Szostak, 2021) et non à un modèle de création immanente mais néanmoins à une série de transformations efficaces qui crée de nouveaux mondes imaginés, non imaginés et même unimaginables (Sarasvathy & Germain, 2011).

La théorie de l'effectuation repose sur cinq principes : les moyens disponibles, les pertes acceptables, les partenariats stratégiques, l'exploitation des contingences et le contrôle non-prédictif du futur (Sarasvathy, 2008). Les entrepreneurs démarrent en fonction des moyens dont ils disposent. Ils limitent leur risque en considérant ce qu'ils ont à perdre. Ils tirent parti des surprises qu'ils accueillent avec bienveillance. Ils co-construisent au fil de l'eau. Leur matière première est l'incertitude.

Dans cette recherche doctorale, nous nous intéressons tout particulièrement à deux principes afin d'entrer dans le détail et de proposer des interprétations fines. Les pertes acceptables, les exploitations des contingences et le contrôle non-prédictif sont mises en retrait. L'analyse de la conversation avec le jeune sans domicile souligne l'importance des moyens et des partenariats pour se diriger vers l'entrepreneuriat et développer sa propre organisation. La revue de la littérature sur les entrepreneurs en situation handicap met également en exergue la question du choix de l'entrepreneuriat et aussi de la motivation, de l'image de soi, de la personnalité, de l'importance des compétences et de leur évolution. Ces notions entrent dans le cadre conceptuel plus large des moyens et des partenariats. Les

entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel se doivent d'être créatifs en termes de moyens et de partenariats. Le monde social environnant n'a pas été nécessairement pensé, imaginé, conçu pour eux et avec eux.

Nous nous intéressons aux moyens que les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel ont à leur disposition. Ces moyens correspondent à ce que l'on fait avec ce que l'on a sous la main. Ils répondent aux questions suivantes : qui suis-je ? Qu'est-ce que je connais ? Qu'est-ce que j'ai ? Qui je connais ?

Nous considérons également les partenariats. Les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel co-fabrique leur marché et diminuent les incertitudes en créant des partenariats pour le développement de leur organisation.

Ainsi, de nombreuses questions se posent auxquels les six travaux empiriques vont tenter d'apporter des réponses. Des interrogations sont soulevées spécifiquement dans le cas des jeunes sans domicile :

- Comment un jeune sans domicile rêve d'entrepreneuriat ? Comment accomplit-il l'acte d'entreprendre ?
- Comment les jeunes sans domicile à New York entreprennent-ils de manière informelle ? Quels sont leurs moyens et leurs partenariats ?
- Comment les jeunes sans domicile à Paris et à New York deviennent-ils entrepreneurs ? Comment rêvent-ils d'entrepreneuriat ? Comment les former à l'entrepreneuriat ? Quelle forme de pédagogie de formation pourrait être employée ?

Des réflexions émergent singulièrement dans le cas des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel :

- Comment les personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel deviennent-elles entrepreneures ? Quelles sont leurs expériences en tant qu'entrepreneur ? Quels sont les moyens personnels dont ils disposent ?
- Comment les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel tissent-ils leur lien avec leur entourage personnel et professionnel et divers autres acteurs ? Quels sont leurs partenaires ?
- En particulier, comment les masseurs-kinésithérapeutes aveugles sont-ils intégrés professionnellement ? Quels sont leurs moyens et leurs partenariats ?

Cette recherche considère deux catégories d'entrepreneurs désavantagés : les jeunes sans domicile et les personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel. Dans un premier temps, les questionnements émanent par type de catégorie d'entrepreneurs désavantagés. Ensuite, ils peuvent

être rassemblés, appréhendés dans une perspective plus globale afin de tirer des généralités sur chacune de ces catégories et en les comparant. Comment les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel deviennent-ils entrepreneurs ? Selon leurs désavantages, quels moyens et partenaires sont mobilisables pour développer leur organisation ?

2.4. SYNTHÈSE DU CHAPITRE II

La réflexivité constitue un outil essentiel pour élaborer un savoir au maximum objectif et ce d'autant plus dans les sciences sociales qui correspondent à des disciplines très subjectives. J'auto-analyse mon parcours et mes expériences en tant que praticien et chercheur. Mon parcours professionnel est caractérisé par un mélange de théories et de pratiques, par une combinaison de fonctions. Je suis un chercheur métis. Cet état de fait présente des avantages et des inconvénients dans la construction et l'accomplissement d'une recherche.

Appréhender son positionnement avec à la fois un maximum de proximité et de distanciation s'avère fondamental pour construire une problématique au plus près d'une réalité sociale à interroger. Dans le cadre de cette recherche doctorale, nous nous intéressons exclusivement aux moyens et aux partenaires des entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel en s'appuyant sur la théorie de l'effectuation. Comment les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel deviennent-ils entrepreneurs ? Selon leurs désavantages, quels moyens et partenaires sont mobilisables pour développer leur organisation ?

CHAPITRE III

LA THÉORIE DE L'EFFECTUATION

3.1. INTRODUCTION DU CHAPITRE III

La problématique pourrait trouver des pistes de réflexion et de réponses en se reposant sur la théorie de l'effectuation. Le cadrage théorique de cette thèse prend son essence dans une de mes publications avec des coauteurs. Billion J., Doussard C. & Dalmas M. 2021. « La théorie de l'effectuation. Une théorie entrepreneuriale mise à l'épreuve dans le cadre d'entreprises à destination de jeunes sans domicile ». *Recherche et cas en sciences de gestion* 19 : 31-40.

L'entrepreneuriat pourrait constituer une solution pour réduire le chômage des jeunes sans domicile. En 2001, Sarasvathy introduit le concept de théorie de l'effectuation lequel gagne de l'importance en sciences de gestion jusqu'à devenir un concept théorique central en entrepreneuriat, un nouveau courant de recherche en sciences de gestion. La théorie de l'effectuation s'inscrit jusqu'à ce jour dans l'existence de cinq principes qui servent de méthodologie de recherche : ressources disponibles, pertes acceptables, partenariats stratégiques, exploitation des contingences et contrôle non-prédictif du futur. Cette théorie est originale, en rupture avec les façons de penser les démarches entrepreneuriales et managériales. Elle démontre notamment l'intérêt de procéder à la création d'une entreprise sans business plan. Elle est centrée également sur l'entrepreneur et non l'entreprise.

J'ai profondément remanié, complété cette publication pour l'orienter dans le sens de cette thèse en sciences de gestion, actualiser la revue de littérature, catégoriser les thématiques de recherche et donner un éclairage de la théorie de l'effectuation au prisme d'un retour historique et d'une comparaison avec les théories émergentes. L'entreprise Fly me up a été mise de côté comme point d'application de la théorie de l'effectuation. Cette revue de littérature s'inscrit dans la continuité de celle de Grégoire & Cherchem (2020). Elle ancre également la théorie de l'effectuation dans le champ plus global des théories entrepreneuriales. Enfin, elle met en relief les points saillants de cette thèse à savoir les moyens et les partenariats des entrepreneurs.

3.2. LES THÉORIES ENTREPRENEURIALES ÉMERGENTES : EFFECTUATION ET BRICOLAGE

Les théories entrepreneuriales sont en mouvement. Durant de nombreuses années, le domaine de l'entrepreneuriat s'appuie largement sur les idées conceptuelles importées d'autres domaines, disciplines jusqu'à ces derniers temps où des chercheurs commencent à développer des théories propres à ce domaine : l'effectuation et le bricolage entrepreneurial (Fisher, 2012 ; Fayolle, 2017). Ces deux théories principales émergentes de la recherche en entrepreneuriat offrent des explications générales et développent un fort impact (Fisher, 2012). Les articles fondateurs pour l'effectuation (Sarasvathy, 2001) et le bricolage entrepreneurial (Baker & Nelson, 2005) demeurent les plus largement cités dans le champ des perspectives théoriques alternatives. Au début des années 2000, la théorie de l'effectuation apparaît et peut être considérée comme la première théorie spécifique à l'entrepreneuriat laquelle est suivie quelques années plus tard par la théorie du bricolage (Fayolle, 2017).

D'après Baker et Nelson (2005), le concept de Lévi-Strauss de bricolage explique de nombreux comportements observés dans de petites entreprises capables de créer quelque chose à partir de rien en exploitant les contributions, les apports physiques, sociaux, institutionnels que les autres entreprises rejettent ou ignorent. Ces auteurs démontrent la nature socialement construite des environnements de ressource et le rôle du bricolage dans cette construction. En utilisant leurs données de terrain et la revue de littérature, ils proposent une définition formelle du bricolage entrepreneurial et induisent les débuts d'un modèle de processus de bricolage et de croissance de l'entreprise.

Les théories de l'effectuation et du bricolage sont mises en comparaison. Elles donnent des points clés pour saisir davantage comment les entrepreneurs décident et agissent dans des environnements incertains, peu prédictibles et caractérisés par une rareté des ressources clés (Fayolle, 2017). Elles préconisent de se focaliser sur les ressources existantes et d'imaginer ce qui peut être réalisé avec ces ressources. D'après Fisher (2012), elles sont créées pour expliquer des phénomènes différents dans le domaine entrepreneurial mais de nombreuses similitudes apparaissent. Elles offrent des propositions qui contrastent avec les idées du modèle économique plus traditionnel entrepreneurial et semblent puiser dans certaines dimensions similaires : les ressources existantes en tant que source d'opportunité entrepreneuriale ; l'action en tant que mécanisme pour surmonter les contraintes de ressource ; l'engagement de la communauté comme catalyseur de l'émergence et de la croissance des entreprises ; et les contraintes de ressource comme source de créativité. Elles présentent de nombreux points communs mais se développent largement indépendamment. Des différences et des spécificités s'avèrent à noter. Selon la théorie du bricolage, les entrepreneurs refusent de promulguer les

limitations de ressources dictées par l'environnement. Concernant la théorie de l'effectuation, les entrepreneurs ignorent les rendements à long terme et se concentrent en premier lieu sur ce qu'ils sont prêts à perdre en prenant des décisions sur les opportunités à poursuivre ou non et évitent les objectifs, les plans à long terme. Par ailleurs, cette théorie s'inscrit intrinsèquement dans la société, considère l'autre alors que le bricolage est avant tout solitaire.

La théorie de l'effectuation est en plein développement, occupe une place de plus en plus importante en sciences de gestion et dispose d'un fort impact dans la communauté scientifique. Elle constitue une théorie majeure en entrepreneuriat (Fisher, 2012 ; Fayolle, 2017). Elle est d'approche globale, générale, pragmatique, tournée vers l'action, centrée sur l'entrepreneur et ses ressources. Elle demeure utile pour comprendre les entrepreneurs, leurs logiques, les comportements à l'œuvre lors du processus entrepreneurial et, selon Germain (2010), pour penser la stratégie en ôtant sa dimension anticipatoire.

Il est intéressant de considérer la théorie de l'effectuation dans le champ global de l'entrepreneuriat. Fayolle propose trois catégories de recherches en entrepreneuriat en s'appuyant selon Pesqueux (2020) sur la formulation de Stevenson & Jarillo (1990) (What on Earth is he doing ? Why on Earth is he doing ? et How on Earth is he doing ?) : approche fonctionnelle, approche sur les individus, approche sur les processus. Ces approches répondent successivement aux questions principales : what, who/why et how. Omrane, Fayolle & Ben Slimane (2011) étudient les approches qui sous-tendent l'évolution du concept.

L'approche fonctionnelle repose notamment sur les travaux de Schumpeter (1928) et Penrose (1959). Schumpeter observe que l'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise, liées à un usage différent de ressources nationales. Penrose (1959) note que l'entrepreneuriat considère l'identification d'opportunités dans le système économique.

L'approche individuelle s'appuie, à titre d'exemple, sur les recherches de Danjou (2000) et de Stevenson & Jarillo (1990). Danjou souligne que l'entrepreneuriat est conçu comme le comportement d'un individu disposant de singularités en termes de besoins, de motivations, de traits de personnalité, d'aptitudes et de compétences. D'après Stevenson & Jarillo, l'identification des opportunités est très probablement à considérer selon les capacités de l'individu.

L'approche sur les processus se construit particulièrement sur les études de Gartner (1988) et Bruyat (1993). Selon Gartner, l'entrepreneuriat correspond à un phénomène dont le but est de créer et d'organiser de nouvelles activités. D'après Bruyat (1993), l'entrepreneuriat constitue un dialogue entre l'individu et la création de valeur nouvelle, et ce dans une perspective de changement. Ainsi, la

théorie de l'effectuation s'intéresse à l'individu par ses caractéristiques personnelles, ses moyens, et au processus par l'intention entrepreneuriale. Sa diversité d'approche favorise la production fine de connaissance dans le champ global de l'entrepreneuriat.

3.3. LA THÉORIE DE L'EFFECTUATION ET SES ÉVOLUTIONS

La théorie de l'effectuation se construit progressivement. Dans un premier temps, l'histoire professionnelle de Sarasvathy, sa conceptrice, est exposée. Dans un deuxième temps, les principes de cette théorie sont posés, puis développés.

3.3.1. LES PRÉMISSSES DE LA THÉORIE DE L'EFFECTUATION

Saras D. Sarasvathy est la conceptrice de la théorie de l'effectuation. Diplômée, en premier lieu, en gestion industrielle, elle obtient, par la suite, un doctorat en système d'information à l'université Carnegie Mellon sur la thématique de l'expertise d'entreprise supervisée par Herbert Simon, prix Nobel d'économie. Elle est considérée comme une éminente spécialiste de l'esprit d'entreprise sur une base cognitive, notamment sur la théorie des opportunités et a reçu de nombreuses distinctions scientifiques. En 2001, elle obtient le prix « William H. Newman de l'Academy of Management ». En 2007, Sarasvathy est nommée comme l'une des 18 meilleures professeures d'entrepreneuriat par le magazine Fortune Small Business. En 2009, son livre sur la théorie de l'effectuation est nominé pour le Prix de l'Academy of Management. En 2009 et 2015, elle reçoit le « Gerald E. Hills Best Paper Award » de l'American Marketing Association. En 2017, elle est lauréate de « The Foundational Paper Award » de l'Academy of Management. Actuellement, elle est professeure en entrepreneuriat à l'université de Virginie, membre de nombreux comités de rédaction de revues prestigieuses en sciences de gestion et poursuit ses travaux et ses réflexions sur la théorie de l'effectuation.

La théorie de l'effectuation est récente et évolue rapidement. En 2001, Sarasvathy introduit le concept de théorie de l'effectuation lequel gagne de l'importance en sciences de gestion jusqu'à devenir un concept théorique central en entrepreneuriat, un nouveau courant de recherche en sciences de gestion. Elle met en avant que la création d'artefacts comme les entreprises et les organisations sollicite la notion d'effectuation. Elle compare la causalité s'appuyant sur une logique de prédiction et l'effectuation reposant sur une logique de contrôle. Elle illustre sa pensée par des exemples issus du monde de l'entreprise, d'expériences réelles et des connexions avec les théories et les preuves empiriques existantes. L'effectuation commence avec une série donnée de causes, est marquée par le choix parmi les alternatives, l'élimination de l'hypothèse de buts prédéterminés et s'inscrit dans un environnement dynamique décisionnel impliquant de multiples décisionnaires assumés. Elle se caractérise par deux logiques contrastées et complémentaires - effectuation et causation - permettant la décision et l'action entrepreneuriale indépendamment de l'existence de buts et du niveau d'incertitudes rencontrées par l'entrepreneur.

En 2003, Sarasvathy souligne que les modèles traditionnels de rationalité causale sont basés sur des buts donnés, bien spécifiés, des causes bien comprises et des histoires passées rendant possibles des prédictions fiables sur le futur et un environnement indépendant comme le marché. Mais l'incertitude domine ce qui constitue l'espace de problème pour l'effectuation. L'effectuation ne constitue pas un processus pour choisir entre des alternatives données mais pour générer les alternatives elles-mêmes. En ce sens, elle implique le design et non seulement un choix et cherche à élargir le champ des possibles. Elle dispose au moins d'une implication majeure pour le succès entrepreneurial. Les entreprises y recourant peuvent réduire le coût de l'échec.

En 2004, Sarasvathy met l'entrepreneur au centre du jeu. Les théories actuelles s'intéressent au succès entrepreneurial uniquement par le biais du succès de l'entreprise ce qui est absurde et ce pour trois raisons : les théories de l'entreprise ne distinguent pas l'entreprise de l'entrepreneur, homogénéisent les objectifs de l'entrepreneur et s'appuient sur les hypothèses d'opportunité à la fois à des niveaux individuels et d'entreprise d'analyse. Elle explore comment aller au-delà des explications basées sur l'économie et l'adaptation évolutionnaire pour aller vers l'effectuation entrepreneuriale.

L'effectuation correspond à un outil utile pour résoudre des problèmes quand le futur est imprédictible, les objectifs indéterminés ou simplement inconnus et quand l'environnement n'est pas indépendant des décisions. Les entrepreneurs de l'effectuation préfèrent clairement la fiction imaginative aux prévisions analytiques quand il vient à transformer les vieilles informations en nouveaux faits.

3.3.2. LES PRINCIPES DE LA THÉORIE ET APPROFONDISSEMENTS

En 2008, Sarasvathy identifie, dans son ouvrage de référence « Effectuation. Elements of entrepreneurial expertise », trois éléments de l'espace problème de l'effectuation : l'incertitude knightienne - les probabilités sont impossibles à calculer pour les futures conséquences, l'ambiguïté de buts - les préférences ne sont ni données, ni bien ordonnées, l'isotropie - la clarté n'est pas au rendez-vous concernant les éléments de l'environnement où l'attention doit être portée ou non.

En réponse, elle développe cinq principes : les moyens disponibles, les pertes acceptables, les partenariats stratégiques, l'exploitation des contingences et le contrôle non-prédictif du futur. L'effectuation débute par des moyens et fabrique de nouveaux effets. La différence entre effectuation et causation est interrogée dans le cadre du problème : choisir parmi les moyens pour construire un effet singulier au contraire de dessiner les possibles effets en utilisant une série de moyens ce qui relève davantage de la prédiction. L'entrepreneur réduit sa dépendance aux prédictions quand il se permet d'évaluer la perte supportable pour mettre en action ses décisions sur l'entreprise à créer.

L'effectuation considère les alliances et les engagements des parties prenantes comme un moyen de réduire et/ou d'éliminer les incertitudes. Une conséquence de ce principe est d'atténuer l'analyse compétitive systématique. Les modèles causaux cherchent presque toujours à éviter l'inattendu ou à accomplir des objectifs prédéterminés malgré les contingences tandis que l'effectuation exploite ces contingences. La causation se concentre sur les aspects prédictibles d'un futur incertain contrairement à l'effectuation s'appuyant sur les aspects contrôlables d'un futur imprévisible.

Lors de la même année, Sarasvathy réfléchit avec ses collègues Dew, Read et Wiltbank sur l'entreprise Starbucks et souligne que l'effectuation ne correspond pas seulement à une théorie, à un bilan, à une explication sur la vérité ou à un phénomène dans le monde mais constitue aussi un ensemble cohérent d'idées, une base claire pour l'action sur le monde.

En 2009, Sarasvathy et ses collègues Dew, Read et Wiltbank démontrent que les experts entrepreneuriaux formulent leurs décisions en recourant à la logique d'effectuation. Par exemple, ils portent moins l'attention aux informations prédictives et se préoccupent davantage des ressources. Dans le cas des travailleurs novices, ils utilisent un « cadre prédictif ». L'étude s'appuie sur des entretiens avec des experts entrepreneurs et des étudiants en MBA. Les données sont analysées par la méthode des sciences cognitives.

Pendant la même année, Sarasvathy et ses collègues Dew, Read, Song, Wiltbank cherchent à appréhender comment les individus considèrent le marketing face à l'incertitude. Ils recourent à la comparaison qualitative entre des entrepreneurs experts et des managers avec peu d'expertise entrepreneuriale. Ils constatent que les managers utilisent, en premier lieu, les techniques prédictives contrairement aux entrepreneurs experts qui mettent en œuvre une logique d'effectuation. Cette recherche apporte une contribution théorique originale dans un autre domaine des sciences de gestion. La logique d'effectuation s'entrecroise avec les théories en marketing et les éclaire dans l'esprit entrepreneurial du marketing.

En 2011, Sarasvathy fait une synthèse de sa théorie lors d'un entretien avec Olivier Germain. Elle prend comme postulat un avenir non prédictible et envisage l'entrepreneuriat comme exercice de transformation des moyens dans l'élaboration des fins. En conséquence, ceci consiste à rechercher les « effets » possibles de moyens donnés. Les objectifs de l'entrepreneur apparaissent progressivement en fonction de l'avancée du projet entrepreneurial lequel repose sur l'aspiration et des connaissances du fondateur, des rencontres et réseaux mobilisés et de diverses contingences. Durant son entretien, elle présente les lignes de forces de sa théorie et en souligne des pistes d'amélioration.

En 2014, Sarasvathy et ses collègues Kalinic, Forza se basent sur cinq études de cas de PME en Italie afin d'observer l'internationalisation non programmée. Les entrepreneurs peuvent suivre une logique d'effectuation et non causale et s'appuyer sur le principe des pertes supportables plutôt que sur la maximisation des retours attendus pour s'engager rapidement sur les marchés étrangers et y réussir. Durant la même année, Sarasvathy et ses collègues Bhagavatula, Kumar, York mettent en relief l'entrepreneuriat international par le biais de la théorie de l'effectuation. Ils s'appuient notamment sur une illustration empirique d'une entreprise de parfum en Inde pour démontrer que la théorie de l'effectuation est généralisable aux pays émergents et traditionnels.

En 2018, Sarasvathy et ses collègues Prashantham, Kumar, Bhagavatula s'intéressent à la rapidité de l'internationalisation des nouvelles entreprises en distinguant approche de création de réseau par effectuation ou non-effectuation et en conceptualisant leur effet différentiel sur les dimensions de la vitesse d'entrée initiale, la vitesse de portée du pays à l'international et la rapidité de l'engagement international. Ils s'appuient sur la littérature existante pour soutenir qu'une approche effectuale à la création d'un réseau est associée positivement avec la vitesse d'entrée initiale et la vitesse de portée internationale mais négativement associée à la vitesse d'engagement international, tandis qu'une approche causale est associée négativement avec la vitesse d'entrée initiale et la vitesse de portée internationale, mais positivement associée à la vitesse de l'engagement international. Leur apport se situe également dans l'élaboration de la distinction causation-effectuation dans la création du réseau et en proposant la vitesse d'internationalisation comme une variable probante de résultat.

3.4. LA PRÉSENTATION D'UNE REVUE DE LITTÉRATURE SUR L'EFFECTUATION

Une revue de littérature très dense sur l'effectuation est effectuée (Grégoire & Cherchem, 2020). Ses apports sont riches et fournissent notamment des orientations de recherche.

3.4.1. UNE MÉTHODOLOGIE STRUCTURÉE ET PRÉCISE

En 2020, Grégoire & Cherchem conduisent une revue de littérature structurée sur la théorie de l'effectuation en s'appuyant sur cent un articles publiés dans des revues académiques entre 1998 et 2016, année incluse. Ils dépeignent les preuves empiriques, les apports pertinents, le savoir émergeant issus de la littérature antérieure sur l'effectuation puis s'intéressent aux défis théoriques récents, aux articulations conceptuelles, aux stratégies méthodologiques mobilisées. Ils révèlent les résultats puis font des recommandations pour les recherches sur l'effectuation à venir.

Ils décident de procéder à cette revue de littérature car cette théorie continue de faire face à des défis théoriques et méthodologiques. L'effectuation a gagné une grande attention de la part des scientifiques, au-delà des cercles entrepreneuriaux. Malgré tout, le débat reste ouvert sur l'articulation de la théorie. En effet, la théorie a été analysée de manière fragmentée sur différentes conceptions, données et/ou méthodes d'observation.

Ils constatent que l'idée d'effectuation s'avère largement traitée, discutée. D'un point de vue théorique, l'effectuation concerne l'action humaine et, plus particulièrement, la révélation du processus de l'action entrepreneuriale. Elle est particulièrement pertinente concernant les efforts entrepreneuriaux pour introduire des produits, des services innovants et d'autres manières de créer de l'activité économique. Au lieu d'identifier les moyens optimaux pour poursuivre un objectif déterminé, elle porte un nouveau défi à l'acteur individuel et questionne. Compte tenu du monde incertain, que pourrait faire l'acteur individuel avec les moyens, les ressources, les capacités en sa possession ou aisément mobilisables ? Ainsi dans cette perspective, l'action humaine cesse d'être un problème d'optimisation et devient un problème d'imagination et de design.

Ils recourent à une méthode pour réaliser leur revue de littérature. Ils présentent les stratégies mobilisées pour analyser le corpus. Ils procèdent à une stratégie de regroupement. Ils rassemblent les articles en groupe qui ciblent des sujets ou des résultats similaires. Ils effectuent, ensuite, une analyse de contenus pour chacun des groupes d'articles. Ils s'intéressent à différentes dimensions : les propositions théoriques clés et/ou résultats par article, l'articulation conceptuelle d'effectuation et pour les articles empiriques à la méthode de collecte de données, aux échantillons utilisés et aux

moyens méthodologiques mobilisés pour capturer, mesurer, et observer les manifestations de l'effectuation.

Ils présentent leurs résultats de recherches sur l'effectuation sous deux grandes formes de classement : les articles conceptuels et les articles empiriques. Tout d'abord, les articles conceptuels s'appuient sur les définitions originales de Sarasvathy de l'effectuation comme un processus ou une logique. Ensuite, l'articulation des études empiriques fait apparaître cinq catégories : les antécédents individuels à l'effectuation ; la causation et l'effectuation ; l'effectuation et la performance ; l'effectuation et l'internationalisation ; l'effectuation, la créativité et l'innovation.

Les articles sur les antécédents individuels à l'effectuation démontrent preuves empiriques à l'appui que les explications individuelles de la mobilisation d'un mode d'action effectual demeurent peu concluantes. Les articles sur la causation et l'effectuation déterminent trois résultats. En premier lieu, l'effectuation n'est ni rare, ni semble-t-il utilisée seule. Ensuite, trois types principaux de facteurs et de circonstances au niveau de l'entreprise paraissent influencer la mobilisation du mode effectual d'action : les contraintes internes ; les contraintes externes ; et le temps, ou le stade de développement d'une aventure entrepreneuriale. L'effectuation est plus fréquente plus tôt, quand l'incertitude demeure la plus élevée. Enfin, les articles montrent l'existence de preuves préliminaires que la mobilisation d'un mode effectual d'action semble avoir des effets bénéfiques sur la performance et la croissance d'une nouvelle entreprise, sur les efforts d'internationalisation d'une entreprise et sur la créativité et l'innovation.

3.4.2. LES RÉSULTATS ET LES PERSPECTIVES

Grégoire & Cherchem engagent une discussion. En premier lieu, ils font un retour en arrière pour avancer plus loin dans la réflexion. D'après eux, malgré les débats, les critiques, les recherches sur l'effectuation se développent constamment. Les articles augmentent en nombre sur le sujet dans les revues académiques sur l'entrepreneuriat mais, plus globalement, également dans les sciences managériales, organisationnelles et les journaux dans les autres disciplines des sciences de gestion comme l'économie appliquée et le marketing et dans des domaines comme la créativité et la psychologie appliquée. Grégoire & Cherchem constatent que leurs résultats de l'analyse de contenus sont intéressants à considérer au regard des critiques et des recommandations de ceux d'Arend, Sarooghi et Burkemper. Ainsi, trois problèmes majeurs apparaissent. Tout d'abord, l'articulation conceptuelle de l'effectuation reste ambivalente. Par conséquent, l'effectuation s'approche dangereusement de la formation d'un fourre-tout pour tout ce qui n'est pas étroitement linéaire ou rationnel, tout ce qui s'apparente à des expérimentations créatives, des explorations, ou impliquant une forme de dynamiques de co-crédation/co-construction. Ensuite, les stratégies mobilisées pour

observer ou mesurer l'effectuation et ses manifestations sont parfois laissées non spécifiées, fluctuent considérablement par le biais des études sur un sujet particulier, ou ne correspondent pas toujours avec la conception déclarée de l'effectuation. Enfin, les justifications théoriques avancées pour expliquer les effets observés ne sont pas toujours élaborés ni examinés spécifiquement, ni observés, ni testés.

En conclusion, leur revue de littérature aide à clarifier les avancées sur la théorie de l'effectuation et encourage à aller au-delà des études descriptives pour comprendre davantage pourquoi les entrepreneurs font ce qu'ils font et pourquoi ce chemin mène vers des avantages importants. Ils proposent trois recommandations pour des recherches à venir : concevoir l'effectuation comme mode d'action, définir des nouveaux moyens d'observation pour capturer l'effectuation et ses manifestations, articuler des observations et des explications plus élaborées.

Ainsi, Grégoire & Cherchem observent la nécessité de définir des nouveaux moyens d'observation pour capturer l'effectuation et ses manifestations. Les études qualitatives engagées ont une approche de l'expert interprétatif qualitatif, expert dans l'interprétation ou sur l'évaluation rétrospective des répondants sur leurs préférences ou leurs comportements passés. Ces auteurs notent un décalage entre la méthodologie employée et la conception de l'effectuation que ces études avancent. Ils discutent également de la confiance en des instruments auto-réflexifs pouvant produire des images imprécises, non centrées, déformées de l'effectuation. Ils soulignent n'avoir rien contre les méthodes de données qualitatives et qu'utilisées convenablement ces dernières peuvent produire des observations valides sur toute une gamme de phénomènes.

Ils incitent le développement de nouveaux moyens d'observations pour capturer plus directement les manifestations que désigne le mode effectual d'action. Ils favorisent également l'articulation de données « métriques » ou « quantitatives » pour représenter plus ou moins la mobilisation du mode effectual d'action et ce avec le degré de force, d'intensité, et de puissance. Ils précisent que les métriques n'ont pas besoin nécessairement d'être objectivement quantitatifs. En pratique, le genre de méthode de mesure proposé peut s'appuyer sur des interprétations qualitatives qui pourraient être alors systématiquement traduites en des termes d'échelles et de dimensions convenues. Ils souhaitent encourager une certaine formalisation des observations futures en des termes qui sont systématiquement quantifiables.

Nous souhaitons poursuivre les avancées dans la compréhension de la théorie de l'effectuation. Cette piste de définir des nouveaux moyens d'observation semble notamment intéressante à développer. Nous allons utiliser des méthodes précises et rigoureuses et aussi recourir à des méthodes transdisciplinaires.

3.5. UNE NOUVELLE REVUE DE LITTÉRATURE

Notre revue de la littérature se construit dans le prolongement de celle de Grégoire et de Cherchem. Nous présentons notre méthode de sélection d'articles, les nouveaux résultats de recherche et une perspective de recherche.

3.5.1. UNE REVUE DE LITTÉRATURE DANS LA CONTINUITÉ DE GRÉGOIRE & CHERCHEM

Nous nous inscrivons dans la continuité, dans une certaine mesure, de la revue de littérature de Grégoire & Cherchem. La revue de littérature débute en 2017 et se termine en 2020. Nous sélectionnons uniquement des articles issus des revues scientifiques classées. Ensuite, nous effectuons une analyse de contenus pour chacun des articles en s'intéressant à la méthode : article conceptuel ou empirique. Dans le cas d'un article empirique, nous analysons en fonction de cinq catégories : les antécédents individuels à l'effectuation ; la causation et l'effectuation ; l'effectuation et la performance ; l'effectuation et l'internationalisation ; l'effectuation, la créativité et l'innovation. Nous vérifions si chacun des articles entrent dans une de ces catégories ou si d'autres catégories doivent être créées.

Les articles conceptuels reposent le plus souvent sur des revues de littérature. Nous trouvons des articles sur l'effectuation ayant un angle sur les décisions d'achat des petites entreprises (McGowan, 2018), le Tango argentin (Pattinson et al., 2018), l'approche configurationnelle dans le cas de la création de nouvelles entreprises fondées sur la science (Villani, Lindera & Grimaldi, 2018), le risque et l'incertitude via un modèle de simulation (Welter & Sungho, 2018), le débat théorique (Dias, Sadao Iizuka & Vilas Boas, 2019), l'internationalisation (Karami, Wooliscroft & McNeill, 2019), le tissage de la théorie des réseaux (Kerr & Coviello, 2020), la planification axée sur la découverte, l'entrepreneuriat prescriptif, la planification d'entreprises (Mansoori & Lackeus, 2020), les mesures de l'effectuation par le biais des tensions de recherches et des opportunités pour le futur (McKelvie, Chandler, DeTienne & Johansson (2020), les objectifs et les actions du bénévolat informel au moment d'une catastrophe (Monllor, Pavez & Pareti, 2020), l'innovation dans des contextes contraints en ressources (Semaan, 2020), la progression de l'entrepreneuriat en tant que science du design (Zhang & Burg, 2020).

3.5.2. DE NOUVEAUX RÉSULTATS

De nombreux articles empiriques sont collectés. Dans la catégorie « antécédents individuels à l'effectuation », nous identifions des articles sur un cours d'entrepreneuriat pour étudiants et la mise en relief de trois barrières pour l'apprentissage entrepreneurial (Günzel-Jensen & Robinson, 2017), le genre et la structuration de l'entreprise entrepreneuriale (Frigotto & Della Valle, 2018), le rôle du capital humain dans la prise de décision entrepreneuriale (Schmidt & Heidenreich, 2018).

Dans la catégorie « causation et effectuation », nous repérons des articles sur la coopétition comme processus entrepreneurial (Galkina & Lundgren-Henriksson, 2017), le développement de nouveaux produits (Ortega, García-Merino & Santos, 2017), l'étude des effets des comportements entrepreneuriaux sur l'innovation des modèles d'affaires et la performance des entreprises (Futterer, Schmidt & Heidenreich, 2018), les cultures par l'étude des entrepreneurs au Koweït (Magalhaes & Abouzeid, 2018), les startups numériques et l'adoption et la mise en œuvre des approches Lean Startup (Ghezzi, 2019), le contexte régional par le biais de l'évaluation de l'importance de la densité de population (Aarstad & Jakobsen, 2019), la construction du réseau des universitaires (Ahoba-Sam & Charles, 2019), la transformation du modèle d'affaires digital dans le cas d'innovateurs high-tech japonais (Baber, Ojala & Martinez, 2019), la création de nouvelle entreprise (Kitching & Rouse, 2020), la promotion versus la prévention et leurs relations disparates avec l'orientation entrepreneuriale (Palmié et al., 2019), la prise de décision stratégique dans les PME (Hauser, Eggers & Guldenberg, 2020), les entreprises convenablement établies en investiguant les principes de prise de décision en matière de start-up (Henninger et al., 2020), les processus d'innovation de produit dans les entreprises axées sur la durabilité (Keskin, Wever & Brezet, 2020), l'acquisition de l'expertise des micro-entrepreneurs (Ranabahu & Barrett, 2020), l'improvisation, l'agir entrepreneurial, l'approche renouvelée et intégrative de l'entrepreneuriat (Schmitt & Julien, 2020), le contexte de l'entrepreneuriat social (Servantie & Rispal, 2018), le rôle du biais cognitif des entrepreneurs (Zhang, Zhao, Gao & Xiao, 2020).

Dans la catégorie « effectuation et performance », nous examinons des articles sur la connaissance tacite (Jisr & Maamari, 2017), la performance des petites entreprises touristiques en Ethiopie (Eyana, Masurel & Paas, 2017), la culture nationale et la performance de nouvelle entreprise au prisme des entrepreneurs étudiants (Laskovaia, Shirokova & Morris, 2017), la croissance des affaires dans des entreprises établies (Matalamäki et al., 2017), l'influence de l'identité sociale de l'entrepreneur sur la performance d'entreprise (De la Cruz, Verdú Jover & Gómez Gras, 2018), la révélation des pratiques quotidiennes constituant l'entrepreneuriat social (Johannisson, 2018), l'investissement des business angels (Schmidt, Bendig & Brettel, 2018), la passion entrepreneuriale, la perception du risque et

l'auto-efficacité (Stroea, Parida & Wincent, 2018), la gestion de l'incertitude dans les économies émergentes (Yu et al., 2018), la performance des nouvelles entreprises et l'effet modérateur de l'incertitude environnementale (Peng et al., 2020), les petites et moyennes entreprises dans des conditions économiques défavorables en Russie (Shirokova et al., 2020), la vitesse et la qualité de développement de nouveaux produits (Wua, Liu & Suc, 2020), les activités de combinaison des ressources et la croissance de nouvelles entreprises (Yang, Hughes & Zhao, 2020).

Dans la catégorie « effectuation et internationalisation », nous analysons des articles sur les entrepreneurs de la musique dans un contexte minoritaire linguistique (Bissonnette & Arcand, 2018), les décideurs et l'aide à franchir le cap international (Ricard & Aldebert, 2018), les expatriés occidentaux construisant des réseaux en Asie (Schreier & Senn, 2018), l'influence de la culture nationale dans le cas des entrepreneurs allemands et thaïlandais (Strauß, Greven & Brettel, 2020).

Dans la catégorie « effectuation, créativité et innovation », nous étudions des articles sur l'opportunité entrepreneuriale en Chine (Long, Xia & Hu, 2017), l'influence du contrôle de l'analyse de rentabilisation, de l'intensité du suivi du portefeuille et de l'innovation des projets (Nguyen et al., 2018), les leçons des échecs dans l'innovation des modèles d'affaires (Brenk et al., 2019), la prospective (Djuricic & Bootz, 2019), la création d'opportunité dans les nouvelles entreprises high-tech (Guo, 2019), les barrières à l'innovation (Szambelan, Jiang & Mauer, 2020).

3.5.3. DES RECHERCHES LIMITÉES SUR LE TERRITOIRE

Nous notons des articles en nombre très limité sur le territoire, en lien avec la géographie. Un article attire tout particulièrement notre regard, celui d'Aarstad & de Jakobsen (2019). Le but de l'article est d'évaluer si une logique de causalité ou d'effectuation entrepreneuriale est fonction de l'emplacement géographique dans les régions économiques densément peuplées par rapport aux régions économiques peu peuplées. Une logique de causalité implique que l'entrepreneur se concentre principalement sur un objectif prédéfini et vise en outre à identifier les moyens d'atteindre cet objectif. En revanche, une logique d'effectuation implique que l'entrepreneur se concentre plus largement sur les moyens à portée de main, qu'il vise à matérialiser en un ou plusieurs objectifs non nécessairement prédéfinis. Les données empiriques de l'étude sont basées sur une enquête et une évaluation des entrepreneurs norvégiens en incubation d'entreprises qui sont situés dans des régions économiques différentes du pays. Les analyses de régression multiniveaux montrent que la localisation géographique dans des régions économiques peu peuplées est associée à une logique de causalité, alors qu'une localisation dans des régions économiques densément peuplées est associée à une logique d'effectuation. Un résultat majeur de cette recherche est que les parties prenantes entrepreneuriales,

telles que les décideurs politiques, les gestionnaires d'incubateurs, les partenaires publics et privés, et les entrepreneurs eux-mêmes devraient être conscients des différences dans les logiques de causalité et d'effectuation entre les entrepreneurs localisés dans des régions économiques à forte densité et à faible densité de population.

Un autre article retient également notre attention, celui d'Ahoba-Sam & de Charles (2019). Les scientifiques universitaires s'engagent à titre individuel dans diverses collaborations par le biais de leur implication dans les réseaux régionaux et extra-régionaux. Cet article utilise donc les théories de la causalité et de l'effectuation pour explorer des réseaux personnels d'universitaires. Douze universitaires, basés à l'Université de Stavanger en Norvège, sont l'objet d'entretiens en profondeur. L'effectuation est caractéristique des réseaux internationaux qui sont principalement constitués d'autres universitaires. Au niveau régional, un mélange des deux approches de causalité et d'effectuation est observé.

La thèse en sciences de gestion de Badiane (2016) nous interpelle également. Elle est antérieure à cette revue de littérature mais est non citée par Grégoire & Cherchem. Pour autant, elle s'avère très intéressante. L'objet de cette thèse est d'étudier les processus de création d'activité réussis et les pratiques du raisonnement par effectuation, combinées ou non avec celui par causation. Une vingtaine d'entrepreneurs installés dans le 10ème arrondissement de Paris sont interrogés afin de comprendre d'une part, les dynamiques de création d'entreprise sur ce territoire et d'autre part, les facteurs qui motivent les choix d'installation dans cet arrondissement. Deux rues principales sont choisies comme segment territorial où des entrepreneurs réalisent des entretiens.

Ces recherches donnent des pistes de réflexion sur comment intégrer la géographie et le territoire dans de nouvelles recherches sur l'entrepreneuriat. Le territoire pourrait donc être une catégorie à considérer avec une certaine attention. La notion de territoire apparaît moins vaste que celle d'espace mais plus dense en ce qu'elle suppose d'appropriations, de représentations, de son système social, d'acteurs, de conflits, de ses mémoires naturelles ou historiques, le tout, encastré dans le métasystème, avec lequel ses acteurs tissent plus ou moins des liens (Fautrero, Fernandez & Puel, 2007).

3.6. SYNTHÈSE DU CHAPITRE III

De cette revue de littérature, il ressort trois points pour étoffer la théorie de l'effectuation et produire des recherches originales. Tout d'abord, la multidisciplinarité est à considérer, ce qui concorde également avec les résultats de notre revue de littérature sur les entrepreneurs en situation de handicap. La combinaison des sciences de gestion, de la sociologie et de la géographie pourrait

contribuer de manière très nette à la construction du savoir entrepreneurial. La discussion entre les méthodes quantitatives et qualitatives, spatiales et ethnographiques affinerait la connaissance. Enfin, la question des entrepreneurs en situation de handicap n'est pas abordée via la théorie de l'effectuation.

Cette thèse est originale pour différentes raisons. Premièrement, sa thématique, à savoir les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel est peu examinée. Deuxièmement, deux catégories d'entrepreneurs défavorisés sont analysées de manière indépendante puis en simultané lesquelles sont sous-étudiées : les jeunes sans domicile et les individus en situation de handicap moteur ou sensoriel. Troisièmement, les sciences de gestion, la sociologie et la géographie sont mobilisées conjointement. Quatrièmement, les méthodes de terrain sont diversifiées : ethnographie urbaine, entretiens enregistrés et non enregistrés, conversations, utilisation des réseaux sociaux, cartographie. Cinquièmement, la théorie de l'effectuation est mise à l'épreuve sur des terrains différents et dans des contextes différents. Ainsi, cette recherche doctorale tente d'aller dans le sens de répondre aux limites identifiées sur la théorie de l'effectuation. En 2011, Sarasvathy est interviewée par Germain sur l'effectuation. Elle aborde les forces et, en conclusion, les limites de l'effectuation notamment la difficulté de la mesurer comme un simple construit, la grande difficulté à la mesurer au niveau de l'entreprise et l'absence de vérification empirique de la théorie qui, malgré tout, tend à disparaître avec les nouvelles publications. En 2012, Perry, Chandler & Markova observent que l'effectuation constitue un changement dans les théories de l'entrepreneuriat, une alternative à la causation, et est appropriée à l'entrepreneuriat mais, dans le même temps, est peu testée empiriquement par les chercheurs. Ils tentent d'inciter à aller dans ce sens par une revue de littérature approfondie et en faisant des propositions pour mener des études rigoureuses sur l'effectuation. En 2015, Arend, Sarooghi & Burkemper considèrent la théorie de l'effectuation comme insuffisamment testée empiriquement et analysée avec critiques. Ils exposent les forces et les faiblesses de cette théorie. La théorie de l'effectuation peut devenir solide mais du travail doit être réalisé. Elle est sous-développée comme théorie de l'entrepreneuriat, relativement limitée dans sa portée et devrait être utilisée avec un minimum de contraintes, de restrictions.

CHAPITRE IV

UNE MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE INNOVANTE

4.1. INTRODUCTION DU CHAPITRE IV

Afin de compléter les travaux scientifiques sur l'entrepreneuriat et le handicap, notre recherche débute avec la sélection de vingt informants découverts via nos réseaux personnels et professionnels, augmentés au gré des rencontres avec les associations, les entreprises et les collectivités territoriales. Cette mise en réseau nous a permis d'établir un échantillon pertinent, diversifié au cours des six premiers mois de cette nouvelle recherche.

Julien et Claire mènent des entretiens selon leur zone d'expertise. Julien réalise le premier entretien de nature exploratoire et le troisième entretien de conclusion tandis que Claire effectue le deuxième entretien pour collecter des données potentiellement exploitables via son champ de connaissance, à savoir notamment la cartographie.

4.2. UNE STRATÉGIE DE RENCONTRE

Les informants potentiels sont contactés en recourant à différentes stratégies. Certains d'entre eux deviendront des informants. Un échantillon d'informants très diversifiés est constitué.

4.2.1. UNE PRISE DE CONTACT AVEC LES INFORMANTS

Certaines organisations et individus potentiellement pertinents pour la recherche sont identifiés en raison de leur spécialisation sur le handicap et l'entrepreneuriat. Un message de présentation de la recherche leur est alors adressé par email, lequel peut être également diffusé dans leurs réseaux, et notamment dans leur réseaux sociaux. A titre d'exemple, la mobilisation d'un influenceur en situation de handicap ainsi que d'un chargé de mission handicap d'une grande association permettent de nous orienter vers une autre association rassemblant des handipreneurs. *« Ils sont en contact directement avec les entrepreneurs handicapés et ça sera beaucoup plus simple pour vous »*. D'autres personnes engagées dans le monde du handicap s'impliquent dans la recherche d'informants et de contacts. Un entrepreneur dans le sud de la France, responsable d'une plateforme collaborative pour les handicapés indique : *« je vais diffuser l'annonce sur mes réseaux, pas de problème. Je peux aussi la diffuser sur le groupe whatsapp du ministère auquel j'appartiens »*. Une directrice des projets à impact d'une grande entreprise dans le secteur bancaire ajoute : *« je suis contente de savoir que le contexte vous permet de poursuivre vos recherches. Je copie X de l'association Y qui pourra peut être relayer aussi dans ses réseaux »*. Par ailleurs, cette dernière suggère d'échanger avec deux associations en particulier : l'une rassemblant des handipreneurs et l'autre regroupant des entreprises et des associations engagées sur le handicap. Du fait de ces différentes prises de contacts, nous recevons également des emails de personnes ayant eu connaissance de notre projet de recherche comme par exemple : *« bonjour Monsieur, La mairie Z m'a transmis les informations concernant votre projet de recherche et je pourrais être intéressé pour échanger avec vous »*.

La responsable de l'incubateur d'une université indique : *« notre responsable communication va publier ta demande sur nos réseaux sociaux ! C'est super si ça avance bien votre projet ! »*. Peu de temps après, la responsable communication nous appelle pour obtenir un accord de diffusion du message de présentation de la recherche en interne et externe. Le message est ensuite relayé sur les réseaux sociaux de l'incubateur. La responsable communication nous mentionne dans la publication ainsi que la responsable de l'incubateur. Une personne ayant vu le message de présentation de la recherche sur les réseaux sociaux de l'incubateur de l'université nous contacte et recommande d'interviewer Jerry. *« Si je peux vous être utile dans vos travaux, ce serait avec une joie immense »*.

Un président d'association transmet également le message : « *bonjour, C'est fait sur notre site et sur nos réseaux sociaux* ». Une responsable de projet d'une grande association répond à notre sollicitation concernant la recherche d'informants. Celle-ci recommande trois personnes dont également Jerry. Elle peut nous mettre en relation, mais finalement aucune suite ne sera donnée car l'une des personnes mentionnées n'est pas entrepreneure et l'autre ne travaille pas en région Ile-de-France. Elle contribue aussi à créer du lien avec la responsable d'un autre incubateur à Paris, et poste le message de présentation de la recherche dans les réseaux sociaux de l'association. Nous organisons également une rencontre en visioconférence avec une grande entreprise de grande distribution engagée dans le champ du handicap. Le message de présentation de la recherche est alors diffusé sur leurs réseaux sociaux. Une autre association transmet de nombreux contacts suite à une visioconférence. Une maîtresse de conférence nous donne également de nombreuses pistes et contacts d'informants potentiels.

Suite à tous ces échanges, nous commençons à contacter des informants potentiels et à réaliser le premier des trois entretiens prévus. Pour faire fonctionner le bouche-à-oreille, il est demandé à la fin du premier entretien avec chaque informant rencontré, si elle/il connaît des personnes voulant participer à cette recherche. Cette question est éventuellement réitérée dans un email de remerciements envoyé après l'entretien. Si l'informant communique les coordonnées d'un ou de plusieurs entrepreneurs susceptibles de participer à la recherche, un message leur est directement envoyé. Un message de relance est également transmis aux informants n'ayant pas donné suite au sujet de leurs éventuels contacts. Les entrepreneurs sont également sollicités pour diffuser le message de la présentation de la recherche dans leurs réseaux sociaux, pour ceux qui disposent de comptes très actifs et d'un nombre d'abonnés importants.

Le bouche-à-oreille fonctionne très convenablement auprès des informants et des personnes recommandées ayant des contacts directs avec eux. Ce vent de solidarité nous permet d'avancer et de trouver vingt-et-un informants. Ceux-ci sont sélectionnés selon différentes variables afin d'obtenir une diversité d'histoires et d'essayer d'appréhender de manière subtile le lien entre handicap et entrepreneuriat.

4.2.2. UN ÉCHANTILLON TRÈS QUALITATIF

L'échantillon se construit pas à pas. Au fil de l'avancée des recherches, celui-ci s'affine en fonction des caractéristiques personnelles de l'entrepreneur tels que le type de handicap, le genre, l'âge, l'origine sociale, la minorité ethnique. Il est également travaillé selon les caractéristiques professionnelles de l'entrepreneur. Le métier, le territoire géographique, le type de lieu de travail, le secteur d'activité, le stade de développement et la taille de l'entreprise sont également des critères de choix. Le statut de l'entrepreneur et son stade d'avancement dans son projet entrepreneurial - démarrage, stade intermédiaire, avancé, en fin de parcours ou ex-entrepreneur - constituent également des variables entrant dans la composition de l'échantillon. Tous les informants potentiels sont alors contactés pour leur proposer un rendez-vous physique, en visioconférence ou par téléphone. Un des informants ne sera pas conservé dans l'échantillon étant donné son implication au sein de la même organisation qu'une autre informante et dont le premier entretien avait été très riche. Finalement, l'échantillon très qualitatif comprend vingt informants.

Nom	Âge	Handicap	Secteur d'activité
Alice	40	aveugle	formation
Baptiste	32	malvoyant	handisport
Bertrand	67	moteur	photographie
Brahim	60	aveugle	multi-activité : informatique, formation
Daba	46	moteur	communication et évènementiel
Damien	49	aveugle	multi-activité : conseil, formation, restauration...
Diane	59	moteur	formation
Gabriel	63	aveugle	kinésithérapie
Jean	60	aveugle	kinésithérapie
Jerry	20	moteur	vente de produits
Jessica	40	sourde	graphisme
Kader	36	moteur	multi-activités : laboratoire,

			textile
Malik	32	moteur	tech mise en relation
Marwa	32	moteur	tech mise en relation
Ninon	43	sourde	média
Octave	56	aveugle	conseil
Oscar	39	sourd	téléphonie
Samir	40	sourd	restauration
Tristan	47	aveugle	formation
Vincent	25	malvoyant	multi-activités : formation, conseil

4.3. L'ENTRETIEN ET LA CARTOGRAPHIE

La recherche est conduite par Julien et Claire, géographe. Chaque chercheur intervient selon son expertise. Julien réalise le premier entretien exploratoire et le troisième entretien, soit le dernier. Claire effectue le deuxième entretien pour récupérer des données géographiquement exploitables.

4.3.1. LE PREMIER ENTRETIEN EXPLORATOIRE

Le premier entretien s'intéresse à l'aventure entrepreneuriale, au handicap et au rapport au territoire. Avant le début de l'entretien, la recherche est brièvement présentée : méthodologie, durée, nombre de personnes à rencontrer, type d'analyse, déroulement, avancées etc. Nos deux statuts de chercheurs-entrepreneurs sont introduits, ainsi que nos rôles respectifs. Julien réalise ce premier entretien, et met en avant son passé d'éducateur spécialisé et son sujet du précédent doctorat portant sur les jeunes sans domicile pour montrer sa fibre sociale. Il propose systématiquement le tutoiement pour créer de la proximité et briser la distance. Il demande aux entrepreneurs leur accord pour enregistrer leur parole et pouvoir faire ainsi une retranscription. Il indique également la durée de l'entretien, soit entre trente et quarante-cinq minutes. Il précise que durant l'entretien les réponses, ainsi que leur longueur sont libres. Si certaines questions sont trop intimes, dérangeantes, il est précisé qu'aucune réponse n'est attendue.

Au démarrage, l'entretien s'avère directif. Il est essentiel de récolter des données issues de questions démographiques pour vérifier que le profil des informants potentiels correspond à l'échantillon souhaité pour la recherche : lieu de travail et de domicile, statut vis-à-vis de l'emploi, âge, niveau d'étude. Les personnes choisies doivent avoir été ou être entrepreneures en situation de handicap moteur ou sensoriel. Leur lieu de travail principal devait, au démarrage de la recherche, être localisé soit à Paris, soit dans les départements de la Seine-et-Marne et des Hauts-de-Seine. Ce périmètre est, par la suite, étendu à tous les départements de la région Ile-de-France pour des raisons d'équilibrage de l'échantillon au niveau géographique.

La suite de l'entretien s'avère semi-directif. Les thématiques abordées sont le passage à l'entrepreneuriat, le parcours entrepreneurial, la situation de l'entrepreneur, le fonctionnement de son entreprise, les difficultés rencontrées. Elles traitent, également, de la nature de l'handicap et de son impact sur l'entreprise, des lieux de travail et de leur adaptation au handicap, des déplacements quotidiens, des mesures d'aménagement spatiales souhaitées ou rêvées pour améliorer la situation d'entrepreneur. Des relances ont parfois lieu quand la réponse est courte mais très intéressante. Durant l'entretien, l'intérêt pour l'informant en tant que personne est démontré par le biais de

questionnements sur leur histoire, leur entreprise et leur handicap. Certains moments sont durs et déstabilisants, notamment lors de l'évocation du handicap et de sa nature. Les témoignages sont particulièrement difficiles lorsqu'il est évoqué le basculement opéré entre la vie avant et après le handicap. Des difficultés peuvent alors apparaître dans la poursuite de l'entretien. Il s'avère nécessaire de savoir rebondir et de continuer à poser des questions tout en cherchant toujours à respecter l'intimité. L'humour constitue un outil utilisé pour obtenir davantage d'authenticité dans les réponses, tenter de détendre la relation, et de faire oublier le statut de chercheur qui peut instaurer une distance trop grande avec l'informant. Une question ouverte conclut l'entretien en demandant si l'informant souhaite ajouter quelque chose.

A la fin de chaque entretien, il est demandé aux informants s'il est possible de les ajouter dans les réseaux sociaux pour suivre leurs actualités et rester en contact. Après chaque entretien, un email de remerciements est également envoyé. Le lien avec les informants est, dans une certaine mesure, maintenu par téléphone, whatsapp, email et/ou réseaux sociaux de leur compte personnel et/ou professionnel de leur entreprise via LinkedIn, Twitter, Facebook, Instagram. Leurs posts sont, de temps à autre, likés et commentés. Des mises en contact sont proposées de notre part si besoin.

L'ensemble des entretiens a lieu à distance par email, téléphone, visioconférence, à l'exception de celui de Daba, qui est la seule à avoir choisi l'entretien physique. L'ensemble des entretiens avec les entrepreneurs en situation de handicap moteur se déroule en visioconférence ou par téléphone, mis à part Diane qui est la seule à avoir répondu par email. De manière générale, le recours massif à l'entretien à distance peut s'expliquer par le gain de temps potentiel, les difficultés de déplacement liées au handicap et le contexte sanitaire lié à la pandémie de la COVID-19 qui implique de la prudence.

4.3.2. LE DEUXIÈME ENTRETIEN ET LA CARTOGRAPHIE

Le deuxième entretien, réalisé par Claire, repose sur une analyse des lieux de travail en lien avec l'entrepreneuriat, ainsi que sur les déplacements des entrepreneurs au sein de différentes échelles territoriales. Afin de réaliser cette analyse, une grille d'entretien en neuf questions est réalisée sur excel en collaboration avec Brahim, l'un des informants qui est également chercheur sur la thématique du handicap. Le fait de co-construire cette grille avec un handipreneur permet de mieux appréhender certaines questions relatives au territoire entrepreneurial, qui sont encore peu traitées dans la littérature. Ces questions concernent notamment l'appréhension des niveaux d'accessibilité des lieux de travail en fonction du type de handicap, ainsi que les difficultés de mobilité rencontrées ou non dans le cadre de l'activité entrepreneuriale.

Au démarrage de ce deuxième entretien, les entrepreneurs sont informés de l'objectif de cette partie de la recherche en lien avec le territoire et sur l'avancement de la recherche menée dans son ensemble. L'entretien est décrit comme étant essentiellement directif, et construit en trois parties. Une première partie concerne l'acquisition de données géographiques en lien avec la localisation du domicile et du lieu de travail principal de l'informant si celui-ci est différent du domicile. La seconde partie permet de réaliser une cartographie des différents lieux de travail associés à différents acteurs de l'entrepreneuriat dont les informants ont fait l'expérience. Chacun de ces lieux de travail est associé à l'une des six catégories d'acteurs étudiés - clients, prestataires, administrations publiques, financeurs, partenaires non financeurs, et autres -, et localisé par des adresses géographiques. La troisième partie de l'entretien est constituée de questions complémentaires relatives à chacun des lieux et des acteurs identifiés. Ces questions concernent le niveau d'accessibilité et d'adaptabilité des espaces de travail face au handicap, les temps et fréquences de déplacements professionnels, les difficultés rencontrées et l'accompagnement lors des déplacements. Une dernière question ouverte permet aux informants de faire des commentaires complémentaires au besoin.

Dans le cas où l'informant serait à la tête de plusieurs entreprises, il lui est demandé de sélectionner une seule d'entre elles, préférentiellement celle qui mobilise la plus grande partie de son temps. Dans le cas de Damien, l'enquête s'intéresse plus particulièrement aux activités en lien avec sa holding.

La durée des entretiens réalisés est variable, entre trente et soixante-quinze minutes, en fonction du nombre d'acteurs rencontrés, d'espaces de travail visités, et de déplacements accomplis par l'informant. La quasi-totalité des entretiens est réalisée par téléphone, à l'exception de ceux de Brahim et de Samir qui se déroulent respectivement en présentiel et par texto.

Suite à cette deuxième campagne d'entretien, dix-neuf entretiens ont été réalisés, dix-huit desquels sont exploitables d'un point de vue cartographique. L'un des informants n'a jamais répondu aux différentes sollicitations d'entretiens sur une période de six mois. L'entretien non exploitable d'un point de vue cartographique est dû au refus d'un des informants de répondre précisément à des questions sur ses déplacements et sur les acteurs avec lesquels il travaille.

A la suite de l'entretien, les réponses sont encodées afin de les rendre exploitables à l'aide d'un logiciel de Système d'Information Géographique, le logiciel QGIS, et d'établir des statistiques précises. Les adresses sont ainsi converties en coordonnées géographiques, et les réponses sont encodées pour faciliter des géotraitements spécifiques relatifs aux types d'acteurs et lieux visités, à l'adaptabilité des espaces de travail, aux difficultés de déplacements accompagnés ou non. Le travail cartographique est établi à trois échelles, à savoir les échelles régionales, nationales, et

internationales. En complément de ce travail cartographique, une étude statistique sur Excel est également réalisée à partir des mêmes paramètres, afin de faciliter et de compléter l'étude cartographique.

4.3.3. LE TROISIÈME ET DERNIER ENTRETIEN

Un an plus tard, tous les informants sont contactés par Julien pour réaliser le troisième et dernier entretien. Julien rassure les informants lesquels ont en effet déjà beaucoup investi de leur temps pour cette recherche. Ce sera le dernier entretien lequel sera relativement court. Julien les remercie encore pour leur participation jusqu'à présent. Le troisième entretien a pour objectif de prendre des nouvelles des informants et de leur entreprise. Il s'intéresse également aux aides éventuelles de leur entourage et de leurs partenaires (entreprise/association/etat etc.) dans le cadre de leur entreprise. Il est ponctué par des questions sur leurs rêves d'entrepreneur et leurs rêves au sens large. Un email général est envoyé à tous les informants, avec en pièce jointe le questionnaire sous le format de questions ouvertes. Il est précisé dans l'email que les réponses au questionnaire peuvent être renvoyées par écrit ou que l'entretien peut avoir lieu par téléphone, en visioconférence, ou en présentiel. L'entretien durerait alors entre quinze et trente minutes. Étant donné l'absence de réponse de certains informants, Julien leur renvoie une semaine plus tard un email personnalisé, un message Facebook et un texto. Une semaine plus tard, les informants n'ayant toujours pas répondu font l'objet d'un appel téléphonique. S'ils ne répondent toujours pas, Julien leur laisse alors un message vocal et leur envoie de nouveau un texto et un email. Plusieurs relances sont ainsi réalisées en diversifiant les supports de communication. En définitive, dix-sept informants réalisent le troisième entretien. Dix entretiens se déroulent par téléphone. Sept entretiens sont réceptionnés par email. Trois informants n'ont pas participé au troisième entretien malgré les nombreuses relances. Tout d'abord, un informant répond par texto : « *Bonjour Julien, Non je peux pas dans les prochains semaine, par que, j'ai beaucoup de rendez-vous. Je suis désolé. Bonne journée, Bien à toi* ». Il est relancé quelques semaines plus tard. Il répond alors : « *Bonjour Julien, Non je peux pas dans les prochains semaine, par que, j'ai beaucoup de rendez-vous. Et je suis en train développement un projet. Je suis désolé* ». Un autre informant donne son accord par email : « *Avec plaisir pour cet entretien. Est-ce qu'il serait possible de répondre par écrit plus simplement ?* ». Julien lui indique que l'entretien peut être fait par écrit. Il n'enverra jamais ses réponses, et ne donnera plus de nouvelles après ce message malgré les relances successives. Enfin, la dernière informante, après de nombreuses relances répond et donne son accord. Malgré les nombreuses relances, elle ne répondra plus à aucun message.

4.4. LES RENCONTRES AVEC LES INFORMANTS

Les rencontres avec les informants se déroulent par le biais du réseau de Julien et Claire. Une mise en relation est effectuée également par les informants.

4.4.1. LE RÉSEAU DES CHERCHEURS

Le réseau des chercheurs est mobilisé qu'il soit de nature amicale, universitaire, entrepreneuriale, entreprise, associatif pour partir à la rencontre des informants potentiels.

4.4.1.1. LES AMIS

Le premier réseau mobilisé pour trouver des informants est le réseau amical. Julien contacte Bertrand, un de ses anciens collègues. Ils se connaissent d'une précédente expérience professionnelle et se suivent mutuellement sur les réseaux sociaux. Bertrand, 67 ans, est un ingénieur retraité disposant d'une pension confortable. Il a pendant longtemps travaillé en tant que salarié en entreprise durant sa carrière professionnelle. Lorsqu'il quitte une entreprise en crise pour en intégrer une autre, il débute sa carrière d'entrepreneur, car son ancienne entreprise sollicite encore ses services. Il complète son salaire grâce à l'entrepreneuriat dans un premier temps, puis arrête définitivement de travailler pour son ancien employeur. Passionné par la photographie, à la retraite, il exerce à la marge en tant qu'auteur-photographe. Il peut ainsi réaliser de la photographie d'art et vendre ses photos de portrait et de charme à des particuliers. Son entreprise fonctionne essentiellement sur le bouche-à-oreille. Il communique également sur des sites de rencontres pour trouver des modèles. Toutefois, il est sujet à des difficultés à se déplacer pour les rencontrer.

Il est atteint d'une maladie évolutive extrêmement rare. *« J'ai les mêmes symptômes qu'une sclérose latérale en plaque, c'est-à-dire une perte de contrôle de mes muscles, de mes sensibilités »*. Son corps est affecté à des niveaux multiples. *« J'ai des parties de mon corps en particulier les pieds jusqu' à mi-jambe on va dire qui sont totalement insensibles. Je suis obligé de me protéger des coups etc. Et en plus ma maladie rajoute des petites particularités supplémentaires. J'ai des problèmes cardiaques etc »*. Son autonomie régresse ce qui affecte défavorablement son activité. Il doit, par exemple, trouver des personnes pouvant l'amener à des endroits qu'il souhaite photographier. Il se sent en revanche respecté grâce à son handicap. Quand il prend les transports en commun, les personnes lui laissent, le plus souvent, une place. Il ne se déplace quasiment pas au quotidien. La plupart des séances photographiques se passent à son domicile. En effet, il peut transformer son studio d'habitation en studio photo. Il souhaiterait que toutes les personnes en situation de handicap puissent complètement accéder à la cité et ce au-delà du cadre professionnel.

Les trois entretiens avec Bertrand sont très agréables. Bertrand a également un excellent sens de l'humour plutôt caustique. Il se montre toujours disponible pour discuter à nouveau. Il essaye de trouver des informants potentiels, et propose d'envoyer le message de présentation de notre recherche à son association de personnes touchées par la poliomyélite. Il conclut le troisième entretien en disant : « *si je peux aider, tu peux compter sur moi* ».

Un ami de Julien le met en relation avec Jessica, 40 ans, titulaire d'un master. Celle-ci rencontrait des difficultés à évoluer professionnellement lors de son précédent emploi salarié. Elle se sentait un peu étouffée, peu épanouie, et éprouvait le sentiment qu'on ne lui donnait pas les moyens de se dépasser et de se motiver. Dans le même temps, l'idée d'entreprendre germe. Étant graphiste, elle lance son activité pour sortir de sa zone de confort. Elle crée et développe durant deux années une entreprise en parallèle de son travail de salarié pour quitter sa routine professionnelle et montrer ses compétences. Sourde, elle utilise les emails de manière très régulière, ainsi qu'une application permettant de retranscrire par écrit ses échanges téléphoniques quand elle doit communiquer avec ses clients. Elle se déplace rarement physiquement, si ce n'est pour aller essentiellement à la chambre de commerce et rencontrer ses prestataires. Ceux-ci n'ont pas l'habitude de travailler avec une personne handicapée. Jessica travaille principalement à son domicile, et se sent seule et isolée. Son mari refuse qu'elle quitte son travail salarié. Ainsi, elle dispose uniquement d'un jour par semaine et du week-end pour se consacrer à son entreprise. Sa vie entrepreneuriale affecte sa vie familiale, puisqu'elle demeure moins disponible pour ses enfants et son mari. Après deux ans d'activité, cette situation ne lui convient plus. Elle arrête alors l'entrepreneuriat, et se renseigne pour obtenir une formation et se reconverter professionnellement. Elle retrouve un travail salarié en CDI en marketing dans une multinationale alimentaire où elle se sent davantage épanouie.

Jessica réalise ses entretiens via un service de relais téléphonique pour les sourds et les malentendants. De prime abord, elle ne comprend pas pourquoi elle est contactée car elle n'a plus d'auto-entreprise, mais accepte de faire l'entretien après des échanges par mail réexpliquant les objectifs de la recherche. Elle est sympathique, et a à cœur de bien répondre aux questions. Un petit décalage existe en raison du temps de retranscription de la conversation par le service de relais téléphonique.

Brahim est l'ami d'une collègue chercheuse de Claire. Très coopératif et curieux, il accepte un premier entretien. Pour lui, « *le plus simple, c'est le téléphone* ». Âgé de 60 ans, il est multi-entrepreneur. Durant ses années d'études supérieures d'informatique, il vit dans un foyer de jeunes travailleurs et ne dispose d'aucun revenu. Âgé de 18 ans, il achète et revend des produits. Âgé de 25 ans, il fonde sa première entreprise avec d'autres personnes spécialistes en informatique. Suite à la liquidation de cette première entreprise, il crée un centre de formation en informatique. Il sera à la tête de cette deuxième entreprise durant 13 ans, à la suite desquels il décide de changer de direction. Il réalise alors

un doctorat et se dirige vers la recherche. Il devient ingénieur de recherche en économie à l'EIVP. Il est également président d'un centre de formation pour déficients audiovisuels et professeur de judo micro-entrepreneur. Du fait de son activité de chercheur, il donne également des conférences et, de temps en temps, écrit des livres. Sa dernière idée entrepreneuriale est le développement d'un institut de recherche et de formation sur le handicap en Europe sous le mode associatif.

Il voit normalement jusqu'à l'âge de 17 ans, puis un jour il perd totalement la vue. « *J'ai eu quatre opérations et ça n'a pas marché. Je suis complètement aveugle. Je marche avec une canne blanche, j'écris en braille etc* ». Compte tenu de son handicap, il est constamment obligé d'anticiper ses activités personnelles et professionnelles. Il rencontre des difficultés de crédibilité en tant qu'entrepreneur non-voyant, notamment pour créer des relations et des partenariats avec les banques, d'autres entreprises, et l'administration. Il doit multiplier les arguments et les preuves pour susciter l'adhésion d'autres acteurs, et ce, sans garantie de résultat.

Il aime se déplacer, préfère se rendre sur les lieux et sentir l'atmosphère. À son domicile, il va simplement écrire, rédiger des rapports ou des études. Il dispose d'une forte confiance en lui grâce à sa pratique du judo. Il s'est intéressé à ce sport à la suite de la perte de la vue. Il a un esprit de combattant, et souhaite pratiquer un sport avec des personnes voyantes. Il découvre alors que le judo l'apprend à mieux appréhender l'espace. Il peut alors se mouvoir sans angoisse et en confiance, ce qui rejaillit sur sa vie quotidienne. Il améliore également sa capacité de se défendre dans la rue et sa locomotion. Il voyage dans le monde entier.

A la suite du premier entretien, Brahim propose de prendre un verre ensemble près de son domicile. Il est grand, élégant, et s'exprime posément. Il porte des lunettes, une casquette. Il prend une bière. A la sortie du café, nous prenons le métro ensemble. Brahim pose alors sa main sur l'épaule de Claire pour le guider. Les deux entretiens suivants s'inscrivent dans la continuité du premier. Brahim se montre toujours prêt à aider, avenant, et précis dans ses réponses.

4.4.1.2. LES PAIRS

Une maîtresse de conférence spécialiste du handicap s'implique fortement dans la recherche d'informants potentiels. Tout d'abord, elle nous oriente vers Alice, une entrepreneure qui se montre dynamique, sympathique, enthousiaste, vivante, et prête à aider durant les trois entretiens. Âgée de 40 ans, titulaire d'un master 2 en commerce international, elle est salariée pendant dix ans dans des PME. Elle passe trois ans dans une entreprise d'envergure internationale où elle s'occupe de la gestion administrative. Suite à un licenciement économique, elle rebondit. Elle occupe en CDI un poste de contrôleur de gestion et de chargée de mission handicap. Lors d'un bilan de compétences, elle découvre qu'elle apprécie le relationnel et le contact humain. Étant donné son âge et son handicap, elle est, de plus en plus, fatiguée et éprouve un désir de changement. Elle souhaite alors accompagner

les personnes et les entreprises sur la question du handicap. En effet, les préjugés sont nombreux et la méconnaissance du handicap s'avère encore très forte. Dans le même temps, une loi permet aux travailleurs indépendants handicapés d'être reconnus dans l'obligation d'emploi. Alice négocie alors une rupture conventionnelle et commence à accompagner des PME en tant qu'entrepreneure. Malvoyante de naissance, elle accepte totalement son handicap depuis quelques années. Elle utilise, par ailleurs, son handicap comme un argument commercial. Elle rencontre sa première associée avec qui elle a un coup de foudre professionnel en raison de sa créativité et de son approche du travail. Elles sont rejointes par une troisième associée appréciée pour sa détermination. Toutes trois sont déficientes visuelles, et souhaitent mettre en lumière les travailleurs indépendants handicapés. Dirigeante salariée, Alice porte des valeurs qui lui tiennent à cœur et se sent libre professionnellement. Avec ses associées, elles font des formations dans toute la France, tout en essayant de respecter leur rythme de travail et leur seuil de fatigue. Leur siège social est dans un espace de coworking parisien, mais elles télétravaillent également à domicile et se déplacent chez des clients.

La maîtresse de conférences nous oriente également vers un de ses contacts et une mairie qui connaissent deux autres handipreneurs : Ninon et Octave.

Ninon réalise son premier entretien par email, et ses réponses sont très détaillées. Agée de 43 ans, détentricrice d'un brevet des collèges, elle est autodidacte compte tenu, selon elle, de la qualité de l'éducation destinée aux sourds. Elle fait son possible pour que ses idées ou ses projets prennent forme. Elle monte avec d'autres personnes une association. Elle apprend à comprendre comment fonctionne la gestion, la comptabilité, l'ensemble des points nécessaires pour l'avancement d'une structure et de ses projets. Elle crée ensuite avec des partenaires une autre association. Bénévole, elle dirige une équipe et gère un site d'information qui publie quotidiennement des actualités bilingues français/langue des signes français. La colère, la révolte, la rage, la volonté, l'empathie lui donnent l'envie de se battre dans tout ce qu'elle entreprend.

Ninon est sourde. La langue des signes est la langue de travail au sein de l'association. Les partenaires externes connaissent majoritairement la langue des signes. Un interprète peut également intervenir lors de rendez-vous. Dans leur association, un interprète est seulement présent 3 jours par semaine, alors que Ninon souhaiterait qu'il soit là tous les jours. Par ailleurs, elle note que certains sourds font un véritable effort d'adaptation en utilisant la parole et la lecture labiale, ce qui est usant sur le long terme. A contrario, elle estime que les personnes entendant font rarement un effort d'adaptation, alors qu'ils ont tout à fait la capacité d'apprendre la langue des signes. Tout le monde pourrait se comprendre et aucun sourd ne connaîtrait de plafond de verre.

Le deuxième entretien se déroule par téléphone, en service d'interprétariat en visioconférence. Ninon éprouve des difficultés à comprendre l'objectif de l'entretien car elle se déplace peu, et prend les

transports en commun comme tout le monde. Claire lui explique qu'en soit, ceci est une information démontrant les différences d'accessibilité des transports en commun et des lieux de travail en fonction des handicaps. Le troisième entretien est, quant à lui, réalisé par email. Ninon répond de manière très détaillée et termine son message en précisant : « *n'hésitez pas à revenir vers moi si besoin plus d'éléments* ». Pendant les trois entretiens, elle se montre très réactive et impliquée.

Octave sollicite des précisions avant d'accepter éventuellement le premier entretien. Il pose des questions sur la fréquence des entretiens, leur durée, leur localisation, et s'ils sont accompagnés d'observations de terrain ou non. Très intéressé par cette recherche, il s'interroge sur son déroulement, sa finalité. Son propos est clair et structuré. Âgé de 56 ans, il a réalisé des études supérieures dans le commerce et le cinéma. Il devient entrepreneur à la suite d'une rupture de contrat avec son ancien employeur, chez qui il était resté durant 8 années. Cinquantenaire, il se dit que trouver un travail salarié à son âge va être délicat. Selon lui, le meilleur moyen pour reconquérir un poste au sein d'une entreprise est de travailler sur un projet en tant que consultant extérieur pour créer une relation avec le client et, potentiellement, son futur employeur. En parallèle, ses convictions se renforcent sur l'importance des approches novatrices, des méthodologies du design dans la gestion des projets. Il réalise alors une formation sur le sujet. Il réussit à trouver ses premiers contrats et à développer son entreprise grâce à son réseau. Les résultats sont au rendez-vous. Il choisit le portage salarial, étant donné la grande souplesse de ce dispositif et du peu de gestion administrative qu'il génère.

S'il est né en étant voyant, une rétinopathie le rend mal-voyant à 35 ans. « *J'ai une vision qui est très impressionniste donc ça peut être très beau, très très sympa* ». Il perd la vue. « *Le handicap m'a aidé à rebondir, il m'est tombé dessus* ». Il est bousculé. « *Au début on se demande un petit peu ce qui se passe, on met un petit peu de temps à toucher le fond et à donner le coup de talon pour remonter et en fait ça, ça m'est resté* ». Il choisit de se déplacer avec un chien guide. Le chien crée du lien social. Durant le deuxième entretien, Octave se montre très intéressé par l'activité entrepreneuriale de Claire, également en lien avec le secteur de l'immobilier. Durant les échanges d'emails relatifs au troisième entretien, il fait de nouveau part de son intérêt pour notre recherche. « *J'ai grand hâte de lire les résultats de cette étude* ».

4.4.1.3. L'ENTREPRENEURIAT

Nous avons également mobilisé notre réseau entrepreneurial en contactant différents incubateurs pour trouver des informants.

Un incubateur contacté par Claire recommande Malik, âgé de 32 ans. Malik commence l'entrepreneuriat en participant à des conférences sur le handicap via l'association de sa mère. Il s'interroge sur le chômage dans les banlieues, et sur le fait qu'une personne handicapée doit s'adapter

à tout. Il souhaite mobiliser ses compétences en ressources humaines et en informatique pour trouver des solutions et aider les demandeurs d'emploi. Il entre, durant son master 2, dans un pré-incubateur, puis dans un incubateur pour développer son entreprise.

Entrepreneur en situation de handicap moteur, il bénéficie d'aides sociales dont l'allocation adulte handicapé, car il ne touche pas encore de revenu via sa start-up. Il estime être un entrepreneur chanceux, car il n'a pas à se poser de question sur ses moyens de subsistance. Son handicap est un argument marketing lui permettant également de pouvoir obtenir éventuellement l'agrément d'entreprise adaptée et des avantages fiscaux importants.

Il aimerait qu'une personne sur le point de donner naissance à un enfant handicapé se dise, si lui il a réussi, mon fils ou ma fille le peut aussi. Très engagé, il fait du lobbying pour que son incubateur accueille de nouveaux handipreneurs.

Durant les trois entretiens, il se montre passionné, enthousiaste, volontaire, et prêt à aider à la réalisation de cette recherche. Il prend le temps de répondre aux questions, et a toujours de nombreux éléments à communiquer.

Nous sommes mis en contact avec Jerry grâce à un tiers qui voit l'annonce relative à la recherche dans les réseaux de l'incubateur de l'université. Son handicap moteur est lourd. Il rencontre de très grandes difficultés pour s'exprimer et se servir de ses mains et de ses bras. Il écrit avec son nez sur son téléphone, sa tablette ou son ordinateur.

Ayant de grandes difficultés d'expression, sa mère est présente durant le premier entretien pour l'aider. L'entretien est relativement court et difficile, et crée des situations de malaise chez Julien. Jerry, 20 ans, dispose d'un niveau scolaire équivalent 5ème et n'obtient aucun diplôme. Âgé de 18 ans, il devient entrepreneur car il ne trouve pas de bras adapté pour l'aider dans son quotidien. Il fabrique et commercialise des bras adaptés pour tenir ou fixer un téléphone ou une tablette. Les bras se fixent sur un fauteuil, un lit, une table, ou un bureau, et sont dimensionnés en fonction du besoin de la personne. Il crée seul son site de vente en ligne, et ne dispose pas, pour le moment, de moyens financiers pour employer un salarié. Il tisse des partenariats d'échanges avec de jeunes start-up issues du monde du handicap ce qui lui permet d'avoir de la visibilité dans des salons où il ne peut se rendre. Ayant un handicap moteur, il se déplace uniquement en fauteuil roulant, accompagné de sa mère, et parfois de son père. Il travaille principalement depuis son domicile, même s'il fait régulièrement des présentations à Paris et en banlieue proche. Il est souvent sollicité par des ergothérapeutes et par des personnes handicapées pour venir faire des présentations dans des lieux adaptés.

Malgré nos sollicitations répétées, nous ne réussissons pas à réaliser le deuxième, ni le troisième entretien avec Jerry.

Vincent est mis en relation avec nous via un réseau d'étudiants entrepreneurs. Âgé de 25 ans, il devient entrepreneur sans le savoir. Étudiant en Licence, il part dans sa famille en Australie suite à une peine de cœur. Il commence à écrire et à développer un projet, puis revient en France avec un document d'une centaine de pages. Il pense avoir une idée et décide de finir ses études de master en droit avant de prendre une décision. Suite à sa rencontre avec des amis développeurs informatiques, sa première expérience entrepreneuriale est lancée. Plus tard, le choix entre devenir avocat en droit des affaires ou entrepreneur s'avère plus compliqué. Lorsqu'il veut finalement passer le concours d'avocat, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche refuse l'adaptation des épreuves de note de synthèse à son handicap. La note de synthèse nécessite de lire un grand nombre de pages et de pouvoir les résumer en un temps très court, ce qui est impossible compte tenu du handicap de Vincent. N'ayant plus de choix à faire, il décide de poursuivre son aventure entrepreneuriale et crée trois entreprises. Sa dernière entreprise est sa préférée. Elle propose des formations, du conseil et de l'accompagnement à destination de cabinets d'avocats et se développe très vite. Vincent intègre rapidement un incubateur. Il pense alors prendre une revanche sur la vie, puisqu'il travaille avec des avocats qui viennent lui demander des conseils.

Malvoyant, il travaille principalement à son domicile et dans un incubateur. « *J'ai 1/100 à chaque œil. C'est un handicap de naissance* ». Durant les trois entretiens, Vincent se montre très dynamique, sympathique, chaleureux. Le contact est très facile. Vincent demande à la fin du premier entretien si une rencontre est envisageable car il aime rencontrer les gens. Pendant le second entretien, il est inquiet quant à la transmission de certaines informations sensibles pour son entreprise. Il ne tient pas, par exemple, à communiquer les adresses exactes de ses clients. Claire tente de le rassurer en lui disant que toutes les données seront anonymisées. Néanmoins, il ne donnera jamais les adresses de ses clients. Le dernier entretien se déroule, comme les deux précédents, de manière agréable et efficace.

4.4.1.4. L'ENTREPRISE

L'enquête de terrain débute par une coïncidence. Baptiste contacte directement Julien via LinkedIn pour parler de son rôle dans son association engagée en faveur du handicap. Julien ne connaissait pas Baptiste et n'en avait jamais entendu parler. Ce message semble être destiné à différents interlocuteurs sous forme de publicité. Julien saisit l'opportunité et lui propose un premier entretien. Il en apprend plus sur comment Baptiste l'a trouvé sur LinkedIn. « *J'essaie beaucoup de fédérer. J'essaie de trouver des profils où il peut y avoir attraction à certains niveaux. [...]. L'objectif, c'est de trouver des personnes qui peuvent être intéressées par ce que je fais et l'inverse* ». Il poursuit. « *J'aime beaucoup ce sujet là. Il me passionne. C'est vrai que d'aller un peu plus loin dans la démarche, je le fais et surtout en ce moment [confinement] on a tous du temps donc autant en profiter* ». L'entretien au téléphone avec Baptiste est posé et convivial. Baptiste, 32 ans, est détenteur d'un

baccalauréat professionnel. Il fonde donc son entreprise dans le but de médiatiser et de valoriser le handisport, qui selon lui ne fait pas l'objet de suffisamment d'intérêt. Il souhaite informer et donner envie aux personnes en situation de handicap de se lancer dans une pratique sportive. Il occupe un rôle médiatique et social. Il accompagne les demandes de familles et d'entreprises dans leurs projets, et réalise des conférences afin de sensibiliser différents acteurs au handisport. Il essaie d'aller à la découverte des autres, de comprendre leur besoin et aussi de réfléchir à son éventuel apport personnel. Son impact est fort sur les réseaux sociaux. Depuis plusieurs années, il communique sur LinkedIn. Son influence s'étend au-delà de la sphère du sport pour atteindre la sphère du handicap au sens large. Afin que des profils et des compétences ne soient pas mis de côté, il s'intéresse à l'univers professionnel, aux ressources humaines, aux gestionnaires de projets.

Malvoyant de naissance, il travaille essentiellement depuis son domicile, démarché ses clients à distance et, parfois, se rend à Paris. Il indique ne voir que 5% de ce qu'une personne voyante ayant 10-10 voit. « *J'ai la chance d'être assez autonome mais j'imagine que pour les personnes aveugles, les transports en commun, c'est une galère. Du coup, quand on voit le comportement des gens, c'est lourd...* ». Le digital facilite ses échanges avec d'autres personnes, et permet un gain de temps non négligeable. Ne pouvant conduire, il ne se déplace pas en province et demeure dépendant des transports en commun. Il vit en banlieue parisienne, d'autant plus que cette dernière constitue un bassin d'emploi où se trouvent de nombreuses institutions.

Il s'avère sympathique avec Claire lors du second entretien, mais peine à se rappeler les informations en lien avec ses déplacements, notamment des adresses des lieux où se passent ses rendez-vous car il ne tient pas d'agenda. Le dernier entretien se déroule de manière détendue et chaleureuse.

Une directrice RSE d'une grande entreprise met en relation Julien et Daba. Daba indique à Julien qu'elle donnera le lieu précis du premier entretien en fonction des disponibilités des places de parking réservées aux personnes handicapées. Elle l'appelle donc avant l'heure fixée du rendez-vous pour lui donner le nom d'un café dans le centre de Paris. Elle s'est garée juste à côté sur une place handicapée. Âgée de 46 ans, elle a connu deux expériences salariées avant de devenir entrepreneure en raison de déceptions professionnelles, de son ambition insatisfaite et ses compétences inexploitées. Elle crée alors une entreprise hybride constituée d'un pôle intérêt général et d'un pôle business, et dont la raison d'être est de faire évoluer les perceptions sur le handicap. Elle accompagne des entreprises sur ce sujet via du conseil, de la communication, et de l'événementiel.

Elle rencontre des difficultés en termes de financement. En effet, ses projets sont ambitieux, et l'investissement nécessaire s'avère conséquent. Or, l'ouverture d'esprit des structures existantes pouvant investir dans une entreprise comme la sienne n'est pas nécessairement au rendez-vous. Daba estime donc devoir être audacieuse, battante, patiente, et créative pour aller chercher des solutions.

Étant en situation de handicap moteur, sa mobilité est contrainte. « *J'ai une mobilité très très très restreinte donc je marche avec une canne et je me déplace essentiellement en voiture donc il faut que je puisse me garer pas très loin du lieu où je me rends pour pouvoir m'y rendre aisément* ». Elle doit donc pouvoir se garer à proximité du lieu de rendez-vous. Son handicap impacte au-delà de son entreprise, sur sa vie de tous les jours car elle ne peut se rendre facilement là où elle le souhaite. Durant les trois entretiens, Daba apparaît très engagée sur les questions du handicap et fait part de nombreuses remarques intéressantes. Il est à souligner que, comme pour Vincent, elle souhaite anonymiser ses clients et prestataires et transmet des adresses approximatives dans le cadre du second entretien.

4.4.1.5. L'ASSOCIATION

Julien est mis en contact avec Diane grâce à une association. Après l'envoi de plusieurs messages de proposition de rendez-vous, Diane lui répond : « *Vous serait-il possible de m'envoyer déjà par mail vos premières questions ?* ». Julien lui envoie donc l'entretien par email. Diane, 59 ans, est détentrice d'un master en développement durable. Frustrée, en manque d'écoute dans ses postes de salariée, elle a envie de suggérer d'autres idées. Après un licenciement économique, sa conseillère pôle emploi lui propose de s'intéresser à la création d'entreprise. Elle se pose alors la question de comment gérer son handicap en travaillant à son compte. Effrayée au début, elle commence néanmoins à creuser la question car elle est tout de même intéressée. Âgée de 46 ans, elle crée son entreprise de formation. Elle ne pense pas rencontrer de difficultés particulières, hormis d'éprouver de la fatigue et des douleurs aux genoux après une journée dense en termes de déplacement. Elle télétravaille depuis son domicile, ce qui n'est pas un choix facile car cela implique d'avoir confiance en ses salariés. En situation de handicap moteur, de malformation congénitale, elle tient à ne rien lâcher. Si elle marche normalement, monter les escaliers s'avère en revanche problématique. Elle se trouve en profonde difficulté si les escaliers n'ont pas de rampe. Le deuxième entretien s'effectue par téléphone, part dans toutes les directions mais demeure très riche. Très sympathique et très intéressée par la recherche menée, Diane fait part de ses nombreuses idées. Le troisième entretien s'effectuera, quant à lui, de nouveau par email. « *Voici mon petit texte. J'espère que ça vous ira ; c'est sincère* ».

Notre rencontre avec Damien s'effectue grâce à une association, puis à un homme politique qui nous met en contact. Âgé de 49 ans, il souhaite donner vie à ses rêves depuis tout jeune. Multi-entrepreneur, il a créé et développé de nombreuses entreprises dans l'import-export, la vente de biens et de services, l'événementiel, la sensibilisation au handicap, et le conseil dans la mise en œuvre de projets essentiellement dans le champ du visuel. Par la suite, il devient actionnaire d'une entreprise de

restauration, rachète une plateforme Internet de ventes de produits de bien-être et de massage, monte une plateforme de mise en relation de travailleurs indépendants handicapés avec des potentiels clients, se lance dans la création d'une usine de fabrication de produits cosmétiques, et touche à la formation professionnelle. Il détient une holding, est actionnaire de plusieurs entreprises dont il occupe, dans la grande majorité d'entre elles, un poste à la direction, soit en tant que gérant ou président.

Aveugle, son handicap affecte son activité professionnelle. Il doit constamment se faire assister par une paire de yeux, c'est-à-dire rémunérer un gestionnaire. Cependant, son handicap lui permet de voir les choses autrement. Il conçoit son management différemment en faisant preuve d'une plus grande empathie.

Son premier et son troisième entretien s'effectuent au téléphone, et s'avèrent très maîtrisés. Damien est un peu plus surpris par le deuxième entretien. Il trouve que le questionnaire n'est pas approprié à son cas de serial entrepreneur, puis se décontracte dès que ses déplacements sont évoqués dans le cadre de sa holding.

4.4.2. UNE MISE EN RELATION PAR LES INFORMANTS

Les informants mettent en contact Julien et Claire par le biais de leur réseau d'entrepreneurs qui se trouve être par type de handicap.

4.4.2.1. BRAHIM ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VISUEL

Brahim évoque la recherche à Jean, 60 ans. Malvoyant au début de sa carrière, il travaille en tant que comptable salarié. Puis, il crée une entreprise dans l'informatique. Il se déplace, sans canne, en bus et en métro. Sa maladie s'aggrave, et il perd totalement la vue à 32 ans. Il décide de se reconvertir pour devenir kinésithérapeute. Depuis 20 ans, il exerce cette profession en libéral dans un centre de santé. Il possède son cabinet et loue une partie du local à des kinésithérapeutes libéraux. Son entreprise fonctionne convenablement. Ses expériences antérieures dans la comptabilité et l'informatique lui servent en tant qu'entrepreneur. Ses préoccupations portent sur l'accessibilité aux non-voyants des appareils électroniques et des logiciels professionnels. En tant que président d'une association, il se bat notamment pour que ce type de logiciel soit accessible, et défend les droits des personnes déficientes visuelles à exercer ce métier.

Un jour, Jean appelle Claire de manière impromptue au saut du lit. Le deuxième entretien est long, riche et agréable. Il conseille de ne pas traduire en braille mais de prévoir un PDF adapté pour l'ouvrage que nous souhaitons publier. Il accepte également de réaliser le troisième entretien. « *Le plus facile, ce serait par téléphone* ». Ce dernier entretien est sympathique, rapide et efficace.

Jean nous met également en contact avec un entrepreneur aveugle, ce qui démontre que le bouche-à-oreille et la mise en réseau fonctionnent très favorablement par type de handicap. Tristan, 47 ans, titulaire d'un niveau master, travaillait au début de sa carrière au sein d'une entreprise pharmaceutique. Il décide de devenir entrepreneur, après plusieurs années de réflexion. Il se lance en s'associant avec une amie également déficiente visuelle. Son entreprise est lancée depuis deux ans et fonctionne relativement convenablement. Son cœur de métier est associé au développement d'une plateforme web fournissant des contenus de formation à destination des déficients visuels. Tristan a réussi à imposer une image de marque au cours du temps.

Il considère que son handicap affecte de manière positive son entreprise sur de nombreux points. Tout d'abord, sa cécité demeure à l'origine de sa motivation à créer une entreprise, et contribue également à sa réputation. Sa force consiste à former des déficients visuels à partir d'un vécu, d'un quotidien empreint de difficultés que les personnes formées rencontrent aussi. La contrepartie est que l'entreprise s'adresse à une niche, à un marché relativement restreint. Par ailleurs, ses clients sont

encore relativement habitués aux services gratuits, et éprouvent donc des difficultés à comprendre l'obligation de payer. Tristan note aussi des difficultés relatives à l'aspect administratif lié à l'entrepreneuriat et à l'accessibilité aux informations. Avec son associée, ils développent beaucoup la formation à distance.

Durant les trois entretiens, Tristan se montre avenant. En réponse d'email à la sollicitation pour le troisième entretien, il transmet son questionnaire rempli et démontre son intérêt pour cette recherche. « *J'espère que vous avez reçu suffisamment de réponses à vos enquêtes* ».

Brahim demeure très actif pour trouver des informants. Il nous oriente vers Gabriel, un autre entrepreneur kinésithérapeute aveugle. Âgé de 62 ans, retraité kinésithérapeute et ostéopathe, il est chevalier de l'ordre national du mérite. Il devient entrepreneur par nécessité administrative. Il est à l'origine locataire d'une association qui lui permet d'exercer son activité dans leurs locaux. Cependant, la réglementation évolue. Le conseil d'administration de l'association, propriétaire des lieux, lui laisse alors deux options : partir ou créer une société. Il décide alors de fonder une entreprise rassemblant, dans le même lieu, des kinésithérapeutes voyants et déficients visuels.

« *Alors mon handicap, c'est le handicap visuel. Il ne fait que s'aggraver* ». Les déplacements et la prise de contact avec les documents s'avèrent difficiles.

Pendant les trois entretiens réalisés par téléphone, Gabriel se montre très gentil, incisif, parfois sans filtre, rapide et constructif. « *Je pense que par téléphone ce sera plus facile* ».

4.4.2.2. MALIK ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

Malik nous transmet quatre contacts d'entrepreneurs se déplaçant en fauteuil et de même origine ethnique que lui. Il semblerait que, dans ce cas précis, le bouche-à-oreille fonctionne par type de handicap couplé à l'origine ethnique. Il s'avère que le premier entrepreneur contacté, Rafik, n'a jamais créé d'entreprise. Nous n'organisons donc pas d'entretien. Un autre contact transmis par Malik ne nous répondra jamais. En revanche, Kader et Marwa acceptent un entretien téléphonique.

Kader semble être un entrepreneur pressé, et se montre très efficace lors des trois entretiens. L'information recueillie est très pertinente. Lors du deuxième entretien, Kader démontre sa parfaite connaissance de son agenda, de l'adresse de ses clients et de ses prestataires. Claire admire son efficacité et la parfaite maîtrise de son territoire entrepreneurial. Ils se tutoient et plaisantent au téléphone. Âgé de 36 ans, Kader suit un parcours d'études supérieur en finance, responsable qualité. Il travaille tout d'abord dans un laboratoire en tant que salarié, puis est promu. Il devient ensuite entrepreneur et ouvre son propre laboratoire spécialisé dans l'amiante et le plomb. En parallèle, il devient le repreneur de deux autres entreprises. Une première entreprise de sécurité privée, qui sera

par la suite liquidée faute d'obtention de marchés publics, et une société dans le domaine du textile. Il est aussi responsable qualité d'une entreprise de formation. Il dirige donc actuellement deux entreprises. Il aimerait notamment obtenir le statut d'entreprise adaptée et recruter des personnes handicapées pour son entreprise de textile.

Ayant un handicap moteur cérébral, il rencontre des difficultés pour se mouvoir. « *J'ai un handicap de naissance. J'ai des difficultés de coordination. J'ai des difficultés de marche et un peu d'équilibre. En fait, je boîte* ». Ces difficultés requièrent une logistique particulière dans le domaine des transports pour pouvoir être à l'heure à ses rendez-vous.

En hiver, quand il rentre du travail, fatigué à cause des courbatures, il se déplace en fauteuil roulant. Le reste de l'année, il marche. Il ne se considère pas comme handicapé car il est né avec ce corps. D'un côté, son handicap engendre des coûts supplémentaires pour acquérir du matériel, accéder à certains types de lieux. De l'autre côté, il bénéficie de subventions en raison de son handicap. Il doit néanmoins monter des dossiers pour les obtenir, temps qui pourrait être mis à profit pour aller chercher des clients. Ses deux locaux sont regroupés dans la même pépinière laquelle est adaptée à son handicap. Il éprouve des difficultés, la plupart du temps, à accéder aux chantiers chez ses clients et demande de l'aide sur place.

Marwa tient un discours touchant durant son premier et son deuxième entretien. Ses anecdotes personnelles sur sa vie de d'handipreneure témoignent de sa grande détermination. Elle fait preuve d'une grande gentillesse et de dynamisme. Âgée de 32 ans, titulaire d'une licence, elle suit un parcours d'études supérieures en comptabilité et en arabe littéral. Suite à ces études, elle se met en recherche d'un emploi et passe des entretiens. Même si son profil intéresse des recruteurs, elle ne peut se rendre au travail, en raison de trop grandes distances de trajet et/ou du manque d'accessibilité des transports et des locaux. Le quartier où elle habite n'est pas très accessible en raison du manque de bus adaptés. Étant donné son handicap, des tierces personnes viennent à des heures fixes pour s'occuper d'elle ce qui contraint ses horaires de travail. C'est en raison de toutes ces difficultés qu'elle peine à trouver sa place dans le monde professionnel et décide de devenir entrepreneur. Avec Malik, ils réfléchissent à se mettre à leur compte et à créer des solutions digitales. Marwa souhaite plus particulièrement s'investir dans le champ du handicap. Elle développe une application répondant aux besoins en temps réel des personnes handicapées, âgées, et de leurs proches en les mettant en relation avec des infirmiers, des auxiliaires de vie, des aides-soignants, et des chauffeurs. Elle se prend en exemple. Une personne s'occupe d'elle à heures fixes mais, en dehors de ces heures, elle ne trouve personne pour l'aider.

Dans le cadre de son entreprise, elle s'adapte à tout mais les moyens financiers lui manquent. Elle estime que certaines personnes ont peur de financer des entreprises portées par des personnes handicapées. « *J'ai toujours été en fauteuil roulant électrique depuis l'âge de 12 ans parce que moi*

j'ai une amyotrophie spinale de type 3 ». Elle précise. *« En fait, c'est une dégénérescence des muscles donc là actuellement c'est plutôt stable ».* Elle souligne que les personnes handicapées peuvent s'adapter à la société, mais que la réciproque n'est pas vraie.

Durant le deuxième entretien, étant donné que son aventure entrepreneuriale en est à ses débuts, Marwa indique peu d'informations concernant ses futurs clients et prestataires. Elle ne réalise pas le troisième entretien.

Nous rencontrons également Malik et Marwa dans leur incubateur. L'échange est très agréable, convivial et constructif. Ces deux entrepreneurs sont très différents dans leur personnalité. Malik est incisif, occupe l'espace, fait preuve d'humour et de mordant. Marwa est plus dans la retenue, douce, et mesurée dans ses propos.

4.4.2.3. JESSICA ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AUDITIF

Jessica nous recommande de déjeuner dans un restaurant marocain dont le gérant, Samir, est sourd. Suite à ce déjeuner et première rencontre, Samir accepte de participer à la recherche et dit avoir besoin d'un interprète pour réaliser le premier entretien, ce qui s'avère coûteux et compliqué. Les trois entretiens sont faits par écrit. Le premier et le troisième entretien sont réalisés par email. Le deuxième entretien est engagé par texto. Samir, 40 ans, sourd de naissance, commence sa carrière dans l'animation, l'accompagnement et le professorat. Douze ans plus tard, passionné depuis son enfance par l'art culinaire et de recevoir, il décide à l'âge de 29 ans, de se réorienter professionnellement. Durant deux années, il cherche un local, se renseigne sur la création, la gestion d'entreprise et suit des formations d'entrepreneur pour ouvrir un restaurant marocain. Au quotidien, il accomplit des tâches diverses : accueil, service, cuisine, mise à jour de la carte de menu, gestion, réservation, communication, courses, rendez-vous avec son expert-comptable, recrutement... Il rencontre néanmoins des difficultés concernant l'aide d'interprètes en langue des signes. Ceux-ci sont peu disponibles, et des textes juridiques limitent leur emploi à titre gratuit. Par conséquent, Samir doit souvent écrire des emails et des textos, mais les temps de réponse sont souvent longs. Il doit alors se déplacer ou faire appel à son associé, qui est entendant, pour téléphoner. Toutefois, il fait en sorte que ce soit rare et uniquement en cas d'urgence.

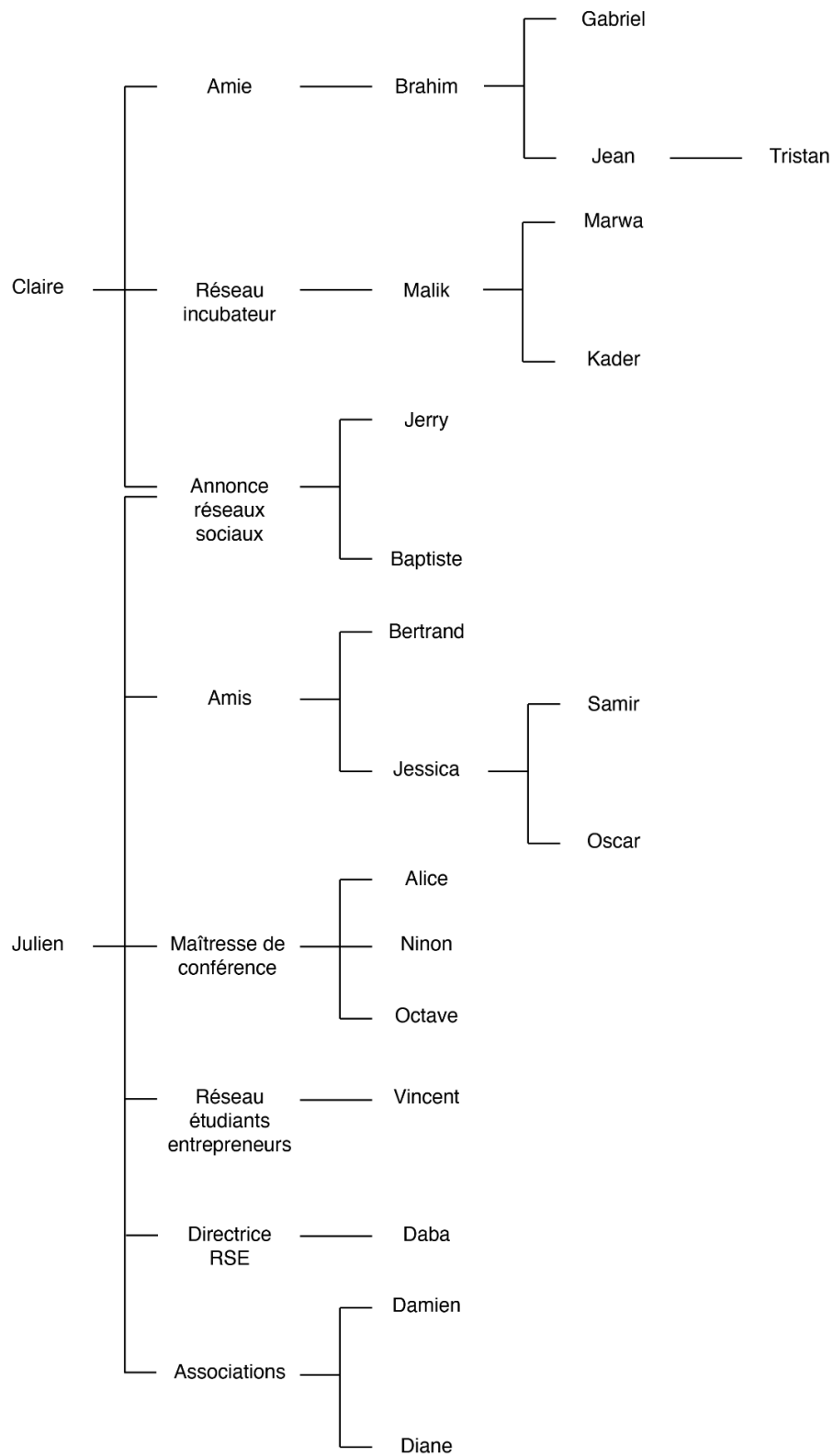
Durant les trois entretiens, il se montre agréable, chaleureux et précis dans ses réponses.

Jessica revient vers Julien. *« Je suis désolée pour ma réponse tardive. Je vous en prie, c'est un plaisir de pouvoir aider ».* Elle lui transmet un contact qui accepte de passer l'entretien uniquement s'il se déroule à l'aide d'un interprète en langue des signes. Ainsi, l'entretien n'aura donc pas lieu. Elle introduit également Oscar. Âgé de 39 ans, Oscar étudie à UC Berkeley, et attrape le virus de

l'entrepreneuriat en Californie. A son arrivée en France, il s'imagine diplomate. Il réalise un stage aux Etats-Unis dans ce secteur et étudie les relations internationales à Sciences Po Paris. Il change d'orientation car le monde évolue vite, et les rôles à occuper dans les relations internationales ne sont pas ceux dont il avait rêvé. Suite à cette réorientation, il devient salarié dans une grande entreprise de télécommunication et, en parallèle, réfléchit à des projets entrepreneuriaux. Il estime que la France à ce moment est prête pour son projet entrepreneurial en lien avec la télécommunication. Il démarre un projet d'intégration de reconnaissance vocale dans la téléphonie et crée une application permettant de comprendre la voix pour les personnes sourdes et malentendantes. Dans le cadre de son entreprise, il recrute en premier lieu les compétences et, dans un second temps, des personnes sourdes. L'entreprise est adaptée aux personnes sourdes, malentendantes et en fauteuil roulant.

Durant son enfance, Oscar est affecté par une fièvre, une méningite. *« C'est une surdité profonde qui nécessite un accompagnement visuel à la communication, c'est-à-dire que je lis sur les lèvres, j'écris »*. Il s'avère prudent durant le premier et le deuxième entretien. Il demande à la fin du premier entretien de lui transmettre sa retranscription pour être sûr qu'il n'y ait pas d'erreur. Julien la lui envoie par email, mais n'aura jamais de retour. Oscar questionne également le second entretien, et souhaite éviter qu'on le mette dans des cases. De ce fait, les données recueillies relatives à son parcours de vie, sont inexploitable d'un point de vue cartographique. Il ne réalisera pas le troisième entretien.

L'ensemble de ces rencontres est récapitulé dans la figure ci-dessous qui correspond au diagramme relationnel récapitulant les liens entre chercheurs et informants par le biais de différents modes de mise en réseau.



4.5. SYNTHÈSE DU CHAPITRE IV

Ce nouveau terrain de recherche s'appuie sur un échantillon très qualitatif, diversifié d'informants lequel est constitué en fonction des caractéristiques personnelles - type de handicap, genre, âge, origine sociale, minorité ethnique - et des caractéristiques professionnelles de l'entrepreneur - métier, territoire géographique, type de lieu de travail, secteur d'activité, stade de développement et taille de l'entreprise - et de son statut et de son stade d'avancement dans son projet entrepreneurial - démarrage, stade intermédiaire, avancé, en fin de parcours ou ex-entrepreneur -.

Les différentes rencontres avec les informants démontrent l'intérêt de ces acteurs vis-à-vis d'une recherche sur l'entrepreneuriat et le handicap. Ce type de recherche s'avère certes confrontée à des défis théoriques et méthodologiques importants, mais suscite manifestement un intérêt grandissant des entrepreneurs et des chercheurs dans le monde.

PARTIE II

INTRODUCTION DE LA PARTIE II

La partie II présente six travaux de recherche : un article scientifique en soumission à une revue classée, un chapitre publié d'ouvrage, deux chapitres d'un ouvrage que j'ai coécrit et qui va paraître et deux communications. Ces travaux vont tenter de répondre à la problématique générale : Comment les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel deviennent-ils entrepreneurs ? Selon leurs désavantages, quels moyens et partenaires sont mobilisables pour développer leur organisation ?

Trois travaux de recherches s'intéressent à la question des jeunes sans domicile respectivement en France, aux Etats-Unis et en comparaison par le biais d'une histoire de vie d'un jeune rêveur - chapitre V -, l'entrepreneuriat informel - chapitre VI -, et la formation - chapitre VII -. Ils tentent d'appréhender comment un jeune sans domicile rêve d'entrepreneuriat. Comment accomplit-il l'acte d'entreprendre ? Comment les jeunes sans domicile à New York entreprennent-ils de manière informelle ? Quels sont leurs moyens et leurs partenariats ? Comment les jeunes sans domicile à Paris et à New York deviennent-ils entrepreneurs ? Comment rêvent-ils d'entrepreneuriat ? Comment les former à l'entrepreneuriat ? Quelle forme de pédagogie de formation pourrait être employée ?

Trois travaux de recherche s'interrogent sur les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel par le biais de leurs caractéristiques - chapitre VIII -, de leur écosystème - chapitre IX - et du cas particulier de l'intégration professionnelle de deux masseurs-kinésithérapeutes - chapitre X. Ils cherchent à comprendre comment les personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel deviennent-elles entrepreneures ? Quelles sont leurs expériences en tant qu'entrepreneur ? Quels sont les moyens personnels dont elles disposent ? Comment les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel tissent-ils leur lien avec leur entourage personnel et professionnel et divers autres acteurs ? Quels sont leurs partenaires ? En particulier, comment les masseurs-kinésithérapeutes aveugles sont-ils intégrés professionnellement ? Quels sont leurs moyens et leurs partenariats ?

CHAPITRE V

**« « *DÉJÀ 2 ANS A MON COMPTE* ». HISTOIRE D'UN
JEUNE SANS DOMICILE RÊVEUR ET
ENTREPRENEUR ».
(TRAVAIL I)**

Titre : « « *Déjà 2 ans à mon compte* ». *Histoire d'un jeune sans domicile rêveur et entrepreneur* ».

Julien Billion*. ISC Paris/Institut Polytechnique de Paris-Télécom Paris.

Olivier Fournout**. Télécom Paris. Département des Sciences économiques et sociales.

Christelle Quero***. IAE Lille.

Rey Dang****. ISTE.

Résumé

Cette recherche tend à expérimenter la théorie de l'effectuation par l'ethnographie et ce dans un champ inexploré : l'entrepreneuriat dans le cas de la jeunesse sans domicile. Elle tend à comprendre le rôle de l'imagination et des rêves à la fois dans l'acte d'entreprendre en général et, plus particulièrement, dans le cas des jeunes sans domicile pour s'extraire de la rue. Les théories de l'imagination induisent des développements susceptibles d'enrichir les théories de l'effectuation appliquées à l'entrepreneuriat et de mieux comprendre le terrain des jeunes en difficulté.

Cette recherche est originale étant donné : la nature de son sujet - un jeune sans domicile entrepreneur ; son cadre théorique - théorie de l'effectuation et imaginaire ; son approche qualitative - étude d'un cas sur la durée ; sa méthodologie de terrain - ethnographie de rue, entretiens enregistrés et non enregistrés, utilisation de Facebook.

Cet article a été accepté en mars 2022 à la revue *Management et sciences sociales*.

5.1. INTRODUCTION

Maxime est accompagné par le dispositif de protection de l'enfance à l'âge de 6 mois. De 6 mois à 3 ans, il est placé en famille d'accueil, puis de 3 ans à 11 ans dans deux foyers successifs. Ses parents viennent séparément le voir dans son premier foyer. Ils ne le visitent pas dans le second foyer. Maxime retourne ensuite quelques semaines chez sa mère, puis fugue. Il habite dans différents foyers, ne s'y sent pas bien et s'en échappe. Il réside un mois en foyer, six mois en famille d'accueil, puis revient deux semaines en foyer pour repartir dans un autre foyer pendant un an. Ses violences envers les éducateurs l'excluent de deux foyers. *« Y en a qui ont mangé des chaises et tout. Ça a toujours été par rapport à ma vie, mon passé qui je suis, d'où je viens, mes parents tout ça qui sont absents tout le temps pas là ».*

En classe, Maxime étudie convenablement jusqu'en classe de 5ème, puis ses résultats commencent à s'affaiblir. Il est renvoyé de plusieurs collèges et lycées dans divers départements pour violences. A l'âge de 14 ans, il habite dans un appartement supervisé par un foyer et suit un C.A.P en boulangerie. *« Ça me plait grave ».* Un éducateur le visite. Une dispute éclate. Maxime le poursuit avec un couteau dans la rue et est envoyé en centre pour jeunes délinquants durant trois mois, puis en famille d'accueil pour jeunes délinquants durant un an et demi. *« Je suis plus stable dans ma tête qu'avant. Avant j'étais vraiment pas stable ».* Il fugue à nouveau et vit en foyer pendant quelques semaines. Il est condamné pour vols. A l'âge de 16 ans, il s'installe dans un appartement supervisé par un foyer. Son frère le rejoint. Ils sont arrêtés en possession de haschich à leur domicile et condamnés à deux mois de sursis.

A l'âge de 17 ans, Maxime quitte son appartement pour être libre, voyage en France, en Europe, vit au jour le jour, mendie, travaille de temps à autre au noir ou déclaré. *« J'ai continué de saison en saison des petits boulot de manutentionnaire, de manœuvre, employé de libre service ».* Ses relations fluctuent avec les employeurs. *« J'ai été renvoyé, je me suis barré, y en a qui j'ai jamais demandé la paye parce qu'il fallait plus qu'on se voit. Y en avait avec qui ça s'est très très bien passé. Je suis toujours en contact si ils ont besoin d'aide ben je suis là ».* Il réussit son examen de conducteur d'engin. Dans le même temps, il est condamné à des peines de sursis : 18 mois pour extorsion, 2 mois pour agression, 2 mois pour vol.

Maxime se déplace avec son sac-à-dos contenant de la monnaie, une couverture de survie, un hamac, un survêtement, un tee-shirt, des chaussettes et des sous-vêtements. Il se réveille tôt, prend des rendez-vous le matin, mange et prend des douches dans les associations, erre les après-midi. Il n'a pas vraiment de relation familiale. *« Ma famille, c'est les gens de la rue ».* Il travaille en fonction des

opportunit  s, du bouche-  -oreille. *« Je vais de boulot en boulot. L   o   le vent me m  ne. Je trouve l   un travail, je le fais. Je peux bosser, je bosse, je peux pas bosser, je fais la manche ».*

5.2. L'ENTREPRENEURIAT DANS LE CAS DES JEUNES SANS DOMICILE

Plus de 140.000 personnes sont sans domicile en France en 2012, ce qui correspond à une augmentation de plus de 50 % en onze ans (Mordier, 2016). Le phénomène des personnes sans domicile en général occupe une place dans la communauté scientifique. Les travaux sur les personnes sans domicile sont relativement nombreux (Damon, Firdion, Marpsat, Pichon...). Des enquêtes qualitatives et quantitatives sont engagées. L'enquête sans domicile 2012 (SD 2012) est inscrite dans la continuité de SD 2001, première enquête nationale auprès des personnes sans domicile dans un pays européen (Yaouancq & Marpsat, 2016). Les enquêtes françaises SD 2001 et SD 2012 sont des enquêtes nationales sur échantillon représentatif auprès d'utilisateurs des services d'hébergement et de restauration gratuite.

A partir de l'enquête quantitative SD 2012, des articles s'intéressent à des sous-populations spécifiques et à leurs trajectoires comme les personnes utilisatrices des services d'aide (hébergement temporaire et restauration gratuite) placées dans leur enfance (Marpsat & Frechon, 2016), les personnes diplômées de l'enseignement supérieur (Sembel & Cordazzo, 2016). A partir de l'enquête SD 2012, aucun article n'a été publié sur les jeunes sans domicile.

En revanche, les jeunes sans domicile sont relativement invisibles dans la sphère politique, médiatique et intellectuelle. Peu de travaux scientifiques considèrent la sous-catégorie des jeunes sans domicile. Quelques recherches qualitatives (Chobeaux, 1996 ; Guillou, 1998 ; Giraud, 2004 ; Wallez & Aubrée, 2005 ; Dequiré & Javelin, 2009 ; Pimor, 2014 ; Billion, 2018) et quantitatives (Amossé, 1999 ; Firdion et al., 1999 ; Amossé & al., 2001 ; Firdion & Marpsat, 2001 ; Marpsat & Firdion, 2001 ; Laporte & Chauvin, 2010) sont menées.

Les résultats de ces recherches démontrent que l'histoire des jeunes sans domicile est caractérisée par des négligences et des maltraitances parentales, des troubles scolaires, des ressources socio-économiques limitées, des maladies et des actes de délinquance, le chômage.

Le chômage constitue un point marquant de la trajectoire des jeunes sans domicile et de Maxime. Le travail constitue la base de l'intégration sociale, offre la possibilité de satisfaire ses besoins vitaux : se nourrir, se loger, se laver. Aucune recherche n'évoque le cas singulier de l'entrepreneuriat dans le cas des jeunes sans domicile. L'entrepreneuriat pourrait correspondre à une solution pour l'insertion professionnelle des populations sans domicile, vulnérables.

5.3. LA THÉORIE DE L'EFFECTUATION

La théorie de l'effectuation pourrait expliquer la situation des jeunes sans domicile entrepreneurs. L'effectuation est un outil utile pour résoudre des problèmes quand le futur est imprédictible, les objectifs indéterminés ou simplement inconnus et quand l'environnement n'est pas indépendant de nos décisions.

La théorie de l'effectuation est récente et évolue rapidement. Sarasvathy introduit le concept de théorie de l'effectuation et l'affine (2001 ; 2003 ; 2004 ; 2008). Certaines études mettent à l'épreuve la théorie de l'effectuation sur des thématiques différentes et en soulignent sa force (Bureau & Fendt, 2012 ; D'Andria, 2014 ; Galkina & Chetty, 2015 ; Velu & Jacob, 2016 ; Cai et al., 2017 ; Deligianni & al., 2017 ; Fiedler & al., 2017 ; Jones & Li, 2017).

Cette théorie met l'entrepreneur au centre du jeu et développe cinq principes. Le premier principe est celui des ressources disponibles. L'effectuation commence par des moyens et crée de nouveaux effets. Ce qui distingue la causation et l'effectuation est dans le cadre du problème : choisir parmi les moyens pour créer un effet particulier contre désigner les possibles effets en utilisant une série de moyens. Le second principe est celui de pertes acceptables. En se permettant d'estimer la perte supportable pour mettre en action ses décisions sur l'entreprise à créer, l'entrepreneur réduit sa dépendance aux prédictions. Le troisième principe est celui de partenariats stratégiques. L'effectuation souligne les alliances et les engagements des parties prenantes comme un moyen de réduire et/ou d'éliminer les incertitudes. Un corollaire de ce principe est d'atténuer l'analyse compétitive systématique. Le quatrième principe est celui d'exploitation des contingences. Les modèles causaux cherchent presque toujours à éviter l'inattendu ou à accomplir des objectifs prédéterminés malgré les contingences au contraire de l'effectuation qui exploite ces contingences. Le cinquième principe est celui de contrôle non-prédictif du futur. La causation se concentre sur les aspects prédictibles d'un futur incertain au contraire de l'effectuation reposant sur les aspects contrôlables d'un futur imprévisible.

Une question qui pourrait se poser serait la suivante : comment les jeunes sans domicile accomplissent l'acte d'entreprendre ?

5.4. LES RÊVES

Une hypothèse en lien avec les théories de l'effectuation touche au rôle essentiel de l'imagination et des rêves, à la fois dans l'acte d'entreprendre en général et, plus particulièrement, dans le cas des jeunes sans domicile pour travailler et s'extraire de la rue. Les théories de l'imagination induisent des développements susceptibles d'enrichir les théories de l'effectuation et de mieux comprendre le terrain des jeunes vulnérables.

Pour James March (March, 2003 ; March & Weil, 2003), Don Quichotte, dernier des chevaliers errants, est la figure clé, inspirante, de l'entrepreneuriat et du leadership moderne, qui se fondent plus sur une logique d'identité que sur une logique de conséquences. L'imagination devient alors l'élément déclencheur de l'action, des innovations, des initiatives. Plus largement, l'imaginaire au cœur de la construction des sociétés et l'imagination donatrice de sens sont étudiées de manière privilégiée par l'anthropologie, la sociologie, la philosophie et les sciences cognitives (Morin, 1956 ; Durand, 1969 ; Castoriadis, 1975 ; Wunenburger, 2003 ; Turner, 2000 ; Godelier, 2015). Les entrepreneurs de l'effectuation préfèrent la fiction imaginative aux prévisions analytiques quand ils viennent à transformer les vieilles informations en nouveaux faits (Sarasvathy, 2004).

Les rêves sont ancrés dans la réalité. Ils compensent, d'une certaine manière, les frustrations de la vie quotidienne et permettent, selon Elias (1991), de satisfaire les tendances de ce qui ne pourrait être satisfait différemment. L'absence de pouvoir des classes marginales détruit leur capacité, leur engagement à la vie sociale et encourage leurs illusions (Bourdieu, 1997). Les rêves impactent particulièrement les individus en difficultés et les sans-domicile. L'imagination dans le cas des individus sans domicile et des dealers du métro parisien permet d'échapper à la vie quotidienne et de la transformer et ce même uniquement de manière temporaire (Stettinger, 2003). L'imagination peut rendre plus facile l'adaptation à une réalité difficile (Gaboriau, 1993). Les rêves permettent de rester en vie. L'onirisme social est, dans une certaine mesure, un arsenal imaginaire, une tactique d'auto-soutien permettant de survivre et correspondant à une tentative de restructurer l'individu par le biais d'images positives auto-proclamées ; les individus sans domicile inventent des événements ou des choses exceptionnelles dans une tentative pour vaincre une réalité oppressante (Lanzarini, 1997).

Le rêve s'inscrit dans la démarche entrepreneuriale. Il est source de motivation. Les entrepreneurs sont des « entrepreneurs motivés », impliqués par des motivations positives : besoin d'autonomie, accomplissement personnel, goût du pouvoir... (Bellanca S. & Colot O., 2014). L'entrepreneuriat repose sur des lois, des investissements, des incitations et un imaginaire singulier et puissant influençant sa forme, son dynamisme et les pratiques ; l'imaginaire permet de penser la tension entre

succès entrepreneurial et authenticité (Zidani & Moriceau, 2019). L'imagination est aussi importante dans certaines phases de l'entrepreneuriat comme la négociation.

Elle est fortement sollicitée en situation de conflit et de négociation difficile. A chaque phase du processus de négociation - installation du cadre, négociation sur la négociation, décentrement, élargissement du champ des possibles, épreuve du dilemme du prisonnier - l'imagination est requise pour faire face aux tensions et dangers, et explorer les solutions (Fournout, 2004).

L'imagination est également perçue comme un atout majeur des pratiques marketing. Pour autant, elle affronte l'idée du marketing causal qui s'appuie sur des analyses complètes et une évaluation du risque permettant à ses spécialistes de proposer des stratégies appropriées pour un atteindre un objectif. Ainsi, Brown (2001) émet l'idée que « l'intuition, l'inspiration et l'imagination sont toutes aussi importantes, et peut-être plus, que l'analyse, la planification et le contrôle ». Patterson et Brown (2000) incitent les spécialistes du marketing à regarder les artistes qui créent à partir d'expériences de vie, de mythes et de contes. Enfin, Eckhoff et Urbach (2008) indiquent que les expériences de vie, et notamment celles associées à l'enfance, déclenchent le développement de pensées imaginatives et des comportements créatifs. L'imagination marketing est alors enracinée dans une combinaison de rêve, d'expérience de vie et d'une forme de vision globale qui devient intéressante au regard de la théorie de l'effectuation.

5.5. LE PROTOCOLE ETHNOGRAPHIQUE

Cette recherche porte sur 20 jeunes sans domicile. Les jeunes sont rencontrés la première fois soit dans les associations ou dans la rue. Un protocole ethnographique est mis en œuvre. Il comprend le terrain ethnographique et des entretiens collectés via la méthode des récits de vie. L'ethnographie est une approche qualitative impliquant la collecte de données et d'observations. Elle colle à la réalité des faits sociaux et, dans le même temps, considère la subjectivité, les émotions, les sentiments, les représentations, les imaginaires. Elle contribue à ouvrir un autre champ de perceptions, à décrire, à comprendre le visible, l'invisible, à révéler l'expérience vécue, les subtilités des trajectoires.

Les trajectoires sociales des jeunes sans domicile sont reconstruites par la méthode du récit de vie. La méthode du récit de vie permet de comprendre en profondeur, en relative globalité et complexité les différentes trajectoires sociales par la définition du contexte institutionnel dans lequel les histoires des informants sont construites et l'analyse indépendante, conjointe d'une série de variables tels que la famille, la scolarité et le travail.

Les jeunes sont invités à raconter leur histoire pour reconstituer leur trajectoire. Des questions larges sont posées pour ne pas réveiller leur souffrance, ni induire et orienter leurs réponses. Les interrogations évoluent en fonction des découvertes. Un climat de convivialité est tenté d'être créé. Les jeunes disposent d'une liberté d'expression sur la forme et le fond. Les entretiens biographiques enregistrés et les entretiens informels non enregistrés se succèdent.

Le contact est maintenu par téléphone, email ou Facebook. Les jeunes sont recherchés sur Facebook et ajoutés comme amis quand ils disposent d'un compte. Facebook correspond à un réseau social populaire. La sélection peut ne pas être trop intense pour être accepté comme ami. Ce réseau social demeure utilisé possiblement pour la vie personnelle ou professionnelle. Les utilisateurs choisissent leur propre identité : prénom et nom réels, surnom et alias. Les jeunes rencontrés changent, pour la plupart, régulièrement de téléphone et de numéro de téléphone selon leur situation économique et leur rapport avec la justice mais conservent le même compte Facebook. Facebook ne sollicite pas de forfait, ni de budget. Le compte est accessible depuis n'importe quel matériel disposant d'un accès Internet. Les associations, les gares, les bibliothèques et les magasins peuvent notamment fournir ce service. Facebook constitue un outil, une nouvelle technologie efficace pour atteindre les jeunes sans domicile et rester en lien.

5.6. MAXIME, UNE HISTOIRE PRIVILÉGIÉE

Maxime (le prénom est modifié par respect de l'anonymat) est rencontré pour la première fois dans une association à Paris. Il s'est montré, tout au long de cette recherche, très coopératif devenant au fil du temps un informant privilégié. Il est accompagné sur le terrain dans ses activités quotidiennes diurnes et nocturnes, sur ses divers lieux de vie, d'errance et de manche pendant 6 ans ce qui permet de suivre son évolution et d'augmenter la probabilité d'avoir des mots authentiques. Il révèle son intimité la plus profonde. Son histoire, son vécu, ses rêves sont explorés.

Maxime exprime ses rêves. Il souhaite fonder sa propre famille. *« Je me sens mieux maintenant largement, largement parce qu'à l'époque, je me disais, j'ai pas de parents, j'ai rien. Je sais pas trop d'où je viens, machin. Maintenant je me dis, c'est moi qui vais faire ma famille, c'est moi... »*. Il évolue. *« C'est un tournant de la vie. Je sais pas, ça change, quoi. On reste pas tout le temps à l'époque gamin »*. Il rêve d'avoir des enfants. *« Ouais mais pas maintenant. Il faut la situation pour. Je suis encore jeune. Je vais pas faire des enfants maintenant, plus tard. Je le sens pas. Je dis pas que je serai pas capable de m'occuper d'un gamin. Faut lui faire à bouffer, mettre un toit sur sa tête, ça va vite... »*. La parentalité change les représentations sur la vie, impose des nouvelles formes de lien social. Être parent signifie changer d'existence, de condition, de statut. Avoir des enfants manifeste aussi un désir de réparation qui correspond à un type de compensation. Les parents peuvent donner à leur enfant une éducation qu'ils n'ont jamais reçue. En retour, les enfants leur permettent de se reconstruire, c'est-à-dire de donner ce qu'ils auraient voulu recevoir quand ils étaient enfants.

Maxime pense à sa petite amie. *« Je veux pas qu'elle fasse la manche. Je veux pas qu'elle goûte à la rue, comme moi »*. Elle n'a jamais été sans domicile. Il se fait confiance pour trouver de la nourriture pour les deux. *« Question que ça soit elle qui me sorte de la galère ou que ce soit elle qui se démerde à ce qu'on mange tous les jours, non »*. Il souhaite être capable de payer un loyer, travailler. Travailler permet de changer d'existence, de satisfaire ses besoins économiques et sociaux et ceux de son partenaire, de sortir de la rue et de réaliser d'autres rêves comme devenir parents. Rêver, imaginer un futur positif correspond à une étape pour réaliser ses projets. Maxime s' imagine avec une profession qu'il aime, souhaite travailler, rêve d'entreprendre.

Cette recherche est originale étant donné : la nature de son sujet - un jeune sans domicile entrepreneur ; son cadre théorique - théorie de l'effectuation et rêve ; son approche qualitative - étude

d'un cas sur la durée ; sa méthodologie de terrain - ethnographie de rue, entretiens enregistrés et non enregistrés, utilisation de Facebook.

5.7. LES RÊVES D'ENTREPRENEURIAT

Maxime imagine créer sa propre entreprise avec sa petite amie, « *monter le marché, monter mon stand, voyager, faire ma vie normale* ». Il rêve d'être son propre employeur. « *Je me vois plus prendre un petit appart, travailler mais pour moi, être mon propre patron. Si demain, j'ai envie de travailler, je travaille. Si j'ai pas envie de travailler, je vais pas travailler. Y a pas quelqu'un qui va m'appeler, t'es où ? Qu'est-ce tu fous ? Non, c'est bon, j'en ai marre. Tout ça pour 1200 euros à la fin du mois* ». Il poursuit. « *Je dis pas qu'aujourd'hui, si je trouve là un chantier pour moi, l'engin, je pose mon prix et je fais moi-même, je pourrai le faire mais travailler dans une société, pour travailler pour n'importe qui, j'irai pas. Travailler pour moi, revenir un peu à l'ancienne. Travailler un peu pour soi pour nourrir les siens et puis voilà quoi* ».

Maxime rêve de devenir entrepreneur, son propre employeur. Il n'accepte pas d'être placé dans des situations de pouvoir lesquelles peuvent instaurer discrimination, domination. La construction, le changement identitaire est une part active et intégrale du processus d'effectuation et influence la manière avec laquelle l'entrepreneur agit et prend des décisions dans le processus (Lowe & Heidemann, 2012).

L'intégration sociale apparaît parfois plus aisée pour certains individus quand ils sont leur propre employeur. Créer son entreprise permet de s'employer et de déterminer relativement ses propres règles. L'indépendance est privilégiée. Dans une certaine mesure, la hiérarchie demeure évitée, les relations d'autorité s'avèrent contournées, la situation peut être maîtrisée, contrôlée ce qui empêche des conflits, des désillusions et des souffrances.

Il est important de noter que les difficultés d'être son propre employeur n'apparaissent pas dans ce type de rêve. Il en ressort plutôt un topos attractif, en partie imaginaire - être son propre patron - qui circule, par ailleurs, largement dans la société. Dans le monde du management, chacun « *se doit de penser et de se comporter comme... un PDG* » (Joseph-Dezaize, 2017). Dans des milieux plus intégrés que les jeunes sans domicile, « *être son propre PDG* » constitue une mesure d'adaptation aux évolutions du travail moderne, pour survivre à la robotisation de la quatrième révolution industrielle (Boyer, 2018). Dans les deux cas - le jeune sans domicile et le travailleur menacé dans son travail - les représentations s'installent sur un horizon de survie.

Maxime connaît le statut de micro-entrepreneur. « *Ben mon frère il l'était. Il me l'a dit mais sans plus et puis moi, j'ai regardé Internet et tout. Ben à l'époque, on voulait travailler ensemble, chacun son entreprise mais quand on travaille on fait les choses ensemble. Il a une spécialité et moi aussi. On se complète. Dans le truc d'entrepreneur, y a plein de trucs où il faut les diplômes. Pour moi, y'a que dans le terrassement, où il ne faut pas de diplôme pour*

créer son entreprise. Je peux acheter un engin et dire je suis un terrassier et faire des travaux chez les gens. Y a aucun souci ». Il dispose d'informations sur la micro-entreprise par Internet, la chambre des métiers, la chambre du commerce. *« Je me rendais là-bas. Après, c'est bien de travailler un petit peu déclaré, pas assez pour payer des impôts mais juste ce qu'il faut... ».*

Maxime identifie les différentes options pour gagner de l'argent. Il essaie de tisser un réseau social pour collecter les informations nécessaires à la survie. La connaissance de son environnement permet de satisfaire ses besoins primaires et de maximiser ses chances de réussite professionnelle. Un minimum de contacts et l'implication dans des lieux et des espaces de ressources constituent la base de la constitution d'un réseau social (Zeneidi-Henry, 2002). Les individus sans-domicile organisent leur quotidien selon les contraintes fortes et les opportunités qu'ils possèdent (Damon, 2010). Albert Vanderburg, sans domicile à Honolulu, représente sa vie comme un bricolage de plusieurs ressources toujours remises en question en fonction des événements momentanés (Marpsat & Vanderburg, 2004). Bricolage, opportunité et effectuation sont, dans une certaine mesure, interconnectés comme le souligne Welter & al. (2016). Maxime se fabrique des opportunités, crée son entreprise et réalise son rêve.

5.8. LA CRÉATION DE SON ENTREPRISE

Maxime travaille comme entrepreneur. *« Ouais des fiches de paie mais là, j'en ai plus trop. J'en ai plus du tout. Je les ai toutes jetées, perdues. Ça me sert à rien, ça me chauffe pas, ça me fait pas manger. Sur le coup oui, mais après... Rien que cette année, j'ai travaillé 6 mois. 3 mois avec des fiches de paie, 3 mois à mon compte »*. Ce n'est pas une situation nouvelle. *« J'ai travaillé un bon moment. Déjà 2 ans à mon compte »*. Il est micro-entrepreneur *« pour le dernier carrelage »*. Il fabrique, saisit les opportunités. *« Un ami mais après c'est une recherche de clientèle, c'est du porte-à-porte, du bouche à oreille, de la sous-traitance pour beaucoup de choses »*. Il réalise diverses prestations. *« Ça a été au début nettoyage de bâtiment à Paris après j'ai délocalisé ça. J'ai changé de nom de la boîte, de spécialité. J'ai passé de nettoyage de bâtiment à terrassement »*. Il crée une entreprise *« parce que tu declares ce que tu veux en fait. L'Etat n'est pas toujours derrière toi pour savoir le client que tu as »*. Il fixe son tarif. *« Je coûte beaucoup moins cher. C'est les prix entreprise car je crée mon numéro de S.I.R.E.T. J'ai des rabais »*.

Maxime peut s'employer lui-même et donc, par ce biais, obtenir un travail ce qui n'est pas nécessairement aisé en tant qu'individu sans domicile. Les entrepreneurs de l'effectuation questionnent le statu quo et identifient en premier lieu les ressources existantes ou disponibles (Parris & McInnis-Bowers, 2014). La ressource principale de Maxime, c'est lui-même. Le micro-entrepreneuriat s'adapte, dans une certaine mesure, à sa vie sans domicile, se combine à son potentiel d'attractivité limité. En effet, l'image de l'individu sans domicile ne demeure pas attractive sur le marché de l'emploi. L'employeur peut le considérer négativement étant donné son instabilité géographique et institutionnelle (Paugam, 1994), le décalage entre sa vie réelle et les attentes des employeurs (Snow & Anderson, 1993). Les individus sans domicile restent plus stigmatisés que les autres membres de la société ; ils génèrent de tout temps des réactions de fascination et de rejet (Join-Lambert, 2006). Les représentations des employeurs potentiels des « bons » travailleurs sont à l'opposé de celles sur les jeunes sans domicile.

Maxime peut également grâce au micro-entrepreneuriat mettre à distance, dans une certaine mesure, les rapports hiérarchiques. Il ne peut maintenir le lien avec les individus et les lieux. Il peut ainsi, de fait, accomplir des missions quand il peut, veut, faire alterner les périodes de travail avec les périodes sans emploi, de manche. Il peut mouvoir où bon lui semble, changer de lieu de travail, de clients, se déplacer dans toute la France. 14% des jeunes sans domicile ou en situation précaire à Paris et sa proche banlieue occupent des emplois occasionnels (Marpsat & Firdion, 2001). Le micro-entrepreneuriat offre un cadre permettant de respecter l'autorité, les personnes sur un temps court, de fixer ses propres règles, sa propre tarification, de suivre ses envies, de combiner ses désirs personnels

et professionnels, d'accomplir son projet d'existence. Il propose un cadre relativement flexible qui permet de continuer à vivre dans l'espace public tout en gagnant, conservant le statut de micro-entrepreneur et pouvant accomplir des missions. Les clients sont, d'une certaine manière, interchangeables et peuvent être différents ce qui autorise le développement du chiffre d'affaires tout en ayant des conflits ou des renonciations de clients.

Enfin, Maxime ne détient pas de diplôme reconnu et n'exprime pas une envie particulière de gagner des revenus importants. Il peut trouver par le micro-entrepreneuriat des missions correspondant à son parcours scolaire. Le micro-entrepreneuriat constitue une forme de travail relativement précaire pouvant convenir aux individus peu qualifiés ou/et n'ayant pas besoin ou envie d'obtenir des revenus importants. L'entrepreneuriat confère un statut plutôt valorisé dans la société. L'entrepreneuriat est à la mode ce qui compense, d'une certaine manière, les représentations collectives défavorables portées à l'égard des individus sans domicile. Le micro-entrepreneuriat offre une alternative en termes de valorisation d'image de soi. Les gains, les avantages demeurent réels. Le coût, les pertes s'avèrent limitées, voire nulles.

Le micro-entrepreneuriat s'adapte aux trajectoires chaotiques, se marie à la vie de rue par sa souplesse et sa précarité. Il impose de faibles démarches administratives, convient à la mobilité géographique des jeunes sans domicile, à l'absence ou à leur faible qualification, à leur désir ou non de travailler, à leur faible désir de gagner des revenus importants, à leur disponibilité temporelle, à leur réseau de rue. La causation se caractérise par une planification prudente, des relations de causes à effet, la rationalité ; par la suite, l'effectuation émerge et se manifeste par un cadre plus flexible, adaptable et des stratégies expérimentales (Villani & al., 2018). La multitude d'imprévisibilités explique la forte mobilisation de la logique effectuale jusqu'à la fin de la phase start-up (Sarrouy-Watkins & Hernandez, 2015). La théorie de l'effectuation s'accorde convenablement avec les caractéristiques des petites entreprises, en particulier celles aux ressources limitées conduisant à se concentrer sur un ou quelques projets et leur flexibilité (Berends et al., 2013).

5.9. DISCUSSION

La théorie de l'effectuation éclaire la trajectoire entrepreneuriale de Maxime. Ses cinq principes sont mis en jeu : ressources disponibles, pertes acceptables, partenariats stratégiques, exploitation des contingences, contrôle non-prédictif du futur.

Maxime ne fonctionne pas par objectif mais plus par imagination et par rêve et ce, dans le même temps, tout en étant tourné vers l'action. Il utilise les ressources disponibles pour survivre. Sa trajectoire d'exclusion sociale réduit progressivement ses ressources humaines et matérielles. L'entrepreneuriat devient une des seules alternatives lui restant pour travailler et gagner de l'argent légalement. La vie sans domicile impose un fonctionnement, un mode de vie, une urgence, du bricolage.

Maxime est sans domicile, vit dans la rue, mange et se douche par le biais des associations. Il est en bas de l'échelle sociale. Dans son cas, l'entrepreneuriat ne peut entraîner véritablement de pertes potentielles et conduit, au contraire, à porter un statut valorisé dans la société que l'entreprise fonctionne ou non. Le statut d'entrepreneur peut venir se substituer au statut de sans domicile lequel est très déprécié. Maxime peut gagner en estime de lui-même, s'appuyer sur des alliances, son réseau pour créer et développer son entreprise. Il récolte les informations sur le fonctionnement de la micro-entreprise et tisse des liens avec des individus qui deviennent des clients ou lui en amènent. Il exploite les contingences, les opportunités, prend en compte l'inattendu pour manger, se loger et dormir dans un lieu relativement sécurisé. Il est habitué à vivre dans le présent, à tirer partie de son environnement quotidien pour survivre. Il contrôle, d'une certaine manière, son univers dans l'espace public pour avancer dans un futur imprévisible.

Toutefois, le micro-entrepreneuriat présente des limites dans le cas de Maxime et de sa condition de sans domicile. Maxime doit chercher ses propres clients. Or, son réseau se construit essentiellement dans la rue, ce qui peut limiter les ressources clients disponibles ou la force du pouvoir d'achat de la personne intéressée par un service. L'entrepreneuriat nécessite des compétences multiples, diversifiées comme, par exemple, savoir trouver des clients, proposer une offre commerciale, se présenter de manière adaptée, facturer. La vie dans la rue rend plus difficile d'avoir des vêtements propres, de prendre soin de soi. Or les apparences sont importantes dans le démarchage du client. Enfin, le micro-entrepreneuriat requiert de facturer et d'obtenir l'argent sous un délai. Or, la vie sans domicile impose, dans une certaine mesure, l'urgence. Le temps est géré prioritairement pour gagner de l'argent rapidement, dans la journée, afin de répondre aux besoins vitaux. Maxime vit dans l'instant.

5.10. CONCLUSION

A présent, Maxime reste à Paris avant de partir faire les vendanges. Il vit dans la rue, ne souhaitant pas résider en foyer. « *Ça pue* ». Il erre parfois le soir proche de Beaubourg, jusqu'à 4 heures du matin. Il dort sous les arcades près de la mairie et du pont Marie car il s'y sent en sécurité. Près de quarante sans domicile sont allongés sur le sol. Ils doivent se réveiller à 8 heures du matin sinon les vendeurs dans les magasins appellent la police laquelle vérifie de nombreuses fois leur identité. Il dormait là avec sa petite amie il y a quelques mois. Depuis leur séparation, il veut rester seul pour le moment. Il se rend, mange dans les associations. Il travaille comme ouvrier du bâtiment pour 100 euros par jour. Il ne mendie plus devant l'église. Il sollicite parfois les passants pour des cigarettes et de la monnaie quand il est dans le besoin. Il a créé son entreprise de nettoyage de fenêtres, laquelle n'a pas fonctionné. Il se sent sans énergie. « *Epuisé* ». Il économise de l'argent pour passer son permis de conduire. Il est sans contact de son frère aîné, ni de sa mère. Les relations avec son père sont rompues depuis très longtemps. Pendant qu'il attend l'héritage de son grand-père, il rêve de construire une maison en Thaïlande.

Maxime formule, dans une certaine mesure, des projets constructifs, crée, recrée, fantasme le lien social par les rêves. Pour Cyrulnik, il ne fait pas de doute que « *le songe éveillé ou endormi joue un rôle important dans l'apprentissage, la familiarisation, la métabolisation des événements* » et que « *tous les enfants qui souffrent sont contraints à la créativité* » (2001: 192, 210). Les rêves sont des vecteurs de résilience. Ils évoluent dans le temps mais constituent une source de force continue et deviennent pour certains concrets, réels comme celui d'entreprendre. En revanche, Maxime est de nouveau célibataire. Son rêve de fonder une famille est reporté, s'éloigne. Les rêves constituent une étape vers la sortie de la situation sans domicile même s'ils ne peuvent pas nécessairement mettre en action les changements. Maxime fait preuve de résilience, rebondit mais reste toujours dans sa condition de sans domicile. Dans son cas, la résilience s'inscrit sur un temps limité tandis que rêver s'inscrit sur la durée. Maxime formule un nouveau rêve, celui de bâtir sa maison dans un autre pays. Rêver s'avère vital pour lui, pour échapper à ses propres souffrances quotidiennes, atteindre des objectifs ou/et vivre une existence inaccessible dans la réalité.

Rêver correspond à une étape pour s'accomplir, s'épanouir, s'intégrer dans la société. La capacité à rêver des populations vulnérables devrait être développée : le rêve ne cause pas de nuisance, demeure gratuit, offre de la liberté et peut devenir réel. Les rêves peuvent être utilisés pour surmonter, vaincre ses difficultés, construire un projet social, amoureux, professionnel, entrepreneurial, croire au futur,

en un futur meilleur. Ils favorisent la résilience, constituent une solution d'accompagnement professionnelle pour les populations vulnérables.

CHAPITRE VI

FROM PENN STATION TO MIDTOWN, NEW YORK : THE INFORMAL ENTREPRENEURS IN THE CASE OF HOMELESS YOUTHS AND OF THEIR SURVIVAL STRATEGIES. (TRAVAIL II)

Titre : « *From Penn station to Midtown, New York : the informal entrepreneurs in the case of homeless youths and of their survival strategies* ».

Julien Billion*. ISC Paris/Institut Polytechnique de Paris-Télécom Paris.

Claire Doussard**. ESA/UMR AUSser

Jérémie Renouf***. ISC Paris.

Résumé

Dans cet article, nous analysons comment dix jeunes sans domicile développent diverses stratégies entrepreneuriales à deux échelles différentes, d'abord à l'échelle architecturale à Penn Station, et ensuite à l'échelle du quartier à Midtown, New York City, États-Unis. Midtown comprend les gares, les fournisseurs de services, les centres commerciaux, les magasins et les églises, ce qui favorise les activités entrepreneuriales légales et/ou illégales, tels que la mendicité, la prostitution et le délit et le crime. Par conséquent, afin de mieux explorer la relation entre la théorie de l'effectuation, l'entrepreneuriat informel et l'itinérance chez les jeunes à Midtown et Penn Station, l'article développe une méthodologie unique, en mettant l'accent sur la collecte de données et les observations, en utilisant à la fois des approches ethnographiques et géographiques. La section suivante se développe sur les activités entrepreneuriales des jeunes sans domicile à Penn Station et Midtown. Nous discutons ensuite de la pertinence de la théorie liminale par rapport à ces activités entrepreneuriales. Notre conclusion souligne en particulier comment les activités entrepreneuriales des jeunes sans domicile contribuent à une meilleure compréhension de la théorie liminale.

Cette communication a été présentée le 15 octobre 2021 au 12ème congrès de l'académie de l'entrepreneuriat et de l'innovation (AEI).

6.1. INTRODUCTION

When dealing with entrepreneurship, research suggests looking at relations between decision and action, in order to link a desired future to a present context (Schmitt, 2017 ; Welter & al., 2016). Looking at these relations contributes to develop a perspective that articulates entrepreneurship as an emancipatory process (Hjorth & al., 2007 ; Rindova & al., 2009 ; Germain & al., 2017), and therefore questions the pursuit of freedom and autonomy in relation to an existing status quo. Appreciating entrepreneurship as a phenomenon not only allows to better understand the creation of new organizations, but also to experiment in new organizational forms (Hjorth & al., 2015).

Entrepreneurship is a concept explaining the result of the process of entrepreneuring, which is the transgression of limits, taking opportunities in order to create space for play (Hjorth, 2017). Some studies have expanded our understanding of entrepreneurship as a creative endeavor, by not so much focusing on the intrinsic characteristics of entrepreneurs, but on their day-to-day activities in specific social and institutional contexts (Hjorth & al., 2015 ; Garcia-Lorenzo, 2017). It is possible to engage with a liminal approach to understand how these contexts enable or disable creative practices to shape new forms of organizing actions. However, liminal approach is rarely observed in entrepreneurship studies, especially when focusing on the relation between entrepreneurship, space, and conditions of crisis related to poverty and informality. Our research addresses this gap by studying a group of homeless youth in New-York city.

Studies about homelessness have occupied an important place in American scientific literature since the beginning of the 20th century. However, the topic of homelessness has become relatively well studied from the 1980s onward. Analyzing the lives of homeless individuals, studies have been mostly concerned with their health, psychological well being in response to abuse of all sorts, social work, or daily routines and activities (Tyler, Hoyt & al., 2001 ; Thompson, McManus & al., 2006 ; Toolis & Hammack, 2015 ; Kozloff, Adair & al., 2016). Our article, however, concentrates more specifically on the economic activities of the homeless youths (Whitbeck & Hoyt, 1999; Whitbeck, 2009; Gibson, 2011).

The literature focusing on poverty suggests individuals with necessity motivation are less likely to innovate (Nakara et al., 2019). A significant amount of activity takes place in the informal economy, defined as the set of illegal yet legitimate activities through which actors recognize and exploit opportunities (Castells et al., 1989 ; Feige, 1990). Entrepreneurial activities in the informal economy drive social cohesion in communities and offer employment alternatives (Webb et al., 2009). In this way, entrepreneurship can help to solve such poverty. The solution lies in understanding how to help

those living in poverty to create their own activity (Bruton et al., 2013). As one of the most precarious urban groups, the homeless youths have few of the social skills required to be connected to society. But these youths have the ability to survive. They are usually resourceful, can adapt to a hostile environment, and develop informal economic activities. They can meet their needs in streets, parking lots, parks, or public and private buildings, where they can develop their own entrepreneurial territory. Necessity is the mother of invention, and resource scarcity may be a trigger of innovation in adverse contexts (Cunha, 2014). Our article considers territoriality as a concept implying exclusionary or inclusionary behaviors associated with a delimited space presenting specific resources at a specific scale (Whitaker & Byrd, 2014; Freeman & Anderies, 2015 ; Bayham & al., 2017). Although the notion of scale has already been explored by scholars to illustrate the ‘homeless problem’, especially in its political dimension (Smith, 1993 ; Klodawsky, 2006), our article concentrates on specific spatial features at the architectural and neighborhood scales, which allow the homeless youth to develop entrepreneurial activities.

Therefore, in this article we analyze how ten homeless youths develop diverse entrepreneurial strategies at two different scales, first at the architectural scale in Penn Station, and second at the neighborhood scale in Midtown, New York City, United States. Midtown includes railway stations, service providers, malls, stores and churches, which favors legal and/or illegal entrepreneurial activities, such as panhandling, prostitution and crime. Therefore, in order to better explore the relationship between effectuation theory, informal entrepreneurship and youth homelessness in Midtown and Penn station, the article develops a unique methodology, with a focus on data collection and observations, using both ethnographic and geographic approaches. The next section develops on the homeless youth entrepreneurial activities in Penn Station and Midtown. We then discuss how appropriate liminal theory is in relation to these entrepreneurial activities. Our concluding section underlines especially how the entrepreneurial activities of the homeless youth contributes to a better understanding of liminal theory.

6.2. LIMINALITY THEORY AND HOMELESSNESS

It is interesting to look after non-traditional spaces and entrepreneurial territories. To consider both liminality and space in entrepreneurship studies could be an asset to apprehend the life of entrepreneurs.

6.2.1. NON-TRADITIONAL SPACES AS LIMINALITY EXAMPLES

More and more studies suggest focusing on everyday life of entrepreneurs to understand how entrepreneurs identify limits of the present and expand the crack so as to create space for play (Steyaert & Katz, 2004 ; Hjorth, 2017).

The term « liminality » was coined by the anthropologist van Gennep (1960) to refer to a potentially creative transition. It's a notion seeking to make sense of the middle stage of transition. It refers to the ambiguity experienced by an actor who has left its previous status (separation). But he has not yet gained a new position in a social structure (aggregation) relatively stable with rights and obligations vis-à-vis others, and who he is expected to behave according to certain customary norms and ethical standards (Turner, 1967:359).

People do not necessarily move through the three phases of transition, they can get held in liminality (Turner, 1974). In this case, the liminal phase involves the temporary suspension of social structure. The phase contains « liminal personae », i.e. no condition or no social or institutional position defined and recognized as such (Turner, 1977, 37). They have no status, property, insignia, secular clothing indicating rank or role, position in a system. Starkey (2004:509) defines liminality as the ambiguous condition of being at the limits of existing structures and where new structures are emerging.

Despite the parallels between entrepreneurship and liminality, only a relatively limited number of entrepreneurial studies have drawn substantially on the notion of liminality. Anderson (2005) uses liminal mechanisms to span boundaries of reality. Liminality allows the use of the interstices, those explanatory spaces that may fall between the cracks of events. Liminal theory was used to studying institutional entrepreneurs when they recognize the limit in the present and seek to shift a familiar past into an unfamiliar and uncertain future (Henfridsson and Yoo, 2013).

Liminality is not only viewed as an uncomfortable state. It could be used more positively to indicate transformative spaces that allow entrepreneurs to discover their true selves (Brooker and Joppe, 2013). It could engender both feelings of increased certainty and security and feelings of increased anxiety (Daniel and Ellis-Chadwick, 2016). Focus on transition from employee to entrepreneurship,

Renouf (2019 :184) indicates liminality is an emancipatory position not only associated with submission or insecurity but also liberty and autonomy.

The notion of space is fundamental in liminality. However few entrepreneurial studies have focused on liminal spaces. Liminal space could be geographical like self-storage facilities, campsites or collaborative spaces (Brooker & Joppe, 2014 ; Daniel & Ellis-Chadwick, 2016 ; Lô & Fatien Diochon, 2018). It could be more theoretical to explain entrepreneurs' practices to play, develop their creativity or their identity (Anderson, 2005 ; Garcia-Lorenzo & al., 2018, Renouf, 2019). Table 1 summarizes four ways to explain liminal spaces in entrepreneurship studies.

Description	Illustrations	Références
Liminal space is a metaphor to explain the theatricality of the entrepreneurship practice. It illustrates the roles that entrepreneurial actors play in bringing about change.	Meetings in front of suppliers, financiers or customers.	Anderson (2005)
Liminal space is characterized by a constraints-free context combined with an informal culture of trust and reciprocity that enables members to develop their creativity.	Collaborative spaces	Lô & Fatien Diochon (2018)
With liminal space, we are able to look behind what people do to create products or services, to focus on persons in relationships. Liminal represents a space of becoming when creativity is both a necessity and a possibility.	Professional transitions	Garcia-Lorenzo & al. (2018), Renouf (2019)
The liminal space allows entrepreneurs to try to develop a business. They could be more disruptive, spend time on experimentation with few risks if failure.	Self-storage facilities, campsites, hotels	Brooker & Joppe (2014), Daniel & Ellis-Chadwick (2016)

Table 1: Liminality and space in entrepreneurship studies

6.2.2. ENTREPRENEURIAL TERRITORIES IN THE CASE OF HOMELESS YOUTH

Effectuation theory considers different entrepreneurial activities, which help the entrepreneur to develop his or her business. However, only a few studies have concentrated on how and where these activities are related to specific urban territories, especially when it comes to the resources accessible to informal entrepreneurs such as young homeless people. The notion of territory can be understood in different geographical contexts, at different scales, and for different stakeholders (Elden, 2010). A territory can be associated with a country, a region, a city, a district or even a building. It is a space understood subjectively or objectively, and appropriated by individuals over time through inclusion and exclusion processes (Peiter et al., 2018). In the case of homelessness, this space conveys a social significance, and is associated with different strategies of survival (Cloke et al., 2008). These strategies depend on the geography of service provision and resources, which in return, frame the geography of homelessness, especially in cities (Takahashi, 1996). This geography also confronts formal and informal, or at least less regulated, economic activities achieved by the homeless population within a space shaped by the access to specific services or resources. Cloke et al. (2008) established a typology of spaces invested by the homeless population based on their activities. These were places to sleep, eat, earn and hang out, and constitute the basic geographies of homelessness, which the authors assume to be relatively similar in many cities. These geographies only vary in terms of numbers and localisation of resources that differ from city to city. The places associated with these resources are varied in terms of size, type, and function, such as shops and malls, parking lots, bus and railway stations, fast food restaurants, or large open spaces such as parks. They can be public or private, formal or informal.

Moreover, the mobility of the homeless between those places is also important to define territories, and examined by several authors (Wardhaugh, 1999 ; May, 2003; Jocoy & Del Casino, 2010 ; Jackson, 2015). Homeless people tend to develop routines and specific routes revolving around urban centralities, and services and resources nodes where they develop entrepreneurial activities such as panhandling, prostitution, or petty crimes. Some constraints also influence these mobilities. The presence of the police, for instance, can be perceived as a threat to the homeless informal, or illegal, entrepreneurial activities. The police can also restrict their entrepreneurial activities, and contribute to removing them from the public eye and the public space, as the homeless are perceived as a threat to urban « quality of life » (Goldfischer, 2018). However, the police can also contribute to secure routes and places of economic activities (Billion, 2018). Hennigan & Speer (2018) explore these strategies through the lens of a contradictory, dualistic, and blurred geography of care and

punishment. Some more recent mobility studies use G.P.S. and G.I.S. technologies to track individuals' precise routes and activities (North & al., 2016). However, these techniques are often used to conduct studies on a large continuous urban territory (Jocoy & Del Casino, 2010) and not at smaller scales, such as a precise neighborhood, or even a building.

This is why our article tends to fill this gap in the literature, by exploring the territorialization of the homeless youth entrepreneurial activities through the lens of effectuation theory.

6.3. OUR METHODOLOGY : COMBINING ETHNOGRAPHIC WORK WITH SPATIAL ANALYSIS

To analyze the entrepreneurial activities of the homeless youth, the article used ethnographic work. Contrary to surveys, ethnography focuses on a small and biased population. It is not statistically representative, which limits or even makes the generalization of the interpretations to all categories of homeless youths impossible. However, it has its own specific advantages. In order to throw light on the youths' real life and the subtleties of their trajectories, it takes into account subjectivity (emotions, feelings), representations, everyday life, interactions and chains of situations, both of the researcher and the subject of the research. It is a qualitative approach which sticks to the reality of social facts. It constitutes a method to collect sharp information and, according to Beaud and Weber (2003), one which reveals above all the complexity of experiences. It contributes to open the field of perceptions, to perceive, describe, and understand the invisible and to enable to grasp the implicit sense. Ethnography is also adapted to the analysis of the territory.

Ethnography is a method which does not limit itself to only the words of the informants but which also includes the observations. It requires spending a lot of time to prepare the fieldwork and to conduct it in order to grasp the details and the nuances. In a way, doing ethnography is to attempt to read a foreign manuscript (Geertz, 1973). Time is also necessary to create trust relationships with youths who do not believe in adults and in institutions. As this research focuses on ten homeless youths in New York City, an extended phase of observations and interviews were accomplished. We achieved three fieldworks in New York City in order to follow the evolution of the youths' situation, and to increase the likelihood to have authentic words. We met the informants with the support of agencies and on the street. During the first fieldwork, we came into contact with my informants and recorded the biographical interviews. During the other fieldworks, we tried to see them again and conduct unrecorded interviews. We stayed in touch with my informants by phone, text message, email or Facebook during and between the fieldworks. We followed-up as much as possible on the informants, for the duration of this entire research.

The analysis of a restricted number of situations which are, in addition, varied, contributes to the depth of ethnographic reflection. The more different the situations studied, the deeper the understanding of the social facts.

We organized an ethnographic protocol which includes both ethnographic fieldwork and interviews collected through life stories methods. More than twenty recorded biographical interviews were achieved. These interviews were made in one, two or three times each and lasted one to three hours

each. The informants were questioned for a long time and, if possible, several times, in order to obtain precise data. Broad questions were asked in order not to awaken their suffering nor induce their answers. We attempted to create a climate of conviviality with the informants. It allowed a slight attenuation of the differences in age, race and status between informants and researchers. When participating in an interview, young people put themselves in a position of equality with the respondent (Dubet, 1987). The deontological attitude of a researcher involved in a proximity relationship with youths in difficulty produces a trust relationship. Our goal was that the informants felt free to say what they wanted, in the way they wanted.

The study population does not cover the whole category of homeless youths. The informants are over eighteen. Homeless youths are not necessarily in touch with their parents. As underage, it was probably impossible to get the parents' agreement to interview their children and to comply with the rules about research in the USA. Thus, we chose homeless youths who were over 18. Homeless youths were found at Penn railway station, at a drop-in center for lesbian, gay, bisexual and transgender homeless youths (NYDIC-S) and/or at a drop-in center for homeless adults (NYDIC).

The names of the informants, quoted individuals and agencies are fictitious in order to preserve their anonymity. Nevertheless, the name of substitution keeps the ethnic origin to stick to the reality. Besides, Mekeil, who becomes a female transsexual, has had her name changed in Mekeila, after her gender transformation.

This ethnographic work then contributed to a specific spatial analysis, using GIS technology and open-source data from the city of New York and the Census bureau, as well as maps and axonometric views of Penn Station. These data highlight the territorial specificities related to Midtown and Penn Station, that can be used by the homeless youth for their entrepreneurial activities. Their occupation of two daily living areas centered around Penn Station and Christopher street, contributed to the definition of a perimeter of study, delimited thanks to ethnographic observations. We then selected data which correspond to resources related to the entrepreneurial activities of these young people, observed during our ethnographic investigation. The maps we produced therefore highlight these territorial resources in Penn Station and Midtown. The maps then represent the areas of the youth entrepreneurial activities, as well as the zones they perceived as a place of potential quick police intervention in Midtown. This intervention zone is set at a radius of 400 m, the center of which is a police precinct. This radius was obtained through ethnographic observations. The superposition of these different data allows an analysis of the homeless youth informal entrepreneurial activities in New York City.

6.4. MIDTOWN AND PENN STATION, TERRITORIES OF INFORMAL ENTREPRENEURSHIP

The informants stroll around Midtown. This area covers the entire island of Manhattan along an east-west axis, its northern boundary being 59th street, and its southern boundary 14th street.

Greg likes Midtown because « *it's another way of life, it's fast pace, the middle of everything, everything's always moving there* ». Viviana wanted to return to New York City where she lived all her life. According to her, it would be easier to get stuff. She enjoyed Midtown. « *I like 42nd street because everything is there, like the movie theater is there, it's like mad right in the middle of everything, like the action is right there. There is always something going on over there and celebrities walk through there a lot, so I like that* ».

Midtown is an urban center. It comprises railway stations, service providers, malls, stores and churches, which favors legal and/or illegal activities. Midtown railway stations have a mall, attracting numerous potential clients of the youths daily, while protecting them from the cold and the rain. These places offer both freedom and safety and their rules are less restrictive. Their opening hours are more flexible, so the homeless youths can go back and forth as they want in the street during the evenings. Pennsylvania station, or Penn Station is one of New York City's main railroad stations, and is located in Midtown. It is mostly underground and constituted by 3 levels. The upper level has access to the Seventh and Eighth Avenues and the 31st and 33rd Streets, and presents a main waiting room surrounded by different shops, restaurants and commerces. The lower level also presents shops and restaurants, a big supermarket, the MTA police station, as well as all the access to the 21 tracks fed by 7 tunnels.

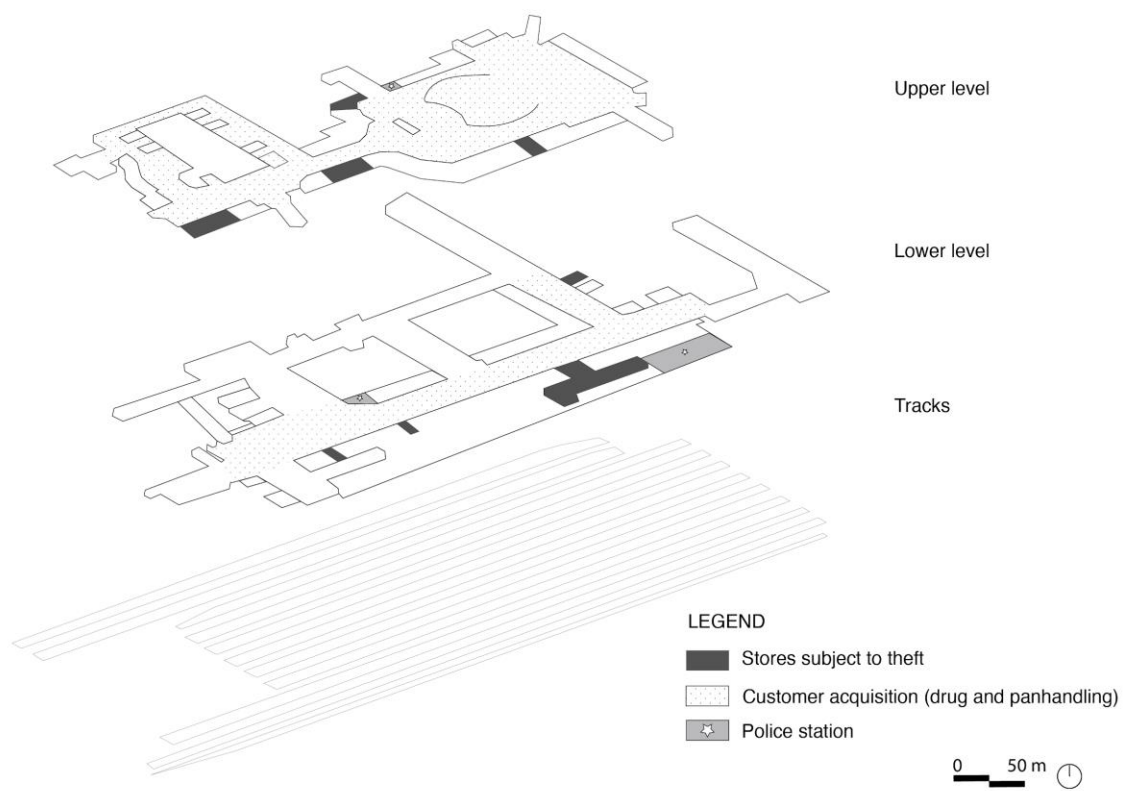


Figure 1. Entrepreneurial activities the homeless youth in Penn station



Figure 2. Entrepreneurial territories of the homeless youth in Midtown

As shown by figures 1 and 2, ethnographic observations demonstrate that the entrepreneurial activities of the homeless youths are impacted by the spatial localisation of specific resources. Moreover, places represented in these figures are located close to police precincts or stations, and represent territories where the homeless youth feel paradoxically safe while doing business. Several types of informal activities are developed by the homeless youth in Midtown and Penn Station : stealing, selling drugs, panhandling, and prostitution.

In Penn Station, entrepreneurial activities associated with petty crimes, such as stealing clothes, books and food, mostly take place on the upper level, close to the stores (figure 1). Stores can be places of stolen « supplies » that will be sold later. In order to steal, the homeless youths need to be invisible. They look like conventional youth as they need to blend into the crowd to develop their illegal businesses. They do not want to attract attention: they must be invisible to break the law, commit

crime, especially stealing and selling drugs. Busy corridors with restaurants and shops attract potential « customers ». Once the homeless youths identify customers, most of the transactions related to the selling of stolen goods and drugs happen in the nearby Chelsea park, which is located outside of the police quick intervention perimeter (figure 2).

Because of the city's prosperity, Midtown offers a fertile ground to commit petty crime. The presence of the police, which makes the youth feel safe, is also considered as a threat when it comes to their economic activities. This contributes to the development of territories that are both threatening and protective when it comes to business. Clarke & Parsell (2018) observe that surveillance can be deployed both to exclude homeless people from prime urban spaces and to help them to overcome the barriers to accessing services and resources. Petty crime does not enable the homeless youths to leave homelessness though. On the contrary, some informants sink more and more in their precarious situation and move further away from social inclusion.

Greg needed to get money. « *Make money. That's all I do is make money* ». He had many ways to make money. « *I try my best, to do things but money comes and I use it to eat, to get clothes* ». He committed crime. « *You're stealing, you know, selling things, taking out garbage, everything, there is so many opportunities out there. I don't know how people don't understand that. So I always find a way, constantly* ». John engaged in petty crime. « *Steal clothes, steal like DVD players, radios, CD players, ipod, laptop, what I can get my hands on* ». He used different ways to get food. « *Whatever money I would collect from people, whatever money I stole from, I would buy food but it wouldn't last long* ». John stole with his friends. « *We all panhandle together, we all boost together, we all go drinking, we go buy cigarettes, go buy... steal food, go buy clothes, steal clothes, anything to do* ».

Living in harsh conditions encourages deviant and maladaptive behavior and the survival delinquency. In the case of the Midwest, 75.3% of the homeless and runaway adolescents had close friends who used to shoplift and 64.7% who had taken money from someone else (Whitbeck & Hoyt, 1999). Homeless individuals engage in actions to satisfy their daily basic needs. The youths who spend more time in the street have more chances to have an unexpected attitude (Tyler et al., 2001). There are many different ways to make illegal money, which can be classified from unacceptable to illegal (Gibson, 2011). Stealing makes the day go faster, allows one to survive and to pay for one's psychoactive products. It is not considered as serious by the law; the risks are low because the judges actually take into account the social and economic situation of the petty thieves - young and homeless. The ways to make illegal money differs.

Panhandlers also benefit from this influx of people in Penn Station and Midtown. The presence of churches close to police precincts also provides a favorable context for panhandlers, especially when

they are located close to stores as well (figure 2). The influx of benevolent “customers” close to a strategic “market place” associated with a specific church allows the homeless youths to generate some revenue.

Greg, John and Viviana asked people for money. Greg specified : *« a little bit everywhere »*. On the other hand, Lamia and Jack did not panhandle. Jack did not want other people to consider them badly. *« We'd be too scared, we are too embarrassed for that, we can't ask older people... They're gonna look at us like we are stupid »*. John panhandled. *« You get money, you ask for a dollar here and there »*. He wandered in Midtown. *« I like the area. It's more peaceful, in the same time, there's more money out there for me, so it's like that's why... »*. He could get more money. *« There is more people that come out here like tourists, people who come from out of state »*. He asked people for money in the street. *« 34th street panhandle for a few dollars, have money for food and liquor, that's it »*.

Panhandling is a means to make money in the street when there is little or no other income or support coming from their nuclear and/or extended family, friends, love partners, sexual partners, support agencies, and welfare state. It requires training and adaptation of the homeless young people to the urban spaces. They must learn about, and master their territory and the relationships they create inside it. The learning process varies according to the time spent in the street. Homeless youths need to know how and where they can panhandle. Midtown is a place of circulation. Many different categories of individuals walk there during the whole day: passers-by, tourists, workers, and residents. The probability of getting money is higher. In addition, the residents of urban centers are richer, on average, than those from other parts of the city. Their rents are more expensive, the price of their properties and their goods, higher. They can be potentially more generous because their economic capital is higher. The gains from panhandling depend on day, time and place. The locations can change according to the day of the week. Some places are attended just one day a week. Churches are a potential resource that can attract potentially generous donors because on Sundays, the stores are closed and there are fewer passers-by in the commercial areas.

The representations about panhandling vary depending on the homeless youths. Jack refused to panhandle. He did not want to be labeled as homeless people. He must find another way to get money, even if petty crime might be the option.

Different types of entrepreneurial activities involve different types of territories. The sexual orientation of the homeless youth must also be considered when it comes to the occupation of space for a given economic activity, especially prostitution. For instance, most of LGBT prostitution happens mostly in Christopher street, where the homeless youth can get clients (figure 2). However,

most of the transactions happen away from Christopher street, in the clients' apartments, generally located in Midtown.

Mekeil did sex work during three months when he was in the street. Scot started escaping home at 13 and had to prostitute himself with women and men to make money. He began to have private clients at 16 and went to their house. He could use the money to buy coffee, a cell phone and drugs. He contacted his clients if he needed assistance. He could charge the client less depending on the appliances (housing, shower...) he was using. *« I don't know, it's a lot easier for me to function because then, I would actually look homeless. You know what I mean, if I want somebody while I didn't know anybody... ».*

Homeless youths are rather independent from their family. They live their life as they want. They are less controlled by their family. More generally, children in large urban areas have a lower level of supervision because of their involvement in activities and travel by public transportation, which facilitates an early exploration of their sexuality (Moore, 2011). A low supervision can foster the prostitution. Besides, sex work is related to the issue of sexual orientation. Mekeil is LGBT. LGBT people resort to prostitution more than heterosexual youths (Farrow et al., 1992). Large urban areas attract gay and lesbian youths who think they can find recognition and nurturing this way but, in reality, experience homelessness instead (Kruks, 1991). Mekeil was also sexually abused during his childhood. Sexual ill-treatment entails low self-esteem and little respect of one's body. Therefore, abused children tend to sell their body to others more frequently. Resorting to prostitution can be an option, especially for youths, whose body is still attractive and, thus, marketable. Their body is therefore an essential resource to do business. It is also to be noted that prostitution helps homeless people find housing.

Finally, the economic, delinquent activity leads the homeless youths to have friends, whom they consider as resources as well.

Penn Station is a space of interactions between peers. The connection to their peers also allows them to receive assistance and to create a network of solidarity, as they engage in a dangerous lifestyle. The group enables them to avoid social disapproval, fear or ignorance.

Greg, Jack and John belong to the group « Midtown misfits ». This is a group of homeless youth wandering, living, committing delinquency act at Penn Station. Grey says : *« my friends are my misfits »*. They bought cigarettes and clothes, went drinking and rested. *« We obey our own rules, we know what to do, what not to do, but we have fun »*. Jack says : *« they're all over the place. You don't see them because right now they're probably... Some are probably on 42nd street making money, there are*

some on 14th street, there are some in Chinatown... ». Jack roams with his friends at Penn Station. « We're always together, we're all family. We consider ourselves to be family, immediate family cause if 5 of us make money out of all 15 of us, all 15 of us have money. Ten of us make money and 5 of us don't, we all got money. We don't leave nobody out in the group ». Jack looked to his homeless friends. They are there for him. They stole food, clothes and phones from the stores and sold them. Some of them sold drugs. John was the leader of the « Midtown misfits ». « I kinda get used to being the big father, the big brother of the group ».

« The Midtown Misfits » met up between 9 pm and 10 pm by the Long Island Rail, New Jersey Transit at Penn Station. They consider each other like family. They test the strength of their friendship constantly. « The Midtown Misfits » makes it possible to benefit from legal and illegal solidarity (Billion, 2018). They learn to be homeless, to survive in the street, to master the territory and to adjust themselves to it, in order to develop their informal entrepreneurial activities. Various mutual supports exist, such as paying attention to policemen, or committing crimes with peers.

6.5. DISCUSSION

Building on Hjorth's call « we require methods for documenting movement in real time » (Hjorth, 2017), our research explores how an intermediary space can be supporting entrepreneurship. Our research shows the ways in which liminal entrepreneurs navigate scarcity and lack of resources through creative effectuation practices. Liminal spaces such as Penn station and Midtown offer a social, temporal and cultural context to test a business. This study focused on the day-to-day entrepreneurship practices to understand how liminal entrepreneurship helps to disassemble their identities and social positions, experiment relationships and an alternative vision of the future.

Our study contributes to entrepreneurship by answering Steyaert and Katz's (2004) call for studies in unfamiliar places and spaces. When looking at the principle related to available resources, we notice that the entrepreneurial activities of the homeless youth depend on territorial specificities related to the distribution of resources. At the architectural scale, Penn station is a node of resources and services as well as a territory with precise boundaries, where distinct spaces are associated with different economic activities. Depending on the resources of the building on a given floor (stores, waiting rooms, corridors), the homeless youth can either develop their economic activities related to panhandling or petty crime. These observations can also be done at the scale of Midtown, while territorial boundaries associated with specific individuals are more blurred. The distribution of specific territorial resources such as shops or churches contributes to the development of specific economic activities for a given area.

When looking at the principle related to strategic partnerships, the latter also seems to be territorialized. The Midtown misfits gather in parks close to transportation hubs and police precincts. The nature of their « partnership » with the police is more subtle in nature, because it is a social dynamic that contributes to the establishment of territories of both care and punishment. The presence of the police is a threat to the youths' economic activities related to panhandling, prostitution and petty crime. However, this presence can be perceived as protective and reassuring for this precarious population. The presence of the police in Penn station also contributes to securing the building, which is why the youth feel safe there.

6.6. CONCLUSION

Following our results, Penn station appears as a liminal space through three main characteristics: an unconventional community, an ephemeral physical space to develop a business, and a trust-based rudimentary social structure.

This article brings novelty because it pushes the boundaries of liminal theories while adding a spatial component to it. We can therefore better understand the informal entrepreneur in his environment, in order to determine the strengths and limitations of entrepreneurship in a delimited territory.

CHAPITRE VII

« *I WILL HAVE MY OWN PLACE* ».

**LA FORMATION À L'ENTREPRENEURIAT DES
JEUNES SANS DOMICILE À PARIS ET À NEW
YORK.**

(TRAVAIL III)

Titre : « *I will have my own place* ». *La formation à l'entrepreneuriat des jeunes sans domicile à Paris et à New York* ».

Julien Billion. ISC Paris/Institut Polytechnique de Paris.

Résumé

Cette recherche s'intéresse aux liens et ruptures professionnelles des jeunes sans domicile à Paris et à New York. Il apparaît que les liens sont extrêmement fragiles à l'emploi. Des ruptures profondes existent avec le marché économique. Dans le même temps, certains jeunes sans domicile rêvent d'entreprendre et entreprennent. Construire une formation en entrepreneuriat adaptée à leur profil, à leur trajectoire pourrait être appropriée pour favoriser leur inclusion professionnelle. Cette formation pourrait reposer sur une pédagogie théorisée par l'effectuation.

Cette recherche est originale étant donné : la nature de son sujet - jeunes sans domicile et la formation ; sa méthodologie de terrain - récit de vie rétrospectif et suivi des jeunes durant quatre années, ethnographie de rue, utilisation du réseau social Facebook ; une comparaison internationale entre deux centres urbains.

Cette communication a été présentée le 18 décembre 2021 à la 4ème conférence internationale en management, innovation et entrepreneuriat (MIE).

7.1. INTRODUCTION

La littérature scientifique s'avère relativement dense sur la question des sans-domicile en France. Cependant, les travaux s'avèrent peu nombreux concernant la sous-catégorie des jeunes sans domicile. Quelques recherches qualitatives sont conduites (Chobeaux, 1996 ; Guillou, 1998 ; Giraud, 2004 ; Wallez & Aubrée, 2005 ; Dequiré & Javelin, 2009 ; Pimor, 2014). Quelques recherches quantitatives sont également engagées (Amossé, 1999 ; Firdion, Mauger et Marpsat, 1999 ; Amossé, Doussin & Rochereau 2001 ; Firdion & Marpsat, 2001 ; Marpsat & Firdion, 2001 ; Firdion, 2006 ; Laporte & Chauvin, 2010).

La littérature américaine sur la question des jeunes sans domicile est relativement riche. Une comparaison franco-américaine permet, ainsi, de comprendre davantage le phénomène de la jeunesse sans domicile à Paris et, plus largement, dans la société française. Aux Etats-Unis, de nombreuses recherches traitent, au sens large, de la question des jeunes sans domicile (Whitbeck & Hoyt, 1999 ; Burt, Aron, Lee & Valente, 2001 ; Whitbeck, 2009 ; Gibson, 2011). Des articles sont publiés dans les revues académiques axées sur la santé, la psychologie, la psychiatrie, l'enfance et le travail social.

Les résultats de ces recherches soulèvent la question du processus d'exclusion sociale entraînant les jeunes à devenir sans domicile. En France, Firdion, Mauger et Marpsat (1999) introduisent le concept de rupture dans le cas de ces jeunes. Les jeunes sans domicile accumulent les ruptures. Ils sont notamment peu qualifiés et font l'expérience du chômage. A Paris et sa proche banlieue, parmi les jeunes sans domicile ou en situation précaire, 24% occupent un emploi permanent et 14% disposent d'un emploi comme ressources principales (Marpsat & Firdion, 2001). Aux Etats-Unis, le revenu moyen d'un sans domicile est de 367 dollars (Burt et al. 2001). Comment se construit le lien et la rupture à l'emploi de jeunes sans domicile ? Comment faciliter l'inclusion professionnelle des jeunes sans domicile à Paris et à New York ?

Une recherche comparative internationale est menée. Paris et New York représentent des villes d'espoir. L'accès à l'emploi y est plus facile. Dans chacune de ces villes, deux territoires sont relativement similaires sociologiquement. Châtelet et Midtown constituent des centres urbains riches comprenant sur leur territoire des associations sociales et sanitaires. Le centre-ville attire les jeunes sans domicile par la situation centrale des institutions d'aide (Zeneidi-Henry, 2002 ; Pichon, 2007). Conduire une recherche en centre-ville permet de faciliter la rencontre avec les jeunes sans domicile et, donc, la réalisation d'une enquête de terrain productive et qualitative. Cette recherche est originale étant donné : la nature de son sujet - jeunes sans domicile et la formation ; sa méthodologie de terrain - récit de vie rétrospectif et suivi des jeunes durant 4 années, ethnographie de rue, utilisation du réseau social Facebook ; une comparaison internationale entre deux centres urbains.

Tout d'abord, le cadre de la recherche est posé. Les concepts de bifurcation, rupture et turning points sont analysés. Le protocole ethnographique est présenté. Ensuite, les résultats sont amenés sur la question des liens fragiles et des ruptures avec le marché professionnel et des rêves d'entrepreneuriat des jeunes sans domicile. Enfin, une discussion est lancée sur la formation à l'entrepreneuriat basée sur la théorie de l'effectuation.

7.2. LA BIFURCATION, LA RUPTURE ET LES TURNING POINTS

L'analyse bibliographique approfondie sur les points de transition dans les histoires de vie fait émerger trois concepts principaux issus d'une revue de la littérature internationale : bifurcation (Grossetti, 2004 ; Bessin et al., 2010), rupture (Drulhe, 1987 ; Lussier et Poirier, 2000 ; Voegtli, 2004 ; Paugam, 2008) et *turning point* (Abbott, 2001 ; Négroni, 2007). Des ressemblances existent entre ces concepts. Ils affectent les trajectoires de vie et correspondent à un changement de trajectoire plus important que les autres changements normaux en société. Ce sont des processus dans lesquels les institutions prennent part, comme l'école, le travail et le mariage, et dont les effets produits peuvent varier. Des différences existent aussi entre ces concepts, notamment entre rupture et *turning point*/bifurcation. Les *turning points* correspondent à de courts changements générant des conséquences qui entraînent la réorientation du processus (Abbott, 2010). Les bifurcations sont fortement imprévisibles et correspondent aux situations dans lesquelles les changements affectent durablement les acteurs, les ressources ou les formes sociales (Grossetti, 2004). Les bifurcations peuvent être considérées comme un *turning point* dans la trajectoire (Négroni, 2007). Le concept de rupture est davantage général et approprié. La rupture est un processus ou un moment, attendu ou imprévisible, positif ou négatif engendrant divers types de conséquences. La rupture du lien a des effets qui entraînent des conséquences sérieuses ou un soulagement (Paugam, 2008). Le concept de rupture s'avère être particulièrement approprié dans le cas des jeunes. Les jeunes s'émancipent de leur famille et sont vulnérables. La jeunesse est une phase de vie correspondant à la perte et au deuil. Néanmoins, certains jeunes sont plus touchés par la rupture, tels les jeunes sans domicile.

7.3. LE PROTOCOLE ETHNOGRAPHIQUE

Cette recherche porte sur dix jeunes sans domicile à Paris et dix jeunes sans domicile à New York sur une durée de quatre ans. Les jeunes sans domicile à Paris sont rencontrés la première fois dans une association, un club de prévention spécialisée. Ils sont difficiles à trouver par un autre biais. Ils sont déracinés, issus d'un milieu populaire, portent jeans, vestes, baskets ce qui les aide à se fondre dans la foule et, par conséquent, les rend plus difficiles à identifier dans l'espace public que leurs aînés (Guillou, 1998). A New York, les jeunes sans domicile sont rencontrés la première fois à la gare ferroviaire et la station de métro de Penn Station, au centre d'accueil et d'hébergement accueillant des jeunes sans domicile homosexuels, bisexuels, et transgenres et dans un centre d'accueil accompagnant des adultes sans domicile. Le contact avec ces jeunes est tenté d'être maintenu tout au long de la recherche par téléphone, email ou le réseau social Facebook.

Un protocole ethnographique est organisé comprenant une ethnographie des associations, de l'espace public, de la rue et des entretiens collectés par la méthode du récit de vie. L'ethnographie est une approche qualitative impliquant le rassemblement de données et d'observations et permettant d'analyser les connexions entre les liens et les ruptures. Plus de quarante entretiens biographiques enregistrés sont effectués. Chaque entretien est réalisé en un, deux ou trois temps et dure entre une et trois heures pour obtenir des données les plus précises possible. Chaque jeune est invité à raconter son histoire. Les interrogations évoluent en fonction des découvertes. Des questions larges sont posées pour ne pas réveiller leur souffrance, ni induire et orienter leurs réponses. L'attitude déontologique du scientifique impliqué dans une relation de proximité avec des jeunes en difficultés permet de tisser des relations de confiance. Créer un climat de convivialité avec les informants constitue un objectif en soi.

7.4. DES LIENS FRAGILES AVEC L'EMPLOI

Jauffrey devient sans domicile. « *Je vais connaître la rue. Je vais essayer et même si ça dure 6 mois, 1 an, je sais très bien qu'à un moment donné, mon travail me permettra de me remettre sur mes pieds* ». Il a l'habitude d'être serveur. « *Quand j'ai envie de me sortir de la merde, je fais serveur* ». Il trouve toujours un employeur. « *J'aime mon métier* ». Il travaille durant trois ans dans un restaurant prestigieux en Suisse. « *Ça se passe très bien. Je tombe sur des patrons super, dans un resto gastro* ». Il est nourri, logé, blanchi. « *Après toutes les galères que j'ai connues dans ma vie, je me remettais bien, franchement. Financièrement, c'était royal* ». Il quitte ce travail, mais en retrouve un nouveau comme serveur.

Jauffrey peut avoir un travail car il se fait confiance. Il a déjà travaillé comme serveur par le passé et pense pouvoir l'être à nouveau. Il s'est construit des souvenirs professionnels positifs. Obtenir et conserver un travail crée et développe l'estime de soi. La réalisation de soi, dans le sens de l'accomplissement de ses buts choisis pour sa propre vie, requiert un degré de confiance en soi, garantit l'autonomie et l'assurance en ses propres capacités (Honneth, 2000). Pour préserver sa dignité, Jauffrey se persuade qu'il a choisi de devenir sans domicile, ce qui peut se révéler, dans une certaine mesure, exact. Il détient un diplôme, à savoir un BEP en restauration. Sa profession n'est également pas trop sélective. La restauration constitue un secteur d'activité ne nécessitant pas un âge prédéterminé et sollicitant peu de qualification. La restauration offre des opportunités de travail. Les caractéristiques de la profession de Jauffrey lui donnent davantage de possibilités de trouver et de conserver un emploi. Néanmoins, son parcours professionnel est marqué par des périodes de chômage. Par ailleurs, il est le seul des 20 informants à travailler sur un temps relativement long.

Jérémy occupe des emplois précaires comme manutentionnaire. Lamia travaille quand elle est sans domicile. « *Il faut que je me démerde. Donc tous les jours, j'étais debout à 7h. Tous les jours je partais. Je continuais quand même à aller travailler, je continuais à travailler. J'accumulais la fatigue* ». Elle trouve son travail avec l'aide d'un travailleur social. Elle signe un contrat d'insertion comme vendeuse. « *Ben ça se passait nickel dans le sens où tout le monde me kiffait bien. J'avais la tchatche. Les clients, je les lâche pas. Je rigole avec eux, je tape des barres, donc on a eu pas mal de clients et tout. Ça marchait bien et même le directeur, il m'a dit, t'es faite pour ça. J'étais déterminée* ». Elle se dispute. « *Il m'a parlé comme une chienne. Je bouge, je bouge pas. Il met un coup de pied sur la chaise. J'ai fait, vas-y, sachant que j'avais arrêté mon traitement déjà depuis 2 mois... Il m'a dit, tu vas faire quoi. Je lui ai ouvert l'arcade avec ma chaise* ». Ross commence à travailler à l'âge de 18 ans. Il occupe trois emplois occasionnels : livreur de journaux, travailleur dans une usine, puis dans une boulangerie. « *It was short time working* ».

Les jeunes sans domicile qui travaillent occupent un emploi précaire. Les situations de chômage peuvent être caractérisées par une crise identitaire et la fragilité des liens sociaux (Paugam, 2008). Détenir peu, voire pas de qualifications professionnelles peut conduire à l'occupation d'un emploi temporaire ou à temps partiel, à l'obtention d'un contrat d'insertion. Ces types d'emploi sont insuffisamment rémunérateurs et, donc, ne permettent pas de s'extraire totalement de sa condition de sans domicile. Les habitudes de rue sont, donc, conservées tel le recours à la violence. Dans le même temps, les obligations institutionnelles sont mineures dans le cas des emplois aidés comme les contrats d'insertion. Les problèmes comportementaux peuvent se poursuivre. L'exclusion n'est pas nécessairement prescrite en cas de brutalités entre les salariés.

Peu d'informants travaillent. La quasi-totalité d'entre eux sont sans emploi.

7.5. LES RUPTURES AVEC L'EMPLOI

Jérémy, Maxime, Mekeila, Réda et Yanis n'ont jamais travaillé et ne veulent pas nécessairement expérimenter la vie professionnelle. Kilian, Jérémy, Lamia, Yazid, John, Ralph, Ross cherchent, quant à eux, un travail. Kilian est arrêté pour cambriolage. « *C'est là que je me suis reboosté encore plus pour chercher du taf* ». Jérémy perd le bout de deux doigts durant une activité de peinture et, de facto, son travail. Il cherche un emploi dans la restauration. Lamia postule à un travail à contrat à durée déterminée d'un mois dans une association. Sophie est au chômage depuis plusieurs mois. « *J'ai vraiment envie de bosser* ». Elle recherche activement un travail. « *Je peux trouver. J'ai beaucoup d'expérience dans la vente, dans la fleur, dans tout ce qui est relationnel...* ». Yanis cherche une formation ou un emploi dans le secteur des transports ou de la restauration. Yazid est chômeur depuis plusieurs années. « *A la base, si je peux trouver en boulangerie, ça sera en boulangerie. Sinon c'est tout et n'importe quoi, du moment que c'est rémunéré et sous contrat* ». John postule habituellement à des emplois sur Internet et se rend de magasin en magasin pour bénéficier de la connexion à Internet et soumettre ses candidatures. Ralph marche dans toute la ville à l'affût d'une opportunité professionnelle et consulte également Internet. Ross se déplace de magasin en magasin. « *I'd be sitting looking for a job every day* ».

Excepté Jauffrey, tous les informants appartiennent au groupe social défini par Schnapper (1981) comme au chômage total. Le chômage total est vécu le plus souvent notamment par des jeunes qui ne sont pas entrés sur le marché du travail ou seulement sur une courte période. Néanmoins, les informants vivent différemment leur période de chômage. Leur relation avec l'emploi diffère selon leur personnalité, leurs qualifications, leurs compétences. Certains d'entre eux cherchent un travail. Tous les informants sont chômeurs à un moment donné de leur vie. En France, la probabilité d'avoir un emploi diminue de 40% pour les sans domicile homme rencontrant des problèmes de lecture, d'écriture ou pour compter (Firdion, 2006). Les problèmes scolaires engendrent des problèmes professionnels. Par ailleurs, vivre dans la rue rend délicat l'obtention d'un emploi. Les jeunes sans domicile expérimentent les difficultés de devoir garder leurs vêtements propres, de travailler dans un état avancé de fatigue, de bénéficier d'un agenda professionnel s'accordant avec celui des centres d'hébergement.

Par ailleurs, le travail constitue la base de l'intégration sociale. Or, les représentations collectives sur les individus sans domicile sont négatives, ce qui peut nuire à l'accès au travail. Les individus sans domicile portent une identité sociale dépréciée. Ils restent plus stigmatisés que les autres membres de la société et sont associés, dans les représentations collectives, avec les troubles mentaux et la toxicomanie (Phelan et al., 1997). Ils génèrent de tout temps des réactions de rejet et de fascination (Join-Lambert, 2006). Les jeunes sans domicile sont marginalisés et souffrent de stigmatisation et

d'isolement social (Thompson et al., 2006). La vie sans domicile peut ne pas s'accorder avec la vie professionnelle. L'employeur considère potentiellement négativement l'individu sans domicile en raison de son instabilité professionnelle et géographique (Paugam, 1994). Les attentes des employeurs et la vie des sans domicile sont distants (Snow & Anderson, 1993). Les représentations des employeurs potentiels du « bon travailleur » sont à l'opposé de celles portées par les jeunes sans domicile. Les jeunes sans domicile doivent convaincre leur employeur potentiel et gagner leur confiance. Être recruté sollicite des compétences que les jeunes sans domicile n'ont pas nécessairement tels que porter des vêtements appropriés, avoir la patience d'attendre les réponses d'un potentiel recruteur, fréquenter pôle emploi, être capable de rédiger convenablement un curriculum vitae. Rêver permet de s'extraire de sa réalité sociale et économique douloureuse et de s'imaginer un avenir professionnel plus coloré.

7.6. LES RÊVES D'ENTREPRENEURIAT

Jérémy souhaite ouvrir un restaurant grec avec un ami. Puis, il planifie de réaliser son projet seul dans les deux années à venir. Maxime veut devenir son propre employeur. « *Je me vois plus prendre un petit appart, travailler mais pour moi, être mon propre patron. Si demain, j'ai envie de travailler, je travaille. Si j'ai pas envie de travailler, je vais pas travailler. Y a pas quelqu'un qui va m'appeler, t'es où ? Qu'est-ce tu fous ? Non, c'est bon, j'en ai marre. Tout ça pour 1200 euros à la fin du mois* ». Il s'imagine créer sa propre entreprise avec sa petite amie, « *monter le marché, monter mon stand, voyager, faire ma vie normale* ». Valeria veut avoir sa propre entreprise. « *I wanna do culinary arts, for cooking. If that doesn't work out, I wanna do security work, and I will have my own place* ».

Travailler constitue un moyen de changer son existence, de sortir de la rue, et de réaliser des rêves qui en sont plus ou moins dépendants : s'intégrer dans la société, avoir un partenaire, des enfants, un hébergement. Les employés aspirent à obtenir de la satisfaction au travail, notamment par le biais de la reconnaissance des collègues (Paugam, 2007). En France, le travail correspond à la vertu et aux Etats-Unis à l'indépendance (Ehrenberg, 2010). Des jeunes sans domicile s'imaginent avec une profession aimée, même s'ils disposent de peu de ressources pour réaliser leur rêve. Les rêves ont des effets bénéfiques. Ils incitent à changer d'orientation dans la vie, de buts. S'imaginer un futur positif peut constituer la première étape pour réaliser ses rêves.

Jérémy, Maxime et Valeria veulent devenir entrepreneurs. Créer une entreprise permet d'être, dans une certaine mesure, indépendant et de déterminer ses propres règles. L'indépendance est privilégiée. D'une certaine manière, la hiérarchie est évitée ainsi que les relations de pouvoir et d'autorité. La situation peut être maîtrisée, ce qui empêche possiblement les conflits et les désillusions.

Greg erre à Penn Station avec ses amis sans domicile qui appartiennent au groupe « Midtown misfits ». « *My friends are my misfits* ». Ensemble, ils achètent des cigarettes, des vêtements, boivent, se reposent. « *We have fun, we don't... We obey our own rules, we know what to do, what not to do, but we have fun* ». Jack est aussi un membre de « Midtown misfits ». « *They're all over the place. You don't see them because right now they're probably... Some are probably on 42nd street making money, there are some on 14th street, there are some in Chinatown...* ». Jack compte sur ses amis sans domicile. Ils sont là pour lui. « *I trust them more than my own family. I slept, I didn't sleep in the street with my family* ». Les « Midtown misfits » veulent créer leur propre entreprise, leur propre label de disques. « *We have a website, everything already. I'm trying to start a clothing label* ».

Greg, John et Scot, trois informants aux Etats-Unis, appartiennent au groupe qu'ils appellent « Midtown misfits » et rêvent ensemble. Les classes marginales demeurent impuissantes ce qui détruit leur capacité et leur engagement dans la vie sociale et encourage leur illusion (Bourdieu, 1997). Les

rêves concernent notamment les individus en difficultés et les sans domicile. L'imagination permet de s'échapper de son quotidien, de le transformer et ce même si de manière temporaire. Les individus sans domicile s'inventent des choses ou des événements exceptionnels dans une tentative de vaincre une réalité oppressante (Lanzarini, 1997).

Le groupe de jeunes sans domicile protège et reconnaît ses membres. Cet espace social offre une aide sociale - respect, protection, communication et reconnaissance - ; une aide économique - argent, plans et activités de délinquance ; une aide matérielle - logement et produits psycho-actifs, une aide informative - connaissance de l'environnement de la rue et des organismes d'aide. Il fournit un espace de protection contre l'adversité et la dureté de la rue, l'indifférence, les critiques et/ou la désapprobation. Il propose également un espace où exister socialement, un espace de survie, d'accès à la société de consommation, de rêves, de rêves d'entrepreneuriat.

7.7. UNE FORMATION À L'ENTREPRENEURIAT

Certains jeunes sans domicile verbalisent des rêves d'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat pourrait constituer une solution face au chômage. Une formation à l'entrepreneuriat accompagnerait l'accomplissement des rêves. Cette formation constituerait un outil pour s'éloigner d'une expérience n'apparaissant pas jusque-là comme incluant professionnellement et valoriser l'estime de soi, gagner en confiance, se fabriquer des souvenirs constructifs, aller dans le sens de l'inscription sociale et économique. Cette formation pourrait être rémunérée et proposer un logement par le biais d'une mise à disposition de l'organisme de formation. Ainsi, les jeunes sans domicile se focaliseraient dans cette direction professionnelle et non sur leurs besoins vitaux quotidiens, la vie de rue, la survie, de recherche de logement. La formation offrirait un cadre de socialisation ordinaire et, de fait, de mise à distance de la rue, de ses codes, de ses habitudes. Elle permettrait de gagner en connaissance et de monter en compétences pour renforcer l'employabilité de l'apprenant.

La formation adopterait une pédagogie adaptée en fonction des besoins, des comportements des jeunes sans domicile. La pédagogie, le contenu du cours et la formation à l'entrepreneuriat constituent des prédicteurs importants de l'action entrepreneuriale (Dakung et al., 2017). Il est nécessaire de s'appuyer sur des pratiques socialement innovantes, nouvelles afin de répondre aux demandes et aux besoins individuels des apprenants (Krüger & David, 2020). Bureau & Fendt (2012) partent du constat que la méthode de pédagogie courante et la connaissance inculquée dans le cadre des formations en entrepreneuriat au sein des écoles de commerce et à l'université sont déconnectées des pratiques réelles des entrepreneurs. Ils proposent de créer de nouvelles situations d'apprentissage pour apprendre à entreprendre basées sur la théorie de l'effectuation et une expérimentation, « la dérive » permettant de placer les étudiants dans une situation où la logique effectuale est obligatoire car les objectifs et la méthodologie ne sont pas définis.

La théorie de l'effectuation se caractérise par deux logiques contrastées et complémentaires - effectuation et causation - permettant la décision et l'action entrepreneuriale indépendamment de l'existence de buts et du niveau d'incertitudes rencontrées par l'entrepreneur (Sarasvathy, 2001). Elle cherche à élargir le champ des possibles (Sarasvathy, 2003). Les entrepreneurs de l'effectuation préfèrent clairement la fiction imaginative aux prévisions analytiques quand il vient à transformer les vieilles informations en nouveaux faits (Sarasvathy, 2004). La théorie de l'effectuation se repose sur cinq principes : ressources disponibles, pertes acceptables, partenariats stratégiques, exploitation des contingences, contrôle non-prédictif du futur (Sarasvathy, 2008). Elle constitue un ensemble cohérent d'idées, une base claire pour l'action sur le monde (Sarasvathy et al., 2008). Elle met en relief les experts entrepreneuriaux (Dew et al., 2009), les théories en marketing (Read et al., 2009),

l'entrepreneuriat international (Sarasvathy et al., 2014) et la création d'un réseau (Prashantham et al., 2018).

Elle délivre des points clés pour saisir davantage comment les entrepreneurs décident et agissent dans des environnements incertains, peu prédictibles et caractérisés par une rareté des ressources clés (Fayolle, 2017). Elle préconise de se focaliser sur les ressources existantes et d'imaginer ce qui peut être réalisé avec ces ressources. Elle offre des propositions qui semblent puiser dans certaines dimensions : les ressources existantes en tant que source d'opportunité entrepreneuriale ; l'action en tant que mécanisme pour surmonter les contraintes de ressource ; l'engagement de la communauté comme catalyseur de l'émergence et de la croissance des entreprises ; et les contraintes de ressource comme source de créativité (Fisher, 2012).

Elle demeure en plein développement, occupe une place de plus en plus importante en sciences de gestion et dispose d'un fort impact dans la communauté scientifique. Elle constitue une théorie majeure en entrepreneuriat (Fisher, 2012 ; Fayolle, 2017). Elle est d'approche globale, générale, pragmatique, tournée vers l'action, centrée sur l'entrepreneur et ses ressources. Elle demeure utile pour comprendre les entrepreneurs, leurs logiques, les comportements à l'œuvre lors du processus entrepreneurial. Étant sans domicile, ces jeunes sans domicile n'ont, dans une certaine mesure, rien à perdre et tout à gagner. Dans le même temps, ils vivent dans l'instant présent, utilisent leurs ressources singulières, partent du réel, de leurs besoins, saisissent les opportunités, tissent des alliances de survie, évitent les objectifs, les plans à long terme. Ainsi, une pédagogie reposant sur la théorie de l'effectuation pourrait être adéquate étant donné leur mode de socialisation.

7.8. CONCLUSION

Les rêves compensent, dans une certaine mesure, les frustrations de la vie quotidienne et permettent de s'imaginer une autre existence. Ils prennent une tournure particulière dans le cas des jeunes sans domicile. Ils facilitent la mise à distance de la souffrance, d'un quotidien traumatisant, la survie dans un environnement hostile. Ils constituent une étape vers la sortie de la condition de sans domicile, même s'ils n'impulsent pas nécessairement la mise en action des changements.

Les jeunes sans domicile rêvent d'obtenir un travail, de devenir entrepreneur. La capacité à rêver des individus en grande détresse devrait être développée, renforcée : le rêve ne cause pas de nuisance, demeure gratuit et peut devenir réel. Les rêves devraient être utilisés pour encourager les individus à vaincre leurs difficultés, à construire un projet, à changer leur situation douloureuse actuelle, à croire au futur. Les écoles de commerce et les universités devraient s'appuyer sur les rêves des jeunes sans domicile pour les accompagner vers l'insertion professionnelle, vers l'entrepreneuriat. Ce pari pourrait être gagnant-gagnant. Les organismes de formation pourraient attirer de nouveaux étudiants tout en développant une stratégie RSE originale et en améliorant potentiellement leur image. Par ailleurs, les étudiants de ces organismes sont, dans une certaine mesure, sensibles à la question sociale. Un vent social pourrait investir les écoles de commerce et les universités et, ainsi, créer une culture interne autour du vivre-ensemble. Quant aux jeunes sans domicile étudiants, se former à l'entrepreneuriat pourrait constituer une première étape vers la socialisation ordinaire sur la durée. Construire une formation en entrepreneuriat pour ces jeunes basée sur une pédagogie théorisée par l'effectuation pourrait être appropriée. Des jeunes sans domicile agissent selon ses principes. Cette continuité possible dans le mode comportemental entre la vie sans domicile et étudiante pourrait maximiser la réussite de l'accompagnement en termes de montée de compétences et, donc, favoriser l'inclusion professionnelle.

CHAPITRE VIII

L'ENTREPRENEUR.

« *IL FAUT ÊTRE GONFLÉ* »⁶.

(TRAVAIL IV)

⁶ Gabriel

Titre : « *L'entrepreneur. « Il faut être gonflé » ».*

Julien Billion*. ISC Paris/Institut Polytechnique de Paris-Télécom Paris.

Claire Doussard**. ESA/UMR AUSser

Résumé

Les personnes en situation de handicap se dirigent vers l'entrepreneuriat pour diverses raisons. Elles peuvent vivre des périodes de chômage, ou une expérience négative en entreprise classique, être également motivées par leur expérience du handicap, et tenter de trouver des solutions à une difficulté rencontrée. Elles peuvent faire preuve d'un esprit entrepreneurial, et présenter des idées à vouloir mettre en œuvre.

Les handipreneurs connaissent des expériences entrepreneuriales plus ou moins longues et denses. Différentes catégories d'handipreneurs peuvent alors être établies en fonction des expériences des informants, qu'ils soient entrepreneurs juniors ou seniors, entrepreneurs confirmés, en série, ou hybride. Les informants peuvent également être des entrepreneurs à l'arrêt. Les secteurs d'activités de leurs entreprises sont quant à eux multiples, et peuvent être associés à la sphère du handicap ou non. Les informants présentent aussi certains traits de personnalité spécifiques, parfois du fait de leur handicap dont ils peuvent se servir à des fins de marketing. Ils s'adaptent, anticipent, innovent, se révèlent engagés.

Ce chapitre va paraître fin 2022 dans l'ouvrage de Billion Julien & Doussard Claire publié aux éditions EMS et intitulé : « *« Il faut être audacieux ». Histoires et territoires d'entrepreneurs en situation de handicap ».*

8.1. LE CHOIX DE L'ENTREPRENEURIAT

Différentes raisons peuvent expliquer que l'entrepreneur en situation de handicap moteur ou sensoriel s'oriente vers l'entrepreneuriat : l'expérience du chômage, l'expérience négative en entreprise « classique », l'expérience du handicap, l'esprit entrepreneurial, une idée pour entreprendre.

8.1.1. L'EXPÉRIENCE DU CHÔMAGE

Baptiste raconte que le marché de l'emploi est compliqué, d'autant plus pour les personnes en situation de handicap. Par ailleurs, il n'a pas fait un parcours très long au niveau des études. « *C'est vrai qu'on peut pas faire énormément de choses* ». A un moment donné, il doit faire des choix.

Comme le soulignent Manzanera-Román et Brändle (2019), l'emploi est l'un des éléments les plus efficaces pour l'intégration des personnes dans la société. Or, la position sur le marché du travail des personnes handicapées est moins favorable que celle des personnes valides. Leurs taux d'activité et d'emploi, ainsi que le développement du travail indépendant représentent une réalité qui doit être améliorée. Les personnes handicapées se tournent vers le travail indépendant comme moyen de répondre à leurs besoins personnels, économiques et sociaux. Certaines personnes se lancent dans l'entrepreneuriat par défaut, car elles sont confrontées au chômage, sans perspective d'emploi. Cette alternative est choisie par nécessité plutôt que par opportunité détectée (García-Palma & Molina, 2019). L'entrepreneuriat constitue une option professionnelle très intéressante pour les personnes en situation de handicap, ainsi qu'un accès au monde du travail, bien que leur inclusion dans celui-ci ne demeure pas toujours aisée (Esteban-Lloret & Rubio-Bañón, 2019). Il correspond à une option pour promouvoir l'insertion professionnelle et sociale des personnes handicapées (Manzanera-Román & Brändle, 2019). Le travail indépendant constitue à la fois une opportunité et une solution aux pénuries persistantes de possibilité d'emploi pour les personnes handicapées (Maritz & Laferrière, 2016). Il peut alors s'avérer assez bénéfique (Mota, Marques & Sacramento, 2019). Cette difficulté d'accéder à l'intégration professionnelle est d'autant plus forte que les parcours scolaires des personnes en situation de handicap ne répondent pas nécessairement aux exigences du marché économique. Baptiste s'est arrêté au baccalauréat professionnel. La détention d'un diplôme peu valorisé sur le marché économique vient ajouter une difficulté supplémentaire à son handicap visuel.

Marwa devient entrepreneure. « *J'avais vraiment du mal à trouver ma place dans l'emploi* ». Elle poursuit. « *Toutes les fois où j'ai eu des entretiens, pourtant c'est pas le profil, c'est plutôt l'accessibilité ou la distance malheureusement faisait que je pouvais pas me rendre au travail* ». Elle

donne des exemples. « *L'ascenseur était en panne ou bien le bus malheureusement où j'habite, il y avait pas beaucoup de bus qui sont adaptés* ». Elle poursuit. « *C'était vraiment compliqué pour moi* ». Elle observe un côté plutôt positif. « *Ça m'aide à être moi-même et à me dépenser professionnellement et à prouver que je peux arriver à faire quelque chose en fait* ».

De manière générale, le marché classique de l'emploi ne demeure pas adapté au handicap. Les représentations des personnes en situation de handicap ne sont pas nécessairement favorables sur le marché professionnel. Les entrepreneurs handicapés diffèrent des personnes ayant subi d'autres types de défis graves de vie, étant donné leur confrontation à une discrimination sociale fondée uniquement sur leur apparence et leur condition personnelle (Hsieh et al., 2019). De nombreuses personnes handicapées peuvent être confrontées à la stigmatisation et à des périodes prolongées de chômage. Elles sont susceptibles d'être encore plus défavorisées par les mesures de recrutement et de sélection (Maritz & Laferrière, 2016).

Comme le soulignent Manzanera-Román et Brändle (2019), le type de handicap peut être considéré comme un facteur différenciant dans le champ de l'entrepreneuriat, bien qu'il soit conditionné par d'autres facteurs de nature sociale. À cet égard, les personnes atteintes de maladies liées au système ostéo-articulaire ont une plus grande tendance à entreprendre que le reste des personnes handicapées, probablement car elles rencontrent davantage de difficultés à atteindre l'insertion sociale et professionnelle en tant que salariées.

Les handipreneurs peuvent bénéficier d'une image écornée d'eux-mêmes. Ils tentent alors de trouver des solutions pour y remédier. L'entrepreneuriat favorise l'estime de soi. L'image de soi change selon les contextes; l'activité de start-up diminue la stigmatisation, impacte de manière positive l'auto-efficacité ce qui améliore par conséquent l'estime de soi (Maritz & Laferrière, 2016). Les personnes handicapées qui décident de créer leur propre entreprise contribuent à éliminer l'idée fausse selon laquelle elles sont inaptes au travail, et démontrent qu'elles sont plus que leur condition physique et/ou psychologique (Mota, Marques & Sacramento, 2019).

Marwa est également confrontée à des difficultés qui sont des écueils parfois infranchissables. L'accessibilité et les déplacements constituent des freins à son intégration professionnelle. Si le manque de formation et d'éducation est une contrainte non négligeable, les problèmes de santé et les difficultés de transport constituent également des obstacles à l'emploi (Ashley & Graf, 2017).

La conseillère Pôle emploi de Diane lui conseille de s'intéresser à la création d'entreprise, suite à son licenciement économique. « *Au début, très dubitative comme quoi je n'en étais pas capable... ça m'effrayait. Comment gérer ma situation de handicap en travaillant à mon compte ?* ». Dans le même temps, cette idée lui plaît. « *Ça m'a tout de suite intéressée et j'ai commencé à creuser* ». Elle décide

de créer son entreprise à l'âge de 46 ans. Suite à la rupture de contrat qui aura duré 8 ans avec son ancien employeur, Octave se lance dans l'entrepreneuriat. En effet, il pense être difficile de retrouver un travail salarié compte tenu de son âge, au-dessus de 50 ans. Il se positionne au départ comme un consultant extérieur ce qui peut à terme ouvrir des opportunités de reconquérir un poste au sein d'une entreprise après s'être testé ensemble sur des projets.

Diane et Octave sont des seniors. Ils combinent respectivement leur handicap moteur et visuel à celui de leur âge. Ils s'orientent vers l'entrepreneuriat grâce aux conseils de professionnels de l'emploi, ou en raison d'une réflexion sur leur parcours. L'âge peut entraîner une reconversion professionnelle, puisque les seniors ne sont pas nécessairement très attractifs sur le marché de l'emploi. Créer son propre emploi constitue possiblement une garantie de sortie du chômage, et d'insertion professionnelle. Pour de nombreux pays du monde, y compris ceux situés dans des régions touchées par des conflits où le handicap peut être acquis à la suite de blessures de guerre, les micro-entreprises individuelles peuvent ouvrir la voie à la stabilité économique au sein de territoires où une pénurie d'emplois rémunérés est identifiée (Shaheen, 2016). Octave recourt à la stratégie suivante : puisqu'envoyer son curriculum vitae et sa lettre de motivation pour postuler à un poste pérenne peut rester lettre morte, il peut s'avérer plus favorable de créer un lien avec le client en tant que consultant pour, par la suite, espérer obtenir un contrat professionnel permanent.

8.1.2. L'EXPÉRIENCE NÉGATIVE EN ENTREPRISE « CLASSIQUE »

Baptiste aurait pu se lancer dans un parcours salarié mais il est confronté à certaines problématiques. *« On sait jamais comment va être géré notre handicap entre nous-mêmes et surtout le regard des autres »*. Daba rejoint l'entrepreneuriat par dépit. *« Déception dans le milieu du travail, des postes proposés pas à la hauteur de mes ambitions, pas à la hauteur de mes compétences et puis l'envie d'apporter des solutions, d'apporter un éclairage »*. Jessica veut sortir de sa zone de confort, de la routine. *« J'avais du mal à évoluer, je me sentais un peu étouffé donc j'ai créé mon auto-entreprise »*. Elle souhaite *« prouver de quoi j'étais capable, de créer, d'entreprendre aussi de mon côté »*. Elle ne se sent pas épanouie dans son travail. *« On me donnait pas les moyens en fait de me dépasser, de me motiver donc j'étais vraiment en train de m'endormir à mon poste »*. Tristan, salarié dans une grande entreprise pharmaceutique, décide de créer son entreprise. *« J'avais plus vraiment de perspective d'évolution là-bas et puis ça me trottait dans la tête depuis plusieurs années donc je me suis lancé en m'associant avec une amie et puis voilà. On a sauté le pas »*.

Des individus en situation de handicap veulent contrôler leur avenir. Ils veulent maîtriser leur destinée, leur créativité et leurs gains financiers (Ashley & Graf, 2017). Ils peuvent ne pas être considérées à leur juste valeur dans le cadre de l'entreprise. Ils constituent enfin un groupe pour lequel

la stigmatisation et les obstacles à l'emploi sont courants (Maritz & Laferrière, 2016). Les disparités en matière d'emploi pour les personnes handicapées reflètent des possibilités limitées de participation et d'avancement sur le marché du travail (Parker Harris, Renko & Caldwell, 2013). Le plafond de verre est facilement atteint. Une option pour contourner ce plafond de verre consiste à se diriger vers la création d'entreprise. Celle-ci constitue un moyen de ne pas se confronter à un supérieur ou à une culture d'entreprise potentiellement discriminante. Les souvenirs défavorables peuvent alimenter le désir d'entreprendre. Les expériences professionnelles négatives correspondent à des sources de motivation (Ashley & Graf, 2017). Dans le contexte des personnes handicapées souhaitant travailler à leur compte, l'action de créer une entreprise peut améliorer les conditions socio-psychologiques liées à une meilleure performance, à la satisfaction au travail, au bonheur dans la vie en général (Maritz & Laferrière, 2016).

8.1.3. L'EXPÉRIENCE DU HANDICAP

Alice raconte : *« je suis malvoyante de naissance, j'étais pas dans une phase d'acceptation assez claire. J'étais un peu dans une phase, je baisse la tête et j'accepte tout et puis j'avance. Ben c'est pas forcément... c'est utile à un moment »*. Elle poursuit. *« A un moment, ça m'a rattrapé... »*. En prenant de l'âge, son handicap l'épuise, et ce même s'il n'évolue pas, surtout en travaillant de plus en plus sur les écrans. *« J'avais beaucoup de fatigue et j'avais envie de changer »*. Elle conclut : *« pour nous l'entrepreneuriat, ça nous permet tellement de choses qu'on est libres, de la flexibilité horaire »*. D'après Jerry, il n'aurait pas pu avoir d'emploi s'il n'avait pas créé son entreprise. Il écrit avec son nez sur son téléphone, sa tablette ou son ordinateur. Marwa bénéficie du soutien de tierces personnes qui viennent à des heures fixes, pas avant 7 heures, voire 8 heures. Or, quand elle occupe un emploi, elle commence à 9 heures.

Jerry est en situation de handicap sévère. Il se déplace en fauteuil électrique, communique difficilement, et écrit avec le nez. Son employabilité n'est donc pas assurée. Dans le cas de Marwa, l'expérience du chômage cumulée à l'expérience du handicap l'oriente vers ce choix professionnel qu'est l'entrepreneuriat. Alice doit aussi considérer son handicap dans sa manière de concevoir le travail. Les entrepreneurs handicapés doivent gérer leurs problèmes de santé (Ashley & Graf, 2017). Gérer son handicap nécessite un dispositif particulier, un aménagement singulier de son temps. L'entrepreneuriat constitue un modèle d'organisation du travail suffisamment flexible permettant à la fois de prendre soin de soi, tenir compte de son handicap et travailler. Plusieurs caractéristiques du travail indépendant peuvent être particulièrement attrayantes pour les personnes handicapées. Selon Hagner & Davies (2002), le travail indépendant englobe certains types de tâches impossibles à réaliser selon d'autres modalités. Il attire par son degré de contrôle et d'autonomie, autorise le contrôle de

l'espace de travail et des méthodes de travail, assure l'adaptation de l'emploi, et contribue à contrer le stéréotype de la dépendance et de l'appauvrissement auquel sont confrontés les personnes handicapées. L'importance de l'entrepreneuriat chez les personnes handicapées réside dans le fait qu'il leur permet d'accéder à l'autonomie et à l'indépendance économique, comme l'indiquent 53,4% des répondants d'une enquête menée par Olmedo-Cifuentes & Martínez-León (2019).

Jean est initialement malvoyant, puis devient non-voyant. Il change plusieurs fois de métier. Il commence sa carrière en tant que comptable, puis part ensuite dans l'informatique, secteur où il crée une entreprise avec plusieurs personnes pour vendre du matériel, l'installer et former. *« Et quand j'ai perdu la vue. C'est là où j'ai repris les études pour faire kiné »*. Vincent ne sait pas s'il poursuit définitivement dans l'entrepreneuriat ou s'il devient avocat en droit des affaires. Au moment de vouloir passer le concours d'avocat, l'adaptation des épreuves de note de synthèse est refusée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Or rédiger la note de synthèse requiert de lire de nombreuses pages en un temps réduit tout en pouvant les résumer. *« Donc en gros, j'avais plus que le choix d'entrepreneur mais qui finalement me plaisait pas trop mal et donc je suis devenu entrepreneur »*.

Le handicap peut entraîner une réorientation professionnelle ou confirmer de manière non désirée un choix professionnel. C'est le cas de Jean qui se réoriente pour devenir kinésithérapeute. Depuis cent ans, le métier de masseur-kinésithérapeute constitue un facteur d'intégration professionnelle et sociale des déficients visuels (Bouday & Monet, 1995). Les qualités de toucher, de sensibilité et de concentration des personnes aveugles ou malvoyantes transcendent les métiers de masso-kinésithérapie (Billion et al., 2022). Concernant Vincent, l'entrepreneuriat devient un choix confirmé. Il avait déjà lancé une entreprise par le passé mais se posait toujours la question de son avenir. L'accès au métier d'avocat demeurant discriminant dans son processus de sélection à la formation, il décide de poursuivre son aventure entrepreneuriale.

Alice est salariée pendant dix ans dans des PME. Elle travaille durant trois ans dans une entreprise internationale où elle s'occupe de la gestion administrative de dossiers SAV pour une entreprise japonaise. Elle est licenciée économiquement durant sa grossesse. Elle rebondit et trouve un nouvel emploi en CDI pendant sept ans. Elle commence agent administratif, *« raz-des pâquerettes »*, puis devient contrôleur de gestion, en charge des paies, de la gestion RH et du comité d'entreprise, de la mission handicap. *« J'étais un peu dans le flou. Je savais pas trop ce que je valais sur le marché du travail »*. Elle réalise un bilan de compétences et découvre son attirance pour le contact humain. Ninon ne se dit pas vraiment entrepreneure. Cependant, elle ajoute apporter des idées, identifier le besoin du public concerné par les projets qu'elle propose, mettre en place la gestion de l'équipe, des projets etc. *« Je suis surtout devenue celle qui fait son possible pour que mes idées ou mes projets prennent forme »*.

». Elle complète son propos. « *Je me révolte facilement contre les obstacles et je ne supporte pas de voir mes amis les vivre aussi, souvent ce sont des empêchements qui peuvent facilement être débloqués* ».

Elle continue son explication. « *C'est la colère et la rage qui font que je retrousse mes manches ou selon d'autres points de vue, c'est mon empathie et ma volonté qui font que je me retrousse les manches pour des actions donc je ne suis d'ailleurs pas forcément bénéficiaire* » .

Les handipreneurs ont des relations sociales conditionnées par des facteurs sociaux comme les facteurs éducatifs, socio-économiques et institutionnels et aussi par des facteurs plus personnels comme le degré et le type de handicap, la personnalité. Alice et Ninon construisent leur identité d'entrepreneur sur les émotions, sur les sentiments nés dans la relation humaine autour de l'expérience vécue du handicap par elle-même et par les autres. L'interaction sociale est importante dans le processus entrepreneurial. Cela a notamment été démontré dans le cas de personnes sourdes et malentendantes dont les relations sociales impactent leurs intentions entrepreneuriales (Jasniak et al., 2020).

8.1.4. L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL

Brahim, étudiant, vit dans un foyer de jeunes travailleurs et ne dispose pas de revenu. Il doit gagner sa vie et réfléchir à ce qu'il peut faire. Il se remémore son enfance. Il est élevé par ses grands-parents. Son grand-père est marchand de puces, achète et revend des vêtements d'occasion. Brahim apprend avec lui comment acheter et vendre. Ainsi quand il est étudiant, sa première entreprise consiste à aller acheter des lots de disques dans les ventes aux enchères et de les revendre ensuite dans les foyers de jeunes travailleurs.

L'entrepreneuriat et l'esprit entrepreneurial sont inculqués et transmis de génération en génération. Brahim est issu d'une famille d'entrepreneurs. Ses souvenirs d'enfance apparaissent positifs et constructifs vis-à-vis de l'entrepreneuriat. Il se repose sur ceux-ci pour pouvoir développer son expérience professionnelle. Il s'appuie sur un savoir, un savoir-être, un savoir-faire, et son vécu dont son entreprise peut tirer profit. Les voies prises par les personnes entrepreneures en situation de handicap sont plus qu'une question de prédisposition personnelle et de responsabilité strictement individuelle (Mota, Marques & Sacramento, 2019). Le fait d'avoir des parents entrepreneurs augmente considérablement la probabilité d'envisager de créer une entreprise (Muñoz, Salinero & Fernández, 2020).

Alice quitte le salariat car elle éprouve « *l'envie de faire, de faire ce que j'avais envie de faire, accompagner les gens, être bien intégrés dans une entreprise* ». Diane raconte : « *j'ai toujours eu envie dans mes postes de salariée, d'aller plus loin, de proposer d'autres options... j'étais cependant pas toujours écoutée et ça me frustrait* ». Baptiste devient entrepreneur à la suite d'un cheminement personnel. « *C'est un ensemble entre ce que nous offre la vie et l'expérience et l'envie de donner un sens* ». Il veut donner un sens à sa vie et agir. « *Faire un parcours je dirai d'entrepreneur, c'est pas forcément évident tous les jours mais au moins on sait ce qu'on fait et on sait pourquoi on le fait* ». Bertrand souligne : « *après j'ai une passion, c'est la photographie* ». Il poursuit : « *pour moi la photographie, c'est pas un job, c'est un plaisir et puis si quelqu'un veut acheter mes photos, c'est son problème. Je le fais avec plaisir* ». Damien raconte ses débuts entrepreneuriaux. « *C'est une volonté depuis que je suis tout jeune de vouloir donner vie à mes rêves et une façon de donner vie à ses rêves c'est de devenir entrepreneur* ». Samir devient entrepreneur après douze ans dans l'animation, l'accompagnement et le professorat. « *J'ai décidé de me reconverter dans la restauration car passionné par la gastronomie, l'art culinaire et l'art de recevoir depuis tout petit* ».

Certains des informants cherchent à se réaliser en tant qu'individu, à s'écouter, à donner du sens à leur vie, à accomplir leurs rêves, ou encore assouvir leur passion. L'entrepreneuriat leur offre l'opportunité d'accomplir des projets qui parlent à leur for intérieur, de transformer en réalité leurs rêves. L'intérêt et la passion guident le choix (Ashley & Graf, 2017). Par ailleurs, le niveau de satisfaction personnelle a tendance à augmenter lorsque des entrepreneurs handicapés entrent sur le marché du travail grâce à la renaissance de leur confiance en eux (Mota, Marques & Sacramento, 2019). Les entrepreneurs handicapés recherchent des carrières avec du sens. Ils abordent les inégalités sociales comme un facteur clé de motivation des nouvelles aventures entrepreneuriales (Kalargyrou et al., 2018).

Quand Damien entre dans la vie professionnelle, il envoie des CV à de nombreuses entreprises dans l'espoir qu'elles ne lui répondent pas. Ainsi, selon lui, ce serait la justification finale, le petit coup de pied aux fesses qui lui manquait pour se lancer dans l'entrepreneuriat. Il souhaite provoquer l'absence de réponse en indiquant aveugle en gros. « *Ça a marché donc je suis un entrepreneur dans l'âme* ». Oscar raconte sa motivation à l'entrepreneuriat. « *J'ai attrapé le virus aux Etats-Unis* ». Arrivé en France, il se dirige vers les relations internationales mais ses attentes ne sont pas satisfaites. Il souhaite monter un food truck pour vendre des smoothies. « *J'ai reçu que des avis négatifs autour de moi et on me regardait comme j'étais trop jeune, qu'est-ce que je peux faire* ».

L'entrepreneuriat est inscrit possiblement, dans une certaine mesure, dans la constitution de certaines personnes handicapées. Il prend la forme d'un esprit à la fois individualiste et collectif. La destinée

personnelle se mélange à l'intérêt général au travers de l'activité des entreprises créées. Damien et Oscar s'engagent notamment en faveur des personnes ayant le même handicap qu'eux, à savoir respectivement les personnes aveugles et les personnes sourdes. Jammaers & Zanoni (2020) distinguent quatre positions distinctives des entrepreneurs en situation de handicap dans la construction de soi : l'archétype et l'entrepreneur unique réaffirment un « moi entrepreneurial » individualiste et héroïque dans le contrôle de son destin ; le repli et l'entrepreneur collectif le remettent plutôt en question.

Kader a l'esprit entrepreneurial. *« J'aime prendre des risques »*. Il précise : *« au début j'ai fait des études, j'ai commencé à être salarié, je suis monté en échelle, j'ai eu plusieurs opportunités, j'ai monté en grade jusqu'à devenir entrepreneur »*.

Les positions des chercheurs diffèrent sur le lien entre niveau d'étude des personnes handicapés et la direction prise vers l'entrepreneuriat. Dans le cas de Kader, l'école ne semble pas avoir eu d'impact particulier. L'éducation scolaire n'influence pas ou peu les intentions entrepreneuriales des étudiants, qui ne sont affectés que par certains des traits de personnalité et conditions sociales (Muñoz, Salinero & Fernández, 2020). En revanche, la prise de risque constitue l'un des éléments moteur de l'entrepreneuriat. Parmi les autres raisons d'entreprendre, Olmedo-Cifuentes & Martínez-León (2019) relèvent par ordre d'importance : obtenir un revenu plus élevé, développer une plus grande indépendance, relever un défi et atteindre la reconnaissance. Se mettre en situation inconfortable, et se dépasser favorisent la stimulation intellectuelle, le passage à l'action, et l'accomplissement individuel.

8.1.5. UNE IDÉE POUR ENTREPRENDRE

Jerry fait un constat concernant son expérience personnelle. Il ne trouve pas de produit adapté. Malik observe qu'un de ses amis handicapé travaille alors que son frère jumeau ayant la même pathologie est au chômage depuis 10 ans. *« Je me suis dit que je devais créer son emploi »*. Il veut par sa solution aider toutes personnes, handicapées ou non, à trouver un emploi. En effet, de nombreuses personnes de son entourage originaires de banlieue, majoritairement des valides, rencontrent des difficultés à trouver un travail. Malik a aussi l'idée avec Marwa de se mettre à leur compte et de créer une solution digitale qui va venir répondre à tous les besoins en temps réel.

Le fait de vouloir mettre en pratique une idée conduit à l'entrepreneuriat. Les idées entrepreneuriales construites par Jerry, Malik et Marwa sont à destination d'autrui et de leur mieux-être. Elles peuvent permettre de soulager le quotidien des personnes en situation de handicap, et ainsi de les rendre plus autonomes. L'entrepreneuriat est une gestion économique libre dans divers

domaines d'activité, qui est effectuée afin de répondre aux besoins des consommateurs, de la société et de générer les bénéfices nécessaires au développement de l'entreprise (Bekmansurov et al., 2019). Il marque la capacité à rechercher des opportunités, à innover.

Durant ses études en licence 3, Vincent part en Australie à la suite d'une peine de cœur. Il se retrouve en Australie dans sa famille italienne qu'il ne connaît pas. Ses deux cousins ont la maladie de Crohn, ainsi, le soir, ils sont fatigués. « *Et moi du coup je dois rester là parce que je peux pas conduire vu que je vois rien* ». Il commence à écrire et à développer une idée. Il revient en France avec un document faisant une centaine de pages. Il rencontre des amis développeurs informatiques. « *On a lancé le projet sans que je m'en rende compte donc voilà comment je suis devenu entrepreneur* ». Quatre mois plus tard, ils ont développé ensemble une application, obtenu des clients, mobilisé des partenaires et des restaurants pour leur projet et commencent à générer de l'argent.

Vincent identifie un besoin, ce qui marque le lancement de son parcours de création d'entreprise. Pour analyser adéquatement le phénomène entrepreneurial, il est important de s'intéresser aux entrepreneurs en tant que tels. Le processus entrepreneurial est influencé par l'innovation, la capacité et l'intelligence de l'entrepreneur, qui lui permettent de transformer ses idées, et ainsi, de réussir à développer de nouveaux produits et/ou services (Mota, Marques & Sacramento, 2019).

Gabriel, kinésithérapeute, est locataire d'une salle. Le conseil de l'ordre correspondant à sa profession stipule que le statut de louer à une association n'est plus légal. Ainsi, le conseil d'administration propriétaire des lieux lui signifie de partir ou de créer une société. Contrairement à ce qu'il imaginait, il devient entrepreneur. Jessica et Malik mettent en avant leurs compétences lorsqu'ils expliquent leur choix d'entreprendre. Selon Jessica, elle a été aiguillée par sa cousine. « *Comme je suis graphiste, je me suis lancée* ». D'après Malik, « *c'est pour ça que je me suis lancé là-dedans parce que j'avais les compétences entre l'informatique et la RH pour faire ce que j'avais à faire* ».

Dans le cas de Gabriel, l'idée entrepreneuriale lui est amenée par le conseil d'administration de l'association qui lui loue ses locaux. Néanmoins, Gabriel fait preuve de compétences entrepreneuriales. Il prend une décision stratégique en un temps limité, saisit l'opportunité qui lui est donnée, fait preuve d'une capacité de rebond, prend des risques, et met à profit ses compétences et son expérience pour créer son entreprise. Les entrepreneurs doivent s'appuyer sur leurs qualifications et sur leur nature propre comme c'est le cas également de Jessica et Malik. Les facteurs psychologiques et la connaissance de soi dont chaque personne, en général, bénéficie représentent une condition essentielle de l'intégration professionnelle pour tous. Il est important de se connaître, particulièrement pour les personnes ayant des difficultés supplémentaires comme dans le cas des

personnes handicapées qui ont des capacités différentes (Casado & Casaú, 2019). Certaines compétences ont un impact lorsque les personnes handicapées sont confrontées à la décision de lancer une entreprise (Olmedo-Cifuentes & Martínez-León, 2019).

Les informants font le choix de s'orienter vers l'entrepreneuriat. Leurs expériences s'avèrent très diverses.

8.2. UNE TYPOLOGIE D'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur en situation de handicap moteur ou sensoriel peut être catégorisé selon son expérience et être ainsi considéré comme un entrepreneur junior, confirmé, sénior, sénior hybride, en série, à l'arrêt.

8.2.1. L'ENTREPRENEUR JUNIOR

Jerry a attendu d'avoir 18 ans pour se lancer car avant légalement, c'était un peu compliqué. Ninon raconte son parcours entrepreneurial. « *J'ai beaucoup appris sur le tas* ». Elle estime avoir encore beaucoup à apprendre mais « *j'ai beaucoup évolué et je sais que j'apprendrai encore* ». Marwa raconte sa situation d'entrepreneur. « *Ça se passe bien* ». Tristan quitte son emploi lorsqu'il crée son entreprise. « *Je suis entrepreneur. J'ai créé ma société récemment* ». Leur nom commence à être connu, notamment auprès des particuliers. « *On a réussi j'allais dire à imposer une image de marque* ». Cette année, des actions sont accomplies pour atteindre les entreprises qui embauchent des personnes handicapées. Les résultats commencent à arriver. « *Ouais franchement, c'est une situation au bout de 18 mois qui est assez confortable* ».

Jerry, 20 ans, et Malika, 32 ans, sont des jeunes entrepreneurs. Ninon, 43 ans, et Tristan, 48 ans, sont en reconversion professionnelle. Tous les quatre sont des entrepreneurs juniors à plein temps au lancement de leur entreprise. Leur entreprise est récente mais leur situation s'avère très différente vis-à-vis de l'emploi. Jerry présente un handicap moteur lourd, se déplace en fauteuil roulant électrique, communique avec de grandes difficultés, possède un niveau d'étude équivalent à la 5ème. Marwa se déplace également en fauteuil électrique et recourt à des personnes d'aide à domicile. Ninon commence sa carrière professionnelle en tant que comédienne puis s'engage dans l'entrepreneuriat. Tristan, quant à lui, a occupé un emploi de salarié dans une grande entreprise et est diplômé d'un niveau master. Leur attractivité à tous les quatre sur le marché de l'emploi varie. Le choix de s'orienter vers l'entrepreneuriat diverge selon les parcours, la personnalité, les caractéristiques personnelles de l'handipreneur.

8.2.2. L'ENTREPRENEUR CONFIRMÉ

Alice quitte le salariat, négocie une rupture conventionnelle, commence en auto-entrepreneure à accompagner les PME, puis s'associe avec deux autres personnes. Baptiste occupe un rôle média, social et accompagne les demandes de projet des familles, des entreprises. Malik commence l'entrepreneuriat par le biais de sa mère très présente dans le tissu associatif français et marocain. Il

fait des conférences sur l'insertion des personnes handicapées via son association. Par la suite, il lance son entreprise. Octave s'intéresse aux approches nouvelles, aux méthodologies du design dans la gestion de projet, au management différent de la relation client. Il réussit à négocier une formation dans le cadre de sa rupture de contrat avec son employeur. Il démarre cette formation tout en faisant de la prospection client et ce particulièrement dans le secteur de la promotion immobilière où il a exercé durant 8 ans.

Alice, Baptiste, Malik et Octave ont dépassé le cap des entrepreneurs juniors. Leur expérience dans l'entrepreneuriat est relativement importante. Ce sont des entrepreneurs confirmés, ayant du vécu, une histoire prolongée autour de leur entreprise.

Baptiste et Malik présentent de nombreux points communs. Âgés d'un peu plus de 30 ans, ils ont créé leur entreprise depuis de nombreuses années. Leur entreprise constitue leur première expérience professionnelle à plein temps. Ils n'ont jamais été salariés. Quant à Alice et à Octave, ils poursuivent leurs expériences professionnelles dans leur secteur d'activité originel. Ils s'engagent dans une deuxième phase de leur carrière professionnelle en devenant entrepreneur. Cette phase dure maintenant depuis plusieurs années.

8.2.3. L'ENTREPRENEUR SÉNIOR

Daba a deux expériences professionnelles salariées, puis devient entrepreneure. « *Ca fait 9 ans que j'ai créé et que je développe mon business à la fois sur des projets d'intérêt général, à la fois sur des projets clients* ». Diane crée, à l'âge de 46 ans, son entreprise dont elle a la gérance. Oscar travaille dans une grande entreprise de téléphonie et apprend beaucoup sur les télécommunications tout en continuant à réfléchir à différentes idées entrepreneuriales. Il s'aperçoit que la reconnaissance vocale prend de l'ampleur et que le marché français est mûr pour accueillir cette technologie. Il développe alors son entreprise dans la reconnaissance vocale. Samir décide à l'âge de 29 ans de se concentrer sur son projet d'ouverture de restaurant. Deux années lui sont nécessaires pour chercher un local et surtout pour se renseigner sur la création, la gestion d'entreprise. « *Pour le moment ça va et j'espère que ça durera aussi longtemps que possible* ».

Daba, Diane, Oscar et Samir développent leur entreprise depuis une dizaine d'années. Ils disposent d'une très longue expérience entrepreneuriale. Leur projet est pensé, mûri, et développé. Leur proposition de valeur rencontre un public. Dans l'ensemble, les entreprises ayant le plus de chances de réussir sont celles qui reposent sur un modèle d'entreprise durable, tirent parti des expériences uniques et des attributs de l'entrepreneur, et étant construites autour d'un processus ou d'un système permettant à l'entreprise de prospérer même si l'entrepreneur quitte l'entreprise (Blass & Ketchen Jr., 2014). Le cas particulier d'Oscar est emblématique. Il est diplômé d'une grande école

en France et d'une université américaine internationalement reconnue. Il est salarié, dispose du choix d'entreprendre ou non, attend d'avoir identifié une opportunité pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. En raison de leur éducation formelle, les personnes handicapées font parfois des efforts pour avoir différents types d'expériences de travail avant de commencer leurs entreprises (Saxena & Pandya, 2018). Selon le niveau d'éducation, elles auront plus ou moins accès au monde des affaires (García-Escribano & Millán, 2019). Quand elles suivent une formation de grande qualité, elles peuvent lancer une entreprise en raison de la perception d'opportunités d'affaires non reconnues par les entreprises existantes, plutôt que de rechercher de meilleures options d'emploi sur le marché du travail ou de devenir entrepreneur par défaut.

8.2.4. L'ENTREPRENEUR SÉNIOR HYBRIDE

Bertrand raconte son parcours entrepreneurial. « *Je suis pas entrepreneur complet* ». Il avait son entreprise pour dépanner les amis ayant des problèmes informatiques. « *Puis maintenant avoir la possibilité une fois de temps en temps de vendre une photo* ». Il ne cherche pas par son art à gagner de l'argent. « *J'ai une chance énorme, c'est que j'ai une bonne retraite* ». Il est seul dans un appartement à Paris qui ne lui coûte pas cher et vit très correctement. Brahim commence jeune. « *Mon parcours entrepreneurial, quand j'avais 18, 19 ans, je faisais ce travail d'acheter et vendre* ». Il crée deux entreprises. Il a toujours été entrepreneur en développant une entreprise ou une association en parallèle de son travail de fonctionnaire chercheur économiste à la mairie de Paris. Il est, par exemple, professeur de judo auto-entrepreneur. Jean occupe deux statuts. « *Je suis kiné libéral et je suis aussi kiné salarié dans un centre de santé* ». Depuis 20 ans, il est indépendant et dispose de son propre cabinet de kinésithérapeute. Il loue une partie du local à d'autres personnes indépendantes. Il est également contractuel salarié par la ville de Paris. Au total, il réalise une trentaine d'heures en libéral et une vingtaine d'heures au centre de santé.

Des handipreneurs ont déployé des compétences durant leur carrière professionnelle en tant que salariés qu'ils peuvent également mobiliser pour leur entreprise. Le capital social développé en début de carrière contribue donc également à l'aventure entrepreneuriale (Saxena & Pandya, 2018). Bertrand, 67 ans, Brahim, 60 ans et Jean, 60 ans, ont, tous les trois, un long parcours professionnel. Ils occupent en même temps des emplois de salariés et d'indépendants. Le travail salarié permet de garantir une certaine forme de sécurité, d'autant plus dans le cas de Brahim qui est fonctionnaire, et de limiter les risques de devenir chômeur, situation encore plus délicate dans le cas des personnes en situation de handicap. Le travail indépendant permet, quant à lui, d'avoir davantage de liberté, de compléter ses revenus salariés, de satisfaire ses envies. Par exemple, Bertrand, une fois retraité,

poursuit, par passion, son activité entrepreneuriale artistique et met en œuvre ses compétences créatives.

8.2.5. L'ENTREPRENEUR EN SÉRIE

Damien crée de nombreuses entreprises. *« J'en suis à 14, 15 sociétés quelque chose comme ça »*. Kader se présente : *« je suis en multi-emploi »*. Il précise : *« je suis président d'une grosse association parisienne, je suis associé et salarié dans un laboratoire parisien, je suis associé et j'ai un salaire dans une société de textile »*. Il a également développé une autre entreprise qui a fermé. Vincent raconte son histoire. *« Moi j'ai 3 boîtes »*.

Vincent, Kader et Damien sont des entrepreneurs en série. De génération différente, respectivement âgés de 25 ans, 36 ans et 49 ans, ils sont engagés dans la création de plusieurs, voire de nombreuses entreprises. Leur envie de créer, de développer n'est plus à démontrer. Elle constitue une partie de leur identité. La motivation personnelle, professionnelle et économique sont des facteurs clés pour comprendre l'entrepreneuriat (Olaz-Capitán & Ortiz-García, 2019). Les trois informants témoignent d'une volonté exacerbée. Leurs compétences sont multiples mais pas nécessairement propres à l'entrepreneur en série. Les compétences traditionnellement reconnues comme gage de réussite entrepreneuriale sont l'empathie, l'intelligence émotionnelle ou la capacité de comprendre les sentiments de l'équipe de collaborateurs ou les besoins des clients (Esteban-Lloret & Rubio-Bañón, 2019).

8.2.6. L'ENTREPRENEUR À L'ARRÊT

Jessica raconte son parcours entrepreneurial. *« Je savais pas du tout dans quoi je mettais les pieds. Une fois que l'on s'est lancés, on se rend compte que c'était pas si compliqué que ça »*. Elle est entrepreneure durant 2 ans. *« J'avais créé une petite entreprise en parallèle de mon travail de salarié »*. Son mari refuse qu'elle quitte son travail de salariée. Elle se consacre un jour par semaine et le week-end à son entreprise. Elle poursuit. *« Je ne suis plus entrepreneure. J'ai quitté l'entrepreneuriat »*. Elle s'est arrêtée il y a plusieurs années car elle se sentait seule. *« Quand on entreprend il faut s'entourer et si on est 2, voire plus c'est mieux. Là c'était pas le cas donc j'en ai eu marre en fait »*. La situation était compliquée. *« Je suis plus épanouie aujourd'hui »*.

Jessica est intégrée au marché de l'emploi. Dans son cas, créer une entreprise pour s'insérer professionnellement ne constitue pas une nécessité. 60% des personnes interrogées ayant une maladie liée au système ostéo-articulaire lancent une entreprise à l'occasion, alors que seulement 14,3% des

personnes déficientes visuelles ou 15,2% des sourds et malentendants le font (Manzanera-Román & Brändle, 2019). Hypothétiquement, ceci peut se comprendre en raison du fait que les personnes atteintes de ces deux derniers types de handicap trouvent une meilleure insertion socioprofessionnelle par le travail rémunéré. Les travailleurs handicapés (en particulier les femmes) qui étaient entrepreneurs en 2004 étaient par ailleurs un peu moins susceptibles de rester dans le même statut professionnel trois ans plus tard (Pagán-Rodríguez, 2012). Jessica quitte l'entrepreneuriat relativement rapidement pour rejoindre une grande entreprise en tant que salarié. Son profil est vendeur sur le marché du travail. Par ailleurs, elle se sentait isolée. La difficulté de créer du lien en tant qu'entrepreneur n'a pas nécessairement été dépassée. Les compétences sociales constituent l'un des facteurs les plus importants d'abandon de l'entreprise (Esteban-Lloret & Rubio-Bañón, 2019).

Gabriel, kinésithérapeute, ostéopathe, crée une société civile de moyens, puis s'arrête de travailler. « *Je suis retraité total. Avant de lâcher l'affaire, j'ai demandé à une personne de prendre mon relais* ». Il souhaite prendre de la distance avec son entreprise, même si ses rapports sont très bons avec ses anciens collègues. En effet, il n'aurait pas admis s'il avait toujours la gestion de l'entreprise que quelqu'un d'extérieur s'en mêle. Il respecte sa propre règle.

Gabriel quitte l'univers entrepreneurial en partant à la retraite. Il aurait pu poursuivre en tant qu'entrepreneur comme Bertrand ce qu'il ne fait pas. De manière globale l'entrepreneuriat prend diverses formes, répond ou non aux besoins de certaines personnes handicapées selon les moments de leur vie. Il n'existe pas un « modèle d'emploi » pour les personnes handicapées, mais plutôt une stratégie d'emploi diversifiée qui comprend des modalités de travail salarié intégrées dans des emplois compétitifs ainsi que des options d'emploi personnalisées telles que le travail indépendant, et l'entrepreneuriat (Parker Harris, Renko & Caldwell, 2013).

Les handipreneurs ont des expériences entrepreneuriales diverses et touchent différents secteurs d'activité.

8.3. LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le secteur d'activité de l'entreprise des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel est celui du handicap, hors du secteur du handicap. Les activités sont hybrides ou multiples.

8.3.1. LE HANDICAP

Jerry fabrique, commercialise des bras adaptés en fonction des besoins de ses clients handicapés, développe son site de vente en ligne. Ces bras peuvent tenir ou fixer un téléphone, une tablette sur un fauteuil, un lit, une table, ou un bureau. Marwa s'exprime : « *le domaine que j'ai choisi c'est le*

handicap, ce qui me parlait le plus ». Elle continue : *« j'ai créé ça parce que y avait une réelle demande, un réel besoin au quotidien. Moi-même, je suis dans cette situation ».* Ninon est directrice d'une association au service notamment des personnes sourdes et malentendantes. *« Je suis encore bénévole. Je dirige une équipe de dix-sept personnes et gère un site d'information qui publie quotidiennement des actualités bilingues. Je chausse donc dans la journée plusieurs casquettes : RH, supervision de la rédaction, COM, présentatrice, développement, formation, etc... ».* L'entreprise d'Oscar prend la forme d'une application permettant aux personnes sourdes et malentendantes de choisir leur mode de communication pour comprendre la voix. *« On peut capter des sons mais la parole c'est difficile à comprendre. Entendre et comprendre, c'est deux choses différentes donc la transcription écrite permet de comprendre ».* L'application permet une plus grande accessibilité téléphonique, une transcription écrite ou en langue des signes pour les sourds et malentendants. Les personnes achètent des crédits pour faire des appels. Tristan développe une plateforme web fournissant des contenus de formation pour les personnes handicapées visuelles. *« Aujourd'hui ça marche plutôt pas mal. On est plutôt contents de l'évolution que ça prend compte tenu de la niche que l'on cible puisqu'on cible les déficients visuels ».*

Des handipreneurs créent des entreprises en fonction de besoins identifiés, des besoins auxquels ils sont confrontés dans leur quotidien. Ils développent une compréhension particulière des problèmes causés par le handicap (Esteban-Lloret & Rubio-Bañon, 2019). Les innovations des entrepreneurs doivent suivre les évolutions de la société et, en même temps, répondre aux attentes ressenties, exprimées par les consommateurs. L'entrepreneuriat ne s'avère, peut-être, pas la réponse à tous les problèmes des personnes handicapées, mais ce genre d'activité contribue indéniablement à résoudre certaines difficultés (Mota, Marques & Sacramento, 2019). C'est notamment le cas de l'entrepreneuriat social, même si ce mode entrepreneurial n'est pas développé également dans tous les pays (Plotnikov et al., 2019). La motivation pour l'entrepreneuriat social et sa distinction de l'entrepreneuriat commercial se manifestent par le besoin de s'attaquer à un problème social, tel que le handicap, au lieu de répondre à un besoin du marché (Parker Harris, Renko & Caldwell, 2014). Ninon et Oscar, tous les deux en situation de handicap auditif, développent des organisations pour favoriser la communication. L'outil de Ninon facilite le partage de l'information. Celui d'Oscar favorise l'échange. Dans les deux cas, ils ouvrent le monde des déficients auditifs aux autres, qu'ils soient entendants ou non. Là encore, l'objectif est social. Les entrepreneurs sociaux handicapés représentent une source d'innovation et de productivité. S'ils sont soutenus de manière adéquate, l'entrepreneuriat social constitue alors une stratégie d'emploi qui peut stimuler la croissance sociale et économique, et générer de la valeur sociale (Parker Harris, Renko & Caldwell, 2014). La contradiction de l'entrepreneuriat social en tant que nouveau mode d'activité sociale et économique est la nécessité de combiner la finalité sociale de l'entreprise ou de l'organisation avec le désir

d'obtenir l'effet économique de cette activité (Plotnikov et al., 2019). Les personnes cherchant à développer une nouvelle organisation à but non lucratif doivent avoir une proposition de valeur viable même s'ils ne visent pas un but lucratif (Blass & Ketchen Jr., 2014).

Baptiste se lance. « *Je me suis rendu compte du manque d'intérêt, du traitement médiatique sur le sujet du handisport* ». Son organisation a pour but de médiatiser, de valoriser le handisport et les sportifs français. « *C'était d'entreprendre quelque chose. C'était une idée. Au fur et à mesure j'ai construit quelque chose d'important* ». Il développe une ligne éditoriale, une communauté spécifique sur le sport et le handicap. Il a l'envie d'informer, d'encourager toutes ces personnes à se lancer dans la pratique sportive. « *C'est vraiment, ça touche beaucoup de monde* ». Il dispose d'un fort impact sur les réseaux sociaux, et essaie d'avoir un effet positif sur le marché du travail des personnes handicapées, de montrer des profils intéressants. « *Je suis allé plus loin que sur la sphère du sport. Là je suis vraiment sur la sphère du handicap au sens large et aussi d'impacter l'univers professionnel et les ressources humaines, les gestionnaires de projet* ».

Baptiste construit son entreprise par le biais du digital et ce en direction du handicap. Il valorise des compétences spécifiques dont il en est un des représentants médiatiques. Les personnes visées peuvent être en situation de handicap ou non. Malgré son handicap qui pourrait freiner le contact humain et la rencontre, il s'ouvre un maximum vers l'extérieur et touche différentes populations qu'il ne pourrait, peut-être, pas atteindre autrement. Le handisport touche, potentiellement, un public plus large. Le numérique émerge et transforme les sociétés (Boellstorff, 2018).

8.3.2. DES ACTIVITÉS HYBRIDES OU MULTIPLES

L'entreprise de Daba est organisée autour de deux pôles : un pôle intérêt général contribuant à la mission et à la raison d'être de sa société, et un pôle business nourrissant le pôle intérêt général. « *C'est une entreprise hybride qui a pour raison d'être de faire évoluer les perceptions sur les questions du handicap et sur la partie business, c'est de l'accompagnement pour des entreprises, des clients à travers les pôles conseil, communication, événementiel* ». De fil en aiguille, de prospection en prospection, Octave conquiert d'autres clients, réussit à sortir, dans une certaine mesure, du secteur de la promotion immobilière et à entrer dans le champ de la santé. « *Alors c'est connecté au handicap parce que moi au départ malgré ou à cause de ma déficience visuelle, je voulais pas focaliser sur un job dans lequel le handicap est au cœur du sujet* ».

Daba s'engage dans l'entrepreneuriat en développant une seule entreprise ayant des activités portées sur le handicap ou non. Elle s'offre, tout d'abord, la possibilité d'avoir davantage de clients potentiels car elle diversifie ses activités. Ensuite, l'image du handicap développée par son entreprise peut aussi servir pour le pôle business et attirer de nouveaux clients soucieux de tisser des liens avec

une entreprise sociale. Le cas d'Octave est légèrement différent. Les services proposés en faveur du handicap ou non sont rassemblés dans son activité de conseil au sens large.

Brahim crée une première entreprise - en informatique - à l'âge de 25 ans, puis une deuxième - un centre de formation en informatique - laquelle dure approximativement treize ans. Ensuite, il se dirige vers la recherche, obtient un doctorat, devient chercheur fonctionnaire tout en étant micro-entrepreneur à la marge en tant que professeur de judo. Il essaye également de développer un institut de recherche et de formation sur le handicap en Europe. Consultant, conférencier, auteur d'ouvrages, il est également président d'un centre de formation de kinésithérapeutes pour déficients audiovisuels. Vincent lance sa première entreprise de mise en relation entre restaurateurs et consommateurs. « Ça se passe très, très mal en ce moment [...] je me prends la tête ». Sa deuxième entreprise fait des écrans avec quarante et un points en relief pour permettre aux aveugles d'utiliser de façon optimale leur téléphone portable et arriver à pouvoir cliquer, et à connaître leur localisation. « Ma dernière boîte, c'est ma favorite ». Elle fait du conseil, de la formation et de l'accompagnement pour des cabinets d'avocats. « On se développe très, très vite ». Il poursuit : « je suis le seul fondateur et seul associé donc c'est plutôt sympa ». Il conclut : « pour l'instant tout se passe très bien ».

Brahim, Damien et Vincent créent également des entreprises qui peuvent appartenir ou non au secteur du handicap. Brahim développe des activités de différents ordres économiques et sociaux. Il combine les compétences managériales, business, associatives, opérationnelles, et réflexives qu'il met au service du handicap ou non. En tant que chercheur, ses études portent sur le handicap. Vincent crée aussi des entreprises qui considèrent ou non le handicap. Il fonde une entreprise à destination de personnes en situation de handicap visuel comme lui. Le produit créé peut lui être utile et faciliter son quotidien. Il développe également des entreprises dans les secteurs d'activité de la restauration et du métier d'avocat. Il saisit, ainsi, d'autres opportunités.

Damien fait de l'import export, de la vente de biens et de services, de l'événementiel, de la sensibilisation, du conseil dans le champ du handicap visuel, du sensoriel. « C'est pour ça qu'on venait me chercher ». Il devient actionnaire dans des entreprises de restauration et se dirige vers le monde du bien-être. Il rachète une plateforme Internet de ventes de produits du bien-être et du massage pour faire une action à visée financière. Il monte une plateforme de mise en relation de travailleurs indépendants handicapés avec des potentiels clients. Plus récemment, il se lance dans la création d'une usine de fabrication de produits cosmétiques et touche à la formation. « Voilà pour faire relativement court ». Il conclut : « dans le champ de l'entrepreneuriat, j'ai des projets associatifs et j'ai également des projets desquels je tire de quoi subsister, de quoi faire chauffer la marmite ». Il détient une holding qui est actionnaire de plusieurs entreprises, et pour la majorité d'entre elles, il est soit gérant ou président.

Damien crée et développe ses entreprises en fonction de ses envies, des situations, des contextes, et des opportunités. Le handicap ne constitue pas nécessairement un enjeu. Les entreprises sont issues et liées aux intérêts et talents de chaque individu en situation de handicap. Les propriétaires d'entreprise se considèrent avant tout comme des hommes d'affaires. Ils prennent des risques et élaborent des plans, croient et saisissent toutes les occasions de commercialiser leurs produits et services, comme le ferait tout homme d'affaires (Hagner & Davies, 2002).

8.3.3. HORS DU SECTEUR DU HANDICAP

Jean est kinésithérapeute. Jessica, graphiste, dispose d'un ordinateur de travail avec ses logiciels. Elle n'a pas besoin de beaucoup de ressources. *« Ça a été assez simple »*. Kader travaille dans un laboratoire en tant que salarié, et monte les échelons. *« J'étais salarié jusqu'à tout apprendre et ouvrir mon propre laboratoire »*. Il crée, développe un laboratoire spécialisé dans l'amiante et le plomb. *« Je fais du chiffre »*. En parallèle, il reprend une entreprise de sécurité privée. Au démarrage, cette entreprise prend la forme d'une association de médiation qui se transforme après les émeutes de 2005. De nombreux marchés s'ouvrent à lui dans un premier temps, puis son entreprise ferme faute de demandes. *« Elle existe plus parce que j'avais des marchés publics et j'avais euh le marché il s'est resserré et c'était plus possible pour nous de continuer »*. Il reprend une société de textile et revend également des marques. Malik se présente comme *« je suis chef d'entreprise »*. Son entreprise va permettre aux personnes de trouver du travail ou de trouver des personnes qui vont les aider à monter en compétences.

Jean, Kader et Malik développent une entreprise ou des entreprises non associées au handicap. Ces entreprises peuvent avoir une portée sociale ou/et être tournées vers le profit. Les secteurs d'activités sont la santé, le bâtiment, la sécurité. La vie et la survie des entreprises est liée à la réalité économique. Certaines sont rentables et perdurent. D'autres ne satisfont pas la demande, ne répondent pas ou plus à un besoin, et disparaissent.

Bertrand, ingénieur informaticien, rejoint une nouvelle entreprise. Son ancienne entreprise sollicite encore ses services pour s'en sortir. *« J'ai pris cette activité d'auto-entrepreneur pour donner un coup de main à mes anciens copains et faire un peu de tunes à côté mais ça venait en complément de mon salaire normal »*. Plus tard, son activité entrepreneuriale s'arrête. Il la reprend à sa retraite. *« Ça fait plusieurs années que je suis auteur photographe, ce qui me permet de faire de la photographie d'art entre guillemets et de vendre mes photos à des particuliers sans payer de TVA »*. Il conclut en disant avoir vendu 4 photographies en 8 ans.

Bertrand conçoit l'entrepreneuriat toujours en complément de son salaire. Durant sa carrière, l'entrepreneuriat lui permet d'avoir un réel complément de revenus. En tant que retraité disposant d'une pension confortable, l'entrepreneuriat est perçu davantage comme un loisir, la réponse à une passion. Son activité n'est pas nécessairement rentable. Dans les deux cas, le handicap n'entre pas en considération dans la création de ses entreprises.

Gabriel souhaite garder des kinésithérapeutes malvoyants et y inclure d'autres professionnels comme les voyants et les femmes. « *Finally j'ai réussi à regrouper pédicure-podologues, psychologues, orthoptiste, infirmière et kiné. Donc c'est devenu un cabinet de groupe* ». Il raconte. « *A un moment donné j'ai senti qu'il y avait une lumière au bout du tunnel et puis je me suis dit, c'est bon, j'y vais à fond* ». Son cabinet rassemble une secrétaire, une femme de ménage, neuf, dix personnes au total. « *Juste pour mettre la petite cerise sur le gâteau, j'ai été nommé chevalier de l'ordre national du mérite suite à ça parce que j'ai intégré des voyants dans un truc non voyant à l'origine* ». En tant qu'entrepreneur, Samir fait presque tout : accueil, service, gestion, réservation, communication, courses, rendez-vous avec son expert-comptable, cuisine, mise à jour de la carte de menu... « *C'est un « restaurant de sourd » mais pour toute sorte de clientèle* ». Par ailleurs, il recrute des sourds.

Gabriel et Samir exercent des métiers qui ne sont pas dans le champ du handicap, mais recrutent des personnes en situation de handicap. Une des conditions de reconnaissance des activités des petites et moyennes entreprises par l'entrepreneuriat social est d'assurer l'emploi de groupes de citoyens vulnérables, y compris les personnes handicapées, les parents de familles nombreuses et d'enfants handicapés (Plotnikov et al., 2019). Dans certains cas, en devenant entrepreneur, ils peuvent aider les autres non seulement en fournissant des services, mais aussi en les employant et en aidant à lutter contre le chômage. Ce type d'entrepreneur contribue également à la société environnante dans plus que le simple secteur des affaires (Mota, Marques & Sacramento, 2019). L'entreprise sociale, en tant que modèle d'entreprise hybride, peut démontrer l'intérêt d'employer ces groupes vulnérables à d'autres entreprises, décideurs et défenseurs de l'équité économique. Ces derniers peuvent alors voir les employés handicapés et non handicapés prospérer dans des environnements de travail productifs (Ouimette & Rammler, 2017). C'est notamment le cas dans le secteur hôtelier. Les entrepreneurs sociaux axés sur l'embauche des entrepreneurs handicapés peuvent enfin constituer un important incubateur pour développer les compétences, la confiance et l'expérience de ce type d'entrepreneurs tout en servant d'exemple à d'autres organisations pour augmenter l'inclusion de la diversité (Kalargyrou et al., 2018). Le recrutement de personnes en situation de handicap peut alors constituer un argument marketing. Le concept d'entreprise sociale fournissant des emplois aux personnes handicapées est, en outre, très attrayant et intrigant pour le public et le consommateur.

Les handipreneurs créent, développent des organisations de nature différente, à des rythmes différents. Leurs caractéristiques en termes de personnalité présentent des ressemblances et des divergences.

8.4. LES TRAITS DE PERSONNALITÉ DE L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur en situation de handicap moteur ou sensoriel présente différents traits de personnalité : l'anxiété, la force mentale, le marketing de soi, du handicap, l'adaptation et l'anticipation, l'innovation et l'engagement.

8.4.1. L'ANGOISSE

Damien fait part de ses problèmes en tant que multi-entrepreneur. « *Vous avez des boîtes qui sont plus ou moins performantes, des boîtes qui ont dû mal à pivoter en fonction du marché. Y a des entreprises qui ont des difficultés* ». La situation s'avère tendue avec le confinement lié à la COVID-19 pour l'événementiel, les restaurants, le conseil aux entreprises. « *C'est quand même pas la fête* ». Damien gère la crise et les difficultés. Octave est inquiet, « *un peu dans l'appréhension de conquête de nouveaux marchés* ». Il ajoute : « *on a toujours la petite anxiété du demain* ». Néanmoins, il observe que cette peur diminue avec le temps. « *Ce n'est plus ce qui m'empêche de dormir* ».

L'entrepreneur est pris par l'anxiété de la santé financière de son entreprise, qu'il soit en situation de handicap ou non. Son entreprise le fait vivre et exister. Trouver et fidéliser les clients fait partie des incertitudes. Les moments, les contextes, et les situations influent sur le marché économique. La pandémie liée à la COVID-19 et le confinement qui en a découlé fragilisent certains secteurs d'activité comme l'événementiel et la restauration. Les événements sont annulés ou limités. Les restaurants sont fermés ou partiellement ouverts. Malgré cela, des défis sur de nombreux fronts aident des entrepreneurs handicapés à développer des compétences pour faire face au stress, aux échecs et à l'incertitude (Saxena & Pandya, 2018).

Octave anxiété toujours un peu lorsqu'il se rend à un rendez-vous en province pour la première fois. « *Y a toujours ce côté, ce petit flip, bon je vais y aller pour la première fois, la semaine prochaine, c'est Angoulême* ».

Honorer ses rendez-vous constitue aussi pour la plupart des informants une source d'inquiétude, surtout lors d'un premier déplacement comme, par exemple, le fait de ne pas savoir si un ascenseur ou un escalator est en panne dans une station de métro donnée, si l'écart est trop important entre le quai et le train. Ces événements imprévus, imprévisibles peuvent conduire à des temps de déplacements prolongés, à des retards, voire à des annulations de rendez-vous, ce qui freine l'activité entrepreneuriale.

8.4.2. LA FORCE MENTALE

Alice accompagne les entreprises *« parce que j'ai remarqué avec ma propre expérience au niveau intégration, il y a encore beaucoup de préjugés, surtout de la méconnaissance »*. Bastien souligne la difficulté de développer une entreprise en tant qu'entrepreneur handicapé. *« Je dirai que c'est la reconnaissance des institutions. Ouais la reconnaissance ce qui peut être fait sur le long terme »*. Diane note que son handicap *« ça me donne envie d'aller plus loin »*. Malik observe que *« le fait d'avoir à rééduquer les gens à chaque fois, éduquer les gens sur le fait que l'on puisse faire des choses »*. Il raconte qu'il faut peut-être démystifier le handicap. *« Il est handicapé, il nage, c'est génial. Ah il handicapé, il s'est marié c'est génial. Non, c'est normal les gars »*. Il poursuit : *« mon travail aujourd'hui c'est de montrer qu'on est comme tout le monde. C'est le truc fondamental d'avoir besoin de prouver que je peux travailler comme vous »*. S'il envoie un commercial défendre son produit, les gens ne vont pas se poser la même question que si lui-même va au rendez-vous. *« Ça va pas être le même impact parce que le handicap a bon dos »*. Vincent raconte sa dernière entreprise. *« Je suis tout seul dedans. Elle a été très, très vite. C'est un peu ma revanche sur la vie. Je bosse avec des avocats maintenant et c'est eux qui viennent me demander des conseils »*.

Des informants se construisent leur personnalité, leur force d'avancer notamment grâce au handicap, à son dépassement ce qui encourage la progression sociale et économique. L'entrepreneuriat renforce l'idée que le handicap n'empêche pas les individus d'être capables de discerner les opportunités et d'avoir le pouvoir de prendre des décisions concernant leur vie (Mota, Marques & Sacramento, 2019). Alice, Baptiste et Vincent luttent et cherchent à influencer les pouvoirs publics ou les entreprises. Alice pointe le manque de connaissance des entreprises au sujet du handicap et tente d'y remédier. Baptiste soulève le manque de valorisation à l'encontre des personnes en situation de handicap. Vincent abonde en ce sens et souligne l'absence de prise en considération de l'administration de son handicap pour passer le concours d'avocat.

Daba évoque sa manière de faire. *« Il faut être audacieux pour aller chercher des solutions »*. Des solutions existent. *« C'est pour ça que j'ai pu faire ce que j'ai fait jusqu'ici mais il faut se battre, s'armer de patience, être créatif pour pouvoir faire avancer les choses »*. Gabriel doit convaincre son propriétaire de pouvoir utiliser à bon escient la surface du local pour développer son activité, trouver des professionnels, et obtenir l'autorisation de faire un cabinet relativement important. Il réunit tout le monde, organise de nombreuses réunions, fait visiter les locaux qui ne sont pas encore refaits. *« La première personne à qui je me suis heurtée, c'est à moi-même. Quand on part de zéro, on sait pas, y a toujours cette crainte »*. Il conclut : *« j'ai eu beaucoup de chance. Ça a été accepté »*. Jessica remarque : *« ça a été difficile déjà en auto-entrepreneur parce qu'on est seul déjà et aussi comme je*

travaillais de chez moi, ça a un peu affecté ma vie familiale, à savoir que j'étais moins disponible pour mes enfants, pour mon mari donc c'était pas simple à gérer ». Vincent souhaite organiser son entreprise. « Et là faut qu'on arrive vraiment à structurer le travail ».

Organiser son travail, savoir le présenter sous un angle attractif, motiver ses collaborateurs, convaincre des partenaires ou des clients de rejoindre l'aventure entrepreneuriale, trouver des solutions dans un contexte hostile nécessitent de la force mentale et correspondent à des qualités propres à tout type d'entrepreneur. La solitude potentielle de l'entrepreneur doit également être dépassée. La détermination personnelle est constamment testée. Les entrepreneurs handicapés présentent des caractéristiques comportementales similaires à celles des entrepreneurs valides mais selon Saxena et Pandya (2018) se sont, cependant, révélés plus persévérants face à l'échec, au stress et à l'incertitude.

Damien raconte : *« lorsque vous êtes issu du handicap visuel notamment, la société porte un regard très apitoyant à votre rencontre ».* Il continue : *« l'une des premières peurs de l'humanité, c'est perdre la vue parfois avant même de perdre la mort. Les gens pensent souvent que de ne pas voir, c'est quelque chose de très compliqué ».* Il observe qu'*« on vous surprotège ».* Il complète son propos : *« pour sortir de cet environnement misérabiliste de faire de vous une victime donc du coup ça tombe bien les autres vont devenir des sauveurs donc en plus ça leur permet d'être grand dans leur tête et bien vous devez montrer que vous êtes capable ».* Il poursuit ses explications. *« J'ai compris qu'il fallait que je cultive cet éternel optimisme pour pouvoir d'abord vivre et parfois survivre dans des situations compliquées mais surtout pour entraîner les autres, pour entraîner les autres pour qu'ensemble on partage des projets.* Il conclut : *« le handicap m'a apporté tout ce regard là ».* Octave révèle avoir toujours su rebondir, même avant de devenir entrepreneur, quand il travaillait pour différentes entreprises. Vincent raconte : *« les choses que je fais pas, c'est conduire et regarder si une fille est jolie ou pas ».* Il constate agir différemment. *« Je vais peut-être perdre du temps sur un truc mais je vais aller dix fois plus vite qu'un mec sur autre chose et donc finalement je pense que ma production - c'est peut-être un peu vantard de dire ça - mais ma production est aussi importante qu'un mec bien normal ».*

L'optimisme constitue une force mentale. Il facilite le dépassement des difficultés lors de sa vie professionnelle, en tant qu'entrepreneur ou non, favorise la gestion des obstacles qui seraient insurmontables sans cette vision de l'existence. Il constitue un élément clé pour développer un projet entrepreneurial dans le cas des personnes handicapées (Olaz-Capitán & Ortiz-García, 2019). Damien s'appuie sur le regard de l'autre pour se construire son identité, vaincre ses peurs, ses limites, se forger une histoire qu'une autre personne n'aurait pas imaginé possible. Octave fait preuve de capacité à rester toujours en mouvement quelles que soient les épreuves professionnelles. Le salariat, puis

l'entrepreneuriat lui ont permis de s'insérer sur le marché du travail. Des solutions constructives sont trouvées. Un regard positif sur la vie l'emporte.

8.4.3. LE MARKETING DU SOI ET DU HANDICAP

Alice accepte totalement son handicap depuis maintenant cinq ans. « *C'est quelque chose qu'on utilise comme force, comme argument commercial avec mes associées* ». Leur approche client est marquée par une sensibilité différente. Gabriel attire dans son cabinet des professionnels de santé à la recherche d'un emploi ou travaillant dans d'autres cabinets. « *Il faut être gonflé, je les ai rapatriés, peut-être mon handicap...* ». Malik précise pouvoir booster sa marque employeur. « *On sert aussi quelque part d'argument marketing à nos clients. Ca c'est très positif* ». Oscar raconte que « *c'est l'essence de la boîte. Il n'y a aucun problème. Peut-être je suis le fondateur de la boîte, ben franchement ça crée une identité par rapport à ça* ». Tristan note de nombreux points positifs. « *C'est ça qui a motivé l'activité principale. C'est de cette force là que l'on a créée... c'est sur ça que l'on s'appuie pour établir notre réputation puisqu'on intervient pour des personnes déficientes visuelles et ce qu'on fait on le vit au quotidien* ». Il observe que les difficultés rencontrées par les gens, il les vit aussi. « *Le handicap en soi est pour nous plutôt une force aujourd'hui pour ce qu'on fait* ».

Des informants utilisent leur propre expérience du handicap pour nourrir leur entreprise de leur vécu, comme par exemple, les formations à destination des personnes handicapées de leur histoire et de leurs épreuves communes. Il utilisent également leur stigmatisme pour les transformer en avantage marketing. Les défis et les limites imposés par la société limitent le développement des handicapés physiques ; cependant, ces personnes sont capables de rectifier de telles limites (Hsieh et al., 2019). Le handicap constitue une partie intégrante de leur identité professionnelle, de leur entreprise, de leur culture d'entreprise, et de leur développement commercial.

8.4.4. L'ADAPTATION ET L'ANTICIPATION

Brahim observe que « *mon handicap, il m'a plutôt servi pour toutes mes autres entreprises* ». Il précise son idée. « *Quand on est aveugle, premièrement dès qu'on travaille sur un sujet, tout de suite on a comme un espèce d'algorithme qui passe dans la tête et où on voit les conséquences, les avantages, les inconvénients, les différents liens qui peuvent s'accrocher de différents domaines et on voit loin* ». Il est obligé de connaître, d'étudier à fond son sujet, de maîtriser parfaitement son projet pour faire face aux gens. Il pense à long terme, dispose d'une vision globale, plus profonde alors que ses collègues voyants ont une logique séquentielle. Il explique son comportement. Au quotidien, il doit anticiper ne serait-ce que pour aller à la boulangerie, ou faire sa vaisselle. Il doit constamment anticiper pour éviter de se blesser, de se tromper etc. « *La vie d'un déficient audiovisuel, l'oblige à faire de*

l'anticipation. S'il ne fait pas ça, il n'a que des problèmes donc ça rejaillit dans le travail ». Damien apprend une forme de programmation récursive qui, selon lui, apporte beaucoup dans la manière d'anticiper. Il dispose d'une bonne mémoire, d'une rapidité d'exécution intellectuelle. *« C'est que je suis capable de faire des ponts entre les choses là où les collaborateurs sont souvent en train de courir dans le bureau pour aller chercher le dossier dont je parle. Moi j'ai pas besoin du dossier il est là ».*

Brahim et Damien sont aveugles. Ils rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne et professionnelle du fait de leur cécité. Anticiper constitue un moyen de contrer ou de contourner les obstacles potentiels à venir. En anticipant, les personnes en situation de handicap visuel développent des facultés cognitives, des compétences intellectuelles singulières. La mémoire correspond à un levier important pour compenser le handicap. L'absence de vue oblige à stocker rapidement l'information par un autre biais. L'anticipation fait partie de l'obligation de s'adapter.

Bastien organise toujours ses rendez-vous bien à l'avance, *« savoir où je vais, quel transport, je dois prendre, de regarder au préalable les horaires ».* Il poursuit : *« je regarde au préalable de chez moi les bâtiments ou autres pour quand j'arrive et pour être sûr que tout soit impec quand j'arrive sur place ».* Diane n'hésite pas à mobiliser des ressources extérieures pour se préparer. *« Je vais sur les réseaux, je pose des questions j'appelle les gares, les hôtels, je me bouge ».* Jean prépare également son voyage. *« Combien y a de stations pour arriver à tel endroit ? Il y a un changement ? Le changement comment il est ? ».* Octave, quant à lui, essaye de se projeter. *« Je vais au maximum essayer d'avoir une vision mentale, de conserver une vision mentale géographique, de comment aller de la gare où j'arrive à l'endroit du rendez-vous parce que sinon vous êtes un peu perdu ».*

Les rendez-vous professionnels comportent plusieurs phases d'action, dont la première est la planification du trajet. Cette planification implique de s'informer sur les modalités du trajet : modes de transports disponibles, horaires, gestion d'éventuelles complications. Le temps de préparation s'avère particulièrement important. Sept informants explicitent un temps de préparation supérieur du fait de leur handicap. Sur ces sept entrepreneurs, cinq présentent un handicap visuel. Ce temps de préparation est utilisé essentiellement à la réflexion sur l'établissement et l'anticipation des différents obstacles pouvant être rencontrés durant le trajet, sur les modes de résolution de ces obstacles, sur l'appel et la mobilisation d'acteurs susceptibles d'assister le déplacement, et sur la mobilisation d'outils numériques.

Baptiste constate devoir s'adapter beaucoup en raison du handicap. *« Je suis très méthodologique, je suis un bon gestionnaire. Ben justement pour gérer les choses et sur le long terme. Moi je vois toujours le long terme ».* Il poursuit son explication. *« On a des compétences égales à chaque personne, voire*

supérieures. On développe beaucoup, dont l'adaptation qui est bien supérieure à la moyenne ». Marwa raconte : *« le handicap il peut s'adapter. On peut s'adapter à tout en fait ».* Son handicap ne la dérange pas. *« C'est malheureusement la société qui ne s'adapte pas à nous, qui veut pas s'adapter à nous ».* Octave indique *« ce qui est important, c'est de se dire, c'est qu'il faut rester vigilant et être éveillé. Il faut s'adapter »* Vincent raconte : *« je suis né comme ça donc quoi qu'il arrive je me suis adapté et toutes les missions que font les gens classiques, normaux entre guillemets ben je les fais aussi ».*

Les expériences antérieures concernant le handicap social et l'exclusion sociale constituent une force motrice motivant les personnes handicapées à adopter des mécanismes d'adaptation et d'obtention de résultats (Hsieh et al., 2019). Les personnes en situation de handicap sont minoritaires. Elles s'adaptent à la majorité, alors que cette dernière ne s'adapte pas nécessairement à elles.

8.4.5. L'INNOVATION

Damien raconte avoir subi et vécu la discrimination, la mise à l'écart, les gens pensant pour lui et en a beaucoup souffert. *« Je vois les choses différemment ».* Il voit le management autrement et souhaite donc innover sur ce point. *« Le fait que l'on fasse de moi une victime et ça a toujours suscité chez moi de l'aigreur et de la révolte donc j'ai compris qu'il fallait pas faire comme ça dans mon management ».* Son type de management est accompagnant, empathique mais pas sympathique. Issu de la diversité, il regarde la vie différemment. *« Vous avez toujours été confronté à chercher des manières de faire, des manières de penser, des manières de concevoir pour rentrer dans le système, pour être accepté dans le système ».* Il pense et conçoit les choses de manière différente. *« Je pense que c'est un plus pour moi, pour l'entrepreneuriat dans lequel je suis, dans les secteurs que je suis parce que du coup je vais apporter des nouvelles façons de concevoir le produit, de concevoir le service en cherchant toujours à ce qu'il y ait un caractère universel ».*

Être exposé à des défis extrêmes liés à la société et à leurs propres capacités à un stade précoce de leur existence contribue à développer un mécanisme entrepreneurial solide pour proposer des solutions alternatives (Saxena & Pandya, 2018). L'innovation peut provenir des personnes à la marge. Innover, c'est penser autrement et différemment. Or, les personnes à la marge, discriminées et minoritaires, doivent faire preuve de stratégie, d'innovation pour pouvoir vivre comme les autres, vivre avec les autres. Elles peuvent se révéler innovantes par leur manière de fonctionner, pour créer un produit, ou pour manager des collaborateurs. Les personnes handicapées disposent d'un ensemble

de compétences managériales qui peuvent être orientés pour renforcer leur entreprise. Les compétences sociales améliorent également l'innovation (Esteban-Lloret & Rubio-Bañón, 2019).

8.4.6. L'ENGAGEMENT

Gabriel est impliqué depuis deux, trois ans dans une commission de la RATP pour améliorer la situation des PMR dans les transports en commun. *« Tous les trois mois, je vais siéger avec ses différents responsables de la RATP dans le but de l'aménagement du métro, insonorisation des rames »*. Il continue à raconter son exemple. *« Faut savoir que la RATP est une vieille fille, c'est pas facile de toujours changer les choses. Le matériel même s'il est rénové ben c'est ancien, ils peuvent pas faire grand chose et tout »*. Jean est président de l'association des kinésithérapeutes déficients visuels. Il les défend. *« A l'heure actuelle on a deux mille kinés déficients visuels en activité en France à l'heure actuelle. C'est pas mal »*. Il ajoute : *« il en sort environ une cinquantaine tous les ans »*. Il raconte une action militante. *« Il y a aussi les livres numériques qu'on adapte pour les kinés déficients visuels »*. Kader est président d'une association permettant à des personnes handicapées de pratiquer de nombreuses activités sportives.

Le militantisme peut prendre la forme d'un engagement associatif ou dans les organes d'influence. L'engagement des personnes handicapées est indissociable de la promotion de leur droit (Fillion & Ravaut, 2015). Cet engagement militant s'est déployé dans différents domaines dans le cas du déplacement pour Gabriel, du sport pour Kader, d'une profession pour Jean. L'activité particulière des citoyens qui font l'expérience des transports en commun et plus généralement des infrastructures urbaines conditionne des besoins, des luttes, et différents enjeux de territoire (Di Méo, 2008). Néanmoins, ce militantisme se heurte possiblement aux institutions. Par ailleurs, dans les faits, il peut s'avérer difficile de prendre en compte la multiplicité et la diversité des handicaps dans la mise en œuvre de politiques en faveur des personnes handicapées et, de manière générale, dans les politiques publiques.

CHAPITRE IX

L'ÉCOSYSTÈME.

« *J'AI DES PILIERS* »⁷.

(TRAVAIL V)

⁷ Baptiste

Titre : « Écosystème. « J'ai des piliers » ».

Julien Billion*. ISC Paris/Institut Polytechnique de Paris-Télécom Paris.

Claire Doussard**. ESA/UMR AUSser

Résumé

Les handipreneurs font partie intégrante d'un écosystème entrepreneurial. Ils tissent des liens de plus ou moins fortes densités avec leur entourage familial, amical et leur entourage professionnel : conseils d'administration, comités de pilotage, associés, collègues et collaborateurs. D'autres acteurs impactent également leur aventure entrepreneuriale comme les clients, les prestataires, les administrations publiques, les financeurs, et d'autres partenaires divers et variés sont autant d'acteurs. Les handipreneurs reçoivent une aide qui diffère très profondément d'un informant à l'autre. Leur entourage peut se montrer très présent dans le développement de leur entreprise comme il peut se révéler totalement absent, voire mis de côté. La capacité à tisser du lien social constitue un vecteur de croissance de son entreprise.

Ce chapitre va paraître fin 2022 dans l'ouvrage de Billion Julien & Doussard Claire publié aux éditions EMS et intitulé : « *Il faut être audacieux* ». *Histoires et territoires d'entrepreneurs en situation de handicap* ».

9.1. L'ENTOURAGE

L'entourage des entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel peut comprendre : la famille et les amis, le cercle professionnel et des accompagnants liés au handicap.

9.1.1. LA FAMILLE ET LES AMIS : UN PREMIER CERCLE ÉVENTUEL DE SOUTIEN

Baptiste indique que « *c'est kiff kiff. Famille, amis. En fonction des personnes et des compétences qu'elles peuvent avoir, c'est toujours aussi bon de pouvoir en bénéficier* ». Daba témoigne : « *fort heureusement, j'ai un entourage familial et amical formidable sur lequel je peux m'appuyer à tout moment* ». Ninon raconte : « *bien sûr, psychologiquement les amis et la famille m'encouragent mais ce n'est pas un vecteur de motivation. C'est le sens du projet qui fait que je suis déterminée à marcher, à avancer et à me débrouiller si je ne trouve pas de réponse* ». Vincent estime ne pas être aidé par la famille et les amis mais il peut librement discuter avec eux. « *Ils me soutiennent moralement et je pense que c'est ça que je leur demande et ça me suffit très bien comme ça* ».

Baptiste et Daba notent l'importance de la famille et des amis dans le développement de leur entreprise. Ils ne font pas de distinction entre eux. Ils bénéficient de leurs compétences, de leurs disponibilités, de leur présence à leur côté. Concernant Ninon et Vincent, la famille et les amis ne sont pas au cœur de l'entreprise, ils apportent exclusivement un soutien moral. Ninon puise plutôt sa motivation dans le projet et dans le sens qu'elle lui donne.

Damien indique qu'« *il peut m'arriver que quelqu'un me file un coup de main* ». Il ajoute : « *je n'ai pas d'aide régulière de ma famille ou d'amis* ». Octave estime être plus ou moins aidé par sa famille, ses amis. Il leur demande pour l'instant des conseils ou des avis. Il leur pose souvent la même question : « *si demain je devais changer d'activité, tu me verrais où et dans quoi et pourquoi ?* ». Tristan estime ne pas être aidé par sa famille et ses amis.

Damien, Octave et Tristan sont plus pondérés quant à l'aide de leur famille et d'amis. Dans le cas de Damien et Octave, cette aide est ponctuelle, limitée dans le temps, en fonction des besoins et des moments. Concernant Tristan, aucune aide n'est recensée. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées. Il peut être relativement isolé, bénéficier d'un entourage ne sachant pas comment l'aider, ne pas savoir de son côté comment mobiliser son entourage, choisir de cloisonner, et, ainsi, différencier son espace professionnel et privé.

Alice estime être aidée dans le développement de son entreprise car maintenant toute la famille travaille à domicile. « *Du coup, ça fait un peu mixte vie perso, vie pro* ». Baptiste raconte ne pas pouvoir tout faire tout seul. « *J'ai des piliers* » qui ont des compétences donc si un besoin apparaît, c'est toujours plus simple. « *Et puis c'est toujours pareil, de l'administratif ou autre, les choses où on n'a pas forcément le temps, qu'on comprend pas forcément* ». Il note que « *c'est toujours une bonne chose d'avoir des retours du premier cercle* ». Kader indique « *je suis aidé plutôt logistiquement* ». Il remarque également que de son côté il aide sa famille, et fait travailler des amis. Malik évoque être soutenu à différentes échelles. « *Ma mère a beaucoup de réseaux. Elle m'a beaucoup aidé là-dessus, mes frères aussi ont pas mal de réseaux* ». Samir raconte que son père lui recommande parfois des artisans pour la peinture, l'électricité, la plomberie... Quant à Jerry, sa mère est présente durant le premier entretien. C'est elle qui répond aux questions étant donné les difficultés d'expression de son fils.

Le soutien familial joue un rôle essentiel dans l'évolution de l'handipreneur. La stabilité financière de la famille des entrepreneurs peut avoir une incidence sur cette décision en raison du relationnel créé tôt et du système de soutien disponible (Saxena & Pandya, 2018). Les entrepreneurs sociaux interrogés aiment travailler avec leur famille et bénéficier d'un réseau de soutien social (Caldwell, Parker Harris & Renko, 2020).

La famille peut aider les personnes handicapées dans le développement de leur activité de manière directe ou indirecte. Elle met à disposition ses réseaux, ses compétences. Elle accompagne, prend le relai aussi dans les tâches que les entrepreneurs peuvent difficilement accomplir tout seul compte tenu de leur handicap. Baptiste, en situation de handicap visuel, reçoit de l'aide de son entourage pour lire certains documents. Kader, en situation de handicap moteur, est soutenu dans ses déplacements. De son côté, il soutient également ses proches grâce à son entreprise. La relation bâtie se construit sur l'entraide, sur une aide parfois réciproque.

Diane évoque son conjoint. « *Mon mari est toujours à mes côtés* ». Il est associé dans l'association depuis sa création. « *C'est un pilier essentiel pour moi surtout qu'il s'occupe des finances de l'entreprise mais pas que ça ; il est un soutien incomparable pour moi* ». Elle ne pourrait pas piloter son association depuis sa création sans sa présence. Globalement sa famille s'intéresse à ce qu'ils font. Certains s'intéressent à l'association plus que d'autres, en fonction de leur degré de proximité. Jean reçoit du soutien. « *Je suis souvent aidé au niveau paperasse. Tout ce qui est niveau papier, c'est ma femme qui m'aide* ».

Bastien et Diane utilisent tous deux le terme de « pilier » pour faire respectivement référence à leur famille et à leur conjoint. Ce mot caractérise la force déployée par la famille, leur impact fort dans leur quotidien, dans leur vie personnelle et professionnelle. Sans cette aide, leur existence serait

éventuellement tout autre. Ce soutien est, en effet, décisif. La famille apporte un cadre sécurisant, un point d'ancrage constant, de confiance sur un temps long et indéfini.

Dans certains cas, la famille peut être mise de côté volontairement.

Gabriel raconte : « *ma famille s'en est jamais mêlée ce qui est normal, je ne voulais pas leur en mêler, les mêler là dedans* ». Il ajoute : « *c'était volontaire de ma part. Je voulais vraiment différencier la partie entreprise de la partie privée. La famille, non. C'est important que l'on soit indépendant de tout ça* ».

Gabriel se montre très clair sur son positionnement quant à l'investissement de son entourage familial dans le développement de son entreprise. Il met une distance totale entre son entreprise et ses proches. Il préfère préserver son indépendance et sa liberté. Il est possiblement suffisamment autonome pour ne pas avoir à bénéficier de soutien. Il cherche sans doute l'aide nécessaire en dehors du cercle privé.

Dans quelques histoires, l'aide provient essentiellement des amis.

Alice observe : « *je suis aidée oui bien sûr. Je suis hyper soutenue. Mes amis que j'avais avant de lancer ma boîte me soutiennent à fond* ». Diane raconte que ses amis sont curieux de ce qu'elle fait, font preuve d'un fort soutien, d'une grande bienveillance. Malik est aidé au quotidien par ses amis qui mettent leur compétences à disposition dans la mesure du temps qu'ils peuvent y consacrer. « *Les startupers qui sont devenus des amis vont eux apporter leurs skills* ». Samir raconte que deux, trois amis l'aident en communication visuelle sur les supports comme les affiches, les cartes de visite et sur les réseaux sociaux comme Instagram, Facebook.

Certains amis soutiennent indéniablement les handipreneurs dans leur vie professionnelle. L'aide apportée concerne certaines compétences au service de l'entreprise, l'accompagnement dans les déplacements, l'accessibilité à certains documents, la réalisation de tâches administratives etc. Les entrepreneurs savent créer du lien, s'entourer, mais également aider leur proche. Leur réseau leur permet d'avancer. Des personnes proches des entrepreneurs handicapés jouent un rôle essentiel dans la conception et le soutien de leurs entreprises (Saxena & Pandya, 2018).

9.1.2. UN CERCLE PROFESSIONNEL PROCHE

Alice rencontre sa future associée. « *Ça a été un coup de foudre au niveau pro parce que, elle est vraiment très créative. J'aime beaucoup sa façon, son approche, on a vraiment bien collé* ». Une autre femme qui aime leur enthousiasme rejoint l'entreprise. « *On l'a dans notre cœur. C'est génial. On a*

envie que ça continue ». Ainsi, l'une des femmes est la présidente, les deux autres dont Alice sont dirigeantes associées et salariées. *« On adore, on a lancé cette boîte, on la porte avec ses valeurs ».* Elles montent au sein de leur entreprise un comité de pilotage composé d'un expert-comptable, d'un directeur d'établissement et de service d'aide par le travail et d'un consultant à la retraite. En fin d'année 2020, début d'année 2021, *« on était en mode méga crise ».* Le comité suit l'entreprise tous les mois, aide à identifier des solutions lorsque la situation devient complexe. Alice fait un constat : *« on est très bien entourés ».* Des bénévoles les soutiennent depuis le début. *« Si vraiment on est en galère on peut demander pour qu'on ait une voiture. La solidarité, c'est quelque chose de très important pour nous ».* Ninon se démène. *« Je me débrouille par l'apprentissage continue et par un CA très impliqué ».*

Alice est non seulement très entourée d'un point de vue personnel, mais également professionnel. Son réseau s'avère très étendu. Elle peut en tirer profit pour faire avancer son entreprise. Le réseau est nécessaire pour pouvoir organiser, structurer son organisation, rechercher et trouver des clients. Le tissage très dense de son réseau peut aussi signifier qu'elle éprouve le besoin d'une aide très forte pour pouvoir l'assister vis-à-vis de son handicap. Les trois dirigeantes de l'entreprise sont malvoyantes, aveugles. Elles se comprennent et s'entraident. Le rôle de personnes non déficientes visuelles peut aussi s'avérer essentiel dans le développement de leur entreprise. Les bénévoles offrent, tout d'abord, un service à titre gratuit qui, ensuite, aide l'entrepreneur handicapé visuel dans ses déplacements. Ainsi, sur ce point, la trésorerie de l'entreprise n'est pas, voire peu, affectée par le handicap des dirigeantes.

Gabriel indique avoir été aidé par des personnes avec lesquelles il travaillait ou faisait appel à une secrétaire. Ces personnes sont impliquées à leur tour. *« Il faut que ça tourne, il faut que ça tourne vite parce que il faut que la réception des patients démarre ».* Jean n'a pas accès à un logiciel adapté à son handicap. *« C'est pas si grave que ça parce qu'il y a un accueil un secrétariat mais t'es toujours obligé de passer par des secrétaires, de passer par des gens qui ne sont peut-être pas toujours disponibles, qui ne sont pas toujours de bonne humeur ».* Il conclut : *« je préfère quand je peux bosser tout seul afin de pouvoir accéder à toutes les infos que j'ai besoin ».* Ninon remarque que *« c'est plutôt l'entourage professionnel qui m'aide ».* Tristan indique que *« nous avons un expert comptable, qui s'intéresse également aux aspects stratégiques et nous conseille intelligemment ».*

L'entourage professionnel que ce soit le comité de pilotage, les associés, les collègues, les collaborateurs, les secrétaires sont embarqués dans l'aventure entrepreneuriale. Du point de vue stratégique et personnel, cet entourage a tout intérêt à ce que l'aventure réussisse. Ainsi, il pourrait aussi en tirer profit. En aidant l'entrepreneur, il aide l'entreprise et, donc, s'aide lui-même. Il bénéficie

également d'un certain pouvoir lié au handicap de l'entrepreneur. L'entrepreneur peut se retrouver dans une situation de dépendance et de demande d'assistance qui n'est pas théoriquement nécessairement désirée.

Brahim reçoit l'aide d'un assistant salarié du centre de formation qu'il préside. *« Mon assistant compense pas mal tout ce qui est difficile à réaliser à cause du confinement donc il m'aide énormément »*. Il ne peut pas tout lui demander ce qui réduit en partie ses activités. Néanmoins, son assistant l'aide dans le cadre l'association, et également dans le cas de présentation de publications aux éditeurs et de préparation des conférences. Damien raconte ses difficultés. *« Je dois quand même payer une paire d'yeux pour faire pas mal de choses parce que sinon j'y passe un temps colossal, voire je capte pas la bonne information, voire je renseigne la mauvaise information »*. Il rémunère un gestionnaire qui va l'aider, entre autres, pour établir des tableaux Excel, lire des éléments financiers. *« Si je lis pas case par case, je vois pas les tendances donc ça prend énormément de temps outre la fatigue que ça engendre »*. Il éprouve aussi le besoin d'être accompagné quand il rédige des rapports pour s'assurer que le rendu soit joli et présentable. Il se déplace régulièrement en réunion avec un collaborateur qui va lui donner la lecture des documents car quand il se rend en réunion *« ben évidemment ils sont jamais en braille, ils sont jamais sous support informatique, quand même ils le seraient le temps que je prenne connaissance, ce serait plus long »*. Il conclut : *« mon handicap a un surcoût pour mes boîtes, ça c'est indéniable »*.

Il existe des inégalités sociales et économiques entre les entrepreneurs en situation de handicap dans le développement de leur entreprise. Certains d'entre eux disposent de ressources humaines pour accompagner leur handicap. Étant donné leur fonction, leur statut, ils ont des collaborateurs et des assistants qui peuvent les aider de manière régulière. Ceci constitue un gain conséquent de temps et une économie importante d'énergie profitable à leur entreprise.

Jerry n'a pas les moyens de recruter des collègues. Marwa note qu'il faut vraiment avoir un poste très important pour que l'entreprise alloue l'accompagnement d'aides-soignantes la journée se rendant sur le lieu de travail. Elle prend son exemple personnel. *« Je suis juste simplement à l'accueil, ils ne vont pas me mettre à disposition une tierce personne, ne serait-ce que pour manger, pour enlever nos manteaux, pour le remettre »*. Elle conclut : *« c'est des petites choses anodines pour certains qui sont quand même très importantes pour le confort »*.

Des handipreneurs ne disposent pas des ressources financières ou humaines pour se faire aider par des collègues ou des tierces personnes. Si l'entrepreneuriat social doit être mise en œuvre en tant que stratégie efficace de lutte contre la pauvreté, des efforts doivent également être déployés pour

améliorer la capacité d'embauche des entrepreneurs sociaux handicapés. Ceci peut être fait en éliminant les obstacles au financement qui entravent le démarrage et la croissance de l'entreprise (Parker Harris, Renko & Caldwell, 2014). Certaines tâches sont plus laborieuses à accomplir, voire irréalisables. Les difficultés d'ordre logistique qui s'accumulent et ne relèvent pas de l'entreprise à développer en tant que telle viennent s'ajouter aux obstacles inhérents au parcours entrepreneurial. Ces difficultés supplémentaires renforcent la complexité de ce parcours lequel ne demeure déjà pas aisé en soi.

Jean demande à sa secrétaire de l'aider pour gérer son agenda inscrit sur un logiciel peu accessible. « *Ici au centre de santé j'ai pas le choix, je suis obligé d'appeler le secrétaire* ». Octave sollicite le soutien du gérant de son espace de coworking pour faire des photocopies. « *Il [le matériel] est adapté aussi par la bienveillance du responsable. Y a des choses qui sont toujours compliquées* ». Tristan rencontre des difficultés particulières, surtout d'ordre administratif lorsqu'il doit s'inscrire sur certaines plateformes Internet. « *Déjà y a ce qu'on appelle un captcha. Il faut s'authentifier en complétant des images. Quand on est aveugle, ça le fait pas* ». Il doit faire appel à son expert-comptable pour poursuivre le processus. Samir, quant à lui, mobilise son associé dans certaines circonstances quand le centre relais ne peut être actif. « *Je dois me déplacer ou alors faire appel à mon associé qui est entendant pour qu'il passe des coups de fil mais je fais en sorte que ce soit pas fréquent et seulement en situation d'urgence* ».

Lorsque le matériel de travail n'est pas accessible, les entrepreneurs s'appuient sur leur entourage pour les assister. Ceux-ci sont alors en mesure de gérer certains outils, surtout dans le champ du numérique. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) peuvent représenter une opportunité pour les entrepreneurs. En revanche, ces technologies présentent certains inconvénients pour les personnes handicapées. L'accessibilité des applications n'est pas toujours au rendez-vous, puisque l'accessibilité de ces outils n'est pas toujours la priorité des développeurs et des fournisseurs (Balin & Gossart, 2015).

Baptiste utilise beaucoup des technologies basées sur le GPS. « *Les difficultés que je rencontre, soit je regarde au préalable sur google map pour savoir où je vais et/ou je mets mon GPS piéton si j'ai du mal sur place* ». Utiliser ces outils lors de phases de préparation rassure Alice. Octave fait également appel à ces outils en complément de son chien. « *Dans ce cas là, j'utilise beaucoup la géolocalisation, google maps, le waze sur le téléphone pour guider le chien car le chien lui l'adresse il la connaît pas* ». En revanche, il reconnaît que ces derniers peuvent être une source de stress s'ils arrêtent de fonctionner. « *On a toujours cette angoisse est-ce qu'il y aura de la connexion, est-ce que le truc va marcher ?* ».

Le développement des technologies GPS a largement contribué à faciliter certains déplacements des personnes en situation de handicap. Les applications associées aux organismes de transports (RATP, SNCF) permettent de planifier au mieux les trajets. Des applications d'acteurs privés tels que Google Map, City Mapper, Waze tirent elles aussi leur épingle du jeu. En revanche, elles ne fonctionnent pas toujours, du fait du manque d'accès Internet dans certains réseaux de transports. C'est pourquoi se faire accompagner lors du déplacement demeure une solution souvent considérée par les entrepreneurs.

9.1.3. LES DIVERSITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Se faire accompagner est une solution fréquemment envisagée par les entrepreneurs pour aller en rendez-vous ou pour réaliser certaines tâches particulières, tels qu'entre autres l'achat de matériel ou encore la réalisation de photos en extérieur dans le cas de Bertrand.

Comme le montre le diagramme suivant, une partie non négligeable des rendez-vous professionnels sont accompagnés, que ce soit au travers de la présence systématique ou ponctuelle d'un accompagnant, ou d'un chien guide dans le cas des déplacements d'Octave. Néanmoins, il existe des disparités dans cet accompagnement en fonction du handicap.

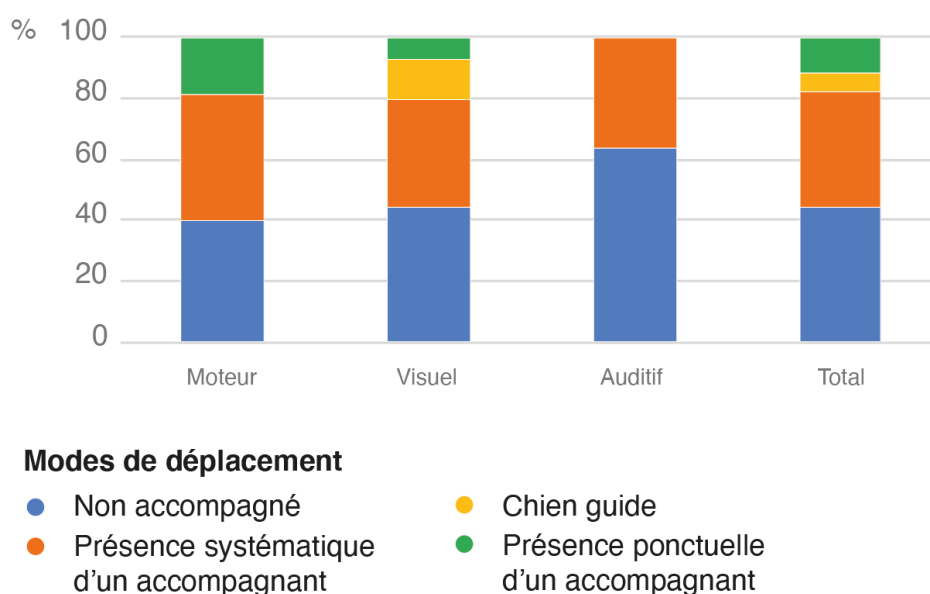


Figure 2. Proportion de rendez-vous professionnels accompagnés

Ninon fait appel aux interprètes LSF de l'association. Oscar indique « *je fais essentiellement du télétravail* », mais que s'il doit aller en rendez-vous, il ne rencontre pas de problème et y va souvent seul « *à pied, à vélo, en trottinette, ou en skate* ».

Les informants sourds font moins appel à des accompagnants pour les assister lors de rendez-vous, et reportent moins de difficultés, surtout lors de leurs déplacements. Les entrepreneurs sourds semblent ainsi être plus autonomes. Lorsqu'ils doivent être accompagnés, notamment lors de rendez-vous administratifs importants, l'accompagnant est souvent un interprète LSF.

Les informants en situation de handicap moteur et visuel présentent, quant à eux, des dynamiques d'accompagnement différentes.

Bertrand fait appel à une amie pour ses sessions de photographie en Province. « *Je vais descendre en Lozère parce que j'ai une copine qui a une maison en Lozère qui connaît pas mal d'endroits qui pourrait m'intéresser questions photographiques. Elle sait déjà, elle est motorisée* ». Il la mobilise aussi pour faire un peu d'urbex, de l'urban exploration, c'est-à-dire essentiellement de la visite de ruines industrielles. Les endroits sont souvent dangereux, interdits d'accès et clôturés. Daba est parfois accompagnée, mais de manière ponctuelle. « *Je suis accompagnée 10 à 20% du temps par certains collaborateurs* ». Damien est régulièrement accompagné. « *Généralement je vais en rendez-vous. Ils sont peu nombreux. Je suis surtout en appui avec mes directeurs généraux. Très souvent je me déplace avec eux* ». Il aimerait cependant que les aides financières au déplacement soient plus conséquentes pour que tous les entrepreneurs puissent être mobiles. « *Aujourd'hui ils ont une aide au poste autour de 15000, 16000 euros. Ça paye pas un salaire, on est d'accord. Mais ça aide un peu* ».

Les entrepreneurs en situation de handicap moteur et visuel sont ceux qui font le plus appel à des accompagnants pour leurs rendez-vous, souvent à des visées d'assistance dans le déplacement. Près de la moitié des déplacements sont accompagnés ponctuellement ou systématiquement. La plupart des rendez-vous accompagnés des informants le sont par un collaborateur. Celui-ci est également, et principalement, mobilisé dans le cadre de rendez-vous, et non pour une seule fonction d'aide au déplacement. Cependant, ces collaborateurs peuvent également assister l'entrepreneur avant et durant le trajet, que ce soit pour aider dans la planification, permettre de changer de modes de transport, ou encore limiter la fatigabilité liée à une trop grande concentration des entrepreneurs sur le trajet. Les entrepreneurs peuvent également être accompagnés par des proches non nécessairement liés à l'activité professionnelle. C'est le cas de Bertrand qui se fait accompagner en voiture par une amie durant ses excursions photographiques, ou de Jerry qui est assisté par sa mère lors de rendez-vous chez de potentiels clients ou utilisateurs de ses produits. Enfin, l'entrepreneur peut également faire appel à des services spécialisés, comme le mentionne Damien. L'aide au déplacement de l'AGEFIPH

permet de rémunérer temporairement des services de déplacement qui s'appuient sur du personnel spécialisé et des véhicules adaptés. L'AGEFIPH est l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées. Elle gère le fonds d'insertion professionnelle des personnes handicapées afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap (travail emploi, 2021a). Néanmoins, le montant maximal de l'aide ne peut couvrir l'intégralité des déplacements des professionnels en général, et des entrepreneurs en particulier, même si, selon Damien, des efforts ont été fait en ce sens.

Jean n'hésite pas à demander de l'aide des passants. « *De toute façon à un moment donné, c'est incontournable je suis obligé de demander à quelqu'un parce que de toute façon quand je vais sortir du métro, si il y a plusieurs sorties, s'il y a plusieurs trucs* ». Néanmoins, il n'arrive pas toujours à obtenir de l'aide du premier coup. « *Après c'est comme tout, tu demandes, y a des gens qui répondent pas, des fois t'es obligé de demander 2 fois avant que quelqu'un réponde, je sais pas* ». Vincent, quant à lui, a été agréablement surpris en arrivant à Paris pour monter son entreprise. « *Je suis jamais tombé sur un connard. Un mec où je lui demandais où j'allais parce que je disais que je voyais pas. Du genre, ah désolé, je savais pas, je vous accompagne, vous prenez là* ». Il apprécie également l'aide des agents RATP. « *Quand ils me voient en train de checker de très, très près les panneaux, ils viennent m'aider* ».

A défaut d'accompagnement, les entrepreneurs peuvent faire appel aux passants lors de leurs déplacements. Faire appel à d'autres citoyens de manière spontanée a été reporté par plusieurs des informants, notamment ceux présentant un handicap visuel. Demander de l'aide n'est jamais une chose facile pour la plupart d'entre eux, mais certaines situations, telles que la perte d'orientation, ou encore l'accès complexe à certains modes de transport, le requiert. Les autres usagers des transports complètent les agents de la RATP et de la SNCF lorsque ceux-ci ne sont pas présents ou disponibles.

Octave est toujours accompagné par son chien guide. « *Le chien lui il écoute, il va tout droit, à gauche, à droite mais si on ne lui donne pas les ordres...* ». Il indique, en revanche, que les premières fois sont toujours délicates. « *A partir du moment où il l'a fait une fois, il va reconnaître, il est capable de vous emmener au même endroit* ». Il détient son 2ème chien-guide depuis un an. Il préfère avoir un chien guide car « *on sourit avec quelqu'un qui a un chien. On sourit pas à quelqu'un qui a une canne. Et le chien, c'est un vrai vecteur social et il y a un rapport différent qui se crée avec les gens* ». Néanmoins, Octave peut être mis en difficulté en raison d'une méconnaissance du rôle que joue son chien. « *Il y a des prises de libertés des gens, qui le caressent alors que quand un chien guide il est au travail, il faut pas le déranger, il faut le laisser bosser* ». Il donne un autre exemple. « *Ça m'est arrivé que la rame*

du T2 soit arrêtée parce que le chauffeur m'a vu sur le quai, m'a vu monter dans la rame, balance une annonce sonore, écoutez les chiens sont interdits, merci de sortir ».

Les entrepreneurs déficients visuels peuvent faire appel à un chien guide. Afin d'être autonome dans ses déplacements, Octave compte sur son chien guide pour l'aider. Le chien lui évite de faire appel à des personnes tierces. Selon Gaunet et Milliet (2010), les personnes en situation de handicap visuel recourent peu au chien guide en France. Les personnes qui y font le plus souvent appel sont des déficients visuels tardifs et non-voyants. Les raisons d'adoption portent essentiellement les rôles affectifs d'intégrateur social du chien, au-delà de la simple gestion des déplacements. En revanche, même si ces chiens guides donnent souvent satisfaction aux déficients visuels qui les adoptent, l'animal véhicule de nombreuses contraintes. Comme le décrit Octave, le chien présente certains inconvénients. Les premiers trajets sont toujours les plus ardues, du fait de la méconnaissance du chien de l'itinéraire. Le manque de connaissance générale sur le chien guide de la part des agents des services de transport, et de la population en général peut nuire aux déplacements et à l'efficacité de l'animal.

Le mode d'accompagnement, que ce soit par l'entourage proche, les collaborateurs ou encore le chien, peut impacter les relations avec d'autres acteurs tiers, qui constituent également l'écosystème entrepreneurial.

9.2. LES ACTEURS TIERS

Les acteurs tiers font également partie de l'écosystème de l'entrepreneur en situation de handicap moteur ou sensoriel comme les clients, les prestataires, les administrations publiques, les financeurs, et les partenaires non financeurs.

9.2.1. UN ÉTAT DES LIEUX

Même si la pandémie associée à la COVID-19 a fortement diminué le nombre de déplacements en présentiel durant la période de recherche, l'acquisition et le maintien de la relation professionnelle au travers de différentes rencontres est essentielle pour le développement des entreprises. Les informants rencontrent ainsi de nombreux acteurs. Ceux-ci peuvent être des clients, des prestataires, des administrations publiques, des financeurs, ou encore des partenaires réguliers ou ponctuels, publics ou privés, qui s'ils n'ont pas pour visée le financement peuvent, néanmoins, contribuer à la croissance de l'entreprise.

Ces rencontres peuvent être établies de différentes manières en termes territoriaux. En premier lieu, les clients peuvent venir à la rencontre des handipreneurs. Ils peuvent le faire soit en raison de la localisation attractive du lieu de travail de l'entrepreneur, soit du fait d'activités professionnelles spécifiques. C'est le cas par exemple de Gabriel et de Jean qui accueillent leurs patients dans leur cabinet de kinésithérapie, ou de Samir qui reçoit ses clients dans son restaurant. A l'inverse, les entrepreneurs peuvent partir à la rencontre de nombreux acteurs sur l'ensemble du territoire. Ici, seuls les acteurs pouvant être géographiquement identifiés et faisant l'objet de rendez-vous professionnels, réguliers ou non, ont été comptabilisés. Les patients de Gabriel et de Jean, et les clients du restaurant de Samir, difficilement identifiables, n'ont donc pas été considérés.

La part associée au nombre de rendez-vous clients est la plus importante, puisque les 81 clients des informants représentent 34,5% des rencontres effectuées dans le cadre de l'activité entrepreneuriale. Le nombre de prestataires rencontrés est, quant à lui, deux fois moins important que le nombre de clients, mais représente malgré tout la même fréquence de rencontre, soit près de 33%. Les différents partenaires publics et privés non financeurs ont également une place importante puisqu'ils représentent 21,6% des rencontres identifiées. Ces partenaires sont le plus souvent des structures associatives, associées pour une grande partie d'entre elles au handicap. Le cas des administrations publiques est particulièrement intéressant dans le sens où elles sont communes à beaucoup d'entrepreneurs. Celles-ci sont souvent associées à l'entrepreneuriat et, plus généralement, au monde du travail, telles que le tribunal de commerce pour des questions d'immatriculation et d'évolution

juridique de l'entreprise, les chambres des métiers pour la formation à l'entrepreneuriat, ou encore l'URSSAF pour les questions salariales. Les DIRECCTE peuvent intervenir dans certaines situations en lien avec le droit du travail et le handicap, et font figure d'exception dans le sens où elles constituent l'une des seules administrations régionales non nécessairement localisées à Paris *intra-muros*. Enfin, les financeurs des informants sont largement associés au secteur bancaire et, dans une moindre mesure, à des investisseurs rencontrés dans le cadre d'une incubation. Même si ces financeurs sont indispensables à la bonne santé financière de l'entreprise, ils représentent moins de 3% du nombre de rencontres établies par les entrepreneurs.

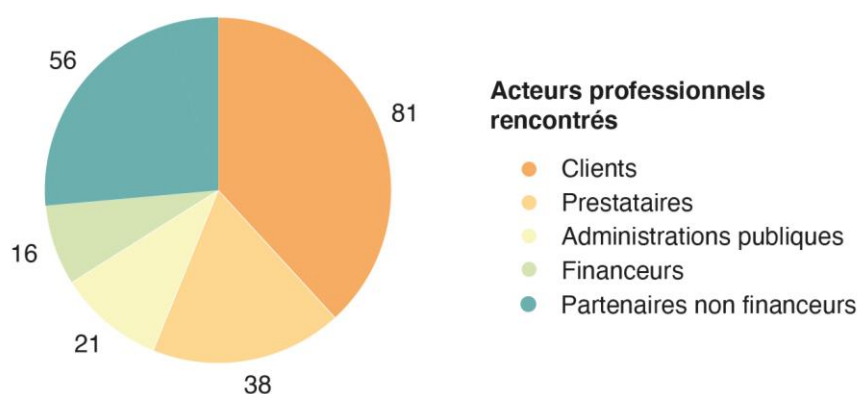


Figure 3. Types et nombre de professionnels distincts rencontrés par les entrepreneurs

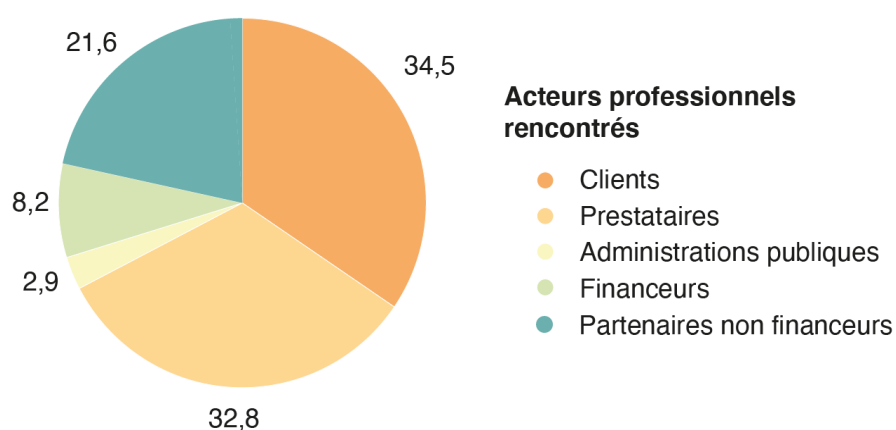


Figure 4. Fréquence de rencontre de différents types de professionnels (en %)

9.2.2. LES CLIENTS

Bertrand est auteur-photographe micro-entrepreneur. Son entreprise fonctionne essentiellement sur du bouche-à-oreille. De temps à autre, il est sur des sites de rencontres pour récupérer des modèles. Ensuite, il doit les convaincre avec la qualité de ce qu'il a déjà produit, de l'intérêt d'être photographié avec lui. Octave trouve ses premiers contrats. « *Alors là, j'ai vraiment fait fonctionner le réseau* ». Il se débrouille pour qu'à chaque fois le projet sur lequel il travaille pour son client soit une source de futurs projets. Il est toujours dans l'étape d'après car quand il produit, il ne peut pas développer son entreprise et prospecter en même temps. « *C'est comme ça que je fonctionne et ça marche plutôt bien* ».

Rechercher et trouver des clients constituent l'activité vitale de l'entreprise. Le réseau constitue l'une des clés essentielles pour construire, développer, et maintenir son chiffre d'affaires. Il permet de faire connaître son activité, d'être visible, et de mettre en contact avec des prospects. Le réseau permet également à l'entrepreneur d'être lui-même client. Il est important de tisser son réseau avec des personnes qui pourraient être intéressées par les services ou les biens proposés. Toutefois, si le réseau demeure déterminant, il ne constitue pas une garantie de réussite entrepreneuriale. Il s'avère tout aussi essentiel quand un prospect se montre intéressé de savoir convaincre pour clore de manière positive la négociation.

Jean raconte qu'« *avec le patient, y a pas de souci* ». Quand les patients viennent pour la première fois, ils ne savent généralement pas qu'il ne voit pas. Ils disposent de cette information car leur médecin ou un autre patient leur a indiqué. Jamais personne n'est reparti de son cabinet en disant ne pas vouloir de kinésithérapeutes non-voyants. Au contraire, de manière globale, les patients ont, selon lui, plutôt une bonne image de ce type de kinésithérapeutes lesquels s'occupent et sont proches d'eux. « *Effectivement, sans voir, on a plus tendance à être proche du patient, à être beaucoup plus manuel parce que c'est déjà plus simple pour nous* ». En outre, ils ne prennent qu'un patient à la fois.

La fidélisation du client constitue une étape importante dans le développement de l'entreprise. Elle permet d'avoir un chiffre d'affaires anticipé, voire relativement constant, de créer une image positive de l'entreprise ce qui va jouer sur sa réputation, le bouche-à-oreille et son attractivité. Si la réputation de l'entreprise s'avère positive, cela peut entraîner également un gain de temps, voire minimiser ou annuler le temps passé à démarcher les clients. Les clients viennent d'eux-mêmes.

Baptiste raconte que son histoire entrepreneuriale ne repose pas sur l'aspect financier. « *De base, je fais pas nécessairement ça pour faire de l'argent* ». Il aimerait davantage développer des actions pour

pérenniser l'activité ce qui n'est pas nécessairement très évident. *« Ce sujet du handicap et ceux qui travaillent sur le sujet sont très associés à un milieu associatif et amateur »*. Il poursuit : *« il y a trop peu de reconnaissance sur le sujet pour que ce soit pris... qu'on soit reconnu en temps que compétences »*. Il ajoute : *« sauf que nous, c'est pas forcément dans les esprits »*. Baptiste doit négocier. Son expérience n'est pas considérée. Il donne l'exemple de la sensibilisation souvent estimée comme gratuite. Or, il pense que chacun doit gagner sa vie. *« Donc c'est pas forcément évident »*. Il indique que le handicap est vu par la société comme un sujet annexe, voire totalement oublié. Il répond à tout type de demande. Il fait de la sensibilisation, notamment en entreprise, et donne des conférences. Il va à la découverte des autres et de leur besoin. Il regarde aussi ce qu'il peut apporter et reformule souvent ce que les demandeurs ont à l'esprit, du fait, parfois, de leur manque d'éducation sur le handicap. Il remarque que quand il s'adresse à des personnes en entreprise, il doit se mettre au niveau du plus grand nombre. Il se renseigne aussi sur la politique handicap de l'entreprise, sur leur budget.

Proposer un service rémunérateur n'est pas aisé. Les entrepreneurs potentiels ne doivent pas confondre la poursuite des loisirs et le travail indépendant avec l'acte de création d'entreprise. Les personnes qui souhaitent créer une entreprise autour de la prise de parole en public ou le conseil doivent établir fermement pourquoi les clients devraient être prêts à payer pour leurs conseils (Blass & Ketchen Jr., 2014). Baptiste soulève la question de la difficulté à trouver des clients, notamment dans le secteur du handicap. La concurrence est forte entre les conférenciers et ce notamment pour être rémunéré. L'absence de reconnaissance du sujet du handicap contraste avec certains autres secteurs d'activité. Les sportifs de haut niveau, les artistes, les dirigeants de grande entreprise ou, plus globalement, les personnes connues et reconnues dans un secteur d'activité valorisé par la société peuvent réaliser des conférences contre avantage. Les entreprises savent qu'elles doivent rémunérer ces personnes ou apporter des contreparties.

Alice constate le manque de sensibilisation de certains de ses clients vis-à-vis de l'accueil. *« Le plus compliqué je vais dire c'est quand on va chez un client qui n'est pas accessible »*. En revanche, elle n'hésite pas à être « cash » car pour elle, il ne faut pas *« hésiter à dire aux clients qu'on a des contraintes mais pour nous c'est pas un sujet où dans le sens où nous on travaille dans le handicap, on est très décomplexés par rapport à ça »*. Damien regrette le manque de préparation de ses clients à son encounter lors de rendez-vous professionnels. *« Très souvent quand je vais chez des clients, encore une fois quand on pose un dossier sur la table, vous faites comment ? Les gens n'ont jamais pensé à le mettre sur un support accessible »*. Jean déplore le manque de connaissance sur l'accueil des personnes aveugles. *« Souvent ils ne savent pas comment accompagner les gens. Par exemple, ils se mettent derrière et ils te poussent »*. Il conclut : *« c'est pas la meilleure solution pour être guidé »*. Octave observe l'accueil de certains clients et leur attitude face à son chien guide. *« Y a le chien et*

parfois on se rend compte que le personnel d'accueil, d'entreprise ne sont pas nécessairement formés
».

L'accueil des clients met en lumière le statut particulier des informants vis-à-vis de leur handicap. Les clients sont, dans la plupart des cas, peu formés à l'accueil des personnes handicapées, et aux spécificités inhérentes à chaque type de handicap comme l'accessibilité à certains locaux, l'adaptation des documents de travail, ou l'accueil d'un chien guide. Néanmoins, ce manque de sensibilisation peut aussi s'avérer une source d'opportunités pour les entrepreneurs dont le métier est de former sur cette question, comme c'est le cas pour Alice ou Octave.

Diane souligne que solliciter de l'aide à ses clients est une habitude difficile à prendre. *« Au début j'ai eu du mal à demander un coup de main à mes clients mais maintenant ça va mieux »*. Elle doit également s'adapter et fait part d'une anecdote. Un jour, elle doit dispenser une formation dans une université au 7^{ème} étage sans ascenseur. Il lui est impossible de monter les étages. *« J'ai donc proposé de faire cette formation dans la cour, et ils ont dit oui ; c'était super ! Ça les sortait de leur confort et ils se mettaient à ma portée ! Ça a vraiment été apprécié »*. Octave révèle son handicap à ses clients généralement par téléphone. *« A chaque fois, j'ai envie de dire qu'il y aura quelqu'un dans le lot qui sera bienveillant et qui va vous guider sur le sujet »*. Vincent note que personne ne l'a aidé excepté les clients.

Afin de pallier à certaines difficultés liées au handicap, des informants anticipent et préviennent leurs clients, et plus globalement les acteurs de l'entrepreneuriat, à l'avance pour préparer leur venue. Ils prennent également leurs dispositions pour se faire accompagner et mettre en œuvre des démarches favorisant la communication et la collaboration. Ces actions d'anticipation tendent à rassurer à la fois l'entrepreneur et le professionnel rencontré lors de premiers contacts, et peuvent favoriser la relation commerciale. Elles peuvent également contribuer à établir une certaine bienveillance envers l'entrepreneur lors de son accueil au sein des locaux et à trouver des alternatives plus inclusives. Cette bienveillance peut aller encore plus loin. Il est à souligner que certains clients aident l'handipreneur au développement de son organisation.

9.2.3. LES PRESTATAIRES

Daba collabore avec des salariés et des partenaires prestataires car les projets portés sont relativement ambitieux. Ninon tisse un lien avec des prestataires de production pour produire ensemble des émissions. Octave raconte son choix du recours au portage salarial. *« Je trouvais que c'était plus simple pour moi, même en tant que personne en situation de handicap, je me voyais pas... J'étais un*

peu effrayé par toute la gestion administrative que demande la création d'une boîte, la compta ». Il précise son propos : « bien sûr on se fait aider mais je trouvais que le truc était trop lourd, m'apparaissait trop lourd et j'ai préféré partir sur le portage ». Il confronte les entreprises de portage salarial et fait son choix sur une entreprise online. Il se compare à d'autres collègues coworkers travaillant dans d'autres secteurs, et dont leur entreprise s'est arrêtée du jour au lendemain. Vigilant, il a emmagasiné un peu de trésorerie. « Le portage salarial ça permet quand même de passer les vagues. Aujourd'hui je suis plutôt satisfait de la chose ».

Les prestataires participent au développement de l'entreprise en contribuant de manière directe au projet de l'entreprise ou en facilitant la réalisation de différents projets. Octave choisit le portage salarial. Étant déficient visuel, les tâches administratives lui paraissent difficiles à accomplir. Le portage salarial le sécurise. Ce dispositif est souple et apporte un confort. Le fait de recourir à une structure basée sur l'utilisation d'un outil sur Internet permet de gérer ses clients, de facturer, et d'accéder à un back office administratif. Il décide du salaire perçu en fonction du chiffre d'affaires réalisé.

Jessica indique que les clients ne sont pas prêts à collaborer avec des malentendants, mais pas seulement. *« Les prestataires non plus ils ont pas l'habitude de travailler avec une personne handicapée. Non, en fait ça demande beaucoup d'efforts ».* Samir établit des relations commerciales durables avec de nombreux fournisseurs qui savent comment gérer son handicap. *« A la boucherie à côté du restaurant. Ils nous connaissent par cœur et nous adore ! On note ce qu'on souhaite sur un papier qu'on donne au boucher. En 15 minutes, il nous prépare la commande ».* Lorsqu'il va chez son grossiste alimentaire, il se débrouille également. *« Les caissiers me connaissent par cœur et savent comment communiquer avec moi : automatiquement par écrit. Ou alors, ils font des gestes, articulent bien pour la lecture labiale etc ».* Il lui arrive même de rencontrer certains marchands sourds comme lui. *« D'ailleurs, dans cette entreprise, ils ont un poissonnier qui est sourd et apparemment tout le personnel a été sensibilisé à la surdité ».*

A l'image des relations client, la relation avec les prestataires peut également s'avérer complexe lorsque ces derniers ne sont pas sensibilisés au handicap. Néanmoins, les rencontres régulières et fréquentes avec les mêmes acteurs contribuent à une meilleure sensibilisation au handicap et permettent potentiellement d'établir des relations commerciales durables. Les professionnels sont alors informés vis-à-vis des spécificités du handicap et plus à même d'établir des réflexes et des routines favorisant les transactions commerciales.

9.2.4. LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Baptiste est peu accompagné. « *Tout ce qui est institutionnel ou autre je suis très vigilant par rapport à ça parce que je sais qu'il y a toujours quelque chose derrière* ». Il tranche : « *Je prêcherai plus pour du privé que du public pour ma part* ». Brahim évoque ses difficultés en tant qu'entrepreneur. « *C'est la crédibilité, c'est-à-dire chaque fois que je vais voir un partenaire pour l'associer que ce soit un banquier, une entreprise, une administration...* ». En tant que non-voyant, il est obligé de multiplier les arguments, les preuves pour faire adhérer sans parfois obtenir gain de cause.

Baptiste manifeste de la méfiance à l'encontre de l'Etat. Il craint possiblement les éventuelles contreparties. Quant à Brahim, il se sent dans l'obligation de se justifier, de démontrer ses compétences étant donné son handicap. Les stéréotypes ne sont pas en faveur des handipreneurs. La stigmatisation associée au handicap crée des barrières comportementales qui peuvent avoir un impact sur les attentes des personnes concernant leurs propres capacités et les attentes des autres (Parker Harris, Renko & Caldwell, 2014).

Marwa raconte sa vie ordinaire. « *J'ai une personne qui va s'occuper de moi avec des heures fixes et en dehors de ces heures-là j'ai personne pour m'aider* ». Une auxiliaire de vie, une aide-soignante ou une infirmière intervient en général le matin, l'après-midi et en fin de journée. « *La journée, j'ai besoin de quelqu'un pour me rendre aux toilettes, j'ai besoin d'une tierce personne* ». La MDPH l'aide. « *J'ai 4 heures 30 par jour. C'est pas assez pour m'aider dans mon hygiène de vie, pour mes déplacements etc. C'est vraiment très léger* ». Elle complète son propos en disant qu'elle doit être à son domicile. « *Voyez les tierces personnes elles ne se déplacent pas à votre lieu de travail* ». Quant à Octave, il indique qu'en tant qu'indépendant en portage salarial, il a pu bénéficier en 2020 d'un mois de chômage partiel car un de ses contrats avec un client n'avait pas pu se faire à cause du confinement. « *Mais à part ça, aucune aide* ».

Les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) accueillent, informent, accompagnent et conseillent les personnes handicapées et leurs proches, leur attribuent des droits et, plus généralement, sensibilisent l'ensemble des citoyens au handicap dans chaque département (handicap.gouv, 2021). Elles attribuent des heures définies et limitées étant donné le coût financier des prestations. Par ailleurs, les services rendus le sont à domicile et en journée, ce qui peut être contraignant pour l'handipreneur. Il ne peut alors se déplacer, se rendre sur son lieu de travail, rencontrer ses collègues, clients, prestataires, et fournisseurs. Par ailleurs, lors du confinement suite à la pandémie due à la COVID-19, l'Etat a aidé les entreprises via le chômage partiel. L'activité partielle, ou chômage partiel est un dispositif permettant aux établissements faisant face à des difficultés temporaires de réduire ou suspendre leur activité, tout en garantissant aux salariés une

indemnisation pour leur perte de salaire. Ce dispositif s'avère grandement mobilisé depuis le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19 (Otte, 2020).

9.2.5. LES FINANCEURS

Daba fait part de ses difficultés en termes de financement. En effet, elle réalise des projets ambitieux, ce qui nécessite un investissement conséquent. *« C'est là où ça pêche un petit peu parce que y'a pas forcément une ouverture de la part des structures existantes pour investir dans une entreprise comme la mienne »*. Marwa remarque que pour trouver des financements, c'est très long. *« Je sais pas si c'est le handicap mais souvent on me dit ah c'est vous qui gérez tout ça. Les gens sont assez étonnés en fait. Comment vous faites ? »*. Elle poursuit : *« c'est vraiment les personnes en fait qui essaient de trouver des choses à dire. Voilà pour eux, c'est juste pas faisable. Les personnes handicapées, il faut qu'on ait du soutien de valides »*. Elle a l'impression que les gens ont peur, vraiment peur de financer. Elle remarque qu'*« on peut en tant que personne handicapée gérer une société, gérer une entreprise, gérer un grand domaine. Il faut juste nous en donner les moyens en fait »*.

Daba et Marwa évoquent être confrontés aux décideurs ayant un pouvoir économique sur la destinée de leur entreprise. Ceux-ci n'ont pas nécessairement un regard positif et constructif, et doutent quant à la capacité d'entreprendre des informants. En tant qu'entrepreneurs « inattendus », ils doivent probablement déployer plus d'efforts pour créer une identité entrepreneuriale plausible (Jammaers & Zanoni, 2020).

Néanmoins, des informants bénéficient de soutiens financiers, ou entreprennent des démarches permettant de les obtenir.

Kader souhaiterait modifier le statut d'une de ses entreprises. *« J'aimerais participer à une économie solidaire où justement je ferais travailler que des personnes en situation de handicap »*. Quelque temps plus tard, il met en pratique son idée. *« Pour sauver la structure, j'ai passé le laboratoire en entreprise adaptée »*. Il a obtenu l'agrément et également un financement de la DIRECCTE de 15.000 euros par poste et par an. Malik note que *« si on arrive à obtenir l'agrément d'entreprise adaptée, on aura des avantages fiscaux monstrueux »*. Ninon raconte avoir failli mettre la clef sous la porte à deux reprises. *« Nous avons dû nous résigner à faire des demandes de subventions pour rester hors de l'eau »*. L'obtention de l'agrément d'entreprise adaptée sauve son organisation. Samir fait évoluer le statut de son entreprise. *« Je suis enfin entreprise adaptée »*.

Malik vise le statut d'entreprise adaptée. Kader et Ninon recourent aux différentes aides disponibles en faveur du handicap, de l'entreprise adaptée. L'entreprise adaptée emploie au moins 55% de

travailleurs en situation de handicap, lesquels exercent une activité professionnelle dans des conditions en adéquation avec leurs capacités. L'entreprise peut alors percevoir en contrepartie des aides financières pour l'emploi de chaque travailleur en situation de handicap. Ce dernier occupe le statut de salarié et est soumis aux mêmes règles que les autres salariés (Service public, 2021). Les DIRECCTE gèrent le financement et les recrutements. Elles sont désormais regroupées avec les services déconcentrés de la cohésion sociale au sein d'une nouvelle organisation - les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) -. Ces directions rassemblent les compétences en matière de cohésion sociale, de travail, d'emploi, et d'économie, ainsi que les entreprises et les services de l'État qui sont chargés de ces compétences (travail emploi, 2021b). Les entrepreneurs en situation de handicap développent, par ailleurs, un comportement sympathique envers les personnes handicapées, et recommandent plus souvent de les embaucher en tant que salariés (Saxena & Pandya, 2018).

Guy est locataire d'un local dont le propriétaire est une association. *« Ils m'ont dit si tu arrives à nous prouver que ton affaire démarre et que tu le declares officiellement nous voulons bien prendre en charge la facture des pièces de travail ce qui est déjà un gros plus »*. Il reçoit de l'aide de l'UNAKAM pour réaliser certains travaux à l'intérieur du local. *« Ils m'ont aidé financièrement au début, ça c'est important »*. Jerry ne sollicite pas d'aide de l'État, et notamment de l'AGEFIPH au démarrage de son entreprise, mais les obtient par la suite. Kader obtient des subventions qui vont compenser ses dépenses liées à son handicap. Par exemple, quand il doit marcher, il va déchirer ses baskets plus facilement car il traîne la jambe davantage qu'une personne valide. Les frais engendrés vont être compensés par des demandes au niveau de l'Etat et de l'AGEFIPH. En revanche, il est obligé de prendre du temps pour effectuer certaines demandes de financements de travaux ou d'acquisition de matériel adapté à son handicap. Il reçoit de l'aide du CCAH pour la création de deux postes et de l'AGEFIPH pour l'aménagement d'un poste.

Les handipreneurs touchent certaines aides liées à leur handicap ou à celui de leurs collaborateurs. Le Comité National Coordination Action Handicap (CCAHA) et ses membres accompagnent les porteurs de projets du secteur du handicap dans le but d'améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de favoriser le vivre ensemble. Il s'appuie sur son expertise du secteur pour accompagner et financer des projets, proposer une offre de formation et de conseil aux organisations engagées dans une démarche handicap, et pour développer un pôle national d'échanges et de partage (CCAHA, 2021). L'AGEFIPH permet également de financer certaines dépenses relatives à l'emploi des personnes en situation de handicap. L'UNAKAM est l'Union Nationale des masseurs-kinésithérapeutes Aveugles et Malvoyants ; l'association a comme ambition l'intégration sociale des

personnes aveugles et malvoyantes par la profession de Masseur-Kinésithérapeute (UNAKAM, 2021).

Malik part au Maroc car il se sent bloqué et insuffisamment écouté en France. Il est repéré par le gouvernement marocain lors d'une conférence réunissant 1.500 experts. *« Je tire mon épingle du jeu si bien que je suis le seul à repartir avec une subvention et un parrainage »*. Il n'a pas de revenu. *« Je gagne pas encore d'argent avec ma boîte, j'ai le droit à toutes mes aides sociales etc. »*. Il poursuit : *« je suis un peu un entrepreneur qui a de la chance quand je regarde autour de moi parce que j'ai pas besoin de me demander comment je vais manger demain »*. Son train de vie ne change pas. Il remarque qu'il ne devrait pas être à ce niveau étant donné les gens qu'il rencontre, son niveau d'avancement. Mais aujourd'hui, il dispose du droit à l'allocation adulte handicapé et à toutes les aides sociales. *« On est dans un pays où la protection sociale est très bien »*. Il poursuit : *« je ne comprends pas qu'il y ait pas plus de personnes en situation de handicap qui entreprennent parce que le risque il est moindre parce que quand t'es valide entre guillemets et que tu dois aller chercher quelque chose, c'est beaucoup plus compliqué »*.

Malik bénéficie d'une subvention étatique au Maroc et touche l'allocation adulte handicapée en France. L'allocation aux adultes handicapés (AAH) peut compléter les ressources des personnes en situation de handicap et garantir un revenu minimal. Le montant au 1er avril 2021 est de 903,60 euros (CAF, 2021). Les réseaux de Malik, son appartenance à deux cultures différentes lui permettent d'élargir les opportunités. Dans le même temps, son statut de personne handicapée lui confère, contrairement aux personnes valides, un droit à des revenus du fait de son handicap. Ce revenu lui permet d'entreprendre en bénéficiant de ressources financières. Ce droit minimise la prise de risque, notamment financière et, ainsi, le sécurise.

Alice remarque qu'*« au début de notre boîte on a eu un prêt d'honneur »*. Jessica indique qu'avec les banques, *« c'est pas toujours très clair. J'ai pas été toujours super bien accompagnée »*. Ninon note que grâce au financement de PM'up régional, elle peut se salarier pour une année.

Des handipreneurs recourent à des aides communes à tout entrepreneur. Ils bénéficient d'aides standards tels que le prêt d'honneur, la subvention PM'up comme tout entrepreneur. Si l'apport personnel est insuffisant pour obtenir un emprunt bancaire permettant de boucler le financement d'une création ou reprise d'entreprise, il est possible de renforcer cet apport en sollicitant un prêt auprès de la BPI. Ces prêts sont sans intérêts, ni garanties. Néanmoins, l'entrepreneur doit s'engager à rembourser *« sur l'honneur »* son prêt (BPI, 2021). La subvention PM'up correspond à une subvention régionale destinée aux PME et ETI lorsque celles-ci portent un projet de sauvegarde

d'activités et de savoir-faire menacés, ou qu'elles sont en mesure de démontrer une croissance à fort potentiel de création d'emplois directs et indirects, et de production de produits et/ou services stratégiques sur le territoire régional (Ile-de-France, 2021).

9.2.6. LES PARTENAIRES NON FINANCEURS

Alice et ses associées domicilient leur entreprise dans un espace de coworking. *« C'est un nid de l'ESS, de l'économie sociale et solidaire. Y a beaucoup d'associations et d'entreprises qui tournent autour de l'inclusion sociale, de l'environnement »*. Elle est en permanence en recherche d'échanges de bonnes pratiques de la part d'associations et d'organismes. Elle se projette : *« peut-être que l'année prochaine, on sera en mode changement d'échelle, on verra »*. Elle s'adapte. *« On va peut-être mettre en place d'autres choses et demander d'autres partenariats »*. Malik étudie en master 2, entre dans un pré-incubateur où il apprend un peu les bases du business model, à comment travailler, s'entourer etc. *« Pour passer de l'idée au projet y a du taf »*. Il gagne le prix Pépite 2017 avec son projet ce qui lui donne de la visibilité. Par la suite, il entre dans un autre incubateur après une première tentative. *« On a été pris par le programme le plus sélectif de station F »*. Ce programme est gratuit et mis en place pour les jeunes au profil atypique. *« C'est ça qui a vraiment lancé »*. Il est accompagné par le programme French tech, par des régions, des incubateurs, des associations, des entreprises, le conseil présidentiel pour l'Afrique, le gouvernement marocain, par tous les entrepreneurs avec qui il interagit. Ninon est soutenue par les administrations, la région, un syndicat, et la fondation de France.

Toute aide peut être porteuse. Les partenaires, les prix obtenus donnent de la consistance et de la visibilité au projet. Alice, Malik et Ninon sont très accompagnés pour le développement de leur entreprise. Ils bénéficient des services d'espaces de coworking, d'incubateurs selon le stade de développement de leur entreprise, et du soutien de différents partenaires publics et privés, ainsi que d'autres entrepreneurs. Ces partenaires ne les financent pas, mais peuvent apporter conseils, réseaux, et opportunités commerciales. Alice, Malik et Ninon sont à l'écoute, ouverts aux conseils, provoquent et saisissent les opportunités de rencontres et de réseaux. Ils s'adaptent et développent des partenariats en fonction des besoins, de l'évolution et des perspectives de l'entreprise. Ils font preuve de capacité à créer et à maintenir du lien, et de compétences sociales ce qui n'est pas forcément le cas pour tous les handipreneurs. Comme le soulignent Mota, Marques & Sacramento (2019), certaines mesures politiques doivent être prises pour assurer à ces personnes un accès égal aux informations et aux opportunités en englobant, associant divers groupes tels que la famille ou les aidants, la société en général, les institutions et les décideurs.

Bertrand profite du bouche-à-oreille pour attirer de la clientèle. « *J'ai pas franchement besoin de partenaires en tant qu'entreprise mais si tu veux j'ai dans les quelques associations où je participe, j'ai des gens qui savent que j'existe et qui me renvoie quelqu'un de temps en temps qui a besoin d'un portrait* ». Daba est actuellement accompagnée par une association soutenant les entrepreneurs en faillite. « *Une marraine et un coach m'ont été attribués pour me guider et nourrir mes réflexions dans cette recherche de reconstruction* ». Jessica indique qu'« *au final, j'ai réussi à me faire aider* ». Elle complète : « *c'est beaucoup de bouche-à-oreille* ». Elle discute avec des personnes auto-entrepreneuses depuis un peu plus longtemps qu'elle. Ces personnes l'inspirent sur certains sujets, lui donnent la marche à suivre. « *C'est du bricolage on va dire* ».

Les partenariats formels ou informels ponctuels prennent des colorations très différentes. Les associations constituent des réseaux d'apporteurs d'affaires, accompagnent les entrepreneurs au démarrage et au développement de leur activité, mais aussi lorsqu'ils sont en faillite. Le bouche-à-oreille correspond à un moyen de développer son chiffre d'affaires sans coût réel. Il permet également de promouvoir un service, un produit sans attendre nécessairement une contrepartie ce qui peut rassurer le client éventuel sur la sincérité de la démarche.

Damien estime ne pas avoir été aidé, accompagné cette dernière année. Diane remarque ne pas devoir attendre d'être accompagnée pour faire fonctionner son entreprise. « *Mais c'est vrai que j'aimerais parfois, que nos clients et partenaires s'impliquent davantage dans notre développement* ». Elle estime que très peu d'entre eux l'aident à grandir. Elle cite une exception. Elle estime que la confédération des petites et moyennes entreprises l'a beaucoup aidé dans ses orientations données à l'entreprise et a apporté un nombre d'amis entrepreneurs extraordinaires et toujours bienveillants. Jean n'est pas accompagné par des partenaires. Jerry tisse des partenariats d'échanges avec des jeunes start-up qui sont dans le monde du handicap. Il peut, ainsi, avoir de la visibilité dans des salons où il ne peut se rendre. Octave consulte un partenaire pour qu'il établisse un bilan de sa retraite car il a constaté qu'un certain nombre de ses cotisations n'avaient pas été enregistrées. « *Il s'agit de mettre mon point retraite à jour et de pouvoir établir différents scénarios de départ* ».

Des liens de nature très diverses existent entre les entrepreneurs et les partenaires. Diane regrette de ne pas pouvoir en tisser davantage malgré sa volonté. Jerry est très peu mobile et communique très difficilement. Créer du lien social ne s'avère pas nécessairement aisé. Octave est très autonome, stratégique, et raisonné dans son tissage de réseau. Il développe des liens quand il en perçoit la nécessité. Damien, Jean et Vincent ne sont pas aidés ponctuellement par des partenaires stratégiques. Ils n'en ressentent peut-être pas la nécessité, où se révèlent méfiants. L'entreprise se développe sans recourir à cette stratégie de création de partenariats.

CHAPITRE X

L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DE DEUX MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES AVEUGLES. (TRAVAIL VI)

Titre : « *L'intégration professionnelle de deux masseurs-kinésithérapeutes aveugles* ».

Julien Billion*. ISC Paris/Institut Polytechnique de Paris-Télécom Paris.

Claire Doussard**. ESA/UMR AUSser

Karim Kerroumi***. EIVP.

Jérémy Renouf****. ISC Paris.

Résumé

Le métier de masseur-kinésithérapeute est ouvert aux personnes en situation de handicap visuel mais il peut faire l'objet d'un questionnement concernant son devenir. Cette recherche étudie le cas de deux aveugles entrepreneur-kinésithérapeute pour davantage appréhender les dynamiques d'intégration et d'insertion de ces professionnels singuliers. Grégoire, retraité kinésithérapeute-ostéopathe, a créé une entreprise rassemblant des kinésithérapeutes voyants, malvoyants, et aveugles dans un même lieu. Jean exerce, depuis 20 ans, cette profession à la fois en tant que libéral et salarié dans un centre de santé.

Ce chapitre a été accepté en juin 2021 dans l'ouvrage sous la direction de Jérémy Renouf publié en 2022 aux éditions ISTE et intitulé : « handicap et entrepreneuriat ».

10.1 INTRODUCTION

Les capacités professionnelles des personnes déficientes visuelles dans le domaine du massage et de la kinésithérapie sont reconnues universellement. Par la pratique, le professionnel, privé partiellement ou totalement de la vue, développe des aptitudes dans les compétences exigées. Les qualités de toucher, de sensibilité et de concentration des personnes aveugles ou malvoyantes transcendent les métiers de masso-kinésithérapie.

Historiquement, les personnes déficientes visuelles masseuses bénéficient d'un statut singulier et exemplaire, notamment au Japon. Dans ce pays, durant plusieurs siècles, les personnes aveugles s'avèrent prioritaires pour occuper l'activité de massage préventif et curatif. Elles disposent du monopole du massage jusqu'en 1868. Le terme d'*anma* en japonais signifie indifféremment aveugle ou masseur. Suite à l'expérience japonaise pour la formation des aveugles dans le domaine du massage, certains pays européens s'engagent sur cette voie (Monet, 2003). Cette possibilité de trajectoire professionnelle met en jeu l'identité sociale d'un groupe en quête de reconnaissance ou, selon Dubar (2015), l'image du soi, le vécu dans le monde du travail. Le métier de masseur-kinésithérapeute est depuis cent ans un facteur d'intégration professionnelle et sociale des déficients visuels (Bouday & Monet, 1995). Ce fait ne demeure plus à démontrer (Gouban, 2002). Près de 70% et 30% des masseurs-kinésithérapeutes déficients visuels travaillent respectivement dans le secteur salarié ou libéral; 30% des masseurs-kinésithérapeutes salariés travaillent également en libéral; plus de 30% des masseurs-kinésithérapeutes salariés occupent des fonctions à responsabilité (Charles, 2005). Ces statistiques semblent démontrer, dans une certaine mesure, l'insertion dans le milieu professionnel de cette population.

Néanmoins, même si le métier de masseur-kinésithérapeute demeure ouvert aux personnes en situation de handicap visuel, il peut faire l'objet d'un questionnement quant à son devenir. En effet, selon son niveau d'optimisme ou de pessimisme, chacun trouve à penser que cette forme d'intégration peut évoluer. Par exemple, certains masseurs-kinésithérapeutes déficients visuels sont intégrés professionnellement. Ils occupent un emploi, possèdent un statut de masseur-kinésithérapeute, au même titre que les personnes voyantes, mais peuvent être « relégués » dans une fonction, voire dans des rôles aux tâches limitées. Ils sont donc intégrés mais non insérés, et sont perçus au travers d'une particularité : leur handicap. D'autres masseurs-kinésithérapeutes déficients visuels occupent un poste équivalent à celui de leurs collègues voyants, et réalisent des tâches similaires même si des adaptations sont mises en place. Ces adaptations prennent notamment en considération certains facteurs d'intégration relatifs à la question spatiale, tels que les mobilités et les déplacements, les

dispositions architecturales liées au lieu de travail, ou encore la place du matériel. Ces adaptations demeurent stratégiques dans le cas de l'insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles.

Pour mieux comprendre quelles sont les dynamiques d'intégration et d'insertion de ces professionnels particuliers, cette recherche étudie le cas de deux aveugles entrepreneur-kinésithérapeute. Les noms des informants et les lieux, les déplacements explicités en cartographie sont anonymisés par souci de confidentialité. Grégoire, 62 ans, est un retraité kinésithérapeute-ostéopathe chevalier de l'ordre national du mérite. Il fonde une entreprise rassemblant dans un même lieu des kinésithérapeutes voyants, malvoyants, et aveugles. Jean, 60 ans, perd complètement la vue à l'âge de 32 ans et reprend des études pour devenir kinésithérapeute. Depuis 20 ans, il exerce cette profession à la fois en tant que libéral et salarié dans un centre de santé. Comment ces deux entrepreneurs-kinésithérapeutes aveugles sont-ils intégrés professionnellement ? Comment le handicap influence l'exercice de leur activité entrepreneuriale ?

10.2. INTÉGRATION PERSONNELLE

Grégoire éprouve de la peur au démarrage de sa création d'entreprise. « *La première personne à qui je me suis heurtée, c'est à moi-même* ». Il fait, néanmoins, preuve de persévérance. « *A un moment donné j'ai senti qu'il y avait une lumière au bout du tunnel et puis je me suis dit, c'est bon, j'y vais à fond* ». Son équipe comprend 10 personnes en incluant une secrétaire, une femme de ménage. Il intègre des personnes voyantes dans une organisation rassemblant à l'origine uniquement des personnes déficientes visuelles et se voit récompensé du titre de chevalier de l'ordre national du mérite. « *Petite cerise sur le gâteau* ». Jean note ne rencontrer aucun problème avec les patients. Il constate même un point positif. « *Sans voir, on a plus tendance à être proche du patient, à être beaucoup plus manuel parce que c'est déjà plus simple pour nous* ».

Grégoire dispose de qualités personnelles comme la volonté et la détermination lui permettant de s'intégrer professionnellement. Jean se considère comme proche de ses patients. Être dépourvu de la vue créer de la proximité gestuelle et corporelle dans l'exercice du métier de kinésithérapeute. Le toucher permet de se repérer et de créer du lien avec le patient.

La qualité de l'intégration personnelle dépend de chaque individu. Elle demeure directement liée à l'évolution du rapport personnel au handicap. Elle s'appuie également sur un potentiel, des aptitudes, une personnalité. L'histoire de chacun se construit au fil des événements, des aides, des rencontres, des situations particulières et confère des ressources permettant de faire plus ou moins face à l'adversité (Kastersztein & al., 1999). Des points s'avèrent essentiels : un environnement favorable construit, des événements provoquant ces changements, des personnes jouant le rôle de catalyseurs pour opérer cette transformation (Aubin & al., 1995). Par ailleurs, l'insertion ou l'intégration de chaque individu dépend non seulement d'une intégration au niveau personnel mais aussi au niveau interpersonnel (Cochet, 2002).

10.3. INTÉGRATION INTERPERSONNELLE

Grégoire ne pense pas devenir entrepreneur. *« J'étais poussé par un conseil d'administration. A l'origine, j'y pensais pas du tout »*. Il est locataire d'une salle. Le propriétaire des lieux lui signifie de partir ou de créer une société. De son côté, il arrive à persuader le propriétaire et également les autres professionnels de rejoindre son aventure entrepreneuriale. *« Il a fallu que je réunisse tout le monde, que j'organise beaucoup de réunions, que je les contacte un par un, que je leur fasse visiter les locaux qui n'étaient pas encore refaits et essayer d'être convaincants »*. Il précise. *« C'est quand j'ai amené des professionnels de santé qui ne travaillaient pas... Pour certains dans d'autres cabinets, il faut être gonflé, je les ai rapatriés... Peut-être mon handicap... Je sais présenter les choses... Je sais motiver les uns, les autres même si au début ça leur fait peur car on part de rien. Ils avaient tout eux. Mais ils sont gagnants maintenant. Ça marche très fort »*. Jean fédère également. *« Dans mon cabinet, il y a d'autres personnes qui travaillent dedans. C'est pas des salariés, ils sont indépendants aussi »*.

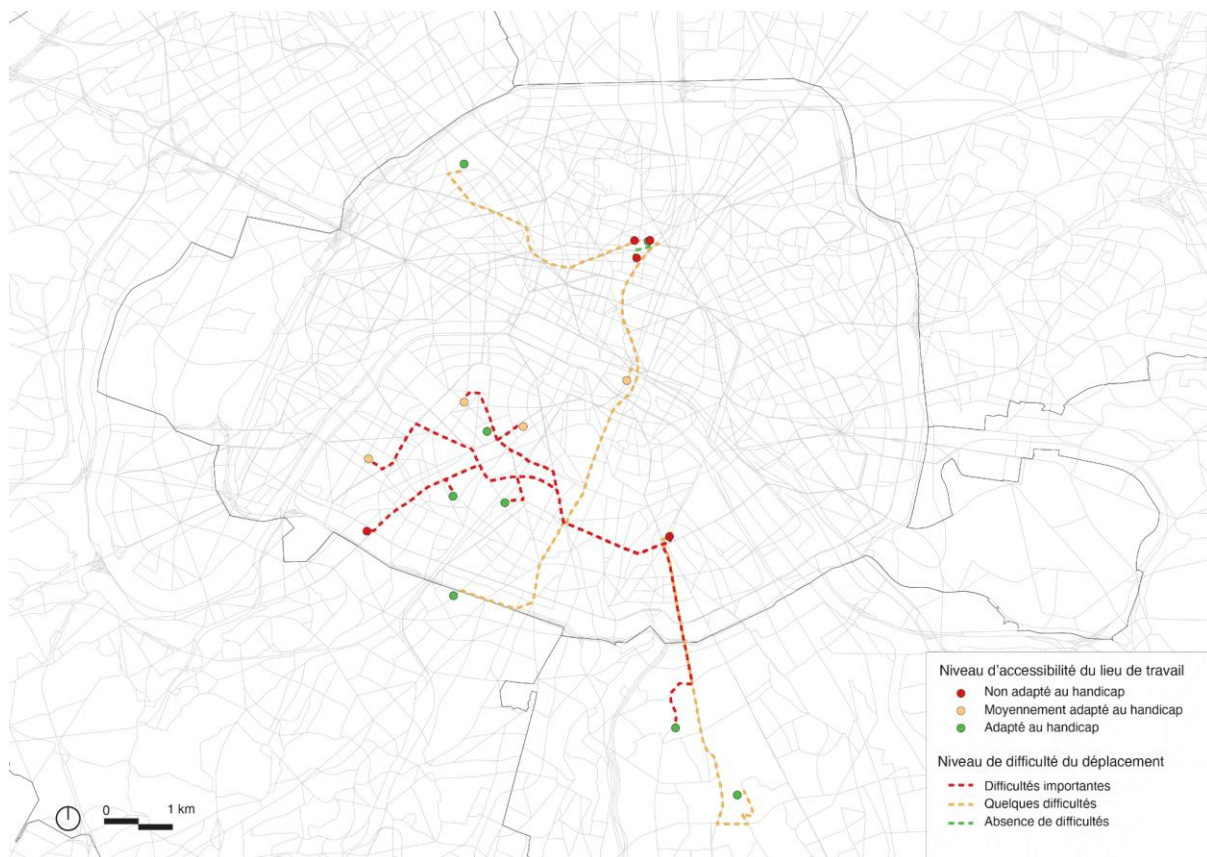
Intégration et insertion sont liées à la relation interpersonnelle (Ehrenberg, 1995). Elle se fait dans la perception, la représentation qu'ont deux individus en relation. La représentation du handicap liée à la déficience visuelle peut jouer dans cette « facilitation ». Grégoire a saisi la chance de création d'entreprise qui lui a été donnée. D'un côté, le propriétaire dispose d'une représentation positive de Grégoire en lui faisant une proposition. De l'autre côté, Grégoire se montre convaincant pour démontrer ses qualités à réussir à développer son projet entrepreneurial. La relation tissée entre le propriétaire, les professionnels et Grégoire demeure constructive. Une relation de confiance s'avère construite.

Jean sait également fédérer et rassembler autour de son projet. Propriétaire d'un cabinet, il loue une partie du local à des indépendants, lesquels lui paient une rétrocession, c'est-à-dire un pourcentage du chiffre d'affaires pour pouvoir utiliser les locaux et le matériel.

10.4. INTÉGRATION PAR L'ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DU MATÉRIEL DE TRAVAIL

Grégoire se montre content de son lieu de travail. *« Au début on l'adapte à son handicap »*. Les autres lieux fréquentés dans le cadre de son activité professionnelle ne sont pas adaptés à son handicap. *« C'est clair, c'est non. Quand je rentre dans une administration fiscale, il faut tirer un numéro, il est où mon numéro ? Quand est-ce que mon numéro passe ? Ça je ne sais pas »*. Jean témoigne d'un problème. *« Tous les logiciels ne sont pas accessibles au système d'aide technique pour l'informatique, c'est-à-dire que moi je suis non-voyant complet, je ne vois rien du tout donc dans mon cabinet, dans le centre santé c'est le même problème en fait y a des logiciels que j'utilise qui ne sont pas accessibles »*. Il identifie un autre problème. *« On arrive devant une porte avec un digicode. On sait pas trop comment il est le digicode, en plus s'il est tactile c'est même pas possible de l'ouvrir donc voilà. Après on arrive chez la personne... c'est trop compliqué »*. Il pointe également une situation singulière. *« Je ne fais pas kiné à domicile parce que kiné à domicile ça veut dire premièrement se déplacer. Se déplacer bon c'est pas un peu compliqué puisque je me déplace tout le temps. Mais se déplacer dans un endroit que l'on ne connaît pas car quand on va chez un patient la première fois, on connaît pas »*.

Le niveau d'accessibilité d'un bâtiment favorise également ou non l'activité entrepreneuriale d'une personne déficiente visuelle. Dans le cadre de l'activité de Grégoire et de Jean, plusieurs facteurs demeurent à prendre en considération. Lors de rendez-vous professionnels dans des locaux d'autres acteurs, le problème des interphones et des digicodes (non traduits en braille), et, éventuellement, de l'ascenseur doivent être surmontés. Les étiquettes des étages localisées à côté des boutons ne sont là encore pas toujours traduites en braille. Certains bâtiments sont également mieux adaptés au handicap que d'autres plus anciens, et la présence d'escaliers peut s'avérer problématique. Comme l'indique la carte ci-dessous, plus de la moitié des lieux fréquentés par Grégoire et Jean ne sont pas, ou sont moyennement adaptés à leur handicap. Au-delà de la simple configuration architecturale du bâti, certains équipements, notamment électroniques, constituent également un défi. Comme l'indique Grégoire, trouver et connaître son numéro de passage dans les administrations ne demeure pas toujours aisé. L'accessibilité des logiciels demeure un défi à surmonter, alors que les systèmes vocaux ne peuvent pas toujours indiquer ce qui s'affiche à l'écran. Techniquement, l'informatisation et les interfaces graphiques se multiplient (appareils d'électrothérapie) et seuls quelques rares appareils proposent des adaptations pertinentes.



Cartographie des niveaux d'accessibilité des lieux de travail et des difficultés de déplacement de Grégoire et Jean en lien avec leur activité professionnelle.

Sources : Apur 2020, entretiens Novembre 2020.

Auteur : Claire Doussard

10.5. INTÉGRATION PAR L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

Grégoire met 1h15, prend trois lignes de métro pour se rendre à son travail. Le retour à son domicile demeure aussi difficile. *« J'arrivais sur les genoux »*. Par la suite, il utilise deux soirs par semaine le PAM, un service de transport collectif pour personnes handicapées ou dépendantes. *« Là j'étais tranquille, j'étais dans une voiture. C'était bon »*. Son lieu de travail est à proximité du métro et du bus. *« Paris à cet avantage tout de même pour nous »*. Il note également un côté négatif. *« Il faut beaucoup se déplacer, il faut aller dans les organismes, il faut aller à droite, il faut aller à gauche [...]. Pour nous le déplacement, c'est pas acquis, encore moins quand on va dans un lieu extérieur »*. Il prend le taxi pour gagner du temps. Jean se déplace tout le temps. *« Le déplacement, c'est chronophage. En même temps, c'est important de pouvoir le faire parce que c'est bon d'essayer d'être autonome et puis c'est bon même pour la santé de bouger »*. Il considère que *« les déplacements, c'est un travail »*. Il donne une anecdote. *« Il faut que je sois concentré parce que je passe le matin, sur le trottoir il n'y a rien. Je passe le soir, ils ont fait un trou ou des gens ont déposé des encombrants ou des travaux etc. Il y a toujours, il faut toujours être vigilant, tout le temps, tout le temps, tout le temps »*.

Grégoire prend très souvent les transports en commun, même si des problèmes se posent. Participant à la commission sur l'accessibilité des transports en commun de la RATP, il siège avec différents responsables dans le but d'améliorer l'accessibilité du métro, et de faire part des obstacles rencontrés durant les correspondances. Il fait notamment mention du problème associé à l'insonorisation des rames. La majorité des lignes de métro n'annonce pas les stations. Ainsi, la personne déficiente visuelle doit compter les stations de métro pour arriver à destination.

L'activité entrepreneuriale implique des déplacements pour rencontrer des clients, des prestataires, des agents administratifs, des partenaires associatifs. Les activités de Grégoire et de Jean ne font pas exception. Grégoire s'intègre professionnellement grâce à sa capacité à se déplacer seul et à se faire parfois accompagner dans ses déplacements.

De même que pour Grégoire, Jean note certaines difficultés en lien avec le déplacement, dans les transports en commun et dans la rue. Une personne déficiente visuelle se doit de rester concentrée et attentive à tous les bruits. Dans la rue, de nombreux feux sont insonorisés, et certaines voitures électriques sont relativement silencieuses, ce qui présente un danger pour la personne en situation de handicap. Celle-ci prend un risque si elle téléphone, ou écoute de la musique durant ses trajets.

Par ailleurs, Jean ne peut pas effectuer certains déplacements sans aide. Or il ne peut être accompagné en permanence car il ne dispose pas des moyens financiers pour recruter un accompagnant. Grégoire prend également le taxi et le PAM de manière régulière. Le coût de trajet en PAM demeure moindre qu'en taxi.

De ce fait, comme le démontre la carte précédente, la majorité des déplacements de Jean et de Grégoire présente des difficultés, parfois très importantes. Les trajets présentant une absence de difficultés sont ceux les mieux connus, effectués en taxi ou en PAM, ou, du moins, non associés aux transports en commun. Tout trajet demande enfin un temps de préparation complémentaire pris sur le temps de travail. Les difficultés inhérentes à l'accessibilité des moyens de transports et à la mobilité ont alors un impact certain sur l'activité entrepreneuriale.

10.6. CONCLUSION

La masso-kinésithérapie constitue un moyen d'accès à l'insertion sociale pour les personnes déficientes visuelles. Dans le cas de Grégoire et de Jean, ce métier leur permet à la fois de s'insérer et de s'intégrer professionnellement, par le biais du développement de leur entreprise. Cette dernière contribue à établir des liens professionnels avec des personnes voyantes et non-voyantes, et à valoriser leur savoir-faire tout en prenant en compte leur handicap. En revanche, ce même handicap influence de manière défavorable l'exercice de leur activité entrepreneuriale. C'est notamment le cas pour leurs interactions professionnelles auprès d'acteurs spécifiques, tels que, par exemple, les agents du greffe ou pour leurs rencontres avec d'autres professionnels dans des espaces de travail non adaptés à leur handicap. Les questions de la mobilité et de l'accessibilité des moyens de transports présentent également des défis pour ces entrepreneurs ayant besoin de se déplacer pour développer leur activité.

D'autres défis voient le jour. Les modifications réglementaires portant sur la profession de masseur-kinésithérapeute confèrent à la fois plus d'autonomie mais aussi plus de « devoirs » d'argumentation, ce qui fait évoluer de plus en plus un métier parfois encore vu comme prioritairement manuel, tactile, vers une profession où la recherche, l'argumentation vont être les bases de la pratique. Or, cette transformation ayant déjà un impact sur les processus de formation va également faire changer l'approche du métier par les personnes déficientes visuelles où la priorité du tactile, de la technicité ne sera plus la base unique. Le travail de réflexion argumentée et d'adoption d'une méthodologie de recherche vont obliger certains à devoir lire plus, écrire plus. Le rapport à l'écrit demeure complexe. Il s'agit d'un état de fait lié à la fatigabilité, à la difficulté d'accès aux écrits, au besoin souvent de trouver « des yeux » pour lire les articles. Il est à craindre que seuls les « meilleurs » parviendront à dépasser ces obstacles et ce dans un cadre actuel d'une formation dont le temps demeure équivalent pour tous, déficients visuels ou non.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel

Comment les personnes en situation de handicap vivent-elles leur condition d'entrepreneur ?

Répondre à cette question n'est pas chose aisée, tant les handipreneurs constituent un groupe social diversifié. C'est pourquoi il ressort de notre recherche que des similitudes et des divergences émergent entre les entrepreneurs, qu'ils soient, par ailleurs, handicapés ou non.

En premier lieu, certaines raisons d'entreprendre énoncées par les informants sont communes à tout entrepreneur. Nous pouvons citer l'épreuve du chômage, les expériences négatives en entreprise classique, ou la prépondérance d'une personnalité entrepreneuriale. De même, plusieurs figures de l'entrepreneur ont été identifiées dans cette recherche, qui correspondent peu ou prou à celles que nous aurions pu établir pour d'autres chefs d'entreprise. Ces entrepreneurs sont juniors, confirmés, multi-récidivistes, ou encore à la retraite. Ils présentent des profils variés en fonction de leur âge et de leurs expériences. Ils créent parfois une entreprise, une solution selon un besoin précisément identifié dans leur vie quotidienne et lié directement à leur handicap, ce qui constitue, en revanche, une des spécificités du groupe d'entrepreneurs étudié. Ils peuvent aussi recruter des personnes handicapées. Par ailleurs, le handicap peut s'avérer un atout de communication, de marketing, et financier dans certains cas. Les obstacles peuvent également contribuer à l'établissement d'une forte personnalité, au développement d'un esprit résilient et engagé, susceptibles d'aider les handipreneurs à surmonter certaines angoisses liées au fait d'entreprendre.

Au-delà des caractéristiques intrinsèques à l'entrepreneur, celui-ci interagit avec un écosystème entrepreneurial plus large. Or cet écosystème peut soit soutenir l'entrepreneur, soit le mettre en difficulté, du fait de multiples interactions sociales avec des acteurs plus ou moins sensibilisés au handicap. La famille, les amis, et les proches collaborateurs peuvent constituer des soutiens de poids, en raison de leur connaissance de l'entrepreneur et de son handicap. En revanche, les acteurs extérieurs, qu'ils soient des clients, des prestataires, des administrations ou plus largement des partenaires, présentent différents niveaux de sensibilisation au handicap. Cette sensibilisation se traduit dans la manière dont les entrepreneurs sont reçus et compris lors de rendez-vous professionnels, et dans leurs interactions commerciales avec les acteurs susmentionnés. Toutefois, le niveau de sensibilisation des acteurs au handicap ne fait pas tout. En effet, l'entrepreneuriat dans le cas des handipreneurs nécessite une aide plus forte, un coût, ou un accompagnement parfois de tous les instants pour certains d'entre eux. Ceci provoque parfois des inégalités sociales et économiques, non seulement entre les informants, mais aussi entre les handipreneurs et le reste de la société. Des

défis communs relatifs à la recherche et à la fidélisation de clients, de partenaires, ou de financements existent, mais ne sont pas toujours dépassés de manière égalitaire.

Les interactions professionnelles ont ensuite lieu dans divers territoires entrepreneuriaux et lieux de travail ordinaires géographiquement identifiés. Ces espaces entrepreneuriaux se doivent d'être accessibles au handicap. Or si le cadre législatif et juridique français est relativement explicite, l'accessibilité de ces espaces est toute relative. La diversité des handicaps complexifie également l'appréhension d'un lieu.

Afin de pouvoir accéder à ces différents espaces entrepreneuriaux, se déplacer avec le moins de difficultés possibles est crucial. La mobilité constitue un facteur pouvant impacter le développement de l'entreprise. Elle permet un accès facilité à différents marchés, partenaires, et ressources territoriales. Une plus grande mobilité implique un périmètre géographique d'intervention et d'interactions professionnelles plus étendu.

Ces différents résultats démontrent que plusieurs des problématiques soulevées par les informants ne sont pas purement entrepreneuriales, mais relèvent plus généralement des défis inhérents au handicap. Faire face à la discrimination, au manque de sensibilisation des personnes valides, aux difficultés inhérentes au manque d'accessibilité des bâtiments et des espaces publics, ou encore à la fatigue et aux dangers parfois du déplacement, s'avère être des problématiques communes à toute personne en situation de handicap. Notre recherche ouvre donc plus généralement sur le monde du handicap dans son ensemble au-delà du simple fait entrepreneurial.

Le devenir des handipreneurs

Notre dernière série d'entretiens révèle les directions que les entrepreneurs ont décidées, ou ont été forcés de prendre en pleine pandémie, plus d'un an après notre première rencontre. Aussi, nous souhaitons expliciter ce qu'ils sont devenus.

Des entrepreneurs connaissent des réussites. « *Je deviens ce que j'ai toujours voulu être c'est-à-dire une personne qui monte un projet et qui devient le projet des autres* ». L'entreprise de Malik avance, se développe en province, dans les écoles, auprès des institutionnels, et des entreprises. Lauréate de la French Tech Tremplin, elle obtient plus de visibilité et reçoit des financements, ce qui permet d'embaucher du personnel, notamment deux développeurs et une designer. « *On a aujourd'hui 2 salariés plus 3 stagiaires donc on a fait grossir l'équipe* ». Ninon estime avoir acquis beaucoup de connaissances en lien avec l'entreprise adaptée, mais aussi en termes de ressources humaines, de comptabilité, et de management. Elle est salariée pour une année. Son local a aussi plus que doublé. « *Nous avons également de nouveaux employés, nous sommes passés de 19 à 23 salariés* ». Recevoir

le plus de stagiaires possible constitue un objectif. Les stagiaires peuvent ainsi se perfectionner et contribuer à la montée en compétences de la communauté sourde. Les formats de diffusion de contenus se sont diversifiés et réussissent à attirer davantage de public. Tristan développe son entreprise à un rythme satisfaisant. Il réussit peu à peu à construire une image de marque. Il espère pouvoir garder une personne embauchée en CDD. « *Je conduis toujours mon entreprise avec enthousiasme et pleins de projets en tête* ». Vincent est diplômé de HEC Paris et de Polytechnique. « *Tout est au top du top* ». Son entreprise avance, se structure, et attire, de plus en plus, de clients et de missions. Des recrutements de salariés et de stagiaires sont en cours.

Des entrepreneurs maintiennent leur activité professionnelle. Damien ne note pas d'évolution. « *Je suis toujours chef d'entreprise. J'ai monté une nouvelle boîte. J'ai repris des boîtes à 100% qui étaient en grandes difficultés. J'ai des boîtes qui sont en souffrance. J'en ai d'autres qui se maintiennent, voire qui sont en croissance. Tranquille quoi* ». Jean continue son activité de kinésithérapeute, sachant que celle-ci n'a quasiment pas été impactée par la pandémie, exception faite du premier confinement où il n'a pas travaillé. Depuis le début de la pandémie, il ne prend plus les transports en commun pour éviter tout contact. Il utilise des services d'aide à la personne qui viennent le chercher à son domicile et l'accompagnent au travail. Son entreprise fonctionne toujours convenablement. « *Y a du boulot, y a pas de problèmes* ».

Alice et Diane s'adaptent à la pandémie et développent leur offre digitale. Alice télétravaille avec son conjoint. Ils gèrent le dernier confinement avec les enfants à la maison. Ce télétravail forcé pousse Alice à trouver des solutions et à se stabiliser. Ses habitudes de vie changent, et sa vie personnelle, professionnelle évolue. « *Moi, j'ai beaucoup souffert de ne pas voir les gens. J'en pouvais plus. Je suis super contente qu'on va commencer à pouvoir sortir un petit peu, échanger, voir les personnes en présentiel. Ca c'est chouette. J'attends. Je suis dans l'expectative de ça* ». L'offre digitale de son entreprise s'est étoffée. « *On était très tendus parce que pas de visibilité, pas de commande client, rien du tout* ». Alice reçoit une commande importante pour des prestations en digital, ce qui lui permet de faire redémarrer son chiffre d'affaires. Diane raconte : « *j'attends derrière la porte à ce qu'elle s'ouvre et que je sorte enfin revoir mes amis et nos clients ... mais tout va plutôt bien* ». Après une courte période de sidération suite au premier confinement, l'entreprise essaye de rebondir et de se digitaliser. Voir ses clients et futurs clients uniquement par visioconférence s'avère moins humain et plus frustrant, mais ils sont peut-être aussi plus accessibles grâce à cet outil. « *Notre équipe s'est davantage soudée parce qu'il nous a fallu être inventifs et surtout être inventifs ensemble ; certains n'ont pas suivi mais pour ceux qui ont relevé le challenge, ça a été une véritable réussite et pour eux et pour l'entreprise* ».

Des handipreneurs rencontrent de grandes difficultés liées à la crise sanitaire qui se répercutent sur leur entreprise et conduisent à une forte perte d'activité. Baptiste télétravaille, et s'adapte comme tout le monde. Il raconte « *le fait de plus avoir d'événement, qu'être en distanciel, plus rien. Donc on va dire que c'est compliqué* ». Il en profite pour développer sa stratégie d'entreprise, et pour préciser sa vision, ses objectifs. Il a hâte que ses activités reprennent leur cours car le concret lui manque. Kader doit adapter son activité pour travailler et répondre plus facilement aux nouvelles demandes. En effet, le coronavirus a affecté ses activités, notamment au sein de son laboratoire. Il a bénéficié des fonds de solidarité et a diminué son activité. Certains de ses salariés sont au chômage partiel. « *Je suis à 40% de mon activité* ». D'un autre côté, il a acheté et vendu des masques, des gels et des stickers pour respecter les gestes barrières. « *J'ai limité la casse* ». Octave a toujours la même activité. Il a uniquement changé d'espace de coworking car le précédent a été vendu, et les nouvelles formules d'abonnement ne lui convenaient pas. Son entreprise est toujours sur pied. En revanche, l'année à venir s'annonce plus difficile car les clients diffèrent les décisions, et leur processus décisionnel s'est complexifié. Il perçoit ainsi une inertie plus forte chez les entreprises clientes, peut-être en raison du télétravail. « *Je commence à me questionner sur d'éventuelles évolutions de mon activité* ». Samir, lui, est « *toujours pareil* ». Il est impatient d'ouvrir à nouveau son restaurant pour faire découvrir le buffet marocain et la terrasse éphémère. Lors du premier couvre-feu, il a investi dans un buffet qu'il a dû réaliser sur-mesure pour changer de concept de restauration. L'objectif est de rattraper les pertes importantes de chiffre d'affaires liées au coronavirus. Il ne souhaite plus faire le service en salle, c'est-à-dire gérer les réservations, les prises de commandes, le service et à la fin l'addition. Il serait uniquement derrière le buffet pendant tout le service. Le client aurait un panier ou un plateau, composerait le plat à emporter ou à manger sur place, puis payerait dans la foulée. Si le client choisissait de manger sur place, il débarrasserait lui-même son plateau à la fin du repas. Une poubelle serait mise à disposition pour les clients.

Brahim arrête certaines de ses activités entrepreneuriales tandis que Daba liquide sa société. Brahim change son mode de vie en raison du coronavirus. Il travaille davantage à son domicile, se déplace moins, perd une partie de ses activités, ainsi que son travail de professeur de judo, et se sent « *doublement isolé* ». Il précise sa pensée : « *il y a une chose qui est difficile mais qu'il faut tout le temps surmonter, c'est que le confinement pour un non-voyant, c'est double peine. Parce que quand on est non-voyant, on est déjà dans un espèce d'enfermement. Moi, j'ai vécu le confinement comme un isolement supplémentaire* ». Il réorganise sa façon de travailler, notamment au centre de formation qu'il préside. Il lance également un nouveau projet pour développer une plateforme de téléformation spécifique aux personnes déficientes visuelles. Enfin, il a profité de ce temps pour développer son activité d'écrivain. Son nouveau livre va être publié, et il avance sur l'écriture de deux autres livres, ce qui le rend particulièrement heureux. Daba recherche, dans un premier temps, des nouvelles pistes

d'action pour reprendre le dessus. En effet, la crise sanitaire est venue bouleverser son organisation à la fois personnelle et professionnelle. N'ayant pas trouvé de solution pour sauver son entreprise, elle décide de déposer le bilan. Son entreprise est en cours de liquidation judiciaire.

Les cas de Bertrand, Gabriel et Jessica sont particuliers. Jessica est toujours salariée dans une grande entreprise alimentaire. Bertrand et Gabriel sont retraités. Ayant une retraite satisfaisante, Bertrand considère son activité entrepreneuriale comme un loisir. Néanmoins, il ajoute que s'il vivait de son activité de photographe, il aurait deux problèmes : la répercussion du confinement sur sa clientèle et l'évolution de son état de santé. « *Les médicaments que je prends sont quand même efficaces mais j'ai une très lente dégradation de mon état* ». Donc par exemple, n'ayant pas assez d'équilibre, il ne peut plus faire de photographies debout sans l'aide d'une personne ou d'un appui. Un mur ou une table est nécessaire. Bertrand survit face au confinement. Du fait de son handicap, il a la chance d'avoir pu être vacciné rapidement. Il a aussi une nouvelle compagne. « *Hormis la présence de Marie, les choses sont à peu près les mêmes. C'est la vie d'un retraité... je vais pas dire qui gagne une fortune mais qui a les moyens de bien vivre* ». Gabriel considère que le coronavirus a beaucoup brimé ses projets de sortie, de voyage. A la moindre occasion, il essaie de sortir. Sa vue a grandement chuté à la suite d'un accident. Il s'est fait opérer, et attend de voir l'évolution. Il n'a pas créé de nouvelle entreprise. En revanche, il est vice-président d'une école associative de kinésithérapeutes. « *Ça prend du temps* ».

Jerry, Marwa et Oscar ne participent pas au dernier entretien. Mais Jerry et Marwa donnent de leurs nouvelles par texto. Tous les deux sont très occupés. Jerry développe son activité entrepreneuriale. Marwa postule à différents emplois. Quant à Oscar, son entreprise continue à s'étendre si l'on en croit les réseaux sociaux.

Les rêves des handipreneurs

Le devenir des activités entrepreneuriales questionne les ambitions des informants et favorise l'émergence de rêves. Baptiste indique « *faire évoluer les choses sur lesquelles je travaille* ». Damien estime faire, en permanence, des rêves d'entrepreneur. Ninon et Tristan rêvent de leur entreprise actuelle. Ninon imagine collaborer avec un grand média et d'autres médias. « *Je n'ai jamais rêvé d'être entrepreneuse. Ça m'impressionne même. J'avais initialement prévu d'être fidèle au métier de comédienne mais la vie en a décidé autrement* ». Elle se projette également dans un réseau « sourd »

élargi pour le développement commercial de son entreprise. Tristan se représente son entreprise comme un acteur incontournable du secteur de la formation et souhaite pouvoir exporter le concept à l'étranger. Jean est plus modéré. Il espère que son entreprise continuera de fonctionner. « *Mais bon je vois pas pourquoi cela fonctionnerait pas parce que de toute façon il y a toujours de la demande donc y a pas de problèmes. Y a pas de rêve* ».

Alice, Brahim, Samir et Vincent élaborent des rêves de création de nouvelles entreprises. Alice aimerait monter une entreprise et, éventuellement, faire travailler une petite équipe. Elle souhaite toujours animer, former, créer des contacts et les gérer, développer stratégiquement avec les salariés les prestations et poursuivre dans le même temps l'opérationnel. « *C'est ce que je veux faire jusqu'à ma retraite* ». Brahim songe à un projet de création d'un laboratoire de recherche appliquée pour résoudre une grande partie des problèmes en lien avec le handicap. Son laboratoire mènerait des projets, produirait des applications, des connaissances pour l'État, les collectivités territoriales, les grandes entreprises etc. Samir se projette d'ouvrir un local pour mettre en place une autre activité, à savoir une boutique d'artisanat marocain avec un coin salon de thé/pâtisserie. Il souhaite « *agrandir l'équipe pour que je puisse me retirer, me reposer, prendre soin de moi* ». Vincent désire monter une belle entreprise pour faire vivre quinze, vingt salariés, avancer en restant proche de chacun avec beaucoup de loyauté mutuelle. Il s' imagine « *pouvoir monter plein de business* ».

Diane et Kader rêvent d'améliorer les conditions professionnelles des handipreneurs par une réduction de l'isolement, une accentuation de l'accompagnement et un accès facilité au financement. Diane prend l'exemple « *terrible* » des suicides d'agriculteurs. Selon elle, le suicide des petits patrons n'est jamais évoqué alors que son nombre est important. L'entrepreneur est seul, même si l'entourage est présent. Diane poursuit son explication de manière très positive et évoque « *des centaines de rêves qui touchent à la création peut être pas uniquement d'entreprises mais en tous cas de projets plus farfelus les uns que les autres* ». Pour le moment, son véritable rêve est que ses salariés soient biens et heureux de travailler dans son entreprise, s'épanouissent et se dépassent. La croissance économique est un objectif important mais pas seulement. Un de ses rêves les plus ancrés est de faire avancer l'entreprise ensemble, afin que chacun en tire profit et en face bénéficier les personnes accompagnées.

Baptiste, Diane et Octave se projettent au niveau professionnel. Baptiste s' imagine « *faire des choses inattendues, de les réaliser, aussi par effet d'opportunités* » car il est difficile d'anticiper. « *Je sais pas d'être journaliste sportif* ». D'après Brahim, « *mes rêves au sens large, c'est de réussir mes bouquins en cours, c'est-à-dire un roman, un essai et un bouquin sur le sport, le judo* ». Jessica désire évoluer dans sa carrière. « *Je serais déjà très fière d'arriver à un poste de manager* ». Elle ambitionne de « *continuer d'être autonome professionnellement, continuer de travailler avec une super équipe* ».

et pouvoir voyager à nouveau quand on le pourra !! ». Octave se questionne et se demande s'il continue dans le secteur du management de la relation client ou s'il explore d'autres horizons. Il établit des scénarios de départ à la retraite. Il rêve plus globalement, de, peut-être, aller vers de l'accompagnement personnel ou de la médiation, *« me retrouver dans une activité plus en proximité avec les personnes »*.

Les handipreneurs font des rêves au-delà de la question professionnelle et entrepreneuriale. Baptiste, Bertrand, Gabriel, Kader, Malik et Ninon expriment des songes en lien avec le handicap. Bertrand et Gabriel s'imaginent une vie avec leur handicap. Bertrand a *« un rêve très fort c'est que je continue à être capable de vivre et de raisonner malgré mon handicap »*. Il précise avoir une attitude face à la vie qui est assez optimiste, positive. Il espère pouvoir la garder le plus longtemps possible même si son état se dégrade. *« C'est un élément vachement important de mes conditions de vie. Être capable de voir la vie en face sans en pleurer et me mentir, j'estime que c'est fondamental dans la manière dont ma vie se déroule actuellement »*. Il conclut : *« ça c'est un truc que je voudrais garder »*. Selon Gabriel, c'est *« récupérer un peu plus de vision, ça c'est un gros, gros rêve »*. Kader, Malik et Ninon évoquent le handicap au-delà de leur cas personnel. D'après Kader, *« j'aimerais qu'on facilite l'accès à la connaissance sur le handicap »*. Il poursuit : *« j'aimerais que l'on considère une personne ayant un handicap comme une personne normale ayant une différence mais pas forcément une faiblesse »*. Malik désire une autre image du handicap. Quand on le voit dans la rue, on pense directement qu'il a besoin d'aide alors que dans son incubateur, on le voit comme un entrepreneur. *« J'aimerais que les gens arrêtent de nous limiter et de nous résumer à notre condition et qu'on puisse raconter notre histoire »*. Malik termine son propos : *« j'ai pas de rêves, j'ai que des objectifs. En tant qu'entrepreneur, c'est d'avoir le plus d'impact possible et de fédérer le plus de monde possible autour d'une cause qui nous paraît juste »*. Ninon souhaite de la considération vis-à-vis de la communauté sourde par la société française et le gouvernement, une éducation optimale et adaptée pour les enfants sourds jusqu'à leur sortie d'études, un parcours professionnel plus aisé pour les sourds, une reconnaissance sans ambiguïté pour la langue des signes et que cette langue soit respectée comme telle.

Gabriel, Jean et Malik souhaitent que les liens sociaux se renforcent à l'issue de la pandémie. Selon Gabriel, *« retrouver la liberté parce que comme beaucoup de gens ben je me suis senti un peu... Comme mon épouse est non-voyante, on est très restreints »*. Il espère pouvoir aussi renouer un peu avec les personnes. *« Voilà, ça c'est un gros rêve »*. Jean souhaite reprendre ses voyages, lesquels ont été suspendus depuis deux ans. En général, il voyage à l'étranger tous les deux ans, voire un peu plus, pour visiter. *« C'est un peu ça mais bon c'est toujours à cause de la pandémie »*. Malik imagine que le coronavirus soit éliminé.

Alice, Baptiste, Daba, Damien, Diane et Vincent rêvent d'une société différente, de lien social. Selon Alice, elle s'imagine « *apporter toujours ma petite pierre à l'édifice en termes d'engagement sociétal* ». Baptiste souhaite « *faire évoluer les choses au sens du collectif parce que moi je suis avant tout dans l'humain. C'est surtout ça qui m'anime* ». Daba espère « *rebondir au plus vite* » et « *contribuer à rendre notre société plus belle et plus harmonieuse* ». Damien éprouve l'« *envie de sérénité et de gratitude* ». Diane estime avoir la chance immense d'être née comme un animal curieux de son environnement. Son songe le plus fort est que les gens se rencontrent, apprennent les uns des autres, donc se comprennent et se respectent. Ses rêves l'habitent au quotidien, sont vraiment liés aux autres, à leurs envies, à leurs expérimentations. « *Je suis une rêveuse incorrigible !* ». Vincent désire « *rester toujours proche des gens* » et « *pouvoir échanger avec énormément de monde* ».

Enfin, Alice, Octave, Tristan et Vincent formulent des rêves comme tout un chacun. Alice s'imagine posséder une maison avec un jardin. « *Vivre tranquille, faire toujours ce que je fais aujourd'hui... Pouvoir toujours voir mes amis, sortir de temps en temps, échanger, voir mes filles grandir* ». Elle continue : « *pouvoir avoir un cadre de vie plutôt sympa* ». Octave désire passer plus de temps à jouer de la musique. Tristan se pense « *avoir une double vie pour explorer des domaines artistiques* ». Il donne en exemple l'écriture, la composition de chansons, l'apprentissage d'autres langues. Vincent rêve de pouvoir « *m'amuser dans tout ce que je vais faire* », « *avoir une famille* », « *une maison secondaire où je vais pouvoir me ressourcer avec ma famille et pouvoir les faire venir quand ils en auront envie* ».

La théorie de l'effectuation et le handicap

Cette thèse en sciences de gestion est originale d'un point de vue de la thématique globale de recherche sur l'entrepreneuriat et le handicap, des deux populations sous-étudiées et de la combinaison des sciences sociales mobilisées. Cette expérience nous a permis de réfléchir au croisement de champs disciplinaires, aux méthodes de collecte et d'analyse de données, et aux modes de représentation des résultats. Nous avons mobilisé des méthodes qualitatives en sciences de gestion, en sociologie, centrées sur l'humain, sur la parole des informants. Nous avons, par la suite, pris le parti de transcrire ces paroles en approches plus spatiales et quantitatives dans le champ de la géographie. A titre d'exemple, les déplacements des jeunes sans domicile lors de leurs activités économiques informelles ainsi que ceux des deux entrepreneurs déficients visuels lors de leurs activités professionnelles sont rendus visibles, intelligibles. Ainsi, les jeunes sans domicile réalisent une activité économique informelle spécifique selon les ressources disponibles à un endroit donné. L'intersection entre ces disciplines, mixant entretien et encodage géographique des données contribuera, nous l'espérons, à encourager de nouvelles recherches dans les champs de l'entrepreneuriat, du handicap, du territoire, et au-delà. Nous espérons également, en réponse à l'appel de Saxena et Pandya (2018), que les travaux menés contribueront, même humblement, au développement de la recherche sur ces sujets.

Cette recherche doctorale met à l'épreuve la théorie de l'effectuation sur des terrains et des contextes différents. La théorie de l'effectuation a été examinée à la lumière de six travaux : un article scientifique en soumission à une revue classée, un chapitre publié d'ouvrage, deux chapitres d'un ouvrage que j'ai coécrit et qui va paraître et deux communications.

Le premier travail analyse l'acte d'entreprendre d'un jeune sans domicile rêveur. La théorie de l'effectuation explique la trajectoire entrepreneuriale de Maxime. Ses cinq principes y sont mobilisés. Maxime a recours aux ressources disponibles pour survivre. Ses ressources humaines et matérielles se réduisent progressivement au fur et à mesure que sa trajectoire sociale devient de plus en plus marquée par l'exclusion. L'entrepreneuriat devient une des seules alternatives lui permettant de travailler et de gagner de l'argent légalement. Sa vie sans domicile requiert un mode de vie singulier. Maxime est tourné vers l'action tout en faisant parler son imagination et ses rêves plutôt que des objectifs.

Il vit dans la rue et fréquente les associations pour manger, se doucher. Etant donné sa condition humaine, l'entrepreneuriat ne peut lui causer de véritables pertes mais, à contrario, peut lui faire endosser un statut valorisé socialement, celui de travailleur, d'entrepreneur et mettre à distance son statut dévalorisé de personne sans domicile. Il peut développer son entreprise en mobilisant des alliances, son réseau même limité. Il exploite les contingences, les opportunités. Habitué à vivre dans

le moment présent et à tirer partie de son environnement quotidien pour survivre, il utilise un procédé similaire pour entreprendre. Il contrôle, d'une certaine manière, son environnement pour aller vers un futur imprévisible.

Le deuxième travail examine l'entrepreneuriat informel de jeunes sans domicile à New York. Cette recherche explore comment un espace intermédiaire peut soutenir l'entrepreneuriat et montre les façons dont les entrepreneurs liminaires gèrent la rareté et le manque de ressources grâce à des pratiques d'effectuation. Elle se concentre sur les pratiques entrepreneuriales au quotidien pour comprendre comment l'entrepreneuriat liminal aide à démonter leurs identités et leurs positions sociales, à expérimenter des relations et une vision alternative du futur. Les activités entrepreneuriales des jeunes sans domicile dépendent des spécificités territoriales liées à la répartition des ressources disponibles. Les espaces liminaires tels que Penn Station et Midtown offrent un contexte social, temporel et culturel pour tester une entreprise. A l'échelle architecturale, Penn Station est un nœud de ressources et de services ainsi qu'un territoire aux limites précises, où des espaces distincts sont associés à différentes activités économiques. Selon les ressources du bâtiment à un étage donné, les jeunes sans domicile peuvent développer leurs activités économiques liées à la mendicité ou à la petite délinquance. Ces observations peuvent aussi se faire à l'échelle de Midtown, alors que les limites territoriales associées à des individus spécifiques sont plus floues. La répartition de ressources territoriales spécifiques telles que des commerces ou des églises contribue au développement d'activités économiques spécifiques pour un territoire donné.

Les partenariats stratégiques semblent également territorialisés. Un groupe de jeunes sans domicile de Midtown se rassemblent dans des parcs à proximité des centres de transport et des postes de police. La nature de leur « partenariat » avec la police est de nature plus subtile. La présence de la police constitue une menace pour les activités économiques liées à la mendicité, à la prostitution et à la petite délinquance et aussi une sécurité. Cette présence peut être perçue comme protectrice et rassurante pour cette population désavantagée.

Le troisième travail présente le rapport à l'emploi, les rêves d'entrepreneuriat des jeunes sans domicile à Paris et à New York. Certains jeunes sans domicile expriment des rêves d'entrepreneuriat. L'entrepreneuriat pourrait correspondre à une solution face au chômage. Une formation à l'entrepreneuriat accompagnerait ces jeunes à accomplir leur rêve. Elle permettrait de les valoriser, de les orienter dans le sens de l'inscription sociale et économique. Elle adopterait une pédagogie adaptée en fonction des besoins, des comportements, des singularités des jeunes sans domicile et de leur mode de vie. Les jeunes sans domicile vivent dans l'instant, utilisent leurs moyens particuliers, partent du réel, de leurs besoins, saisissent les opportunités, nouent des alliances de survie, ne se projettent pas dans un futur aléatoire, évitent les objectifs, les plans à long terme. Ils n'ont, dans une

certaine mesure, pas beaucoup à perdre mais tout à gagner. Ainsi, la pédagogie d'une formation à l'entrepreneuriat reposant sur la théorie de l'effectuation pourrait être adéquate étant donné leur mode de socialisation.

Le quatrième travail étudie les raisons pour lesquelles les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel se dirigent vers l'entrepreneuriat : périodes de chômage, expérience négative en entreprise classique, motivation par leur expérience du handicap, et désir de trouver des solutions à une difficulté rencontrée. Ces entrepreneurs peuvent aussi faire preuve d'un esprit entrepreneurial et souhaiter mettre en action leurs idées. Les handipreneurs vivent des expériences entrepreneuriales plus ou moins longues et denses. Ce sont des entrepreneurs juniors, seniors, confirmés, en série, hybride ou à l'arrêt. Ils présentent aussi certains traits de personnalité spécifiques, parfois du fait de leur handicap dont ils peuvent se servir à des fins de marketing. Ils s'adaptent, anticipent, innovent, se révèlent engagés. Les secteurs d'activités de leurs entreprises sont divers dans le champ du handicap ou non.

Le cinquième travail évoque l'écosystème des entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel. Ces entrepreneurs peuvent disposer d'un entourage familial, amical lequel correspond à leur premier cercle éventuel de soutien mais aussi bénéficier d'un cercle professionnel proche. Ils sont accompagnés par leur entourage proche, leurs collaborateurs ou leur chien guide pour se rendre, par exemple, à leur rendez-vous. Les clients, les prestataires, les administrations publiques, les financeurs, les partenaires non financeurs font partie intégrante aussi de leur écosystème. La capacité à créer, à fidéliser le lien social correspond à un atout, une force que l'entrepreneur dispose comme moyen ou non.

Enfin, le sixième travail traite de l'intégration professionnelle de deux masseurs-kinésithérapeutes. La masso-kinésithérapie correspond à un moyen d'accès à l'insertion sociale pour les personnes en situation de handicap visuel. Les capacités professionnelles en massage et en kinésithérapie des personnes en situation de handicap visuel sont reconnues universellement. Le praticien malvoyant ou aveugle développe par la pratique, des aptitudes dans les compétences exigées comme les qualités de toucher, de sensibilité et de concentration. Grégoire et Jean s'insèrent et s'intègrent socialement, professionnellement par le biais du développement de leur entreprise. Leur entreprise contribue à tisser, à développer des liens avec des personnes voyantes, non-voyantes et à valoriser leur savoir-faire tout en considérant leur handicap.

Néanmoins, ce même handicap peut rendre plus délicat l'exercice de leur activité entrepreneuriale. Ainsi Grégoire et Jean peuvent avoir des interactions professionnelles complexes en raison de lieux de rendez-vous dans des espaces de travail non adaptés à leur handicap. Ils sont sujets également aux

obstacles liés à la mobilité, à l'accessibilité des moyens de transports alors que ces entrepreneurs éprouvent le besoin de se déplacer pour développer leur activité et partir à la rencontre des clients et des partenaires.

Les apports de ces différents travaux peuvent être regroupés sous la forme d'un tableau :

Travail / Apport	Travail 1	Travail 2	Travail 3	Travail 4	Travail 5	Travail 6
Moyen	X	X	X	X	X	X
Partenariat	X	X	X		X	
Rêve	X		X			
Territoire		X				X
Personnalité et état d'esprit				X		
Accessibilité et déplacement						X
Distinction floue : moyen et partenariat					X	
Informalité		X				

Cette thèse apporte des contributions transversales. Le principe de moyen, des ressources disponibles, est vérifié dans l'ensemble des travaux présentés que ce soit dans le cas des jeunes sans domicile entrepreneurs ou des entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel (travail 1, travail 2, travail 3, travail 4, travail 5 et travail 6). Le handipreneur dispose de moyens comme sa personnalité, son état d'esprit, le marketing de soi, de son handicap (travail 4). Selon son type de handicap, ses moyens peuvent être mis en difficulté en termes d'accessibilité et de déplacements (travail 6). Le rêve et le territoire pourraient apparaître comme des moyens pour les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel. La question du rêve est analysée dans deux travaux sur les jeunes sans domicile entrepreneurs (travail 1 et travail 3) et en conclusion générale dans le cas des

entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel, ce qui justifie le choix de la citation de l'informant comme partie du titre de cette thèse. Cette citation met en relief l'importance du rêve et souligne une des originalités de cette recherche. Le territoire apparaît également comme essentiel dans deux travaux (travail 2 et travail 6), que ce soit pour les entrepreneurs sans domicile ou en situation de handicap moteur ou sensoriel.

Le principe de partenariat, ainsi que les principes cumulés de moyen et de partenariat sont confirmés dans quatre travaux (travail 1, travail 2, travail 3 et travail 5). Ils concernent donc les deux catégories étudiées d'entrepreneurs désavantagés. Ces entrepreneurs co-fabrient leur marché et créent, développent des partenariats. Certains partenariats sont singuliers comme le groupe de jeunes sans domicile et la police (travail 2). Dans certains cas spécifiques, il semble délicat de différencier ce qui relève des moyens ou des partenariats, comme dans le cas du chien-guide et de la famille participant au développement de l'entreprise (travail 5). En effet, la frontière est ténue. Par ailleurs, l'entrepreneuriat informel comme la manche, le vol ou la prostitution (travail 2) ressort comme une forme d'entrepreneuriat sujette aux principes de moyen et de partenariat.

Une approche critique de la théorie de l'effectuation

L'entrepreneuriat paraît réticent à l'intrusion d'études critiques, peut-être encore davantage que d'autres disciplines, comme si la critique était incompatible avec ce qui ferait l'essence même du champ ; c'est comme si les chercheurs en entrepreneuriat se sentaient eux-mêmes forcés de véhiculer l'optimisme et le volontarisme porté par l'entrepreneuriat et s'interdisaient de faire preuve de scepticisme au sujet de pratiques, de méthodes et de discours (Germain & Jacquemin, 2017a). Néanmoins, selon Verduyn, Dey & Tedmanson (2017), les études critiques sur l'entrepreneuriat, champ de recherche dispersé et multidisciplinaire, éclosent d'un sentiment général d'insatisfaction quant à la manière dont l'entrepreneuriat est généralement pensé au sein de la communauté intellectuelle. Elles peuvent être considérées comme un double mouvement s'engageant de manière critique avec le courant dominant de l'entrepreneuriat uniquement dans le but de l'élargir afin que de nouvelles alternatives d'un point de vue pratique ou conceptuel puissent émerger (Verduyn, Dey & Tedmanson, 2017).

Cette recherche tente de discuter, voire d'affiner la théorie de l'effectuation, théorie actuellement majeure en entrepreneuriat, par l'analyse des données issues d'enquêtes de terrain auprès d'entrepreneurs désavantagés. L'expérimentation sans recours à la critique risque d'aboutir à une répétition aveugle, mais la critique sans recours à l'expérimentation serait susceptible d'emmener vers le dogmatisme et l'arrogance (Germain & Jacquemin, 2017b).

Les six travaux mettent à l'épreuve la théorie de l'effectuation. Ils confirment, dans une certaine mesure, certains points de la théorie. Ils révèlent l'importance des moyens, des partenariats dans un champ jusqu'ici peu étudié celui des entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel. Ces entrepreneurs font preuve d'un esprit entrepreneurial, même si la question du choix de s'orienter vers l'entrepreneuriat doit être interrogée. Il apparaît que ce choix peut être par défaut étant donné le peu de moyens, de partenariats potentiels, de perspectives qui sont à disposition dans le marché conventionnel économique. La discrimination prend toute sa place dans le marché de l'emploi des personnes en situation de handicap social, moteur ou sensoriel et limite les moyens à disposition de ces personnes. Ainsi, il peut être plus prolifique de créer son propre emploi afin d'occuper une place dans la société, d'être un individu parmi d'autres, inclus socialement. Les attributs d'une démarche critique en sciences de gestion s'appuient notamment sur l'acceptation d'une multitude de rationalités des pratiques de gestion, le fait de ne pas se réduire à la finalité instrumentale de la performance (Jacquemin et al., 2017).

Il est aussi à noter que les moyens des jeunes sans domicile et des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel ne sont pas nécessairement de même nature, de même intensité. Les jeunes sans domicile rencontrent des difficultés à satisfaire leurs besoins vitaux : manger à leur faim et accéder à un logement ordinaire. Par ailleurs, ils ne sont pas diplômés ou disposent d'un diplôme, quand c'est le cas, peu valorisé socialement. Ils sont, en outre, relativement isolés. La présence familiale est limitée, voire nulle. Ils peuvent parfois compter uniquement sur eux-mêmes. Dans le cas des handipreneurs, la situation est toute autre. Ils ont un logement ordinaire, leurs besoins vitaux sont satisfaits. Certains obtiennent un diplôme universitaire, sont très insérés sur le marché de l'emploi. Ils peuvent être également très soutenus par leur famille. Leur réseau est parfois très dense. Tous les entrepreneurs défavorisés ne sont pas également défavorisés ; il est donc important de comprendre les sources et les conséquences du désavantage (Maâloui et al., 2020).

Les moyens et les partenaires sont, parfois, spécifiques aux catégories d'entrepreneurs dévalorisés. Le mode de fonctionnement des jeunes sans domicile entrepreneurs tout du moins d'une partie d'entre eux semble s'expliquer par la théorie de l'effectuation, tout particulièrement par la mobilisation de certains moyens humains et de partenariats avec les pairs dans l'accomplissement d'actes entrepreneuriaux informels comme le vol ou la vente de drogue.

Dans le cas des entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel, l'aide déterminante de l'Etat permet de créer et de faire avancer leur entreprise. Ces entrepreneurs ne se révèlent pas hostiles, d'une certaine façon, à l'Etat. L'allocation aux adultes handicapés constitue aussi un levier déterminant de ressources discriminant de manière positive cette catégorie d'entrepreneur. Les personnes touchant cette allocation disposent de revenus tout en entreprenant. Cette sécurité financière fabrique un confort de travail et permet de ne pas devoir tirer nécessairement des revenus

via son entreprise. Par ailleurs, les masseurs-kinésithérapeutes en situation de handicap visuel développent des compétences singulières, à partir de moyens singuliers comme un toucher hypersensible qu'ils peuvent utiliser au profit de leur entreprise, de leurs clients et donc de leurs revenus.

On note également que la théorie de l'effectuation est bousculée dans sa contribution intellectuelle. L'analyse bibliographique et les enquêtes de terrain soulèvent une interrogation : la théorie de l'effectuation a-t-elle été pensée, conçue en considérant les entrepreneurs défavorisés ?

Les entrepreneurs défavorisés témoignent de l'absence d'égalité face à la vie. Des jeunes sans domicile et des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel utilisent leur corps comme moyens. Des jeunes sans domicile recourent à la prostitution. Le corps constitue un moyen d'entreprendre, d'entreprendre de manière informelle, le seul moyen parfois qu'ils ont à leur disposition quand ils n'en disposent pas ou plus d'autres. Des jeunes sans domicile et des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel utilisent leur handicap, leurs corps comme marketing de soi. Certains jeunes sans domicile vendent leur handicap social, leur apparence, parfois sale, négligée, et, dans le même temps, leur jeunesse pour appâter, par exemple, durant la manche l'éventuel donateur. Certaines personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel mettent en avant leur handicap pour susciter de l'empathie, se vendre et ainsi en faire tirer profit leur propre entreprise.

Il apparaît aussi compliqué de faire la distinction entre les moyens et les partenariats. Les personnes accompagnant le handicap de l'entrepreneur peuvent être considérées, par exemple, comme les yeux d'un aveugle et correspondent, dans une certaine mesure, à la fois à des moyens et à des partenaires. Sans ces personnes, les entrepreneurs auraient des difficultés à compenser leur handicap. Ces personnes sont clés. Le handicap fait partie de l'entreprise. Il chahute la théorie de l'effectuation. La famille peut aider dans les déplacements. Elle constitue à la fois un moyen, répond à la question qui suis-je ?, qui je connais ? et un partenaire car elle peut s'investir pleinement dans l'entreprise. De manière plus globale, la notion de moyen et de partenariat peuvent se rencontrer, se chevaucher voire ne faire qu'un que ce soit pour des entrepreneurs défavorisés mais aussi pour des entrepreneurs dépourvus de handicap. Les entreprises familiales sont un exemple révélateur. Faire preuve d'une certaine distance sur la manière dont les connaissances sont produites, sur le pouvoir des mots participe au développement d'une recherche critique (Jacquemin et al., 2017).

Un autre point saillant en termes de résultat s'est révélé lors de la recherche sur les jeunes sans domicile à New York à savoir les ressources liées au territoire. Ce point a été confirmé lors de la recherche sur les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel. Le territoire en tant que tel outrepassa cette notion de moyen ou de partenariat. Ainsi, la théorie de l'effectuation présente

cette limite en ce sens qu'elle ne considère pas suffisamment le territoire pour permettre d'appréhender certains phénomènes. Des zones potentielles de connaissances deviennent, ainsi, obscures ou sont rendues masquées dans l'étude de l'entrepreneuriat.

Un dernier point peut aussi être interrogé, c'est celui des rêves. Les rêves apparaissent de manière très nette dans les récits des entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel. Dans quel principe de la théorie de l'effectuation, les rêves pourraient-ils être catégorisés s'ils peuvent l'être véritablement ?

Une approche critique de l'entrepreneuriat

Selon Germain & Jacquemin (2017a), des voix contradictoires s'expriment au sujet de l'entrepreneuriat entre émancipation et oppression. Par ailleurs, la critique s'est exprimée de deux façons : d'un côté, en éclairant les dimensions obscures de l'entrepreneuriat et de l'autre côté en travaillant aux conditions de l'émancipation. Nous pensons qu'un outil pertinent d'aborder cette question est d'abandonner une position contestée « soit-ou » et de considérer plutôt le « ainsi que » témoignant, en conséquence, que l'émancipation et l'oppression sont toutes deux des potentiels immanents de l'entrepreneuriat (Verduyn et al., 2014). A l'analyse des résultats de cette recherche, le point de vue de Tedmanson et al. (2015) semble pertinent. Ces auteurs évoquent l'entrepreneuriat au regard de l'émancipation et de l'oppression. L'entrepreneuriat favorise l'innovation et correspond à un processus émancipateur ouvrant à un large potentiel de changement pour créer de nouveaux environnements économiques, sociaux, institutionnels et culturels. Des formes de relations sociales productives émergent et fabriquent de nouvelles manières de libérer l'existence individuelle et collective. Néanmoins, l'entrepreneuriat dispose d'un côté obscur, peut mettre à mal la poursuite d'un bien commun idéalisé. En effet, faire de l'entrepreneuriat collectif un moyen d'élever les groupes vulnérables peut susciter des effets contraires, en particulier pour ceux qui sont déjà socialement et économiquement marginalisés. Comme le souligne Laclau (1996), l'émancipation n'existe pas sans oppression, et l'oppression n'existe pas sans la présence de quelque chose qui est entravé dans son libre développement par des forces oppressives.

Cette recherche s'inscrit dans cette continuité de résultats. L'entrepreneuriat permet aux personnes en situation de handicap de se trouver une place en société, d'y jouer un rôle qui ne leur est pas nécessairement accordé de prime abord et de créer, de tisser un lien social. Dans le même temps, il peut mettre ces entrepreneurs en difficulté en installant une pression sur eux. L'entrepreneuriat s'avère déjà compliqué pour les personnes valides et peut apparaître encore plus compliqué pour les personnes en situation de handicap même si elles peuvent bénéficier d'atouts singuliers. Encourager

l'entrepreneuriat ne doit pas constituer un moyen de dissimuler, d'éloigner les responsabilités de l'Etat en faveur des populations vulnérables et de se désengager, en particulier, des personnes en situation de handicap. L'entrepreneuriat défavorisé peut être un moyen de répondre aux grands enjeux sociétaux également dus à l'échec institutionnel, aux vides où les gouvernements ne fournissent pas de services sociaux adéquats (Bjerregaard & Luring, 2012). Entreprendre en maximisant ses chances de succès requiert notamment de disposer d'un réseau solide, de pouvoir se déplacer le plus rapidement et le plus aisément possible potentiellement n'importe où et de pouvoir accéder aux différents bâtis. Ces inégalités ne sont pas à sous-estimer et ne doivent pas être sous-considérées. Sinon, les entrepreneurs en situation de handicap pourraient culpabiliser de ne pas réussir à créer, à développer leur propre entreprise alors que l'entrepreneuriat porte en lui des difficultés que les entrepreneurs valides n'arrivent pas à dépasser la plupart du temps. Ainsi, un autre obstacle viendrait s'ajouter à leur parcours, à savoir le sentiment de ne pas avoir réussi alors que l'entrepreneuriat est structurellement compliqué et ce d'autant plus pour les entrepreneurs défavorisés. Ainsi, une question se pose.

Les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel sont-ils des héros ?

Cette recherche interroge la question des moyens et des partenariats des entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel. Ces entrepreneurs ont au minimum un handicap qui peut parfois se cumuler. Comme le souligne Rozenkier (1979), si dans le cadre d'une approche médicale, on peut se trouver à devoir faire face à des problèmes sociaux, de même, dans le cadre d'une approche sociale, on peut se confronter à des problèmes de santé auxquels une réponse devra être trouvée. Néanmoins, il ne suffit pas d'y ajouter « social » au « médical » ou inversement. Etant donné la dynamique mise en jeu par la confrontation, la nature et l'approche inhérente à ces catégories, celles-ci vont se trouver modifiées. Peu importe la perspective d'action d'aide, l'ensemble des problèmes doit être pris en considération, au-delà de la sphère d'origine - social ou médical - qui l'a impulsée. Les entrepreneurs en situation de handicap social sont parfois aussi en situation de handicap médical. Les jeunes sans domicile sont sujet à des maladies, aux toxicomanies (Billion, 2018). Quant aux entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel, ils cumulent parfois les maladies et les difficultés sociales, même si pour certains d'entre eux, ils essaient de transformer leur handicap en force, en atout. Ces deux catégories d'entrepreneurs rencontrent quoi qu'il arrive des difficultés sociales dans le sens où le regard des autres peut être oppressant, compliquer leur existence personnelle et professionnelle. Ainsi, l'entrepreneur additionnant les difficultés, les obstacles, les handicaps non nécessairement propres à l'entrepreneuriat peut-il s'apparenter à un héros ?

L'entrepreneur héroïque peut présenter tous les attributs valorisés socialement, à savoir le capital culturel, social et humain. Déconstruire les figures mythiques produites par les discours dominants comme la figure de l'entrepreneur héroïque en entrepreneuriat a été possible par les approches critiques (Jacquemin et al., 2017). Des approches diverses spécifiques à la gestion ont permis de mettre en doute la figure mythologique héroïque de l'entrepreneur même si elle a évolué en un discours (Germain & Jacquemin, 2017a). Néanmoins, ces approches critiques ont-elles considéré le cas spécifique des entrepreneurs défavorisés ? L'entrepreneur en situation de handicap n'est-il pas un héros compte tenu de l'ensemble des obstacles auxquels il est confronté au-delà de ceux inhérents à la création et au développement d'entreprise ?

Les entrepreneurs sont potentiellement des leaders. Ne serait-il pas pertinent de questionner l'héroïsme des entrepreneurs en situation de handicap non pas par les théories entrepreneuriales mais par des théories en leadership spécialisées sur le héros ? Par ailleurs, si le qualificatif de « héros » semble adopté dans la littérature, sa définition manque. Comment pourrait être défini le héros ? Ce qualificatif de « héros » conviendrait-il pour caractériser les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel ?

Fournout (2017, 2022) engage une recherche dont l'objectif est de définir clairement la performance éthique du héros qui pourrait être partagée à la fois par l'industrie de l'imagination et le milieu du travail sur le long terme. Il détermine l'image d'un héros-leader dans l'éthique du business et du cinéma par le biais d'un large corpus de films et d'écrits sur le management à l'origine d'une matrice. Il est à noter qu'une des études de cas cinématographiques porte sur un héros en fauteuil roulant (Fournout, 2017). Les sensations, les espoirs et les sentiments du héros sont décuplés par son handicap physique. Son besoin d'aimer et d'agir est renforcé par son besoin furieux d'échapper aux limites strictes de son fauteuil roulant. L'importance des rêves dans les récits de vie des handipreneurs ne rejoindrait-il pas le surinvestissement du thème de l'intériorité ?

Fournout décrit la matrice du héros laquelle se caractérise par la saturation de six injonctions en tension entre elles, selon trois axes : axe du soi - être très bon dans les rôles sociaux et, dans le même temps, manifester une vive intériorité -, axe de l'appartenance au groupe - se concentrer sur une mission inscrite dans un cadre, et, dans le même temps, diverger des routines et passer hors-cadre -, axe de l'interaction avec les autres en général - cultiver des attitudes de supériorité et, en même temps, savoir être dans la coopération -. Le septième critère de cette matrice, à savoir le paradoxe, met en tension les six autres critères. Ainsi, mobiliser la théorie du héros ne serait-il pas pertinent pour comprendre les entrepreneurs en situation de handicap ?

Une analyse approfondie des points de correspondance entre les théories en entrepreneuriat et en leadership pourrait faire avancer la connaissance sur le handicap. Combiner la théorie de l'effectuation et la théorie du héros ne permettrait-il pas de faire avancer la connaissance sur les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel ou, plus globalement, d'appréhender avec davantage de finesse les entrepreneurs désavantagés ?

Contributions générales de la thèse

Cette thèse apporte des contributions sur le plan théorique, empirique et managérial. Les six travaux empiriques interrogent la théorie de l'effectuation.

Sur le plan théorique, la théorie de l'effectuation est confirmée dans la cas de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneuriat informel. Un jeune sans domicile mobilise les cinq principes de cette théorie. Deux catégories d'entrepreneurs désavantagés à savoir les jeunes sans domicile et les personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel recourent aux moyens et aux partenariats tels définis par la théorie de l'effectuation. Les moyens peuvent être considérés au prisme de la personnalité et de l'esprit de l'entrepreneur.

Les entrepreneurs désavantagés présentent des désavantages de nature différente. Les jeunes sans domicile sont faiblement pourvus, voire dépourvus en moyens économiques, matériels et humains. Ils sont isolés. Les personnes en situation de handicap moteur ou sensoriels éprouvent des difficultés en termes d'accessibilité, de mobilité, de déplacement.

Les entrepreneurs jeunes sans domicile ou en situation de handicap moteur ou sensoriel sont sujets, dans une certaine mesure, à discrimination, au regard dépréciatif de l'autre, à une pensée collective, une action publique conçue pour le grand nombre. Ainsi, ils tentent de transformer leurs désavantages, en avantages, en atout social. Ils mettent en avant leur corps dans le cas, par exemple, de la prostitution ou de la manche, font du marketing de leur handicap social, moteur ou sensoriel. Le corps devient un moyen entrepreneurial.

Quant aux partenariats des entrepreneurs jeunes sans domicile, ils sont parfois de très faible intensité, dilués dans le temps et l'espace. Ainsi, cette notion de partenariat pourrait être discutée jusqu'à même être, éventuellement, remise en question dans ce cas précis.

Les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel mobilisent des moyens - marketing de soi, de son handicap - et des partenariats - groupe de jeunes sans domicile, police, chien guide - qui leur sont parfois propres. Les définitions de moyens et de partenariats devraient également être précisés car ce type d'entrepreneur bouscule la théorie de l'effectuation. Moyen et partenariat

sont, dans certains cas, difficilement distincts comme dans le cas du chien guide ou de la famille accompagnant le handipreneur dans la création de son entreprise. Dans le même temps, moyen et partenariat devraient être définis en considérant les singularités des entrepreneurs défavorisés.

Le territoire se révèle aussi comme un élément fondamental d'analyse pour comprendre les entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel. Or cette notion apparaît difficilement compatible, à l'heure actuelle, avec la théorie de l'effectuation. Cette théorie devrait-elle faire preuve de davantage d'inclusion pour l'incorporer dans l'un de ces principes existants ? La maîtrise du territoire peut-elle être considérée comme un moyen ? Ou un autre principe devrait-il être à créer ? Étant donné la spécificité et l'importance de la notion de territoire dans le cas de l'entrepreneuriat, un sixième principe pourrait voir le jour. Le principe de territoire mettrait en avant le contexte géographique comme levateur ou frein à la création d'entreprise.

Un autre point apparaît essentiel comme élément émancipateur des entrepreneurs défavorisés. L'effectuation ne considère pas suffisamment le rêve dans l'acte d'entreprendre lequel, par ailleurs, n'est pas clairement explicite dans au moins un des principes de cette théorie. La capacité à rêver de l'entrepreneur constitue-t-elle un moyen ou une résistance dans la création de l'entreprise ?

Sur le plan empirique, cette thèse apporte des données brutes originales issues de deux recherches menées auprès de populations entrepreneures peu étudiées dans la communauté scientifique, à savoir les jeunes sans domicile et les individus en situation de handicap moteur ou sensoriel. Ces données sont collectées par des méthodes diversifiées de recherche : observation, ethnographie urbaine, entretien court, long, formel, informel réalisés à Paris et à New York dans la rue, dans les gares, les associations, les cafés. La grande majorité des entretiens formels avec les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel se déroule par téléphone ou en visioconférence. Effectuer son activité de travail « à distance » nécessite des compétences développées en s'appuyant sur un environnement matériel précis et en s'inscrivant dans le cadre de l'écologie informationnelle que les individus apprennent à maîtriser (Fernandez, Guillot & Marraud, 2014). Le sens de l'histoire va en direction du digital, notamment, pour les personnes handicapées. Les personnes déficientes visuelles sont principalement sujettes à l'inaccessibilité numérique ; un décret du 25 juillet 2019 est entré en vigueur instaurant l'accessibilité numérique comme obligatoire sous certaines conditions (Kerroumi, 2021). Le contact est maintenu avec les informants principalement par Facebook, téléphone dans le cas des jeunes sans domicile et par email, téléphone dans le cas des individus en situation de handicap moteur ou sensoriel. Par ailleurs, la multidisciplinarité - sciences de gestion, sociologie et géographie -, la diversité des regards sur l'objet d'étude permet de créer des données brutes originales, inattendues.

Sur le plan managérial, cette thèse met en avant que les jeunes sans domicile entreprennent, rêvent d'entreprendre. Une formation à l'entrepreneuriat de ces jeunes en situation de handicap social par

une pédagogie basée sur la théorie de l'effectuation pourrait leur convenir, favoriser leur réalisation personnelle, leur accomplissement professionnel et maximiser l'efficacité et leur chance de réussir dans l'acte d'entreprendre. Cette formation serait adaptée à la manière de passer à l'acte des jeunes sans domicile et permettrait de proposer de créer de nouvelles situations d'apprentissage. Les étudiants seraient placés dans une situation où la logique effectuale est obligatoire afin d'exploiter pleinement leur potentiel d'entrepreneur. Ils contrôleraient uniquement le moment présent. L'incertitude serait la clé vers l'acte d'entreprendre. Les objectifs et la méthodologie ne seraient pas définis. Différentes perspectives ont permis d'ébranler la relation entre fins et moyens dans la conduite entrepreneuriale ; l'effectuation correspondant à un moment fort dans le renversement de la perspective causale (Germain & Jacquemin, 2017a). Une formation à destination des entrepreneurs sans domicile ou en situation de handicap moteur ou sensoriel doit tenir compte de leur aptitude. Cette éducation doit mettre l'accent sur les capacités et le potentiel des personnes handicapées (Kerroumi, 2018).

Cette recherche doctorale montre, démontre également l'importance des moyens et des partenariats dans le cas des entrepreneurs défavorisés. Ainsi, elle suscite des questionnements concernant des enseignements qui pourraient avoir lieu de manière systématique dans les universités et les écoles de commerce. Au-delà des entrepreneurs défavorisés, tout entrepreneur a besoin de réseau pour créer et développer son entreprise. Faire du réseau s'apprend. Développer son intelligence émotionnelle s'avère important. Des codes sociaux, relationnels peuvent exister. Faire comprendre aux étudiants l'importance du réseau dans une carrière professionnelle constitue également un enjeu. La compétence ne fait pas tout... loin de là... Ainsi tous les étudiants ne devraient-ils pas bénéficier de manière systématique de cette formation au réseau pour tenter de réduire les inégalités de capital social, culturel, de diplômes ?

Cette formation permettrait aux étudiants de développer leurs moyens et leur capacité à construire des partenariats. Leur chance de succès entrepreneuriaux, plus globalement professionnel, serait augmentée. De manière générale, se connaître constitue un élément important pour réussir professionnellement. La connaissance de soi fait partie des moyens que chacun peut avoir à sa disposition. Des enseignements sur la connaissance de soi pourraient être très salvateur sur les étudiants, notamment en entrepreneuriat. L'entrepreneuriat nécessite un certain profil social, psychologique, un rapport singulier à l'échec. Un enseignement proposé d'approche psychanalytique pourrait aider l'étudiant, l'accompagner dans sa réflexion personnelle : qui suis-je ? Quels sont les moyens à ma disposition ? L'entrepreneuriat est-il un mode de travail qui pourrait me convenir ? Autrement dit, former les enseignants à la psychanalyse ne constituerait-il pas un enjeu d'émancipation professionnelle des étudiants ?

Les limites de cette recherche doctorale

Cette recherche présente plusieurs limites. Premièrement, elle s'intéresse aux expériences des entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel basé en fonction uniquement de leurs représentations de ces expériences. Les données collectées reposent sur une histoire rétrospective et racontée par les informants eux-mêmes. Les discours des informants et leurs actes ne peuvent être mis en comparaison, excepté durant l'enquête de terrain. Par ailleurs, les personnes qui accompagnent les informants d'un point de vue personnel, associatif, professionnel ne sont pas interrogées. Les regards ne sont ainsi pas croisés, discutés. Un seul angle d'analyse est privilégié, ce qui fabrique des zones d'ombre.

Deuxièmement, la méthode des récits de vie questionne. Un écart peut exister entre l'histoire authentique et la narration, le sujet lui-même. En effet, des facteurs peuvent impacter le sens donné à l'histoire vécue comme la faculté mentale, la mémoire, ou le degré de réflexivité de l'informant au moment des entretiens. Les temps passés, présents et futurs peuvent se confondre, se mélanger, s'opposer. Les informants peuvent se remémorer, recréer, réinventer ou rationaliser pour donner de la cohérence à leur histoire. Ils vivent sur les constructions illusoires de la réalité, ce qui peut éloigner encore plus le chercheur de la connaissance objective.

Troisièmement, deux groupes de personnes en situation de handicap sont mis en contraste : les personnes en situation de handicap social et celles en situation de handicap moteur ou sensoriel. Les codes de langage et de pensée, la compréhension des questions, la présentation de soi, l'attitude et l'expression de leur histoire, de leur idée et/ou de leur silence peuvent manifester différentes significations. Il apparaît donc délicat de comparer ces deux populations désavantagées si ce n'est en définissant un cadre strict, limitatif de recherche.

Quatrièmement, la recherche comprend deux catégories d'entrepreneurs désavantagés. Par définition, les jeunes sans domicile ne sont pas avancés dans l'âge adulte. Ainsi, contrairement aux handipreneurs, il est impossible de retracer la trajectoire entrepreneuriale sur la durée. La comparaison est donc biaisée.

Néanmoins, dans le cadre de cette recherche, le parti pris était clair. La réalité sociale et collective que les sujets incorporent tout au long de leur existence est enfouie profondément dans la subjectivité de leur histoire (Albarello, 2003). L'appréhension des faits sociaux et de l'intimité, des représentations sur la vie et des expériences vécues, des interactions entre les individus et les organisations et entre les individus eux-mêmes se cachent derrière la subjectivité des énoncés. Les expériences des informants ne sont considérées ni vraies, ni fausses. Il apparaît difficile, voire impossible, de collecter des preuves officielles, administratives de l'histoire sociale des informants, tout particulièrement des

jeunes sans domicile. Leurs propos ne peuvent être confirmés, ni infirmés factuellement. Dans le même temps, les histoires délivrent toujours un message, donnent toujours un sens à une expérience (Bruner, 2003). Les situations définies par les hommes comme réelles entraînent des conséquences réelles (Thomas & Swaine-Thomas, 1928). L'individu attribue un sens à la réalité sociale vécue laquelle peut constituer l'objet d'une analyse, dans une certaine mesure, objective.

ÉPILOGUE

Cette thèse en sciences de gestion se termine. Au cours de cette recherche doctorale, le documentaire dans la continuité de ma thèse de sociologie dont je suis l'auteur et le producteur sur la jeunesse sans domicile a été diffusé sur la chaîne de télévision Public Sénat et a été lauréat d'un prix. J'ai été recruté en tant qu'enseignant-chercheur à l'ISC Paris. J'enseigne, parmi d'autres cours, l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat social, notamment en faveur des personnes en situation de handicap. J'essaye de faire preuve d'innovation pédagogique en mettant en œuvre un enseignement en entrepreneuriat social et artistique. Les étudiants sont accompagnés, mis en situation d'être auteur - écriture de scénario -, réalisateur - chef opérateur, monteur -, producteur - levée de fonds, recherche de partenaires, distribution, diffusion - d'un documentaire court-métrage sur l'écologie. Ils présentent, lors de l'évaluation finale, leur documentaire court-métrage avec son modèle d'affaire singulier.

Je poursuis également mes recherches en innovation sociale, en entrepreneuriat social et en entrepreneuriat artistique. Avant le début de cette thèse à l'Institut Polytechnique de Paris, j'avais publié six articles dans des revues classées en sciences de gestion dont quatre en auteur seul. A l'heure actuelle, à la fin de cette thèse, j'ai neuf articles publiés dans des revues classées en sciences de gestion, trois articles acceptés si modifications dont un rang 2 classement FNEGE et deux rang 3 classement FNEGE ainsi que sept articles en cours d'évaluation en première lecture. Un ouvrage écrit avec ma co-auteure, Claire Doussard, publié aux éditions EMS, va paraître fin d'année 2022 sur les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel. Un documentaire sur le même sujet est en préparation dont je suis l'un des auteurs. La note d'intention et la note de réalisation sont écrites. Notre producteur va porter le documentaire auprès des chaînes de télévision. Une nouvelle histoire intellectuelle et artistique va pouvoir commencer.

Cette thèse m'a permis aussi de clarifier mes recherches à venir et notamment de percevoir divers objets potentiels à analyser au cours de mon HDR en sciences de gestion que je souhaite débiter en 2022. Cinq objets de recherche semblent intéressants scientifiquement à approfondir.

Premièrement, la littérature en entrepreneuriat est pensée, analysée, de manière générale, comme si l'entrepreneur est, de fait, valide. Les recherches sur les entrepreneurs en situation de handicap n'incluent pas non plus d'analyses comparatives à l'aide d'échantillons constitués à la fois d'entrepreneurs en situation de handicap et d'entrepreneurs valides. Ces deux champs de recherche ne se croisent pas. Ainsi, des recherches incluant ces deux catégories d'entrepreneurs permettraient-elles, peut-être, de faire avancer la connaissance sur les entrepreneurs défavorisés et, plus globalement, sur les entrepreneurs au sens large ?

Une autre forme de comparaison pourrait être mobilisée, à savoir la comparaison internationale. Cette méthode est très peu usitée dans les recherches sur le handicap et l'entrepreneuriat. Or, elle permettrait

potentiellement de percevoir autrement, de définir certaines spécificités locales, régionales ou nationales relatives aux entrepreneurs en situation handicap.

Deuxièmement, les méthodes de recherche m'interrogent notamment dans le cas de l'étude des populations vulnérables, des entrepreneurs désavantagés qui peuvent parfois mettre le scientifique dans des situations extrêmes. Comment innover dans les enquêtes de terrain auprès des entrepreneurs désavantagés ? Comment innover dans les méthodes de recherche en faveur de l'innovation sociale et de l'entrepreneuriat social ?

Troisièmement, l'analyse de son propre positionnement de chercheur s'avère fondamentale dans la production objectivée de connaissances. Un regard critique s'impose notamment quand une proximité existe avec son objet de recherche. Comment un scientifique peut-il se positionner dans des recherches avec des objets dont il a eu une proximité relativement étroite ? Comment valoriser l'expérience vécue de gestionnaire praticien dans les recherches en sciences de gestion ? Comment transformer son parcours de praticien en atout scientifique ? Comment le chercheur-métis peut-il produire des connaissances nouvelles et originales en innovation sociale et en entrepreneuriat social ?

Quatrièmement, le chercheur peut être engagé socialement notamment par le biais des sujets choisis et la manière dont il les traite. Les populations vulnérables, en souffrance, peuvent aussi susciter un investissement, une subjectivité, une émotion qui peut éloigner d'une démarche scientifique. Comment un chercheur en sciences de gestion peut-il être engagé tout en conservant sa posture scientifique ? Comment au regard d'autres cultures scientifiques internationales, le chercheur en sciences de gestion peut-il participer à l'action publique ?

Cinquièmement, le documentaire correspond à un outil pédagogique singulier. Le documentaire permet de sensibiliser à l'art, à l'audiovisuel, de transmettre et de discuter autour des émotions, de faire avancer la réflexion, de vulgariser le savoir, de provoquer des débats, des actions, de changer les représentations, de créer un modèle d'affaire singulier. L'étudiant peut déployer, développer des compétences multiples. De manière générale, comment le documentaire peut-il constituer un levier de connaissance ? Quelle forme de pédagogie l'enseignant-chercheur en sciences de gestion doit-il mettre en place pour mobiliser au maximum et de la manière la plus qualitative possible ses étudiants dans l'écriture, la réalisation, la production d'un documentaire ?

BIBLIOGRAPHIE

- Aarstad J. & Jakobsen, S.E. 2019. « Entrepreneurial causation and effectuation logics in a regional context : Assessing the importance of population density ». *Norsk Geografisk Tidsskrift–Norwegian Journal of Geography* 73 : 1-11.
- Abbott A. 2001. *Time matters. On theory and method*, Chicago : the University of Chicago Press.
- Abbott A. 2010. « A propos du concept de turning point » in Bessin M., Bidart C. & Grossetti M. (dir) *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : La Découverte.
- Ahoba-Sam R. & Charles D. 2019. « Building of Academics' Networks - An analysis based on Causation and Effectuation theory ». *Rev Reg Res* 39 : 143-16.
- AGEFIPH. 2021. « Aide aux déplacements en compensation du handicap ».
- Site web consulté en ligne le 01/07/2021. <https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-aux-deplacements-en-compensation-du-handicap>.
- Albarelo L. 2003. *Apprendre à chercher*. Bruxelles : De Boeck.
- Amossé T. 1999. *Les jeunes en grande difficulté : structure du champ, éléments d'analyse*. Rapport pour l'ENSAE.
- Amossé T., Doussin A. & Rochereau T. 2001. « Vie et santé des jeunes sans domicile ou en situation précaire. Enquête INED, Paris et petite couronne, février-mars 1998. Santé et recours aux soins ». *Credes* 1355 : 31-85.
- Arend R.J., Sarooghi H. & Burkemper A. 2015. « Effectuation as ineffectual ? Applying the 3E theory-assessment framework to a proposed new theory of entrepreneurship ». *Academy of management review* 40 : 631-650.
- Arreola F., Davila A. Felio C. & Ottmann J.Y. 2017. « Are « auto-entrepreneurs » entrepreneurs or not, and why should we care ? » *Entreprendre et innover* 34 : 57-68.
- Ashley D. & Graf N.M. 2018. « The Process and Experiences of Self-Employment Among People With Disabilities : A Qualitative Study ». *Rehabilitation Counseling Bulletin* 61 : 90-100.
- Aubin G., Le Gall D. & Joseph A. 1995. *Prise de conscience et déni des déficits*. Paris : Frison Roche.
- Austin J., Stevenson H. & Wei Skillern J. 2006. « Social and commercial entrepreneurship: same, different, or both ». *Entrepreneurship theory and practice* 30 : 1-22.
- Aykanian A. 2018. « Service and policy considerations when working with highly mobile homeless youth: Perspectives from the frontlines ». *Children and Youth Services Review* 84 : 9-16.
- Babeau O. & Chanlat J.F. 2008. « La transgression, une dimension oubliée de l'organisation ». *Revue française de gestion* 183 : 201-219.
- Babeau O. & Chanlat J.F. 2011. « Déviance ordinaire, innovation et gestion. L'apport de Norbert Alter ». *Revue française de gestion* 210 : 33-50.
- Baber William W., Ojala A. & Martinez R. 2019. « Effectuation logic in digital business model transformation Insights from Japanese high-tech innovators ». *Journal of Small Business and Enterprise Development* 26 : 811-830.

- Bachelard G. 2004. *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.
- Bacq, S. & Janssen F. 2011. « The multiple faces of social entrepreneurship: A review of definitional issues based on geographical and thematic criteria ». *Entrepreneurship and Regional Development* 23 : 373-403.
- Badiane A. 2016. « Processus de création d'activité (PCA) réussis : causation, effectuation ou territoire ? : exploration des dynamiques du 10ème arrondissement de Paris ». Thèse en sciences de gestion. Conservatoire national des arts et métiers.
- Bagheri A. & Abbariki M. 2017. « Competencies of disabled entrepreneurs in Iran : implications for learning and development ». *Disability & Society* 32 : 69-92.
- Baker T. & Nelson R.E. 2005. « Creating something from nothing: resource construction through entrepreneurial bricolage ». *Administrative science quarterly* 50 : 329-366.
- Balin, P. et Gossart C. 2015. « L'accessibilité des TIC par les personnes handicapées : état des lieux du contexte actuel ». *Terminal. Technologie de l'information, culture & société* 116.
- Bayham J., Cole K.E. & Bayham F.E. 2017. « Social boundaries, resource depression, and conflict : A bioeconomic model of the intertribal buffer zone ». *Quaternary International*.
- Beaud S. & Weber F. 2003. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.
- Bekmansurov R.H., Kovalenko K.E., Utkina K.M., Novikova Y.A., Zatsarinnaya E.I. & Rozentsvaig A.I. 2019. « State support for persons with disabilities in the field of entrepreneurship ». *Journal of entrepreneurship education* 22.
- Bellanca S. & Colot O. 2014. « Motivations et typologie d'entrepreneurs: une étude empirique belge ». *La Revue des Sciences de Gestion* 266 : 63-74.
- Berends H., Jelinek M., Reymen I. & Stultiens R. 2013. « Product innovation processes in small firms : combining entrepreneurial effectuation and managerial causation ». *The journal of product innovation management* 31 : 616-635.
- Berglund K. 2021. Le mot « créativité ». *Revue de l'entrepreneuriat* 20 : 18-20.
- Bessin M., Bidart C. & Grossetti M. (dir) 2010. *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : La Découverte.
- Billion J. 2018. « Je ne dors pas à la maison ». *Histoires de jeunes sans domicile à Paris et à New York*. Nîmes : Éditions champ social.
- Billion J., Doussard C., Kerroumi B. & Renouf J. 2022. « L'intégration professionnelle de deux entrepreneurs-kinésithérapeutes aveugles » in Renouf J. (dir) *L'entrepreneuriat et le handicap*. Londres : ISTE.
- Bissonnette J. & Arcand S. 2018. « Music Entrepreneurs in a Linguistic Minority Context : Effectuation as Adaptation to the Paradoxes of Digital Technologies ». *Artivate : A Journal of Entrepreneurship in the Arts* 7 : 3-22.

- Bonnet F. 2009. « Managing Marginality in Railway Stations: Beyond the Welfare and Social Control Debate ». *International Journal of Urban and Regional Research* 33 : 1029-1044.
- Bjerregaard T. & Lauring J. 2012. « Entrepreneurship as institutional change : Strategies of bridging institutional contradictions ». *European Management Review* 9 : 31-43.
- Blass F.R. & Ketchen Jr D.J. 2014. « So, you want to be an entrepreneur? Lessons from the entrepreneurship bootcamp for veterans with disabilities ». *Business horizons* 57 : 5-9.
- Boellstorff T. 2018. « The opportunity to contribute : disability and the digital entrepreneur, Information ». *Communication & Society* 22 : 474-490.
- Boncler J. 2020. *Essai pour la mise au jour d'un modèle type de business model associatif* in Combes-Joret M. & Lethielleux L. « L'exemplarité dans l'économie sociale et solidaire. Initiatives inspirantes et modèles novateurs ». *Ressort* 4.
- Bouday D. & Monet J. 1995. *L'action des aveugles dans la construction de la profession de masseur-kinésithérapeute*. Paris : Le Valentin Haüy.
- Bourdieu P., Chamborédon J.C. & Passeron J.C. 1993. *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*. Paris : Mouton Éditeur.
- Bourdieu P. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.
- Boyer L. 2018, *The robot in the next cubicle, What you need to know to adapt and succeed in the automation age*. Buffalo : Prometheus Books.
- BPI France. 2021. « Prêt d'honneur ».
- Site web consulté en ligne le 24/06/2021. <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/financements/financement-fonds-propres/pret-dhonneur>
- Brousse C., Firdion J.M. & Marpsat M. 2008. *Les sans-domicile*. Paris : La Découverte.
- Brown S. 2001. « The retromarketing revolution: l'imagination au pouvoir ». *International Journal of Management Reviews* 3 : 303-320.
- Brenk S., Lüttgens D., Diener K. & Piller F. 2019. « Learning from failures in business model innovation: solving decision-making logic conflicts through intrapreneurial effectuation ». *Journal of business economics* 89 : 1097-1147.
- Bruna M.G. & Chauvet M. 2013. « La diversité, un levier de performance : plaidoyer pour un management innovateur et créatif ». *Management international/International Management/Gestión Internacional* 17 : 70-84.
- Bruner J. 2003. *Making stories: law, literature, life*. Cambridge : Harvard University Press.
- Bruneteaux P. & Terrolle D. (dir). 2010. *L'arrière-cour de la mondialisation. Ethnographie des paupérisés*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du croquant.
- Bruton G.D., Ketchen D.J. & Ireland R.D. 2013. Entrepreneurship as a solution to poverty, *Journal of Business Venturing* 28 : 683-689.

- Bruyat C. 1993. « Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation ». Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble II.
- Bureau S. & Fendt J. 2012. « La dérive « situationniste ». Le plus court chemin pour apprendre ? ». *Revue française de gestion* 223 : 181-200.
- Burt M., Aron L.Y., Lee E. & Valente J. 2001. *Helping America's homeless. Emergency shelter or affordable housing ?* Washington : Urban institute Press.
- CAF. 2021. « L'allocation aux adultes handicapés ». Site web consulté le 22/06/21. <https://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/solidarite-et-insertion/l-allocation-aux-adultes-handicapes-aah>
- Cai L., Guo R., Fei Y. & Liu Z. 2017. « Effectuation, exploratory learning and new venture performance: evidence from China ». *Journal of small business management* 55 : 388-403.
- Caldwell K. Harris S.P. & Renko M. 2020. « Inclusive management for social entrepreneurs with intellectual disabilities. « How they act » ». *Journal of applied research in intellectual disabilities* 33 : 204-218.
- Camberlein P. 2015. « 2. Les définitions du handicap » in Camberlein P. (dir) *Politiques et dispositifs du handicap en France*. Paris : Dunod.
- Canits I., Bernoster, I., Mukerjee J., Bonnet J., Rizzo U. & Rosique-Blasco M. 2019. « Attention-deficit/hyperactivity disorder (ADHD) symptoms and academic entrepreneurial preference: is there an association ? ». *Small Business Economics* 53 : 369-380.
- Casado A.B.F. & Casau P.M. 2019. « Personal self-knowledge, a key factor for entrepreneurship in people with disabilities ». *Journal of Entrepreneurship Education* 22.
- Castells M. & Portes A. 1989. « World underneath : The origins, dynamics and effects of the informal economy » in Portes A., Castells M. & Benton L.A. (dir). *The informal economy: Studies in advanced and less developed countries*. Baltimore : John Hopkins University Press.
- Castiel D. & Bréchat P.H. 2009. « Réformes hospitalières, tarification à l'activité et handicap social : vers une mise en cause de la mission sociale des établissements de santé et du principe de solidarité ? » *Médecine et droit* 52-57.
- Castillo Y.A. & Fischer J.M. 2019. « Self-Employment as Career Choice for People with Disabilities: Personal Factors that Predict Entrepreneurial Intentions ». *Journal of Rehabilitation* 85.
- Castoriadis C. 1975. *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Seuil.
- CCAH. 2021. « Qui sommes-nous ? ». Site web consulté en ligne le 22/06/2012. <https://www.ccah.fr/CCAH/Accueil/Qui-sommes-nous>
- Chanlat J.F. 1990. *L'individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées*. Québec : Les Presses de l'Université de Laval.
- Chanlat J.F. 1998. *Sciences sociales et management. Plaidoyer pour une anthropologie générale*. Québec : Les Presses de l'Université de Laval.

- Chanlat J.F. Dameron S., Dupuis J.-P., De Freitas, M.E. & Ozbilgin M. 2013. « Management et diversité : lignes de tension et perspectives ». *Management international/International Management /Gestión Internacional* 17 : 5-13.
- Charles F. 2005. « Évaluer et agir, la réduction des situations de handicap, l'exemple des masseurs-kinésithérapeutes aveugles et malvoyants ». Mémoire de Master, université Aix-Marseille.
- Chobeaux F. 1996. *Les nomades du vide. Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*. Arles : Actes sud.
- Claire C., Lefebvre V. & Ronteau S. 2020. « Entrepreneurship as practice : systematic literature review of a nascent field ». *Entrepreneurship & Regional Development* 32 : 281-312.
- Clarke A. & Parsell C. 2018. « The potential for urban surveillance to help support people who are homeless : evidence from Cairns, Australia ». *Urban studies* 56 : 1951-1967.
- Cloke P., May J., & Johnsen S. 2008. « Performativity and affect in the homeless city ». *Environment and Planning D : Society and Space* 26 : 241-263.
- Cochet H. 2002. « Contribution à la compréhension des processus de constitution d'un regard clinique en formation initiale en masso-kinésithérapie ». Thèse. Université Aix-Marseille.
- Code de l'action sociale et des familles 2021. Dalloz : Paris.
- Commission ontarienne des droits de la personne. 2009. *Politique et directives concernant le handicap et l'obligation d'accommodement*. Rapport.
- Corinth K. & Lucas D.S. 2018. « When warm and cold don't mix: The implications of climate for the determinants of homelessness ». *Journal of Housing Economics* 41: 45-56.
- Crossan, M.M. & Apaydin M. 2010. « A multi-dimensional framework of organizational innovation : A systematic review of the literature ». *Journal of management studies* 47 : 1154-1191.
- Cunha M.P., Rego A., Oliveira P., Rosado P. & Habid N. 2014. « Product innovation in resource-poor environments : Three research streams ». *Journal of Product Innovation Management* 31 : 202-210.
- Cyrulnik B. 2001. *Les vilains petits canards*. Paris : Odile Jacob.
- Dacin P.A., Dacin M.T. & Matear M. 2010. « Social Entrepreneurship : Why We Don't Need a New Theory and How We Move Forward From Here ». *Academy of Management Perspectives* 24 : 37-57.
- Dakung R.J., Orobio L., Munene, J.C. & Balunywa W. 2017. « The role of entrepreneurship education in shaping entrepreneurial action of disabled students in Nigeria ». *Journal of small business & entrepreneurship* 29 : 293-311.
- D'Amours M. 2019. « Le travail indépendant contemporain : regards croisés à partir des mutations du salariat et de l'indépendance ». *Management international/International Management/Gestión Internacional* 23 : 78-89.
- D'andria A. 2014. « Un éclairage sur le processus entrepreneurial des mampreneurs. Étude exploratoire de leur dynamique effective ». *Revue de l'Entrepreneuriat* 13 : 11-33.

- D'Andria A & Gabarret I. 2017. *Building 21st Century Entrepreneurship*. Londres. ISTE.
- Damon J. 2010. *Questions sociales et questions urbaines*. Paris : PUF.
- Dakung R.J., Orobia L., Munene J.C. & Balunywa W. 2017. « The role of entrepreneurship education in shaping entrepreneurial action of disabled students in Nigeria ». *Journal of small business & entrepreneurship* 29 : 293-311.
- Danjou I. 2000. « L'entrepreneuriat : un champ fertile à la recherche de son unité ». *Cahier de recherche du centre de développement des entreprises et de l'entrepreneuriat*.
- De la Cruz M.E., Verdú J.A.J. & Gómez G.J.M. 2018. « Influence of the entrepreneur's social identity on business performance through effectuation ». *European Research on Management and Business Economics* 24 : 90-96.
- Deligianni I., Voudouris I. & Lioukas S. 2017. « Do effectuation processes shape the relationship between product diversification and performance in new ventures ». *Entrepreneurship theory and practice* 41 : 349-377.
- De Montety C. & Patrin-Leclère V. 2011. « La conversion à la conversation : le succès d'un succédané ». *Communication & langages*. 169 : 23-37.
- Dequiré A.F. & Jovelín E. 2009. *La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement*. Rennes : Presses de l'EHESP.
- Dew N., Read S., Sarasvathy S.D. & Wiltbank R. 2009. « Effectual versus predictive logics in entrepreneurial decision-making: differences between experts and novices ». *Journal of business venturing* 24 : 287-309.
- Dias S.E.F., Sadao I.E. & Vilas B.E.P. 2019. « Effectuation theoretical debate: systematic review and research agenda ». *Innovation & Management Review* 17 : 41-57.
- Di Méo G. 2008. « Une géographie sociale entre représentations et action ». *Montagnes méditerranéennes et développement territorial* 23 : 13.
- Djuricic K. & Bootz J.P. 2019. « Effectuation and foresight - An exploratory study of the implicit links between the two concepts ». *Technological Forecasting and Social Change* 140 : 115-128.
- Dogan M. & Pelassy D. 1981. *Sociologie politique comparative. Problèmes et perspectives*. Paris : Economica.
- Doherty J, Busch-Geertsema V., Karpuskiene V., O'Sullivan E., Sahlin I., Petrillo A. & Tosi A. 2008. « Homelessness and Exclusion: Regulating Public Space in European Cities ». *Surveillance & Society* 5 : 3.
- Drulhe M. 1996, *Santé et société. Le façonnement sociétal de la santé*. Paris : PUF.
- Dubar C. 2015. *La socialisation: construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin, Malakoff.
- Dubé F. 1987. *La galère: jeunes en survie*. Paris : Fayard.

- Dufoulon S. 1998. « Ruptures sociales, recomposition identitaires et religieuses ». *Anthropologie et sociétés* 22 : 143-165.
- Dumas B. 1999. « Les savoirs nomades ». *Sociologie et sociétés* 31: 51-62.
- Durand G. 1969. *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Paris : Bordas.
- Dutraive V. & Szostak B. 2021. « Essai sur les caractéristiques et les ambivalences du paradigme de l'économie créative ». *Revue d'économie industrielle* 174 : 159-185.
- Eckhoff A. & Urbach J. 2008. Understanding imaginative thinking during childhood: Sociocultural conceptions of creativity and imaginative thought. *Early Childhood Education Journal* 36 : 179-185.
- Ehrenberg A. 1995. *L'individu incertain*. Paris : Hachette.
- Ehrenberg A. 2010. *La société du malaise*. Paris : Odile Jacob.
- Elias N. 1991. *La dynamique de l'Occident*. Paris : Calmann-Lévy.
- Elden S. 2010. « Land, terrain, territory ». *Progress in human geography* 34 : 799-817.
- Ellis E. 2004. The ethnographic I : a methodological novel about autoethnography. Lanham : Rowman.
- Esping-Andersen G. 1990. *The three worlds of welfare capitalism*. Princeton : Princeton University Press.
- Esteban-Lloret N.N. & Rubio-Bañón A. 2019. « Social competence of entrepreneurs with disabilities ». *Journal of Entrepreneurship Education* 22.
- Eyana S.M., Masurel E. & Paas L.J. 2017. « Causation and effectuation behaviour of Ethiopian entrepreneurs: Implications on performance of small tourism firms ». *Journal of Small Business and Enterprise Development* 25 : 791-817.
- Fassin E. 2009. *Le sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- Fautrero V., Fernandez V. & Puel G. 2007. Les technologies alternatives à l'usage : à propos d'une expérimentation « satellite/wi-fi ». *Espaces et sociétés* 131 : 137-152.
- Fayolle, A., Le Loarne-Lemaire S. & Maâlaoui A. 2014. « Entreprendre dans la diversité, oui... mais de quelle diversité parle-t-on ? ». *Entreprendre & innover* 1 : 5-6.
- Fayolle A. 2017. *Entrepreneuriat. Théories et pratiques. Applications pour apprendre à entreprendre*. Paris : Dunod.
- Feige E.L. 1990. « Defining and estimating underground and informal economies: The new institutional economics approach ». *World development* 18 : 989-1002.
- Ferguson K.M., Jun J., Bender K., Thompson S. & Pollio D. 2010. « A comparison of addiction and transience among street youth : Los Angeles, California, Austin, Texas, and St. Louis, Missouri ». *Community Mental Health Journal* 46 : 296-307.

- Ferguson K.M., Bender K., Thompson S., Xie B. & Pollio D. 2011. « Correlates of street-survival behaviors in homeless young adults in four US Cities ». *American Journal of Orthopsychiatry* 81 : 401.
- Ferguson K.M., Helderop E., Bender K. & Grubestic T.H. 2016. « Predicting geographic transience in homeless young adults across three US cities: Who are these frequent flyers and distance travelers ? ». *Journal of Human Behavior in the Social Environment* 26 : 648-663.
- Fernandez V., Guillot C. & Marraud L. 2014. « Télétravail et « travail à distance équipé ». Quelles compétences, tactiques et pratiques professionnelles ? ». *Revue française de gestion* 238 : 101-118.
- Fernandez V. & Houy T. 2021. *Déplier l'incertain. Quand les sciences sociales aident à décider dans un environnement imprévisible*. Première édition.
- Fernandes-Alcantara A.L. 2016. *Runaway and homeless youth : Demographics and programs*. Congressional Research Service. Washington : The Library of Congress.
- Fiedler A., Fath B.P. & Whittaker D.H. 2017. « Overcoming the liability of outsidership in institutional voids: trust, emerging goals, and learning about opportunities ». *International small business journal* 35 : 262-284.
- Fillion E. & Ravaud J.F. 2015. « La mobilisation militante du droit des personnes en situation de handicap : un activisme scientifique et social », in *Conférence capacités : Garantir les capacités civile et politique des personnes en situation de vulnérabilité*.
- Firdion J.M., Mauger G. & Marpsat M. 1999. *Les jeunes en grande difficulté: rapport au logement, ruptures familiales, trajectoire et santé*. Rapport pour l'INSERM.
- Firdion J.M. & Marpsat M. 2001. « Vie et santé des jeunes sans domicile ou en situation précaire. Enquête INED, Paris et petite couronne, février-mars 1998. Principales caractéristiques et conditions de vie ». *Credes* 1355 : 9-29.
- Firdion J.M. 2006. « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile ». *Economie et statistique* 391-392 : 85-114.
- Fisher G. 2012. « Effectuation, Causation, and Bricolage : A Behavioral Comparison of Emerging Theories in Entrepreneurship Research ». *Entrepreneurship Theory and Practice* 36 : 1019-1051.
- Fournout O. 2004. « L'imagination en négociation ». *Communication et Langages* 142 : 53-70.
- Fournout O. 2017. « The Hero-Leader Matrix in Business and Cinema ». *Journal of business ethics* 141 : 27-46.
- Fournout O. 2022. *Le nouvel héroïsme, puissances des imaginaires*. Paris : Presses des Mines.
- Freeman J. & Anderies J.M. 2015. « A comparative ethnoarchaeological analysis of corporate territorial ownership ». *Journal of Archaeological Science* 54 : 135-147.
- Frigotto M.L. & Della Valle N. 2018. « Gender and the structuring of the entrepreneurial venture : an effectuation approach ». *International journal of entrepreneurial venturing* 10 : 412-434.

- Futterer F., Schmidt J. & Heidenreich S. 2018. « Effectuation or causation as the key to corporate venture success ? Investigating effects of entrepreneurial behaviors on business model innovation and venture performance ». *Long Range Planning* 51 : 64-81.
- Gaboriau P. 1993. *Clochard. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*. Paris : Julliard.
- Galkina T. & Chetty S. 2015. « Effectuation and networking of internationalizing ». *Management international review* 55 : 647-676.
- Galkina T. & Lundgren-Henriksson E.L. 2017. « Coopetition as an entrepreneurial process : Interplay of causation and effectuation ». *Industrial Marketing Management* 67 : 158-173.
- García-Escribano J.J. & Millán Jiménez A. 2019. « Training and entrepreneurship in people with disabilities ». *Journal of entrepreneurship education* 22.
- Garcia-Lorenzo L., Donnelly P., Sell-Trujillo L. & Imas J.M. 2018. « Liminal entrepreneuring: The creative practices of nascent necessity entrepreneurs ». *Organization Studies* 39 : 273-395.
- García-Palma M.B. & Molina, M.I.S. 2019. « Disability and entrepreneurship in Spain : Reality and initial hypothesis ». *Journal of entrepreneurship education* 22.
- Gartner W. 1988. « Who is an entrepreneur ? Is the wrong question ». *Entrepreneurship Theory and Practice* 13 : 14.
- Gaunet F. & Milliet J. 2010. « Le rapport des personnes déficientes visuelles au chien guide. Comment l'usage du chien guide pourrait-il se développer en France ? ». *Alter* 4 : 116-133.
- Geertz Clifford. 1973. *The interpretation of cultures : selected essays*. New York, Basic Books.
- Germain O. 2010. « Quand l'opportunité rencontre la stratégie ». *Revue française de gestion* 206 : 171-187.
- Germain O. & Jacquemin A. 2017a. « Voies et voix d'approches critiques en entrepreneuriat. *Revue de l'entrepreneuriat* 16: 7-18.
- Germain O. & Jacquemin A. 2017b. « Positioning entrepreneurship studies between critique and and affirmation. Interview with Chris Steyaert ». *Revue de l'entrepreneuriat* 16 : 55-64.
- Ghezzi A. 2019. « Digital startups and the adoption and implementation of lean startup approaches : effectuation, bricolage and opportunity creation in practice ». *Technological Forecasting and Social Change* 146 : 945-960.
- Gibson K.E. 2011. *Street kids. Homeless youth, outreach, and policing New York's streets*. New York : New York University Press.
- Gillot D. 2018. *Sécuriser les parcours, cultiver les compétences*. Rapport.
- Giraud M. 2004. *Le jeune SDF. Socioanalyse de la précarité*. Paris : L'Harmattan.
- Godelier M. 2015. *L'imaginé, l'imaginaire et le symbolique*. Paris : CNRS. Editions.
- Goldfischer E. 2018. « « Peek-A-Boo, We See You Too »: Homelessness and visibility in New York City ». *Environment and Planning D : Society and Space* 36 : 831-848.

- Gouban M. 2002. « Intégration sociale et professionnelle des aveugles et malvoyants, la contribution de la profession de masseur-kinésithérapeute ». Mémoire de DESS. Université Aix-Marseille.
- Grégoire D. & Cherchem N. 2020. « A structured literature review and suggestions for future effectuation research ». *Small Business Economics : An Entrepreneurship Journal* 54 : 621-639.
- Grossetti M. 2004. *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*. Paris : PUF.
- Guillou J. 1998. *Les jeunes sans domicile fixe et la rue ou « au bout d'être énervé »*. Paris : L'Harmattan.
- Günzel-Jensen F. & Robinson S. 2017. « Effectuation in the undergraduate classroom: three barriers to entrepreneurial learning ». *Education + Training* 59 : 780-796.
- Guo R. 2019. « Effectuation, opportunity shaping and innovation strategy in high-tech new ventures ? ». *Management Decision* 57 : 115-130.
- Hagner D. & Davies T. 2002. « « Doing my own thing » : Supported self-employment for individuals with cognitive disabilities ». *Journal of vocational rehabilitation* 17 : 65-74.
- Handicap.gouv 2021. « Maison départementale des personnes handicapées ».
- Site web consulté en ligne le 23/06/2021. <https://handicap.gouv.fr/les-aides-et-les-prestations/maison-departementale-du-handicap/article/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph>
- Harnay S., Szostak B.L. & Cohendet P. 2020. « La régulation des créatives commons scientifiques ». *Innovations* 63 : 5-12.
- Hauser A., Eggers F. & Guldenberg S. 2020. « Strategic decision-making in SMEs: effectuation, causation, and the absence of strategy ». *Small Business Economics* 54 : 775-790.
- Heath, K.L. & Reed D.L. 2013. « Industry-Driven Support (IDS) model to build social capital and business skills of low-income entrepreneurs with disabilities », *Journal of Vocational Rehabilitation* 38 : 139-148.
- Heath K.L., Ward K.M. & Reed D.L. 2013. « Customized self-employment and the use of Discovery for entrepreneurs with disabilities ». *Journal of Vocational Rehabilitation* 39 : 23-27.
- Heilbrunn S. 2019. « Against all odds: Refugees « bricoleuring » in the void ». *International Journal of Entrepreneurship Behavior & Research* 25 : 1045-1064.
- Hennigan B. & Speer J. 2018. « Compassionate revanchism : The blurry geography of homelessness in the USA ». *Urban studies* 56 : 906-921.
- Henninger P., Brem A., Giones F., Bican P., & Wimschneider C. 2020. « Effectuation vs. Causation : Can established firms use Start-Up Decision-Making Principles to stay innovative ? ». *International Journal of Innovation Management* 24 : 39-57.
- Hjorth D. & Steyaert C. 2007. *Entrepreneurship as social change: A third movements in entrepreneurship book*. Cheltenham : Edward Elgar Publishing.

- Hjorth D., Holt R. & Steyaert C. 2015. « Entrepreneurship and process studies », *International Small Business Journal* 33 : 599-611.
- Hjorth D. 2017. « Critique nouvelle - an essay on affirmative-performative entrepreneurship research », *Revue de l'Entrepreneuriat* 1 : 47-54
- Hodgetts D. & Otilie S. 2016. « Homeless People's Leisure Practices within and beyond Urban Socio-Scapes », *Urban Studies* 53 : 899-914.
- Hopper K. 2003. *Reckoning with homelessness*. Ithaca : Cornell University Press.
- Hsieh, Y.C., Molina V.M.J. & Weng J. 2019. « The road to entrepreneurship with impairments: A challenges-adaptive mechanisms-results model for disabled entrepreneurs », *International small business journal : researching entrepreneurship* 37 : 761-779.
- Hyman R. 1998. « La recherche comparative sur le syndicalisme: état des lieux », *Sociologie et sociétés* 30 : 11-30.
- Honneth A. 2000. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf.
- Ile-de-France. 2021. « Aides régionales et appels à projets ».
- Site web consulté en ligne le 22/06/2021.
- <https://www.iledefrance.fr/appele-projets-pmup-reliance>.
- Jacquemin A., Germain O., Goxe F., Janssen F., Lebègue T. & Schmitt C. 2017. « Les approches critiques en entrepreneuriat : facettes et enjeux pour la communauté des chercheurs francophones », *Revue de l'entrepreneuriat* 16 : 19-36.
- Jackson E. 2012. « Fixed in Mobility : Young Homeless People and the City », *International Journal of Urban and Regional Research* 36 : 725-741.
- Jackson E 2015. *Young Homeless people and urban space: Fixed in Mobility*. Abingdon-on-Thames : Routledge.
- Jammaers E. & Zanoni P. 2020. « Unexpected entrepreneurs: the identity work of entrepreneurs with disabilities », *Entrepreneurship & Regional Development* 32.
- Jasniak M., Baierl R. & Halberstadt J. 2020. « Opening the black box: how social interaction contributes to entrepreneurial intentions among deaf and hard-of-hearing individuals », *International journal entrepreneurship and small business* 41 : 74-95.
- Jisr R.E. & Maamari B.E. 2017. « Effectuation: Exploring a Third Dimension to Tacit Knowledge », *Knowledge and Process Management* 24 : 72-78.
- Jocoy C.L. & Del Casino Jr V.J. 2010. « Homelessness, travel behavior, and the politics of transportation mobilities in Long Beach, California », *Environment and Planning A* 42 : 1943-1963.
- Johannisson B. 2018. « Disclosing everyday practices constituting social entrepreneuring - a case of necessity effectuation », *Entrepreneurship & Regional Development* 30 : 390-406.
- Join-Lambert M.T. 2006. « Une enquête d'exception. Sans-abri, sans-domicile: des interrogations renouvelées », *Economie et statistique* 391-392 : 3-14.

- Jones O. & Li H. 2017. « Effectual entrepreneuring: sensemaking in a family-based start-up ». *Entrepreneurship et regional development* 29 : 467-499.
- Kalargyrou V., Kalargiros E. & Kutz D. 2018. « Social entrepreneurship and disability inclusion in the hospitality industry ». *International journal of hospitality & tourism administration* 21 : 308-334.
- Kalinic I., Sarasvathy S.D. & Forza C. 2014. « « Expect the unexpected » : Implications of effectual logic on the internationalization process ». *International business review* 23 : 635-647.
- Karami M., Wooliscroft B. & McNeill L. 2019. « Effectuation and internationalisation : a review and agenda for future research ». *Small business economics* 55 : 777-811.
- Kašperová E., Kitching, J. & Blackburn R. 2018. « Identity as a causal power : Contextualizing entrepreneurs' concerns ». *The International Journal of Entrepreneurship and Innovation* 19 : 237-249.
- Kastersztejn J., Lipiansky M., Camilleri C., Vasquez-Bronfman A., Malewska-Peyre H. & Taboada-Leonetti I. 1999. *Stratégies identitaires*. PUF : Paris.
- Kerr J. & Coviello N. 2020. « Weaving network theory into effectuation: A multi-level reconceptualization of effectual dynamics ». *Journal of Business Venturing* 35.
- Kerroumi B. 2018. « Inclusive economic strategy for people with disabilities ». *Review of disability studies : an international journal* 14 : 1-8.
- Kerroumi B. 2021. *Les personnes déficientes visuelles face aux évolutions du numérique dans la formation et l'emploi en Europe*. Rapport de l' association Paul Guinot.
- Keskin D., Wever R. & Brezet H. 2020. « Product innovation processes in sustainability-oriented ventures : A study of effectuation and causation ». *Journal of Cleaner Production* 263.
- Kitching J. & Rouse J. 2020. « Contesting effectuation theory: Why it does not explain new venture creation ». *International Small Business Journal : Researching Entrepreneurship* 38 : 515-535.
- Klodawsky F. 2006. « Landscapes on the Margins: Gender and Homelessness in Canada ». *Gender, Place & Culture* 13 : 365–381.
- Kozloff N., Adair C.E., Palma Lazgare L.I., Poremski D., Cheung A.H., Sandu R. & Stergiopoulos V. 2016. « « Housing First » for Homeless Youth With Mental Illness » ». *Pediatrics* 138.
- Krüger D. & David A. 2020. « Entrepreneurial education for persons with disabilities - a social innovation approach for inclusive ecosystems ». *Hypothesis and theory* 5.
- Kushnirovich N., Heilbrunn S. & Davidovitch L. 2017. « Diversity of entrepreneurial perceptions: Immigrants vs. native population ». *European Management Review* 15 : 341–355.
- Laclau, E. 1996. *Emancipation(s)*. New York : Verso.
- Lamont M. & Thévenot L. (dir). 2000. *Rethinking comparative cultural sociology. Repertoires of evaluation in France and the United States*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lanzarini C. 1997. « Un exercice de santé mentale ou les pratiques de survie identitaire : pauvreté extrême et onirisme social ». *Prévenir* 32 : 71-82.

- Laporte A. & Chauvin P. 2010. *La santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France*. Rapport Samenta de l'Observatoire du Samusocial de Paris.
- Larsson S. 2006. « Disability management and entrepreneurship: Results from a nationwide study in Sweden ». *International Journal of Disability Management* 1 : 159-168.
- Laskovaia A., Shirokova G. & Morris M.H. 2017. « National culture, effectuation, and new venture performance: global evidence from student entrepreneurs ». *Small business economics* 49 : 687-709.
- Le Loarne-Lemaire S., Bertrand G., Razgallah M., Maalaoui A. & Kallmuenzer A. 2021. « Women in innovation processes as a solution to climate change: A systematic literature review and an agenda for future research ». *Technological Forecasting and Social Change* 164.
- Liu Y.T. 2019. « Exploring the role of original aspiration in effectuation tendency ». *International Entrepreneurship and Management Journal* 15 : 977-1016.
- Lô A. & Fatien D. 2018. « Liminality and the (in)visibility of entrepreneurship : Unveiling an « in-between » process through the open collaborative space Le Square ». 34th EGOS Colloquium, Tallinn, Estonie.
- Long D., Xia Z.Y. & Hu W.B. 2017. « How does entrepreneurial opportunity affect the decision-making process of effectuation? Evidence from China ». *Kybernetes* 46 : 980-999.
- Lopez M.L. 1978. « « Les handicapés sociaux » et leur resocialisation: diversité des pratiques et ambiguïté de leurs effets ». *Déviance et société* 2 : 261-278.
- Lowe N.S. & Heidemann L.A. 2012. « Identity in entrepreneurship effectuation theory : a supplementary framework ». *International entrepreneurship and management journal* 8 : 373-389.
- Lussier V. & Poirier M. 2000. « La vie affective des jeunes adultes itinérants: de la rupture à la hantise des liens ». *Santé mentale au Québec* 25 : 67-89.
- Maâlaoui A., Castellano S., Safraou I. & Bourguiba M. 2013. « An exploratory study of seniorpreneurs: A new model of entrepreneurial intentions in the French context ». *International Journal of Entrepreneurship and Small Business* 20 : 148-164.
- Maâlaoui A. & Germon R. 2014. « Didier Roche : « les gens différents développent d'extraordinaires compétences » ». *Entreprendre & innover* 1 : 78-86.
- Maâlaoui A., Ratten V., Hellbrunn S., Brannback M. & Kraus S. 2020. « Disadvantage Entrepreneurship: Decoding a New Area of Research ». *European management review* 17 : 663-668.
- Magalhaes R. & Abouzeid M.A. 2018. « Does effectuation apply across cultures? A study amongst entrepreneurs in Kuwait ». *Journal of Global Entrepreneurship Research* 8 : 1-18.
- Mansoori Y. & Lackéus M. 2020. « Comparing effectuation to discovery-driven planning, prescriptive entrepreneurship, business planning, lean startup, and design thinking ». *Small business economics* 54 : 791-818.
- Manzanera-Román S. & Brändle G. 2019. « The type of disability as a differential factor in entrepreneurship ». *Journal of entrepreneurship education* 22.

- Marbot E. & Nivet B. 2013. « Exemple de pratique de gestion de la diversité à la française : réalité, opportunité et aliénation ». *Management international/International Management/Gestión Internacional* 17 : 50-60.
- March J. 2003, *Passion and Discipline*, film documentaire, copie privée.
- March J. & Weil T. 2003. *Le leadership dans les organisations*. Paris : Les Presses de l'École des Mines.
- Maritz A. & Laferrière R. 2016. « Entrepreneurship and self-employment for people with disabilities ». *Australian journal of career development* 25 : 45-54.
- Marlow S. 2014. « Exploring future research agendas in the field of gender and entrepreneurship ». *International Journal of Gender and Entrepreneurship* 6.
- Marpsat M. & Firdion J.M. 2001. « Les ressources des jeunes sans domicile et en situation précaire ». *Recherches et prévisions* 65 : 91-112.
- Marpsat M. & Vanderburg A. 2004. *Le monde d'Albert la Panthère. Cybernaute et sans domicile à Honolulu* Paris : Bréal.
- Marpsat M. & Frechon I. 2016. « Placement dans l'enfance et précarité de la situation de logement ». *Economie et statistique* 488-489 : 37-68.
- Martin, B.C. & Honig, B. 2020. « Inclusive management research: persons with disabilities and self-employment activity as an exemplar ». *Journal of business ethics* 166 : 553-575.
- Matalamäki M., Vuorinen T., Varamäki E. & Sorama K. 2017. « Business Growth in Established Companies; Roles of Effectuation and Causation ». *Journal of Enterprising Culture* 25 : 123-148.
- May J. 2003. « Local connection criteria and single homeless people's geographical mobility: evidence from Brighton and Hove ». *Housing Studies* 18 : 29-46.
- McAdam M., Harrison R.T. & Leitch C.M. 2019. « Stories from the field: Women's networking as gender capital in entrepreneurial ecosystems ». *Small Business Economics* 53 : 459-474.
- McKelvie A., Chandler G.N., DeTienne D.R. & Johansson A. 2020. « The measurement of effectuation: highlighting research tensions and opportunities for the future ». *Small business economics* 54 : 689-720.
- McGowan P. 2018. « The impact of effectuation on small firm buying decisions ». *IMP Journal* 12 : 444-459.
- Meager N. & Higgins T. 2011. « Disability and skills in a changing economy ». Commission britannique pour l'emploi et les compétences, Briefing Paper Series.
- Milburn N.G., Ayala G., Rice E., Batterham P. & Rotheram-Borus M.J. 2006. « Discrimination and exiting homelessness among homeless adolescents ». *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology* 12 : 658-672.
- Miller D. & Breton-Miller L. 2017. « Underdog entrepreneurs : A model of challenge- based entrepreneurship ». *Entrepreneurship Theory and Practice* 41 : 7-17.

- Monllor J., Pavez I. & Pareti S. 2020. « Understanding informal volunteer behavior for fast and resilient disaster recovery: an application of entrepreneurial effectuation theory ». *Disaster Prevention and Management* 29 : 575-589.
- Monet J. 2003. « Émergence de la kinésithérapie en France à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Une spécialité médicale impossible. Genèse, acteurs et intérêts de 1880 à 1914 ». Thèse. Université de Paris-I Sorbonne.
- Mordier B. 2016. « Les sans-domicile en France : caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012 ». *Economie et statistique* 488-489 : 25-35.
- Moriceau J.L., Laroche H. & Jardat R. 2017. « Recherche en gestion, le sens mis en pièce ». *Revue française de gestion* 267 : 67-78.
- Morin E. 1977. *Le cinéma ou l'homme imaginaire*. Paris : Editions de Minuit.
- Morgan H.M. 2020. *Underdog entrepreneurs*. Cham : Palgrave Macmillan.
- Mota I., Marques C. & Sacramento O. 2020. « Handicaps and new opportunity businesses: what do we (not) know about disabled entrepreneurs ? », *Journal of Enterprising Communities : People and Places in the Global Economy* 14 : 321-347.
- Moulin J.J., Dauphinot V., Dupré C., Sass C., Labbe E., Gerbaud L. & Gueguen R. 2005. « Inégalités de santé et comportements : comparaison d'une population de 704 128 personnes en situation de précarité à une population de 516 607 personnes non précaires, France, 1995–2002 ». *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* 43 : 213-6.
- Mulrow C.D. 1994. « Systematic reviews : rationale for systematic reviews ». *Bmj* 309 : 597-599.
- Muñoz R.M., Salinero Y. & Fernández M.V. 2020. « Sustainability, Entrepreneurship, and Disability : A New Challenge for Universities ». *MDPI* 12: 1-11.
- Nakara W.A., Messeghem K. & Ramaroson A. 2019. « Innovation and entrepreneurship in a context of poverty: a multilevel approach ». *Small Business Economics*.
- Négroni C. 2007. *Reconversion professionnelle volontaire. Changer d'emploi, changer de vie. Un regard sociologique sur les bifurcations*. Paris : Armand Colin.
- Nevala, N., Pehkonen, I., Teittinen A., Vesala H.T., Pörfors P. & Anttila H. 2019. « The effectiveness of rehabilitation interventions on the employment and functioning of people with intellectual disabilities : a systematic review ». *Journal of occupational rehabilitation* 29 : 773-802.
- Nguyen N.M., Killen C.P., Kock A. & Gemünden H.G. 2018. « The use of effectuation in projects: The influence of business case control, portfolio monitoring intensity and project innovativeness ». *International journal of project management* 36 : 1054-1067.
- North C.S., Wohlford S.E., Dean D.J., Black M., Balfour M.E., Petrovich J.C. & Pollio D.E. 2017. « A pilot study using mixed GPS/narrative interview methods to understand geospatial behavior in homeless populations ». *Community mental health journal* 53 : 661-671.

- OCDE. 2014. *Synthèse sur l'entrepreneuriat des personnes handicapées. L'activité entrepreneuriale en Europe*. Rapport.
- O'Flaherty B. 1996. *Making room. The economics of homelessness*. Cambridge : Harvard University Press.
- Olaz-Capitán A. & Ortiz-García P. 2019. « A prospective approach to the moderating elements of entrepreneurial intention in people with disabilities ». *Journal of Entrepreneurship Education* 22.
- Olmedo-Cifuentes I. & Martínez-León I.M. 2019. « Competencies in management skills and entrepreneurship of people with disabilities ». *Journal of Entrepreneurship Education* 22.
- Omrane A., Fayolle A. & Ben Slimane O.Z. 2011. « Les compétences entrepreneuriales et le processus entrepreneurial : une approche dynamique ». *La revue des sciences de gestion* 5 : 91-100.
- Ortega A.M., García-Merino T. & Santos M.V. 2017. « Effectuation-causation: what happens in new product development ? ». *Management Decision* 55.
- Otte L. 2020. « En 2020, l'activité partielle a concerné tous les secteurs et tous les profils de salariés ». Site web consulté en ligne le 1/10/21.
<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/en-2020-lactivite-partielle-concerne-tous-les-secteurs-et-tous-les-profils-de-salaries>
- Ouimette M. & Rammler L.H. 2017. « Entrepreneurship as a means to employment first: how can it work ? ». *Journal of vocational rehabilitation* 46 : 333–339.
- Pagán-Rodríguez R. 2009. « Self-employment Among People with Disabilities: Evidence for Europe ». *Disability and Society* 24 : 217-229.
- Pagán-Rodríguez R. 2012. « Transitions to and from self-employment among older people with disabilities in Europe ». *Journal of disability policy studies* 23 : 82–93.
- Palmié M., Huerzeler P., Grichnik D., Keupp M.M. & Gassmann O. 2019. « Some principles are more equal than others: Promotion- versus prevention-focused effectuation principles and their disparate relationships with entrepreneurial orientation ». *Strategic Entrepreneurship Journal* 13 : 93-117.
- Parker Harris S., Renko M. & Caldwell K. 2013. « Accessing social entrepreneurship: perspectives of people with disabilities and key stakeholders ». *Journal of vocational rehabilitation* 38 : 35-48.
- Parker Harris S., Renko M. & Caldwell K. 2014a. « Social entrepreneurship as an employment pathway for people with disabilities: exploring political–economic and socio-cultural factors ». *Disability & Society* 29 : 1275-1290.
- Parker Harris S., Caldwell K. & Renko M. 2014b. « Entrepreneurship by any other name: self-sufficiency versus innovation ». *Journal of social work in disability & rehabilitation* 13 : 317-349.
- Parris D.L. & Mcinnis-bowers C.V. 2014. « Social entrepreneurship questioning the status quo: waste as a resource ». *Journal of economic issues* 48 : 359-365.

- Pasquero J. & Chanlat J.F. 2016. « Introduction au tournant sociétal » in de Vaujany F.-X., Hussenot A. & Chanlat J.-F.. *Théorie des organisations. Nouveaux tournants*. Paris : economica.
- Patterso, A. & Brown S. 2000. « Marketers wake! A portrait of the artist as a marketing man ». *Imagining marketing : Art, aesthetics and the avant-garde* 73.
- Pattinson S., Ciesielska M., Preece D., Nicholson J. D. & Alexandersson A. 2018. « The « Tango Argentino » : A Metaphor for Understanding Effectuation Processes ». *Journal of management inquiry* 29 : 317-329.
- Paugam S. 1994. *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris : PUF.
- Paugam S. 2007. *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*. Paris : PUF.
- Paugam S. 2008. *Le lien social*. Paris : PUF.
- Pavey B. 2006. « Human capital, social capital, entrepreneurship and disability: an examination of some current educational trends in the UK ». *Disability & Society* 21 : 217-229.
- Peiter P., Belmonte P., Teixeira M., Cobra G. & Lacerda A. 2018. « Homeless crack cocaine users: Territories and territorialities in the constitution of social support networks for health ». *Social Science & Medicine* 227 : 111-118.
- Peng X.B., Liu Y.L., Jiao Q.Q., Feng X.B. & Zheng B. 2020. « The nonlinear effect of effectuation and causation on new venture performance : The moderating effect of environmental uncertainty ». *Journal of business research* 117 : 112-123.
- Penrose E.T. 1959. *The theory of the growth of the firm*. Oxford : Baisl Blackwell.
- Perry J.T., Chandler G.N. & Markova G. 2012. « Entrepreneurial effectuation: a review and suggestions for future research ». *Entrepreneurship theory and practice* 36 : 837-861.
- Pesqueux Y. 2020. *De l'entrepreneur et de l'entrepreneuriat*. Master. France.
- Phelan J.C., Link B.G., Moore R.E. & Stueve A. 1997. « The stigma of homelessness: the impact of the label « homeless » on attitudes toward poor persons ». *Social psychology quarterly* 20 : 323-337.
- Phillips F. 2019. « How to publish your research in Technological Forecasting & Social Change ». *Technological Forecasting and Social Change* 146 : 488-490.
- Pichon P. 2007. *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*. Montreuil : Aux lieux d'être.
- Pimor T. 2014. *Zonards. Une famille de rue*. Paris : PUF.
- Plotnikov A.V., Kovalenko K.E., Prodanova N.A., Noeva E.E., Astapenko E.O. & Novikova Y.A. 2019. « Social entrepreneurship of persons with disabilities ». *Journal of entrepreneurship education* 22.
- Prashantham S., Kumar K., Bhagavatula S. & Sarasvathy S.D. 2018. « Effectuation, network-building and internationalisation speed ». *International Small Business Journal : Researching Entrepreneurship* 37 : 3-21.

- Raffin M. 2018. « *L'impact sur la santé de la transition entrepreneuriale des dirigeants de PME en situation de handicap* ». Thèse. Université de Montpellier.
- Ranabahu N. & Barrett M. 2020. « Does practice make micro-entrepreneurs perfect ? An investigation of expertise acquisition using effectuation and causation ». *Small business economics* 54 : 883-905.
- Read S., Dew N., Sarasvathy S.D., Song M. & Wiltbank R. 2009. « Marketing under uncertainty : the logic of an effectual approach ». *Journal of marketing* 73 : 1-18.
- Renko M., Parker S. & Caldwell K. 2015. « Entrepreneurial entry by people with disabilities ». *International small business journal* 34 : 555-578.
- Renouf J. 2019. « Accompagner la transition professionnelle du salariat à l'entrepreneuriat ». Thèse. Université Reims Champagne-Ardenne.
- Renouf J. 2022. *Entrepreneuriat et handicap*. Paris : ISTE éditions.
- Ricard A. & Aldebert B. 2018. « Aider les décideurs à franchir le cap de l'international : apport de la théorie de l'effectuation sur le lien barrières, opportunités et décision d'internationalisation ». *Management international/International Management/Gestión Internacional* 22 : 136-149.
- Rindova V., Barry D. & Ketchen D.J. 2009. « Entrepreneurship as emancipation ». *Academy of Management Review* 34 : 477-491.
- Rozenkier A. 1979. « La clientèle âgée du service social : handicap social et action globale ». *Gérontologie et société* 2 : 82-88.
- Ruddick S.M. 2014. *Young and Homeless in Hollywood : Mapping the Social Imaginary*. Londres : Routledge.
- Saldaña, J. 2015. *The coding manual for qualitative researchers*. Thousand Oaks : Sage.
- Sarasvathy S.D. 2001. « Causation and effectuation: toward a theoretical shift from economic inevitability to entrepreneurial contingency ». *Academy of management review* 26 : 243-263.
- Sarasvathy S.D. 2003. « Entrepreneurship as a science of the artificial ». *Journal of economic psychology* 24 : 203-220.
- Sarasvathy S.D. 2004. « Making it happen: beyond theories of the firm to theories of firm design ». *Entrepreneurship Theory and Practice* 28 : 519-531.
- Sarasvathy S.D. 2008. *Effectuation. Elements of entrepreneurial expertise*. Northampton : Edward Elgar.
- Sarasvathy S.D., Dew N., Read S. & Wiltbank R. 2008. « Designing organizations that design environments: lessons from entrepreneurial expertise ». *Organization studies* 29 : 331-350.
- Sarasvathy S.D. & Germain O. 2011. « L'effectuation, une approche pragmatique et pragmatiste de l'entrepreneuriat ». *Revue de l'entrepreneuriat* 10 : 67-72.

- Sarasvathy S.D., Kumar K., York J.G. & Bhagavatula S. 2014. « An effectual approach to international entrepreneurship: overlaps, challenges, and provocative possibilities ». *Entrepreneurship theory and practice* 38 : 71-93.
- Saxena S.S. & Pandya, R.S.K. 2018. « Gauging underdog entrepreneurship for disabled entrepreneurs », *Journal of enterprising communities : people and places in the global economy* 12 : 3-18.
- Sarker D. 2020. « Discrimination against people with disabilities in accessing microfinance ». *Alter* 14 : 318-328.
- Sarrouy-Watkins N. & Hernandez E.M. 2015. « L'incertitude entrepreneuriale et la théorie de l'effectuation : le cas Logiperf ». *Gestion 2000* 32 : 67-90.
- Schmitt C. 2017. « Point de vue : quel paradigme pour la recherche en entrepreneuriat ? », *Gestion 2000* 5-6 : 249-256.
- Schmidt S., Bendig D. & Brettel M. 2018. « Building an equity story: the impact of effectuation on business angel investments ». *Journal of business economics* 88 : 471-501.
- Schmidt J. & Heidenreich S. 2018. « The role of human capital for entrepreneurial decision-making - investigating experience, skills and knowledge as antecedents to effectuation and causation ». *International journal of Entrepreneurial Venturing* 10 : 287-311.
- Schmitt C. & Julien P.A. 2020. « Causation, effectuation, improvisation et agir entrepreneurial. Pour une approche renouvelée et intégrative de l'entrepreneuriat ». *Projectics/Proyética/Projectique* 25 : 131-153.
- Schnapper D. 1981. *L'épreuve du chômage*. Paris : Gallimard.
- Schreier C. & Senn A. 2018. « Western expatriates building networks in Asia - an analysis based on causation versus effectuation theory ». *ABAC Journal* 38 : 116-132.
- Schumpeter J.A. 1928. « The Instability of Capitalism ». *Economic Journal*, September : 381-386.
- Sefotho, M.M. 2015. « Mainstreaming disability in education beyond 2015 », *South African Journal of Education* 35.
- Semaan M. 2020. « Effectuation et innovation dans des contextes contraints en ressources: une revue de littérature ». *Innovations* 63 : 153-178.
- Sembel N. & Cordazzo P. 2016, « Un « désordre » dans la catégorisation : le déclassement statutaire atypique de diplômés du supérieur sans domicile ». *Economie et statistique* 488-489 : 69-85.
- Servantie V. & Rispal M.H. 2018. « Bricolage, effectuation, and causation shifts over time in the context of social entrepreneurship ». *Entrepreneurship & regional development* 30 : 310-335.
- Service public 2021. « Handicap : travail en entreprise adaptée ».
- Site web consulté en ligne le 22/06/2021.
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1653>
- Shaheen G.E. 2016. « « Inclusive Entrepreneurship » : A Process for Improving Self-Employment for People with Disabilities » ». *Journal of Policy Practice* 15 : 58-81.

- Shirokova G., Osiyevskyy O., Laskovaia A. & MahdaviMazdeh H. 2020. « Navigating the emerging market context: Performance implications of effectuation and causation for small and medium enterprises during adverse economic conditions in Russia ». *Strategic entrepreneurship journal* 14 : 470-500.
- Simmel G. 1964. *The sociology of Georg Simmel*. New York : the Free Press.
- Smith N. 1993. « Homeless/Global: Scaling Places » in Bird J., Curtis B., Putnam T., Robertson G. & Tickner L. (dir) *Mapping the Futures: Local Cultures, Global Change*. London : Routledge.
- Smith N. & Walters P. 2018. « Desire lines and defensive architecture in modern urban environments ». *Urban Studies* 55 : 2980-2995.
- Snow D.A. & Anderson L. 1993. *Down on their luck. A study of homeless street people*. Berkeley : University of California Press.
- Soparnot R., Arreola F. & Borel P. 2017. « L'utilité de la recherche en gestion pour les managers ». *Revue française de gestion* 267 : 117-132.
- Speer J. 2018. « Urban makeovers, homeless encampments, and the aesthetics of displacement ». *Social & Cultural Geography* 1-21.
- Stein M. & Munro E.R. (dir). 2008. *Young people's transitions from care to adulthood. International research and practice*. London : Jessica Kingsley Publishers.
- Sterringer V. 2003. *Funambules de la précarité. Vendeurs de journaux et mendiants du métro parisien*. Paris : PUF.
- Stevenson H.H. & Jarillo J.C. 1990. « A Paradigm of Entrepreneurship: Entrepreneurial Management ». *Strategic Management Journal* 11 : 17-27.
- Steyart C. & Katz J. 2004. « Reclaiming the space of entrepreneurship in society: Geographical, discursive and social dimensions ». *Entrepreneurship & Regional Development* 16 : 179-196.
- Strauß P., Greven A. & Brettel M. 2020. « Determining the influence of national culture : insights into entrepreneurs' collective identity and effectuation ». *International entrepreneurship and management journal* 17 : 981-1006.
- Stroea S., Parida V. & Wincent J. 2018. « Effectuation or causation : An fsQCA analysis of entrepreneurial passion, risk perception, and self-efficacy ». *Journal of Business Research* 89 : 265-272.
- Szambelan S., Jiang Y. & Mauer R. 2020. « Breaking through innovation barriers: Linking effectuation orientation to innovation performance ». *European Management Journal* 38 : 425-434.
- Takahashi L.M. 1996. « A decade of understanding homelessness in the USA : From characterization to representation ». *Progress in Human Geography* 20 : 291-310.
- Tedmanson D., Essers C., Dey P. & Verduyn K. 2015. « An Uncommon Wealth... Transforming the Commons With Purpose, for People and Not for Profit ! ». *Journal of management inquiry* 24 : 439-444.

- Thomas W.I. & Swaine T.D. 1928. *The child in America. Behavior problems and programs*. Knopf : New York.
- Thompson S.J., McManus H., Lantry J., Windsor L. & Flynn P. 2006. « Insights from the street: Perceptions of services and providers by homeless young adults ». *Evaluation and Program Planning* 29 : 34-43.
- Toolis E.E. & Hammack P.L. 2015. « The lived experience of homeless youth : A narrative approach ». *Qualitative Psychology* 2 : 50-68.
- Toro P.A., Lesperance T.M. & Braciszewski J.M. 2011. *The Heterogeneity of Homeless Youth in America : Examining Typologies*. Rapport par The Homelessness Research Institute.
- Tranfield D., Denyer D. & Smart P. 2003. « Towards a methodology for developing evidence-informed management knowledge by means of systematic review ». *British journal of management* 14 : 207-222.
- Travail emploi. 2021a. « AGEFIPH ». Site web consulté en ligne le 22/06/2021. <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/agefiph>
- Travail emploi. 2021b. « DREETS ». Site web consulté en ligne le 22/06/2021. <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/organisation/article/dreets-directions-regionales-de-l-economie-de-l-emploi-du-travail-et-des>
- Turner M. 2000. *L'imagination et le cerveau*. Collège de France.
- Tyler K.A., Hoyt D.R., Whitbeck L.B. & Cauce A.M. 2001. « The impact of childhood sexual abuse on later sexual victimization among runaway youth ». *Journal of Research on Adolescence* 11: 151-176.
- UNAKAM. Actions. Site web consulté en ligne le 24/06/2021. <https://unakam-france.org/nos-actions/>
- Velu C. & Jacob A. 2016. « Business model innovation and owner-managers : the moderating role of competition ». *R & D management* 46 : 451-463.
- Verduyn K., Dey P., Tedmanson D & Essers C. 2014. « Emancipation and/or oppression ? Conceptualizing dimensions of criticality in entrepreneurship studies ». *International Journal of Entrepreneurial Behaviour & Research* 20 : 98-107.
- Verduyn K., Dey P. & Tedmanson D. 2017. « A critical understanding of entrepreneurship ». *Revue de l'entrepreneuriat* 16 : 37-45.
- Vigour C. 2005. *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*. La Découverte : Paris.
- Villani E., Lindera C. & Grimaldi R. 2018. « Effectuation and causation in science-based new venture creation: a configurational approach ». *Journal of business research* 83 : 173-185.
- Wallez P. & Aubrée L. 2005. « L'expérience de la rue chez les jeunes comme forme extrême d'urbanité », *Espaces et sociétés* 120-121 : 241-257.

- Wardhaugh J. 1999. « The unaccommodated woman : Home, homelessness and identity ». *The Sociological Review* 47 : 91–109.
- Webb J.W., Tihanyi L., Ireland R.D. & Sirmon D.G. 2009. « You say illegal, I say legitimate : Entrepreneurship in the informal economy ». *Academy of Management Review* 34 : 492-510.
- Welter F. & Gartner W.B. (dir). 2016. *A research agenda for entrepreneurship and context*. Cheltenham : Edward Elgar.
- Welter F., Baker T. Audretsch D.B. & Gartner W.B. 2016. « Everyday entrepreneurship: A call for entrepreneurship research to embrace entrepreneurial diversity ». *Entrepreneurship Theory and Practice* 41 : 311-321.
- Welter C., Mauer R. & Wuebker R.J. 2016. « Bridging behavioral models and theoretical concepts: effectuation and bricolage in the opportunity creation framework ». *Strategic entrepreneurship journal* 10 : 5-20.
- Welter C. & Sungho K. 2018. « Effectuation under risk and uncertainty: A simulation model ». *Journal of Business Venturing* 33 : 100-116.
- Whitaker A.R. & Byrd B.F. 2014. « Social circumscription, territoriality, and the late Holocene intensification of small-bodied shellfish along the California coast ». *The Journal of Island and Coastal Archaeology* 9 : 150-168.
- Whitbeck L.B. & Hoyt D.R. 1999. *Nowhere to grow. Homeless and runaway adolescents and their families*. New York : Aldine de Gruyter.
- Whitbeck L.B. (dir). 2009. *Mental health and emerging adulthood among homeless young people*. Psychology Press : New York.
- Williams J. & Patterson N. 2018. « New directions for entrepreneurship through a gender and disability lens ». *International Journal of Entrepreneurial Behavior & Research* 25 : 1706-1726.
- Wolch J.R. & Rowe S. 1992. « On the streets : Mobility paths of the urban homeless ». *City & Society* 6 : 115-140.
- Wresinski J. 1987. « Grande pauvreté et précarité économique et sociale. Journal Officiel de la République Française. Avis et rapport du Conseil Economique et Social ». 6.
- Wua L, Liu H. & Suc K. 2020. « Exploring the dual effect of effectuation on new product development speed and quality ». *Journal of business research* 106 : 82-93.
- Wunenburger J.J. 2003. *L'imaginaire*. Paris : PUF.
- Yamamoto S., Unruh D. & Bullis M. 2011. « The Viability of Self-employment for Individuals with Disabilities in the United States: A Synthesis of Empirical-research Literature », *Journal of Vocational Rehabilitation* 35 : 117-127.
- Yang T., Hughes K.D. & Zhao W. 2020. « Resource combination activities and new venture growth: exploring the role of effectuation, causation, and entrepreneurs' gender ». *Journal of Small Business Management*. 59 : 1-29.

- Yaouancq F. & Marpsat M. 2016. « Avant-propos. L'enquête Sans-Domicile 2012 : histoire et place en Europe ». *Economie et statistique* 488-489 : 7-23.
- Yu X., Tao Y., Tao X, Xia F. & Li Y. 2018. « Managing uncertainty in emerging economies: The interaction effects between causation and effectuation on firm performance ». *Technological forecasting and social change* 135 : 121-131.
- Zeneidi-Henry D. 2002. *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*. Rosny-sous-bois : Bréal.
- Zhang S.X. & Burg E.V. 2020. « Advancing entrepreneurship as a design science: developing additional design principles for effectuation ». *Small business economics* 55 : 607-626.
- Zhang W., Zhao W., Gao Y. & Xiao Z. 2020. « How do managerial ties influence the effectuation and causation of entrepreneurship in China ? The role of entrepreneurs cognitive bias ». *Asia Pacific Business Review* 26 : 613-641.
- Zidani M. & Moriceau J.L. 2019. « L'institution imaginaire de la société entrepreneuriale : une enquête dans l'entrepreneuriat rap ». *Management international* 5 : 36-46.

Titre : « *Un rêve très fort c'est que je continue à être capable de vivre et de raisonner malgré mon handicap* ». Histoires d'entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel.

Mots clés : entrepreneuriat, effectuation, handicap social, handicap moteur, handicap sensoriel, histoire.

Résumé : Dans le cadre de cette recherche doctorale, nous nous intéressons exclusivement aux moyens et aux partenaires des entrepreneurs en situation de handicap social, moteur ou sensoriel en s'appuyant sur la théorie de l'effectuation.

Cette thèse se structure en deux parties respectivement de quatre et de six chapitres.

La partie I pose le cadre de la recherche : présentation de la nouvelle recherche sur les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel, cadrage théorique, méthodologie de recherche et positionnement et problématique.

La partie II présente six travaux de recherche.

Trois travaux de recherche portent sur les jeunes sans domicile successivement en France, aux Etats-Unis et en comparaison par le biais d'une histoire de vie d'un jeune rêveur, l'entrepreneuriat informel et la formation.

Trois travaux de recherche considèrent les entrepreneurs en situation de handicap moteur ou sensoriel par le biais de leurs caractéristiques, de leur écosystème et du cas particulier de l'intégration professionnelle de deux masseurs - kinésithérapeutes.

En conclusion, nous discutons des résultats d'un point de vue global, mobilisons l'approche critique en entrepreneuriat, proposons des contributions générales et présentons des limites de recherche.

Title : « *A very strong dream is that I continue to be able to live and reason despite my disability* ». Stories of entrepreneurs with social, motor or sensory disabilities.

Keywords : entrepreneurship, effectuation, social disability, motor disability, sensory disability, history.

Abstract : In this doctoral research, we are interested exclusively in the means and partners of entrepreneurs with social, motor or sensory disabilities, based on the theory of effectuation.

This thesis is structured in two parts of four and six chapters respectively.

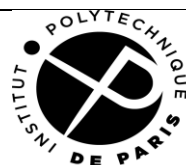
Part I sets the framework for the research : presentation of new research on entrepreneurs with motor or sensory disabilities, theoretical framework, research methodology and positioning and issues.

Part II presents six research works.

Three research works focus on homeless youth successively in France, the United States and in comparison through a life story of a young dreamer, informal entrepreneurship and training.

Three research studies consider entrepreneurs with motor or sensory disabilities through their characteristics, their ecosystem and the particular case of the professional integration of two masseur-physiotherapists.

In conclusion, we discuss the results from a global point of view, mobilize the critical approach in entrepreneurship, propose general contributions and present research limits.



**ECOLE
DOCTORALE**